



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS
LES ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

AFRIQUE

Étude sur : BENIN

Rapport préparé par Prosper H. M. MONDE

Pour le compte du

Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

Projet N° 4-7-41-254-7/b

Décembre 2008



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS
LES ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

AFRIQUE

Étude sur : BENIN

Rapport préparé par Prosper H. M. MONDE

Pour le compte du

Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

Projet N° 4-7-41-254-7/b

Décembre 2008

Notice légale

Ce rapport a été commandité par le CTA afin d'affiner sa connaissance des besoins en information des pays ACP. Le CTA ne peut en aucun cas se porter garant de la fiabilité des données, incluses dans le rapport, ni prendre la responsabilité des usages qui pourraient en être fait. Les opinions exprimées ici sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CTA. Le CTA se réserve le droit de sélectionner des projets et des recommandations portant sur son mandat.

(ACP-UE) Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA)
Agro Business Park 2
6708 PW Wageningen
Pays-Bas
Site web : www.cta.int
E-mail : cta@cta.int

Remerciements

Au terme de la présente étude sur l'Évaluation des besoins en information agricole dans les États du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) dont les résultats sont présentés ci-après, je voudrais adresser mes vifs et sincères remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à sa réalisation, donc à la lutte contre la pauvreté en information au Bénin.

Mes remerciements vont au Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et à travers lui son personnel, en particulier son Directeur et ses collaborateurs directs du département Planification et Services Communs, Monsieur Ibrahim Khader, Madame Christine Webster pour leur sollicitude à mon égard tout au long du déroulement de cette importante mission qu'ils ont bien voulu me confier.

Je voudrais féliciter toutes les personnes qui ont bravé les obstacles subjectifs et objectifs à la circulation et à l'accessibilité de l'information afin de me fournir les renseignements demandés. Leur ouverture d'esprit et leurs expériences m'ont été d'une grande utilité.

Mes remerciements vont à la Directrice Générale des Technologies de l'Information et de la Communication, au Directeur Général de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA), au Directeur de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation, au Conseil National du Patronat de la Presse du Bénin (CNPA), aux acteurs publics (Collectivités Territoriales, gouvernementaux), privés, confessionnels, sociaux du secteur agricole et rural, aux producteurs, distributeurs agricoles et agroalimentaires et leurs organisations dans leur diversité professionnelle, pour leur disponibilité à me recevoir et me renseigner.

Mon souhait, est que les résultats de cette étude puissent aider le CTA à prendre des mesures appropriées pour accompagner davantage tous les acteurs du secteur agricole et rural du Bénin.

Sigles, abréviations et acronymes

ABEA	Association béninoise des éleveurs d'aulacode
ABEC	Association béninoise des cuniculteurs
ACNA	Association du Cinéma Numérique Ambulant
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
Adex	Association pour le développement des exportations
ADRAO/WARDA	Centre africain pour le développement du riz ou Africa Rice Center
ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line
AGENTIC	Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
AIC	Interprofession de la filière coton
ANAB	Association nationale des aviculteurs du Bénin
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
ANEP	Association nationale des éleveurs de porcs
BAD	Banque Africaine de Développement
BIDOC	Bibliothèque-Centre de Documentation - Faculté des Sciences Agronomiques
BLR	Boucle Locale Radio
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CAB	Chambre d'Agriculture du Bénin
CAT	Cellule d'Appui Technique aux petites et moyennes entreprises
CBCE	Centre béninois du commerce extérieur
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CCSB	Centre Coopératif Songhaï Bénin
CECPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CECURI	Centre cunicole de recherche et d'information
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CGIAR	Consultative Group on International Agricultural Research
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNPP	Conseil National du Patronat de la Presse
COBEMAG	Coopérative Béninoise de matériel agricole
CPSC	Centre de Promotion de la Société Civile
CSM	Câble Sous Marin
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
CTI	Centre de Transit International
DAGRI	Direction de l'Agriculture
DANA	Direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée
DANIDA	Direction de la Coopération du Royaume de Danemark
DCE	Direction du Commerce Extérieur
DICAF	Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation, au Conseil
DFRN	Direction des Forêts et des Ressources Naturelles
DPECHES	Direction des pêches
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DPQC	Direction de la Promotion, de la Qualité et du Conditionnement des Produits Agricoles
EEEI	Evènements Economiques et d'Echanges d'Informations
EPAC	École Polytechnique d'Abomey-Calavi
FAD	Fonds africain pour le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FENU	Fonds d'équipements des Nations-Unies
FNUAP	Fonds des Nations-Unies pour la population
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FMB-Groupe	Forge Moderne du Bénin-Groupe

GIC	Gestion de l'information et de la communication
GSM	Global system for mobile communication
GAT	General agreement on trade
GTZ	Coopération Technique Allemande
HAAC	Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication
HACCP	Hazard analysis critical control points
IEC	Information, Education et Communication
IFDC	Centre International pour la Fertilité des Sols et le Développement Agricole
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IP	Internet Protocole
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDEF	Ministère du développement de l'économie et des finances
MEPN	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MPRC/CERPAM	Mise en Place et Renforcement des Capacités des CERPA
NERICA	New Rice for Africa
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ODEM	Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique dans les Médias
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONASA	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation non gouvernementale
ONIP	Office National d'Imprimerie et de Presse
PADER	Programme d'appui au développement rural
PADFA	Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PADMOC	Projet d'appui au développement rural des départements du Mono et du Couffo
PADPPA	Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale
PADRO	Projet d'appui au développement rural de l'Ouémé
PADSA II	Programme d'appui au développement du secteur agricole Phase II
PADYP	Projet d'Appui à la Dynamique Productive
PAPPI	Projet d'aménagement des petits périmètres irrigués
PAU	Politique Agricole de l'Union
PC	Pêche continentale
P&CS	Planification et services communs
PDRT	Programme de développement des plantes à racines et tubercules
PGIPAP	Programme de gestion intégrée des plantes aquatiques proliférantes en Afrique de l'Ouest
PIB	Produit intérieur brut
PICA	Point d'information commerciale
PMA	Pêche maritime artisanale
PMI	Pêche maritime industrielle
PNOPPA-BENIN	Plate forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin
PPMA	Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole au Bénin
ProCGRN	Programme d'appui à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles
PSAIA	Projet de Sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole au Bénin
RC	Radios commerciales
RECOPROV	Réseau des Commerçants des produits vivriers
RESIMAO	Réseau des systèmes d'information sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RNC	Radios non commerciales
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de

	l'Afrique de l'Ouest
RRI	Radios de réputation internationale
RTC	Réseau téléphonique commuté
SCRIP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDH	Synchronous Digital hierarchies
SeDA	Service de la Documentation et de l'Audio-visuel de l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi EPAC
SNV	Association Néerlandaise de développement (aujourd'hui Organisation Néerlandaise de développement)
SQR	Service Question et Réponse
TEC	Tarif Extérieur Commun
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TVC	Télévisions par diffusion conventionnelle
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UCAO	Université Catholique d'Afrique de l'Ouest
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton de Djougou
UDOPER	Union départementale des organisations professionnelles des éleveurs de ruminants
UDP	Union départementale des producteurs
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIRIZ-C	Union des Riziculteurs du Centre Zou
UPM	Union des Professionnels des Médias
URAD	Unités de Raccordement à Distance
USA	United States of America
VIH/SIDA	Virus d'Immunodéficience Humain / Syndrome Immunodéficience Acquis
VSAT	Very Small Aperture Terminal
ZEE	Zone Economique Exclusive

Taux de change de l'Euro en F CFA

1 Euro = 655,957 FCFA

Table des matières

REMERCIEMENTS	II
SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	III
TABLE DES MATIÈRES	VI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	VIII
1. INTRODUCTION	1
2. PROFIL DU PAYS.....	2
2.1 AGRICULTURE, PÊCHE, RESSOURCES FORESTIÈRES ET L'ÉLEVAGE	3
2.1.1 <i>Agriculture</i>	3
2.1.2 <i>Pêche</i>	4
2.1.3 <i>Ressources forestières</i>	4
2.1.4 <i>Élevage et pastoralisme</i>	4
2.2 BRÈVE DESCRIPTION DE LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES DES TIC ET DES RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DANS LE SECTEUR.....	5
3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL	7
3.1 CADRE INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	7
3.2 ASPECTS OPÉRATIONNELS	8
3.2.1 <i>Description des services d'information agricole</i>	8
3.2.2 <i>Sources d'Information</i>	10
3.2.3 <i>Produits et services d'information fournis</i>	13
3.2.4 <i>Capacité de gestion de l'information et de la communication</i>	18
3.3 INTERVENTIONS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL	20
4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS (POINTS FORTS ET GOULOTS D'ÉTRANGLEMENTS / POINTS FAIBLES)	24
4.1 BESOINS EN INFORMATIONS.....	24
4.2 BESOINS EN TERMES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (POLITIQUES ET STRATÉGIES DE L'IC, SENSIBILISATION, RÉSEAUTAGE, COMPÉTENCES, FORMATION, MEDIA, TIC, ÉQUIPEMENT)	35
4.3 FEEDBACK SUR L'UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES CTA	52
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	54
5.1 CONCLUSIONS.....	54
5.1.1 <i>Besoins en information</i>	54
5.1.2 <i>Besoins en termes de renforcement des capacités</i>	54
5.1.3 <i>Points de vue sur les produits et services CTA</i>	55
5.1.4 <i>Partenaires et bénéficiaires potentiels</i>	55
5.2 RECOMMANDATIONS	56
5.2.1 <i>Besoins en information</i>	56
5.2.2 <i>Besoins en termes de renforcement des capacités</i>	57
5.2.3 <i>Produits et services du CTA</i>	58
5.2.4 <i>Partenaires et bénéficiaires potentiels</i>	58
6. PROPOSITION DE STRATÉGIE D'INTERVENTION ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE CTA	60
6.1 PROPOSITIONS DE STRATEGIES D'INTERVENTION	60
6.2 PLAN D' ACTIONS POUR LE CTA	62

ANNEXES	65
ANNEXE I. TERMES DE REFERENCE	66
ANNEXE II. PROFIL DU BENIN.....	73
II.1 PROFIL GÉNÉRAL DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE	74
II.1.1 <i>Taille de la population agricole</i>	74
II.1.2 <i>Terres agricoles, forêts, zones de pêche.....</i>	75
II.1.3 <i>Systèmes de production agricole.....</i>	76
II.1.4 <i>Poids de l'agriculture dans l'économie.....</i>	78
II.1.5 <i>Denrées principales et produits agricoles secondaires</i>	80
II.1.6 <i>Principaux marchés à l'exportation.....</i>	84
II.1.7 <i>Accords commerciaux touchant à l'agriculture.....</i>	88
II.1.8 <i>Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche et de ressources forestières.....</i>	89
II.1.9 <i>Cadre institutionnel, réglementaire et politique pour l'information et la communication ..</i>	90
II.2 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	91
II.2.1 <i>Démographie.....</i>	91
II.2.2 <i>Niveau d'alphabétisation et langues</i>	93
II.2.3 <i>Accès aux services de base.....</i>	94
II.2.4 <i>Exode rural vers les zones urbaines.....</i>	101
II.3 MÉDIAS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	102
II.3.1 <i>Journaux, périodiques et organes de télédiffusion.....</i>	102
II.3.2 <i>Services de télécommunication</i>	112
II.3.3 <i>Ordinateurs et Internet.....</i>	117
ANNEXE III. PROFIL DES INSTITUTIONS.....	123
ANNEXE III.1 LISTE GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS.....	124
ANNEXE III.2 LISTE SÉLECTIVE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS INTERVIEWÉES.....	140
ANNEXE IV. LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES.....	190
ANNEXE V. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	194

Résumé analytique

▪ Introduction

Au Bénin la pauvreté en information accable surtout les populations vivant en zone rurale où elle est entretenue par de nombreux facteurs subjectifs et objectifs qui constituent des obstacles majeurs à la disponibilité et l'accessibilité d'une information (et connaissance) pertinente, appropriée, ainsi que son utilisation immédiate.

Face à cette situation le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) a entrepris systématiquement des études d'évaluation des besoins dans l'ensemble des régions ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), régions qu'il a pour mission de servir en vertu du mandat qui lui a été confié. La présente étude sur le Bénin permettra au CTA de procéder à des choix plus stratégiques lorsqu'il s'agit à la fois de mettre en œuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs Béninois.

▪ Objectifs de l'étude

Objectif général : La présente évaluation permettra d'améliorer les stratégies de collaboration avec les acteurs agricoles et la pertinence de l'appui du CTA au Bénin.

Objectifs spécifiques : De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Faire l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural au Bénin ;
- ✓ Identifier les besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de Gestion de l'information et de la communication (GIC) pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural du Bénin ;
- ✓ Etablir une compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation au Bénin.

▪ Méthodologie

Pour atteindre ces objectifs, le processus méthodologique mis en œuvre a démarré par une réunion de briefing à Abidjan, en Côte d'Ivoire, organisée par le CTA du 14 au 18 août 2007 au profit des consultants chargés de réaliser l'étude.

Par la suite, un échantillon représentatif de trente une (31) institutions des secteurs public, privé et de la société civile a été constitué en prenant en considération la couverture géographique et agro écologique, la décentralisation, la régionalisation, l'orientation thématique, sur la base de critères de sélection objectifs et transparents. Des renseignements supplémentaires ont été parfois recueillis auprès d'acteurs individuels.

Des méthodes d'évaluation rapide, à la fois qualitative et quantitative ont été utilisées pour cette étude :

- passage en revue de la littérature et des sources d'information disponibles
- entretiens avec les acteurs clés et les parties prenantes concernées ;
- usage limité des questionnaires ;
- visite des bibliothèques, des entreprises agroalimentaires ;
- collecte et achat de documents exploités ;
- visionnement de Vidéos produits par quelques institutions interrogées.

La méthode d'évaluation rapide a permis d'avoir un aperçu des principaux problèmes et de connaître les profils des entreprises / organisations au Bénin, informations qui pourront, à l'avenir, servir de base à des études approfondies si nécessaire.

▪ **Résultats escomptés**

Les résultats attendus de la présente étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural au Bénin ;
- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

▪ **Conclusions**

Besoins en information

Au Bénin, les niveaux faibles des rendements et productivités agricoles, la pénibilité persistante des travaux champêtres et des transformations agro alimentaires, la qualité des produits offerts aux consommateurs, les difficultés d'accès au marché, la dégradation continue des ressources naturelles sont révélateurs du gap énorme à combler (surtout en information) pour qu'enfin les référentiels technico économiques soient atteints.

Pour cela, les acteurs agricoles ont besoin d'être informés d'une part, sur ce qu'ils demandent, et d'autre part, sur les opportunités (demandes non exprimées) dont ils ne sont pas conscients ou simplement qu'ils ignorent.

Les besoins exprimés par les producteurs sont liés à la conduite et la gestion plus moderne de l'exploitation agricole, aux activités de transformations agro alimentaires, aux sources d'approvisionnement et aux prix des intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais, pesticides, provendes, produits vétérinaires, alevins), aux équipements et matériels de transformation, aux conditions d'accès au marché (opportunités de vente, aspects qualité et normes), au recyclage du fumier de ferme en fumier commercialisable.

Les animateurs des radios ont exprimé des besoins en informations pertinentes et pratiques susceptibles d'accrocher leurs auditeurs en particulier les producteurs: activités agricoles rentables, prix des produits agricoles sur les marchés locaux, acheteurs potentiels, etc.

Les services de vulgarisation agricole (Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA), Centre Régional de Promotion Agricole (CERPA), Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation, au Conseil (DICAF), Organisation Non Gouvernementale (ONG)) ont besoin des informations sur les filières agricoles : itinéraires techniques, utilisation des équipements agricoles, débouchés pour les produits agricoles surtout vivriers, etc.

Les structures publiques et privées en charge des questions de vulnérabilité et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de formation de nouvelles générations d'entrepreneurs agricoles, de mécanisation agricole ont besoin d'informations pratiques dans ces domaines.

Presque toutes les institutions interrogées ont souhaité avoir des informations pour connaître davantage sur les concepts de politiques et stratégies GIC.

Les Mairies ont exprimé des besoins d'information en développement local, sur la sécurité alimentaire, les sources de financement du Programme de Développement Communal.

Besoins en termes de renforcement des capacités

Le souhait des institutions du secteur agricole et rural en matière de renforcement de leurs capacités vise surtout à rendre disponibles les produits et services d'information appropriés ainsi qu'à faciliter l'accès à ces derniers, mieux leur utilisation.

A ces deux objectifs s'ajoute cet autre spécifique que poursuit le SQR Bénin en incitant les populations à être plus sensibles à leurs difficultés d'exploitation, à réagir et à s'investir dans la recherche des informations utiles à une meilleure compréhension de leur situation, à la résolution des problèmes créés.

Les types de renforcement souhaités par les institutions visitées sont énumérés ci-après: formation du personnel, recrutement d'agents qualifiés, augmentation du nombre des produits documentaires, participation aux séminaires et ateliers, organisation des rencontres entre acteurs, appui financier pour assurer l'accès à l'Internet, acquérir de logiciels, équipements et matériels informatiques, éditer des documents spécifiques, etc.

Une attention particulière doit être portée à certaines institutions telles que les institutions de base (77 CECPA, plus de 3000 GV et unions communales) qui manquent presque de tout.

Des besoins de capitalisation des initiatives prises pour résoudre les problèmes d'accès au marché, de respect des normes de qualité, de communication sont très perceptibles au niveau de quelques institutions (OP de riz, d'ananas, de maïs, appuyées par des ONG et Réseaux). Il s'agira de produire et diffuser des documents ou guides pratiques faisant les meilleures synthèses de ces réussites.

Les structures publiques et privées en charge des questions de vulnérabilité et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de formation de nouvelles générations d'entrepreneurs agricoles, de mécanisation agricole ont besoin d'appui technique et financier dans ces domaines. Ainsi, le renforcement des capacités à l'utilisation des technologies d'information géographique devrait atténuer la situation de manque de visibilité dans les villages.

Points de vue sur les produits et services CTA

Pour les acteurs agricoles béninois, les informations que véhiculent les quelques produits et services du CTA auxquels ils ont accès depuis deux décennies (Spore, ouvrages, formation, SQR, séminaire, cassettes audio et vidéo, appui financier) ont effectivement permis de réaliser bon nombre de leurs activités agricoles et agro alimentaires, de formation, de recherche, de développement, d'information et de communication. Cependant, plusieurs autres produits et services du CTA ne leur sont pas du tout connus.

Partenaires et bénéficiaires potentiels

Au Bénin, les partenaires et bénéficiaires potentiels du CTA identifiés dans le cadre de cette étude sont réunis dans les quatre groupes d'acteurs bien distincts suivants :

Producteurs agricoles et agro alimentaires:

- Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C)
- Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin (Centre Commercial Aliments Sains; Micro Entreprise de transformations « Mon Petit Bénin »; Ferme Agropastorale OPERHA ; Fermiers formateurs bénévoles de Akassato, Natitingou, Onklou ; Forge Moderne du

Bénin-Groupe; ONG-Ensemble pour le développement; Union Communale des producteurs de riz de Matéri; Groupement des transformatrices de riz étuvé de Tanguiéta; Groupement des maraîchers de Pahou; Réseau des apiculteurs de l'Atacora).

Services de vulgarisation, institutions publiques et centres de recherche, centres de documentation agricole :

- Centre Coopératif Songhaï Bénin (CCSB);
- Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC) ;
- Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) de Grand Popo;
- Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB);
- Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO) ;
- Africa Rice Center - ADRAO / WARDA.

Mass media et journalistes :

- Conseil National des Patrons des Organes de Presse ;
- Radio Immaculée pour l'émission hebdomadaire « La Graine ».

Décideurs politiques :

- Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire - ONASA (Réseau des Services Question-Réponse Bénin-SQR Bénin, Observatoire des marchés, Observatoire de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire)
- Direction de la Programmation et de la Prospective/Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDP/ MAEP)
- Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF)

▪ **Recommandations**

Besoins en information

Recommandations en direction des institutions surtout publiques

Le Réseau des Services Question-Réponse (Réseau SQR BENIN), doit davantage contribuer à faire connaître régulièrement aux paysans et autres producteurs, aux OP, aux médias, les sources d'information et les conditions d'y accéder. Les affiches, les prospectus seront distribués dans les villages, dans les exploitations agricoles et agro alimentaires.

Chaque institution du secteur agricole béninois pourrait créer en son sein un Service Question-Réponse dont le rôle serait de satisfaire les demandes voire les besoins en information des acteurs agricoles, vu les limites affichées par les centres de documentation classiques.

Recommandations en direction de l'Etat

La stratégie de l'aide de l'Etat à la presse béninoise pourrait être améliorée davantage au profit des paysans et autres producteurs. Il s'agira d'accroître la part de cette subvention octroyée aux radios rurales afin que l'expertise locale (paysanne, privée, ONG, Etat), les animateurs radios puissent être très motivés et engagés pour l'animation régulière des émissions agricoles ensemble avec les bénéficiaires concernés.

Recommandations en direction du CTA

Le CTA pourrait organiser dans chacune des douze départements du pays des ateliers d'information des institutions sur ses produits et services.

Les radios locales seront mises à contribution (après des déjeuners de presse avec les journalistes et patrons d'organes de presse) pour en faire une large diffusion (communiqués radio) tout au long de l'année.

Le CTA mettra à la disposition du Réseau des Services Question-Réponse (Réseau SQR BENIN), plusieurs jeux de supports imprimés, de cassettes audio et vidéo destinés aux OP, aux institutions de vulgarisation agricole de base acquises à la stratégie d'information et de communication du CTA. Le SQR BENIN assurera le suivi et la restitution périodique de la mise en œuvre de cette stratégie selon des conventions claires de partenariat signées.

Le CTA entreprendra au Bénin à titre pilote, dans quelques villages d'accès difficile répartis sur tout le territoire, un programme de diffusion par satellite de l'information agricole.

Besoins en termes de renforcement des capacités

Recommandations en direction du CTA

Le CTA pourra entreprendre au Bénin une étude approfondie sur la capitalisation des initiatives réussies en matière d'accès au marché, du respect des normes de qualité, d'information et de communication agricoles axées vers les résultats.

Le CTA pourra aussi entreprendre au Bénin une étude sur une politique et des stratégies nationales en matière de gestion de l'information et de la communication agricole.

Fort de son expérience avérée, le CTA organisera avec AGENTIC une formation nationale sur les politiques et stratégie GIC et TIC au profit de toutes les institutions intervenant au Bénin.

Le CTA, à travers l'AGENTIC, accompagnera le processus de mise en œuvre cette année du Schéma directeur informatique du MAEP en vue surtout de la création des bases de données fédératrices entre toutes les institutions intervenant dans le secteur agricole et rural béninois.

Il faut que le CTA soutienne davantage le Réseau des Services Question-Réponse (Réseau SQR Bénin) à travers ses activités d'incitation des populations à plus de sensibilité aux difficultés d'exploitation, à plus de spontanéité et de promptitude à rechercher les informations utiles et les solutions efficaces. Le CTA financera entre autres, (1) l'organisation par voie de terre des voyages d'échanges d'expériences de plusieurs vagues de producteurs béninois en Afrique de l'Ouest au sein des réseaux SQR; (2) la production et la diffusion de programmes radiophoniques spécifiques ; (3) l'abonnement à une ligne de communication GSM (dénommée « ALLO AGRI » pour la coordination nationale) qui pourra être utilisée gratuitement par les ruraux.

Le CTA pourrait étendre sa collaboration et/ou son appui technique aux institutions nouvelles fonctionnelles depuis peu dans le secteur :

- de l'enseignement agricole (UCAO, Université de Parakou, lycées agricoles),
- des médias (Conseil National des Patrons des Organes de Presse, Radios rurales),
- des TIC (AGENTIC),
- du commerce agricole (Adex, VECO).

Recommandations en direction de l'Etat

L'Etat doit octroyer aux organisations ou associations professionnelles des producteurs des fonds spécifiques destinés à mieux exercer des responsabilités dans l'information et la communication agricole, surtout au niveau des radios et de la télévision.

L'Etat doit doter le Bénin (MAEP, CNAB, OP) de plusieurs bases de données relationnelles pour une gestion informatisée de l'ensemble des informations. Ces informations seront traitées par sous secteur d'activités et par village.

Il faut que l'Etat alloue une subvention annuelle à l'Information et la Communication Agricole pour financer les programmes radiophoniques en zone rurale et les programmes télévisuels dans les villes.

L'Etat doit doter chacun des 77 Centres Communaux de Promotion Agricole (CeCPA) d'allocation budgétaire pouvant leur permettre d'exécuter le volet agricole du Programme de Développement Communal (PDC) de leur commune respective.

Recommandations en direction des institutions surtout publiques

Les institutions nationales surtout publiques doivent davantage inclure dans leur plan de recrutement de leur personnel, l'utilisation des diplômés en TIC et GIC qui sont aujourd'hui nombreux sur le marché de l'emploi béninois.

Produits et services du CTA

Pour que la majorité des acteurs agricoles et ruraux béninois aient une meilleure connaissance de toute la gamme des produits et services du CTA, il est urgent d'organiser au cours dès 2009, une campagne systématique de sensibilisation, d'information des quatre groupes d'acteurs : (1) Producteurs agricoles ; (2) Services de vulgarisation, institutions publiques et centres de recherche, centres de documentation agricole ; (3) Grand public, mass media et journalistes ; (4) Décideurs politiques.

Partenaires et bénéficiaires potentiels

Le secteur agricole béninois compte depuis peu de nouvelles institutions qui souhaitent collaborer et bénéficier des interventions du CTA. Il s'agit entre autres, de :

- Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO), pour la création de son centre documentaire et la formation du personnel. Les autres bénéficiaires seront les étudiants, les enseignants et autres usagers béninois, africains ;
- Conseil National des Patrons des Organes de Presse et Radio Immaculée (émission hebdomadaire « La Graine »), pour le renforcement de leurs capacités d'interventions et de celles des journalistes et animateurs. L'objectif visé est la mutation de la presse actuelle très politisée en une presse de développement au profit des communautés ;
- Africa Rice Center - ADRAO / WARDA, pour l'appui à la production des supports hard et audio visuels et la diffusion des innovations en plusieurs langues. Les agents de vulgarisation, les universitaires, les riziculteurs et les transformatrices de l'Afrique toute entière en bénéficieront ;
- Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C), Réseau ou Convivium Nourriture Saine Bénin, pour la promotion de la chaîne des valeurs du riz, des fruits et légumes et autres produits locaux. L'accompagnement direct par le CTA et autres partenaires associés permettra d'améliorer les méthodes et conditions de travail, de développer l'esprit d'entreprise des membres (paysans, micros entreprises agro alimentaires, centres de distribution, fabricants de matériels agricoles, journalistes) ;

- AGENTIC sur qui le CTA s'appuiera, en collaboration avec d'autres institutions compétentes, pour assurer la promotion des politiques et stratégies GIC et TIC dans le secteur agricole et rural ; les Collectivités locales, les directions centrales/techniques du MAEP, le Centre Coopératif Songhaï Bénin, les OP, l'UPMB, la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin en seront les bénéficiaires directs.

La DICAF, la DPP, l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA), Songhaï, l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin, les Collectivités décentralisées (dont Mairie d'Allada), pourront bénéficier de l'expertise du CTA pour la définition et la mise en œuvre de politique et stratégies communales d'information agricole et rurale dans chaque village (bibliothèque villageoise, système communal d'information voire d'alerte rapide relatif aux questions de développement agricole local, au stockage décentralisé axé vers le marché, au suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire, aux services questions-réponses). Les ménages ruraux et ces mêmes institutions en seront les bénéficiaires directs.

Par ailleurs, l'archivage et la documentation numérisée à tous les niveaux (dont CECPA) devraient permettre d'améliorer l'accessibilité à la mine d'informations dont regorge le secteur agricole et rural.

Enfin, le CTA pourrait entreprendre des actions de promotion de la chaîne de valeurs de ses partenaires traditionnels (ou vieux partenaires) dans leur secteur d'activité respectif. Par exemple :

- dans l'enseignement supérieur, comment les nombreux investissements du CTA à la Faculté des sciences agronomiques (dont BIDO) d'Abomey Calavi pourraient ils profiter à d'autres institutions similaires situées hors du campus (facultés des sciences agronomiques de Parakou, de Cotonou, les écoles agricoles de Ina, Bérécingou, etc.);
- l'extension aux nombreuses radios existantes du programme radio rurale dont ont bénéficié à ce jour les radios de Ouaké, Dassa, Lalo, Tanguéta.

1. INTRODUCTION

1. Créé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de l'Union Européenne, le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) a pour mission d'élaborer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, de renforcer la capacité de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE. En collaboration avec des partenaires nationaux et régionaux, le CTA a développé des services ciblés d'information et de communication qui sont conçus et mis en œuvre avec des groupes moins desservis dans les pays ACP. Ainsi, le CTA offre des services relatifs à la Coédition, à la Distribution des publications (PDS), au SQR, à la Diffusion Sélective de l'information (DSI), au Projet de CD-ROM, aux Radios Rurales, au Programme de soutien aux conférences (SSP), à l'appui à des formations hors-CTA, aux séminaires et visites d'étude.

2. Dans les pays ACP, le principal groupe cible des produits et services du CTA, les paysans, se trouvent toujours confrontés à de nombreux obstacles dans les efforts qu'ils déploient pour faire manger la famille et pour se hisser au-dessus du niveau de subsistance. Au Bénin, plus du tiers (30%) de la population, soit 2.331.207 de personnes, peut être considéré comme pauvre dont 59 % se trouve en zones rurales avec une proportion de 52% de femmes. Cette situation est due à des contraintes d'ordres divers affectant l'accessibilité, la diversité et la rapidité de circulation de l'information.

3. Face à cette situation extrêmement préoccupante, le CTA s'engage, au cours des années à venir, à forger des alliances et des partenariats stratégiques pour améliorer son rayonnement et son efficacité afin d'atteindre de larges pans de la population ainsi que les décideurs politiques par le biais des mass médias et des réseaux de journalistes.

Pour y parvenir le CTA, à travers son unité Planification et services communs (P&CS), a entrepris d'identifier les questions et tendances naissantes afin de formuler des propositions qui seront traduites dans les programmes et activités du Centre.

La présente évaluation s'inscrit donc parfaitement dans le cadre du mandat de l'unité P&CS qui fournit la base méthodologique nécessaire pour mener à bien le travail et assure le suivi de l'environnement ACP.

Trente une (31) institutions appartenant aux secteurs public, privé et de la société civile ont été sélectionnées pour participer à cette évaluation sur la base de critères de sélection objectifs et transparents. Ces institutions exercent principalement dans les domaines tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, les transformations agro alimentaires, le commerce agricole, la mécanisation, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'enseignement, les recherches agricoles, le développement agricole et rural, les médias, le développement local, les TIC.

2. PROFIL DU PAYS

Contexte physique et humain

4. La République du Bénin est située entièrement dans la zone intertropicale entre l'équateur et le Tropique du Cancer, plus précisément entre les parallèles 6°30' et 12°30' de latitude Nord, d'une part, et les méridiens 1° et 3°40' de longitude Est d'autre part, faisant partie de l'Afrique Occidentale.

5. La superficie du Bénin est d'environ 114.763 km² dont 23.000 km² (20%) sont utilisés pour l'agriculture. Sa largeur varie de 125 km au Sud (façade côtière) à 325 km au Nord. Il partage ses frontières avec le Niger, le Burkina Faso au Nord, le Nigeria à l'Est, le Togo à l'Ouest et l'Océan Atlantique au Sud.

6. De manière générale, le Bénin peut être divisé en trois zones agro climatiques caractérisées par une forte variation pluviométrique d'une année à une autre, et dans lesquelles se développent diverses activités de productions végétales, animales, halieutiques, agro-alimentaires, de services d'accompagnement :

- ✓ Le Sud a un climat sous équatorial avec deux saisons pluvieuses, la principale allant de mars à juillet et la deuxième de septembre à mi-novembre. La pluviosité moyenne est de 1200 à 1500 mm par an. Les activités de pêche y sont très importantes.
- ✓ Dans le Centre le climat est de type Soudano guinéen, avec une pluviosité moyenne de 1000 à 1200 mm par an. Cette région a une seule saison pluvieuse qui va d'avril à octobre. Elle produit plus des 27% du coton béninois.
- ✓ Le Nord a un climat semi-aride avec une pluviosité de 800-1000 mm par an, une seule saison pluvieuse s'étalant entre mai et mi-octobre. Il détient les 63% de la production cotonnière du Bénin et le gros de l'effectif (90,1%) du cheptel bovin. (DPP/MAEP, 2008)

7. La population du Bénin est d'environ 7,2 millions d'habitants dont 52% de femmes et compte 50 groupes socioculturels. La majorité de la population (60%) vit en zone rurale. Elle croît à un taux moyen annuel de 3% avec de fortes disparités de densité entre les départements du Sud et ceux du Nord (plus de 300 habitants/km² contre moins de 40 habitants par km²).

Contexte socio-économique

8. L'économie Béninoise a été confrontée ces six dernières années à d'énormes difficultés qui ont fait ramener le taux de croissance du PIB de 6,2% en 2001 à 4,5% en 2002, 3,9% en 2003, 2,3% en 2004 et à 2,9% en 2005. La baisse du taux de croissance économique s'explique entre autres, d'une part, par les facteurs de l'environnement économique international et régional (la flambée des cours du pétrole, la chute des cours du coton, la crise énergétique) et d'autre part, par les contre performances de l'économie nationale notamment la baisse de la compétitivité du secteur portuaire, les dysfonctionnements de la filière Coton. Le secteur agricole contribue pour 39% à la formation du PIB (avec un taux de croissance annuel moyen supérieur aux autres secteurs), 90 % des recettes d'exportation, 15 % des recettes de l'Etat, 70 % des emplois (DPP/MAEP, 2007).

9. De nombreux progrès sont en cours de réalisation dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) face aux nombreux défis à relever pour la lutte contre la pauvreté et la faim, le VIH/SIDA et les autres maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement, ainsi que la discrimination à l'égard des femmes.

2.1 Agriculture, pêche, ressources forestières et l'élevage

10. Au Bénin, les créateurs de richesses dans le secteur agricole et agroalimentaire sont les producteurs (femmes, jeunes, hommes) qui mènent une diversité d'activités tant en milieu rural qu'en milieux urbain et péri urbain : production végétale pluviale et de contre saison, production animale, halieutique, agro forestière, agro-alimentaire, protection de l'environnement, machinisme artisanal. Ils sont soumis à de nombreux aléas dont entre autres, les incertitudes du climat, les évolutions du marché, l'accès à la terre, le recours aux crédits.

2.1.1 Agriculture

11. Le secteur agricole compte 569672 exploitations agricoles dont 75% sont de petites tailles (0,50 ha à 2 ha). Il emploie 696321 ménages agricoles sur 1210463 ménages au plan national. Les structures d'exploitation sont essentiellement des unités familiales (2,5 à 3 actifs) de type traditionnel surtout, mais aussi de types amélioré, mécanisé et moderne (DPP/MAEP, 2007).

12. L'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie béninoise. Elle joue un rôle essentiel dans le processus de développement économique et social. Elle contribue pour 23,6 % et 2% respectivement à la formation du PIB et à sa croissance (INSAE, 2008). La principale fonction de l'agriculture béninoise, celle de produire, est accomplie par 48% des actifs béninois constituant ainsi la première source d'emplois de la population. Elle procure globalement des ressources suffisantes mettant le pays à l'abri des risques de famine. Au cours des dix dernières années, les productions moyennes annuelles des trois grands groupes de cultures vivrières à savoir les Céréales (Maïs, Sorgho, Mil), les Tubercules (Manioc, Igname) et les Légumineuses (Arachide, Niébé, Voandzou) se sont accrues respectivement au rythme de 6,88%, de 6,89 % et de 1,76 % (DPP/MAEP, 2007).

13. Cette diversification de l'agriculture s'est enrichie des produits tels que les fruits et légumes, la gamme très variée des dérivés agro alimentaires issus des transformations diverses réalisées en majorité par les femmes tels que les huiles végétales (Karité, arachide, coco, palme, palmiste, soja), les condiments (moutardes de néré, soja, pâte arachide), dérivés du manioc et igname (farines fermentées, cossettes, Gari), le riz étuvé, les galettes (arachide, maïs, voandzou, niébé), etc. On assiste aussi au développement et à l'émergence de plusieurs filières agricoles d'exportations dont le coton, l'ananas, l'anacarde.

14. L'agriculture béninoise est surtout pluviale, et les activités champêtres sont réalisées au rythme du régime des pluies : deux saisons de pluie au Sud contre une seule au nord.

15. Les changements climatiques intervenus au Bénin ont provoqué depuis quelques années des modifications de plus en plus importantes dans la répartition des pluies bouleversant les systèmes de cultures : ainsi le maïs est surtout semé au Nord en Juillet et non plus en Mai. Au Sud, la deuxième campagne agricole n'est plus souvent réussie. Des poches de sécheresse et des pluies diluviennes sont fréquentes dans toutes les régions.

16. L'agriculture béninoise assure aussi des fonctions d'ordre spatial, socioculturel, environnemental et paysager qui sont toutes importantes que la seule valeur des produits agricoles. Mais, l'agriculture en périphérie des villes ne s'est pas vue attribuer ces fonctions particulières. Au contraire, l'agriculture urbaine / péri urbaine se définit comme un espace géographique vide et vulnérable, ignoré des politiques de développement et d'aménagement des territoires urbains. Face à la pression urbaine, le recul des espaces agricoles limitrophes est tel que son importance se réduit dans le paysage péri urbain à quelques parcelles interstitielles non encore bâties.

17. La production agricole est confrontée à des difficultés majeures liées notamment :

- à la forte pression parasitaire et aux déprédateurs des cultures et des stocks ;
- au faible accès des producteurs au marché rémunérateur, aux intrants agricoles et à l'information de qualité.

2.1.2 Pêche

18. Avec une production annuelle de 42000 tonnes, elle occupe plus de 43000 pêcheurs dont plus de 4345 travaillent sur les eaux maritimes (3100 km²), 39000 sur les eaux continentales (6700 ha). Les pêcheurs utilisent des techniques simples et diversifiées telles que les filets fixés, les filets lancés, l'acadja, les nasses et les palangres. La pêche contribue pour 1 % et 0,1 % respectivement à la formation et à la croissance du PIB (INSAE, 2008).

19. Environ 8000 femmes assurent la collecte des huîtres et crabes dans les lacs et lagunes côtiers. Les femmes épouses ou non des pêcheurs artisans jouent un rôle primordial dans la valorisation des prises débarquées par les pirogues : traitement (fumage, salage – séchage), conservation, distribution et commercialisation des produits de pêche (DPêches/MAEP).

2.1.3 Ressources forestières

20. Le couvert végétal qui occupe 70% du territoire reste dominé par des formations savanicoles graminéennes avec un faible potentiel de bois d'œuvre de valeur marchande. Ce potentiel est confiné au niveau des forêts galeries (moins de 1% du territoire), des forêts claires et des savanes boisées (11,13 %) qui actuellement constituent les réserves les plus importantes en terres cultivables et en bois malheureusement soumises à de fortes pressions. Les forêts sont réparties entre le domaine classé de l'Etat (2,7 millions ha), le domaine protégé de l'Etat et le domaine forestier des particuliers qui regroupe toutes les forêts privées (naturelles ou plantées) y compris les forêts sacrées (Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (DFRN)/Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN).

La forêt contribue pour 3 % à la formation du PIB répartis en bois de chauffe (2,3 %), charbon de bois (0,1 %) et autres (0,4 %). Sa contribution à la croissance du PIB est de 0,2 % (INSAE, 1996 et 2008).

2.1.4 Élevage et pastoralisme

21. En 2005, l'effectif des animaux d'élevage est estimé à 1762600 bovins, 724400 ovins, 1385600 caprins, 302500 porcins, 13600000 volailles, 225000 lapins, 75000 aulacodes. Ces animaux sont en majorité élevés de manière traditionnelle (libre pâturage) dans des systèmes pastoral et agropastoral. Des pratiques d'amélioration voire de modernisation ont été surtout développées en aviculture, en aulacodiculture, en cuniculture, en héliciculture, en élevage des porcins, mais à un rythme qui ne compense pas encore les déficits du pays en protéines animales, notamment la viande, le lait et les œufs. L'élevage contribue pour 6 % et 0,2 % respectivement à la formation et à la croissance du PIB (INSAE, 2008).

22. Le système pastoral d'élevage prédominant est semi sédentaire, avec une petite transhumance en saison des pluies et une grande en saison sèche. La transhumance est toujours source de graves conflits, parfois meurtriers, entre agriculteurs et éleveurs.

2.2 Brève description de la situation des infrastructures des TIC et des récents développements dans le secteur

23. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont définies comme un ensemble d'outils utilisés pour produire, traiter et échanger de l'information à temps presque réel. La promotion de ces technologies pour un développement humain durable, se réalise progressivement au Bénin à travers, entre autres, la création en cours depuis Août 2006 de l'environnement institutionnel et réglementaire nécessaires à l'éclosion d'une dynamique économique et sociale nouvelle et entreprenante ; le renforcement des capacités humaines, ressources essentielles à la réalisation des objectifs assignés ; le développement des infrastructures de base pour la démocratisation de l'accès à l'information.

Entreprises de télécommunication : Téléphonie Mobile

24. Au Bénin, le téléphone mobile constitue dans bon nombre de localités le moyen unique d'avoir accès aux télécommunications. Le secteur de la téléphonie cellulaire a été libéralisé depuis 1997 et compte en plus de l'Etat quatre (4) opérateurs fonctionnels : Moov (ex Télécel), MTN (ex Bénincell, ex Areeba), Bell Bénin Communications et Globacom. La couverture géographique par opérateur GSM est encore très faible en zone rurale. On dénombre plus de 1210000 abonnés et de 30000 cabines GSM accessibles au public.

Ordinateurs et Internet

25. Depuis 1990 le parc informatique connaît un développement spectaculaire (avec exonération des droits de douane sur l'importation des ordinateurs). De même, les réseaux locaux informatiques sont marqués par une évolution remarquable.

26. Les services TIC offerts par les unités économiques prestataires sont principalement le traitement de texte et le téléphone (67%), la formation TIC (34%), le scannage (28%), la vente de matériels informatiques et électroniques (26%), la maintenance de matériels informatiques et électroniques (26%), le service Internet (23%).

27. Une vingtaine d'opérateurs VSAT (VSAT, WIFI, WIMAX...) fournissent essentiellement des services Internet, de voix sur IP, des centres d'appel. Ils ont tous leur fournisseur à l'étranger. Mais ils demeurent aussi clients de BTSA pour les lignes téléphoniques ou des connexions ADSL de secours.

28. La situation de la connectivité jusqu'à fin décembre 2006 au niveau de Bénin Télécoms SA fait état de 6007 abonnés par liaison RTC, 154 par liaison ADSL, 21 par liaisons Spécialisées Wireless par boucle locale radio, 17 liaisons spécialisées et autres, 60 sites avec le numero de domaine .bj hébergés à Bénin Télécoms.

29. Deux opérateurs en plus (Pharaon Télécoms et OTI) fournissent des prestations de connexion ADSL. Avec une bande passante de 10 Mbits chacun. Ces deux fournisseurs totalisent jusqu'en décembre 2006 un parc d'abonnés de plus de 900 clients

30. Depuis le mois de Septembre 2007 s'établissent de liens en fibre optique entre le Bénin et les pays voisins tels que le Togo, le Nigeria, et bientôt le Burkina Faso, le Niger.

Médias

31. Depuis les années 1990, les médias béninois ont tendance à se diversifier au fur et à mesure du développement du processus démocratique. En 2007, le Bénin recense plus de 80 journaux quotidiens, hebdomadaires, périodiques, 70 stations de radiodiffusion et 9

stations de télévision. La radio et la télévision couvrent 49,35% des communes du pays. Au total, 39 communes sur les 77 (466 Arrondissements sur 518) n'ont ni radio, ni télévision ; 27 communes disposent chacune de 1 radio ; 4 communes disposent chacune de 2 radios ; 6 communes disposent d'au moins 2 radios et 1 télévision. Ces données sont en cours d'amélioration avec l'affectation par la Haute autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) de nouvelles fréquences radiodiffusion et télévision à plus de 40 promoteurs au cours du premier trimestre 2008.

3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

32. Les investigations de terrain réalisées dans le cadre de la présente étude ont permis de collecter auprès des principaux acteurs et institutions du secteur agricole Béninois d'importantes données qui sont présentées dans les chapitres et sections ci-dessous. Elles sont relatives à :

- leur situation d'offre d'informations en rapport avec leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
- leurs besoins pour les produits et services du CTA, en terme d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
- l'identification de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA ;
- l'amélioration des données de référence de la revue documentaire sur l'état de la GIC et des TIC au Bénin.

3.1 Cadre institutionnel, politique et réglementaire

33. Promulguée par la loi N° 90-32 du 11 décembre 1990, la Constitution du Bénin a prescrit à l'Etat l'obligation :

- d'assurer un égal accès des citoyens à l'information et à l'éducation ;
- de garantir la liberté de la presse sous la régulation d'une Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC).

Cependant, de nombreux efforts restent à faire pour que cela soit une réalité pour l'ensemble des populations agricoles des zones rurales et périurbaines.

34. L'Etat béninois a pris dans les années 90, différentes options politiques qui ont des répercussions notables sur le secteur agricole. Il s'agit entre autres de l'intégration régionale, de la libéralisation interne de l'économie, du désengagement de l'Etat de certaines des fonctions qu'il assurait seul auparavant, de la déconcentration de certains services publics au niveau des départements et de la décentralisation lancée par les lois de janvier 1999.

35. Le secteur des télécommunications et des TIC était régi par la Déclaration de Politique Sectorielle de novembre 1994 en l'absence de toute Autorité de Régulation. Ce qui a fragilisé ce secteur marqué par un désordre propice à toutes les pratiques frauduleuses. Cet environnement politique, institutionnel et réglementaire ne sécurisait guère l'investissement privé à long terme et défavorisait les populations des zones rurales presque marginalisées.

36. Afin de mettre fin à cette situation, le gouvernement béninois a adopté en 2006 une feuille de route intitulée " Plan TIC - BÉNIN " visant le renforcement et la stabilisation du cadre juridique. A cet effet, il est envisagé entre autres mesures, l'adoption par l'Assemblée Nationale des Lois portant principes fondamentaux du régime des télécommunications et création et attributions de l'Autorité de Régulation des Télécommunications, d'un projet de Code de l'Information et de la Communication en République du Bénin. Ce processus très avancé dans sa mise en œuvre a permis déjà d'améliorer très sensiblement les performances de ce secteur.

37. Quant au secteur agricole et rural, il ne bénéficie pas encore d'une véritable politique de communication et d'information permettant de donner satisfaction aux attentes des groupes

cibles et des partenaires. Il est toujours régi par la Déclaration de Politique Agricole de 1994, époque où la restructuration des services agricoles exigée par la Banque Mondiale avait décimé complètement les dispositifs d'information, d'éducation et de communication (IEC) des Centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural (CARDER).

38. Certes, il existe un système national d'information mis en place et composé du système d'information administratif public et des systèmes d'information sectoriels. Mais le système d'information administratif public géré par le Ministère des TIC sur le site du gouvernement (www.gouv.bj) et de l'Etat Béninois diffuse des informations et données qui ne répondent pas du tout aux besoins des groupes cibles (exploitants agricoles, organisations paysannes, société civile, société privée) et des utilisateurs intermédiaires que sont les conseillers agricoles, les cadres, les chercheurs.

39. Quant aux systèmes d'information sectoriels composés des Intranets et autres systèmes d'information des Ministères sectoriels et des Institutions constitutionnelles, bien qu'encore embryonnaires, génèrent des bases de données de référence, malheureusement, à accès très difficile pour causes de cloisonnements (rigidités administratives, faible niveau de compréhension) et d'enclavements divers.

40. La mise en œuvre depuis 2006 par la Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF), de la stratégie nationale du conseil agricole, avec le recrutement par l'Etat de plus de 2500 agents de vulgarisation agricole doit pouvoir faciliter l'accès des producteurs à l'information.

3.2 Aspects opérationnels

3.2.1 Description des services d'information agricole

41. Dans le cadre de la présente étude, les services d'information agricole mis en évidence impliquent plusieurs pôles d'information avec des cibles qui varient en fonction :

- de leur nature : exploitations paysannes ou non (traditionnelles, améliorées) ; petites et moyennes entreprises agroalimentaires ; ménages ruraux et urbains ; élèves et étudiants en agronomie, en technologie alimentaire ; vulgarisateurs agricoles ; commerçants ; personnel des administrations et des institutions du secteur agricole et rural ;
- de leur localisation : milieu rural, zone péri urbaine/urbaine ;
- de leur nombre en rapport avec la couverture géographique du service d'information (nombre de villages, villes, communes et départements couverts par l'intervention).

42. Les services d'information sont autant du secteur public, de la société civile que du secteur privé. Mais ils diffèrent notablement de part le temps consacré à ce type d'activité, le dispositif opérationnel déployé, leur vocation fondamentale, leur efficacité en terme de réponses appropriées aux attentes effectives des usagers.

43. Les systèmes classiques d'information comprennent les services de vulgarisation agricole, les centres de formation agricole, les services documentaires des institutions à divers niveaux.

44. Au Bénin, il y a 77 Centres Communaux de Promotion Agricole (CECPA) avec 6 coordinations régionales (Centre Régional de Promotion Agricole – CERPA). Les CECPA de Grand Popo, Allada, Djougou, tout comme ceux des autres CERPA interviewés ou non, disposent d'un personnel assez nombreux et qualifié dans divers domaines. Ces agents vulgarisateurs ou conseillers agricoles sont dotés de moyens de déplacement appropriés

pouvant leur permettre de travailler en principe dans les villages avec les paysans. Ils disposent pour cela d'un certain nombre d'outils de travail en conformité avec les normes de vulgarisation agricole. Ils interviennent aussi au niveau des radios locales, dans le cadre de contrats spécifiques, pour une large diffusion de certains messages (traitements du cotonnier, la peste aviaire, la peste porcine, les techniques culturelles et de transformation du riz, etc.).

45. Les directions centrales (DPP, DICAF, DAGRI, DE, DPQC, D/PECHES, DPLR, etc.), les sociétés et offices (ONASA, INRAB, etc.) sous tutelle du MAEP, les ONG telles que Adex, Songhaï, l'Association Nationale des Communes du Bénin, les institutions telles que l'ADRAO, la FAO, le PNUD, la Banque Mondiale, etc., utilisent divers outils et canaux de communication pour la diffusion des informations agricoles.

La dissémination se fait à travers les rapports d'activités, les rapports d'études, les fiches techniques, quelques très rares périodiques, recueils et sites web, les services question-réponse, les journées portes ouvertes, les foires annuelles départementales, les séances de travail au sein de différents comités ministériels, commissions d'experts, les ateliers et séminaires, les sessions de formation, etc.

46. Les centres documentaires ou bibliothèques existent au niveau de toutes les institutions et de leurs représentations régionales. C'est le cas des directions nationales du MAEP (DPP, DICAF, DAGRI, DE, DPQC, D/PECHES, DPLR, etc.), des sociétés et offices (CERPA, ONASA, INRAB, etc.), de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique – INSAE, etc.; Parfois, même les unités au sein desdites institutions en abritent dans un local affecté pour cela où sont stockés divers ouvrages et documents, les archives. Ils devraient compléter les dispositifs d'information décrits ci-dessus.

47. Malheureusement, très peu sont fréquentés et n'attirent presque jamais les consommateurs finaux que sont les paysans, les transformateurs et autres producteurs. Pourtant, ces centres de documentation stockent d'importantes ressources informationnelles qui sont exploitées seulement par ceux qui sont professionnellement contraints, à un moment donné ou à un autre, de rechercher des données afin de rédiger un document (projets, rapports d'études, articles, mémoires et thèses d'étudiants, etc.).

48. Les centres documentaires des facultés des sciences agronomiques des universités d'Abomey Calavi et de Parakou, de l'Ecole polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC), du lycée agricole de Sékou, des collèges d'enseignement technique agricole d'Adja Ouéré, d'Ina et de Bérécingou servent à informer les étudiants et élèves desdites institutions. De tous, seul celui de la faculté des sciences agronomiques d'Abomey Calavi bénéficie de l'appui technique et financier de la part du CTA.

49. Les systèmes d'information des projets et programmes fonctionnent sur la base de contrats renouvelables de courte durée (quelques semaines à un an) avec les médias surtout les radios locales qui diffusent en plusieurs langues nationales les informations fournies par ces projets ou par les agents de vulgarisation des CECPA. C'est le cas du Projet d'appui au développement rural de l'Ouémé (PADRO), le Projet d'appui au développement rural des départements du Mono et du Couffo (PADMOC), du Programme d'appui à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles (ProCGRN), du Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale (PADPPA), du Projet de Sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole au Bénin (PSAIA), du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA), du Projet multinational de diffusion du riz NERICA, du Programme de développement des plantes à racines et tubercules (PDRT), du programme d'appui au développement rural (PADER), de l'ONG VECO, etc.

50. Les systèmes d'information opérationnels par filière agricole (coton, riz, anacarde, ananas, maïs, soja, manioc, gari, tomate, oignon, pomme de terre, semences, lapin, aulacode, porcins, volailles, bovins et lait, etc.), gérés par les réseaux, les organisations primaires ou de base telles que les groupements de producteurs, les groupements de femmes, les associations de micro finance, les organisations faïtières telles que les unions communales, départementales, nationales. Ces systèmes fournissent des services d'information interne en vue d'améliorer les productivités agricoles, les infrastructures communautaires, l'accès aux marchés surtout l'exportation des produits agricoles, la vie associative, la défense de leurs intérêts, etc.

51. Les systèmes d'information des entreprises privées spécialisées dans la fourniture d'intrants, de matériels, d'équipements agricoles et dans la distribution d'aliments locaux. Il s'agit de systèmes d'information agricole très efficaces au sein desquels les acteurs sont en interactions permanentes et régulières autour des questions personnalisées relatives à la conception, la fabrication, la maintenance des machines de transformation agroalimentaire, à la formulation des provendes pour l'élevage, à l'utilisation des facteurs de production (semences, animaux reproducteurs/géniteurs), à l'approvisionnement en facteurs de production, l'utilisation des produits agricoles surtout vivriers, etc.

52. Les acteurs concernés sont principalement les Pharmacies Vétérinaires, les entreprises de fabrication d'équipements (Coopérative Béninoise de matériel agricole (COBEMAG), Forge Moderne du Bénin-Groupe, SONGHAÏ, etc.), les réseaux de distribution des produits vivriers (Convivium Nourriture Saine-Bénin, Réseau des Commerçants des produits vivriers-RECOPROV), les structures de distribution des aliments pour animaux, des semences (Association Nationale des Semenciers du Bénin), quelques grandes fermes agricoles privées (FEFAPA-OPERA, MICADO). Bon nombre appartiennent à des réseaux africains ou internationaux d'échange d'informations.

53. Les services d'information assurés par les journalistes au sein de leurs organes (Radios, Télévisions, Presse écrite) diffusent des informations à travers les reportages, les débats sur les questions d'actualités (crise alimentaire, grippe aviaire, peste porcine, OGM, difficultés des filières agricoles, Journée Mondiale de l'Alimentation, foires agricoles, etc.), les émissions et pages spéciales ou périodiques (prix des produits agricoles, initiatives privées dans le secteur agricole).

54. Le Réseau des Services Questions - Réponses (Réseau SQR Bénin) de l'ONASA appuyé par le CTA, qui assure à ses usagers la satisfaction de leurs besoins en informations agricoles, grâce au travail collaboratif avec l'ADRAO, les CECPA, les radios rurales, les projets et programmes, les chercheurs de l'INRAB et des universités, les producteurs, les fournisseurs de produits et services, les commerçants, etc.

3.2.2 Sources d'Information

55. Les résultats de notre enquête dans le cadre de la présente étude montrent bien que quelle que soit la catégorie d'acteurs agricoles considérés, le facteur géographique (proximité des grandes villes telles que Cotonou, Porto-Novo, Parakou) détermine le plus, leur facilité d'accès à diverses sources d'information. En effet, les principaux canaux et outils de transmission de l'information y sont plus présents que partout ailleurs, tel que le démontre la cartographie des systèmes d'information décrits ci-dessus.

56. Au niveau des 65 chefs lieux des Communes rurales, les principaux fournisseurs d'information agricole sont les CECPA appuyés par les directions régionales (CERPA), les directions centrales (DPP, DICAF, DAGRI, DE, DPQC, D/PECHES, DPLR, etc.), les sociétés et offices (ONASA, INRAB, etc.) sous tutelle du MAEP. Ils assurent, au nom de l'État, la fonction régalienne de collecte des statistiques agricoles. Ils sont chargés de la diffusion des informations agricoles auprès des paysans et des producteurs.

Les informations concernent surtout les statistiques agricoles (superficie, rendements, production, quantité d'intrants, produits commercialisés), les itinéraires techniques, les listes des organisations des producteurs (OP), etc.

57. Les projets et programmes gouvernementaux (plus d'une quarantaine), sous tutelle hiérarchique de la DPP/MAEP malgré leur autonomie technique et financière de gestion (PADER, PADFA, PADMOC, PSAIA, PADRO, PADPPA, Projet NERICA, etc.) constituent aussi des sources importantes d'informations agricoles qui combrent certains vides laissés par les CECPA notamment dans les domaines de l'aménagement hydro agricole, de l'organisation des filières, de la recherche de débouchés, des transformations agroalimentaires, de l'équipement rural, etc.

58. C'est aussi le cas des institutions internationales et ONG intervenant dans le secteur rural au Bénin telles que PNUD, FAO, UNICEF, Catholic Relief Service, GTZ, IFDC, Songhaï, VECO, CIRD-ETD, Plan Bénin, etc. Bon nombre d'entre elles abordent les questions d'alimentation et de nutrition, de l'utilisation des TIC, des techniques de mise en marché des produits agricoles.

59. Quant aux organisations des producteurs (OP) soutenues tant bien que mal par leurs nombreuses faïtières, elles constituent des sources d'informations spécifiques pour leurs membres. Organisés au sein des filières, ces derniers bénéficient des informations sur :

- le coton (Union communale des producteurs de coton de Djougou) ;
- le riz (Union des Riziculteurs du Centre Zou) ;
- l'ananas (Union départementale des producteurs d'Allada) ;
- les bœufs et le lait (Union départementale des organisations professionnelles des éleveurs de ruminants - UDOPER de Gogounou) ;
- les volailles (Association nationale des aviculteurs du Bénin - ANAB) ;
- le lapin (Association béninoise des cuniculteurs - ABEC) ;
- l'aulacode (Association béninoise des éleveurs d'aulacode - ABEA) ;
- le porc (Association nationale des éleveurs de porcs - ANEP) ;
- les produits agroalimentaires locaux (Réseau Nourriture saine Bénin) ;
- l'anacarde (Association pour le développement des exportations - Adex), etc.

60. Les commerçants de produits vivriers constituent les principales sources d'information sur les marchés agricoles (primaires, secondaires et terminaux). Leur présence permanente sur les places de marché leur permet d'avoir des informations valides et actualisées sur les marchés et leurs caractéristiques. Ces acteurs sont organisés en :

- réseau des commerçants des produits vivriers – RECOPROV – dans le sud Bénin ;
- groupements des commerçants des produits vivriers dans le Borgou-Alibori, l'Atacora-Donga ;
- cellules de base dans les communes et en comités de gestion des magasins ou des marchés de produits vivriers.

61. Les entreprises privées, à travers les magasins de vente d'intrants agricoles et les pharmacies vétérinaires, apporte de nombreuses informations pratiques sur les produits, cultures et élevages dont il fait la promotion localement (semences, provendes, pesticides, produits vétérinaires, coton, riz, maïs, ananas, manioc, igname, anacarde, poisson, etc.).

62. La contribution du CTA comme source d'information pour l'ensemble des acteurs du secteur agricole et rural est perceptible avec la revue Spore, les différents ouvrages techniques reçus par les acteurs agricoles abonnés ou non à ces publications. Parmi eux se trouvent les radios rurales qui reçoivent l'appui du CTA (kits d'émissions radiodiffusées) afin d'animer des émissions hebdomadaires en différentes langues. C'est le cas, entre autres, des radios Iléma de Dassa, FM Djougou, Ouaké, Tanguiéta, Banikoara, Savalou, Bassila, Lalo.

63. Au niveau des 12 chefs lieux des départements, les institutions gouvernementales et publiques sont les principaux fournisseurs d'informations dans les différents sous-secteurs agricoles : agriculture, élevage, pêches, pisciculture, transformations, normes et qualité des produits, nutrition, sécurité alimentaire, commercialisation, législation rurale, mécanisation, aménagement, micro finance, enseignement agricole, etc.

64. La nature de l'information produite est en rapport direct avec les fonctions exercées par chacune d'elles :

- Fonction de définition et analyse de la politique agricole, par toutes les directions centrales, sociétés et offices du MAEP installées à Cotonou et à Porto-Novo (DPP, DICAF, DAGRI, DPQC, ONASA, INRAB, élevage, nutrition, législation rurale, pêche, filière coton, aménagement et équipement, etc.); ainsi que par la Chambre d'Agriculture du Bénin (CAB).
- Fonction de coordination de la gestion du secteur, par la DPP, le Secrétariat général du MAEP.
- Fonction de recherche agricole, par l'INRAB, la Direction de la recherche scientifique et technique à Cotonou.
- Fonction de conseil agricole et de gestion, par la DICAF, les CERPA, de l'Atacora-Donga, de l'Atlantique-Littoral, du Borgou-Alibori, du Mono-Couffo, de l'Ouémé-Plateau, du Zou-Colline.
- Fonction d'appui aux investissements agricoles, par la Direction de l'aménagement et de l'équipement rural présente à Porto Novo.
- Fonction de régulation et contrôle, par la DPQC, la DAGRI, la Direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée.
- Fonction d'enseignement agricole, par les Facultés des sciences agronomiques des universités d'Abomey Calavi et de Parakou, l'Ecole polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC), le lycée agricole de Sékou, les collèges d'enseignement technique agricole d'Adja Ouéré, d'Ina et de Bérécingou.
- Fonction de définition et analyse de la politique commerciale, par les directions du commerce (extérieur et intérieur), le Centre béninois du commerce extérieur (CBCE).

65. Les outils et canaux de communication utilisés par ces institutions pour la diffusion des informations produites (statistiques, itinéraires techniques, indicateurs de performance renseignés, monographies des spéculations et des zones agro écologiques, renseignements sur les acteurs, les politiques, les stratégies, sur les services et produits offerts, etc.) sont nombreux.

66. On peut citer, entre autres, les rapports d'études, les rapports d'activités, les fiches techniques, les annuaires, les recueils, les articles, quelques très rares périodiques et sites web, les mémoires, le centre documentaire de chaque institution voire sous institution ou unité, les services question-réponse, les journaux, la radio, la télévision, l'Internet, le téléphone, le coaching, etc.

67. Les partenaires techniques et financiers du Bénin constituent aussi des sources d'information pour les acteurs du secteur agricole et rural grâce à leur centre de documentation respectif basé à Cotonou et à leur site web. C'est le cas, entre autres, du PNUD, de la FAO, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale.

68. Quelques structures privées et gouvernementales sont des sources d'information pour les commerçants exportateurs de produits agricoles (coton, ananas, anacarde, beurre de karité, maïs, gari, etc.).

L'ONASA est le principal fournisseur des informations sur les prix, les marchés vivriers nationaux, la sécurité alimentaire.

Les structures non interviewées telles que la Direction du Commerce Extérieur (DCE), le Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), assurent la satisfaction des besoins en information des exportateurs de produits vivriers. Leurs services documentaires ont pour but d'accueillir, d'informer ou d'orienter les opérateurs économiques nationaux et étrangers.

3.2.3 Produits et services d'information fournis

69. Les usagers des institutions interviewées bénéficient des informations dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation, de l'approvisionnement en intrants, équipements et reproducteurs, de la commercialisation, du développement, de la formation, etc.

Tableau N° 1 : Produits et services fournis par les institutions

Domaines - Objectifs	Institutions	Produits et Services
Recherche et développement Améliorer et faciliter l'accès des populations rurales à l'information scientifique, technique et commerciale Vulgarisation et animation	Africa Rice Center - ADRAO / WARDA	Bulletins d'information (électronique, hard) ; Centre documentation ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Production de Cassettes vidéo ; Accès à Site Web ; Séminaires ; Réunions ; Journée porte ouverte ;
	INRAB	Fiches techniques ; Bulletins d'information (hard) ; Centre documentation; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Production de Cassettes vidéo ; Accès à Site Web ; Séminaires ; Réunions ; Journée porte ouverte ; Foires
	Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation	Fiches techniques ; Centre documentation; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Journée porte ouverte ; Foires ; Documents de politique d'information, de formation et de vulgarisation agricoles
Améliorer la communication et l'échange d'informations sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, les ressources naturelles Sensibiliser les communautés :	Centre Régional de Promotion Agricole de Ouémé-Plateau	Fiches techniques ; Centre documentation; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ; Formation et vulgarisation agricoles
	Centre Régional de Promotion Agricole de l'Atacora- Donga	Fiches techniques ; Cassettes vidéo, Centre documentation; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ; Formation et vulgarisation agricoles
	- au progrès des Sciences, Technologies et Innovations ; Centre Communal de Promotion Agricole de Djougou	Fiches techniques ; Cassettes vidéo ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ; Formation et vulgarisation agricoles dans les villages ; Service Question-Réponse
	- à la prise de décision pour mettre en place des politiques efficaces pour transformer agriculture ; Centre Communal de Promotion Agricole de Grand Popo	Fiches techniques ; Cassettes vidéo ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ; Formation et vulgarisation agricoles dans les villages ; Service Question-Réponse

Domaines - Objectifs	Institutions	Produits et Services
- aux échanges Nord-Sud /Sud-Sud	Centre Communal de Promotion Agricole de Allada	Fiches techniques ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ; Formation et vulgarisation agricoles dans les villages
	Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C)	Systèmes d'offre d'information et de conseil dans les villages ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ;
	Union Communale des Producteurs de Coton de Djougou (UCPC)	Systèmes d'offre d'information et de conseil dans les villages ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ;
	Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin	Documents de politique ; Systèmes de collecte et d'offre d'information ; Séminaires ; Réunions ;
	VECO Afrique de l'Ouest	Bulletins d'information (hard) ; Centre documentation ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Production de Cassettes vidéo ; Accès à Site Web ; Séminaires ; Réunions ; Echanges commerciaux ;
	CIRD-ETD	Visites d'échanges ; Production de Cassettes vidéo ; Séminaires ; Réunions ; Information pour accès au marché ; Echanges commerciaux
Fourniture des intrants, équipements, reproducteurs, informations commerciales, etc.	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	Service Question-Réponse Bénin; Production de cassettes vidéo ; Bulletins mensuel et de conjoncture sur la sécurité alimentaire ; Diffusion quotidienne des prix sur les marchés urbains et ruraux Accès à Site Web et portail interactif RESIMAO Tradenet ; Ateliers ; Facilitation à l'accès aux marchés nationaux et sous régionaux ; Centre documentation
Améliorer la productivité, la qualité, la pénibilité du travail des femmes	Association pour le développement des exportations (Adex)	Bulletin périodique ; Accès à Site Web et portail interactif RESIMAO Tradenet ; Séminaires ; Facilitation à l'accès aux marchés extérieurs ; Centre documentation
	Centre Coopératif Songhaï Bénin (CCSB)	Formation ; Site Web ; Fiches techniques ; Cybercafé rural ; Centre documentation

Domaines - Objectifs	Institutions	Produits et Services
	Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin (Mon Petit Bénin, Centre Commercial Aliments Sains, Ferme Agropastorale OPERHA, Forge Moderne du Bénin-Groupe-FMB-Groupe, etc.).	Bourses agricoles; Exposition sur la cuisine nationale; Accès aux marchés paysans, nationaux, internationaux pour les transformatrices, distributeurs; Travail en Réseau pour la sécurité alimentaire ; Séances d'information de proximité ; Production des schémas de machines pour la transformation
Développement Rural Informations pertinentes sur le développement rural dans les Etats Africains et hors du continent Renforcer les services d'information Appréhender les problèmes TIC, jeunes, genre, capital social, gestion connaissances, VIH/SIDA	Direction de la Planification et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DPP/MAEP)	Documentation sur le secteur agricole au Bénin (politiques, stratégies, projets, programmes)
	Direction de l'Agriculture	Documentation sur le secteur agricole au Bénin (politiques, stratégies en matière de production et de protection des végétaux) ; Service d'information rurale ; Visites d'échanges ; Programmes radiophoniques ; Séminaires ; Réunions ; Foires ;
	Association Nationale des Communes du Bénin	Informations sur la planification participative, l'exécution des Plans de Développement Communaux, la sécurité alimentaire et nutritionnelle; Sites Web; Émissions Radio rurale; Bibliothèques; Bulletins; Formation
	Municipalité ou Commune d'Allada	Centre documentation de Commune ; Émission Radio rurale
	Centre de Promotion de la Société Civile	Bulletins d'information ; Centre documentation ; Accès à Site Web ; Séminaires ; Foire annuelle
	Radio Communautaire Solidarité FM de Djougou	Emissions agricoles radiodiffusées en français et en langues nationales
	Radio FM Immaculé (Émission hebdomadaire LA GRAINE)	Emission agricole radiodiffusée interactive en français et en langues nationales ; Service Question et Réponse ; production de scripts
	Radio non commerciale ILLEMA de Dassa	Emissions agricoles radiodiffusées en français et en langues nationales ; Service Question et Réponse
	Radio Communautaire de Ouaké	Emissions radio interactives régulières ; Service Question et Réponse
Conseil National des Patrons des Organes de Presse	Création et gestion d'organes de presse ; Appui à la formation, à l'organisation de séminaires pour les journalistes, les patrons	
Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC)	Formation, Apprentissage par le coaching ; Appui conseil ; Observatoire des TIC ; Séances d'information de proximité ; Séminaires ; Formation TIC	
Formation supérieure et professionnelle	Faculté des Sciences Agronomiques : Bibliothèque-Centre de Documentation (BIDOC)	Formation en agronomie ; Centre documentation appuyée par CTA avec Publications ; Diffusion sélective information, Abonnement à bases de données agricoles en ligne ou sous format cédérom ; Site Web
	École Polytechnique Abomey Calavi : Service Documentation (SeDA-EPAC);	Centre documentation ; Site Web

Domaines - Objectifs	Institutions	Produits et Services
	Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO)	Formation en agronomie, Informatique de Gestion

3.2.4 Capacité de gestion de l'information et de la communication

70. Le fonctionnement des systèmes d'information ci-dessus décrits, l'analyse du système de traitement de l'information (collecte, saisie, transformation, stockage, diffusion), ainsi que la nature du support technique de l'information utilisé (système informatique, support papier, etc.) ont permis de mieux renseigner sur la capacité de gestion de l'information et de la communication des institutions visitées.

71. Ainsi, le secteur de l'information et de la communication agricole affiche une capacité de gestion très variable d'une institution à une autre.

72. Les facteurs qui expliquent cette situation sont surtout liés à l'intérêt (existence de politiques et stratégies) accordé à ce volet par les responsables en charge, à la disponibilité et à la qualité des ressources humaines, matérielles et financières, à l'environnement de chaque institution (fiabilité des sources d'électricité, existence et coût de l'Internet et des autres TIC, etc.).

Politiques et stratégies GIC et TIC

73. En général, très peu d'institutions ont des politiques et des stratégies GIC et/ou TIC qu'elles exécutent avec des tableaux de bord clairs et précis. Particulièrement, la fonction GIC formelle n'est pas connue du personnel et n'est pas exercée en toute conscience selon des processus distincts bien perçus et partagés.

74. Le ministère de l'agriculture s'est doté seulement en fin 2007 d'un schéma directeur informatique visant l'interconnexion d'îlots d'intranet devant héberger une ou plusieurs bases de données relationnelles pour une gestion informatisée de l'ensemble des informations et du positionnement des réalisations par sous secteur d'activités.

75. Malheureusement, cette stratégie, à faible ancrage politique GIC, ne concerne que les institutions de ce ministère. Elle ne résout pas le problème national d'entreposage des informations du secteur agricole, ni celui de l'absence critique d'un système informatique national de partage de connaissance et des ressources.

Ressources du secteur de l'information et de la communication agricole (personnel, équipement, budget, etc.)

76. Les postes de travail affectés aux fonctions TIC (quand ils existent) ne sont pas pourvus de personnel en nombre suffisant ayant les qualifications et le niveau de formation requis.

77. Bon nombre d'institutions trouvent leurs budgets insuffisants pour répondre efficacement aux besoins en équipements informatiques et en formation de leur personnel.

78. L'accès à l'Internet pour les institutions publiques qui en bénéficient est encore le privilège de leurs dirigeants et de quelques cadres limitant ainsi l'accès aux ressources d'information.

79. Les institutions utilisent plusieurs bases de données ou autres applications informatiques : KOHA au niveau des bibliothèques de l'université de Calvi, WINISIS par plusieurs institutions, PAO, SAARI pour la comptabilité, GARMIN pour la gestion des points d'eau et AUTOCAD pour le foncier dans les Communes.

Tableau N° 2 : Ressources humaines, matérielles, équipements et financières du secteur de l'information et de la communication agricole

Institution	Personnel total	Personnel du service informatique	Personnel chargé GIC	Nombre d'ordinateur	Cadres sans ordinateur	Existence câblage réseau	Existence Serveur	Système de sauvegarde	Système d'archivage informatisé	Taux accès Internet	Budget annuel X 100000
DPP	45	1	1	20	Non	Oui	Oui	Oui	Non	100%	2000 (3,49)
DAGRI	45	0	0	13	Oui	Non	Non	Non	Non	8%	00
DICAF	20	0	0	16	Oui	Non	Non	Non	Non	6%	-
INRAB	697	2	0	30	Non	Oui	Oui	Non	Non	33%	-
CERPA Atacora	484	1	0	23	Oui	Non	Non	Non	Non	9%	-
CERPA Ouémé	380	1	0	20	Oui	Oui	Non	Non	Non	50%	-
CECPA Allada	52	0	0	1	Oui	Non	Non	Non	Non	0%	00
CECPA Grand Popo	26	0	0	1	Oui	Non	Non	Non	Non	0%	00
ONASA	30	0	0	21	Non	Oui	Oui	Non	Non	80%	50 (0,076)
Documentation BIDOC/FSA/UAC	9	3	0	12	Non	Oui	Oui	Oui	Thèses et mémoires	100%	-
Chambre Agriculture	7	1	0	6	Non	Oui	Oui	Non	Non	100%	230 (0,35)
SONGHAI	154	7	0	60	Non	Non	Oui	Non	Non	100%	1000 (1,52)
VECO	12	1	0	12	Non	Oui	Oui	Non	Non	100%	-
UNIRIZ-C	16	1	0	1	Oui	Non	Non	Non	Non	1%	24 (0,0 36)
Radio FM Djougou	24	0	0	3	Oui	Non	Non	Non	Non	0%	10 (0,015)
UCPC	5	0	0	0	Tous	Non	Non	Non	Non	0%	00

NB :

- Disponibilité de groupes électrogènes : pour INRAB, ONASA et Songhai
- Moyens de communication : Téléphone (conventionnel, portable), courrier pour l'ensemble ; Fax et Email pour quelques institutions ; Clé USB pour ONASA, INRAB, CERPA
- Utilisation de la téléconférence ou vidéoconférence par Songhai
- Gestion d'un site Web et/ou Page Web : Songhai, ONASA, INRAB, FSA, CAB, UNIRIZ-C
- Aucune institution n'a de maîtrise du système d'information géographique (SIG)
- Équipements informatiques : ordinateurs, imprimantes, pack Microsoft (Word, Excel, PowerPoint années 2003 en majorité et 2007, etc.)
- Budget annuel en FCFA et Valeurs entre parenthèses () sont en Euros

3.3 Interventions d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural

80. Le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRA) 2006-2011 vise à améliorer les performances de l'agriculture béninoise afin d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire et la réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, plusieurs projets en cours d'exécution ou déjà négociés se chiffrent à 317 milliards FCFA (soit 483 263 384 Euros).

81. Ces nombreux projets (plus de 40) ont des composantes information et communication qui permettent d'accroître les productivités agricoles, le nombre des infrastructures et équipements (de base, informatiques), le volume des produits locaux sur les marchés agricoles, la capacité de gestion durable des ressources naturelles.

82. L'Interprofession de la filière coton (AIC) a donné l'exemple en finançant la vulgarisation agricole publique depuis 2001 à l'aide des prélèvements sur le prix de coton graine fixé par les membres de cette institution.

83. Les ressources extérieures restent encore les principales sources d'investissement dans le secteur agricole au Bénin. Bien qu'étant en régression elles sont passées de 17,8 milliards FCFA (soit 27 135 925 Euros) en 2002 à 20,6 milliards FCFA (soit 31 404 497 Euros) en 2006. Plusieurs pays et agences de développement ont pris des engagements en faveur du financement du secteur agricole : France, Belgique, Allemagne, Japon, Pays-Bas, Suisse, Danemark, Union Européenne, USA, Canada, Italie, PNUD, FAO, Espagne, Royaume Uni, IDA, AFD, GTZ, FIDA, FED, FAD, CE, BID, BOAD, BADEA, FIDA, BAD, etc.

84. Au titre du portefeuille actif 2008 du MAEP, plusieurs projets/programmes soutiennent la mise en œuvre des quatre programmes du ministère énumérés ci-dessous, dont la gestion doit être axée vers les résultats :

- administration et Gestion du secteur agricole au Bénin ;
- développement de l'agriculture ;
- développement de l'élevage ;
- développement de la pêche et de l'aquaculture.

85. Ainsi, les CERPA et CECPA sont renforcés par le MPRC/CERPA en moyens divers afin d'assurer effectivement les tâches de vulgarisation, de conseil agricole, de formation des paysans et autres producteurs, de diffusion des informations au niveau local.

Plusieurs partenaires techniques et financiers, déjà opérationnels, ont manifesté leur intérêt à apporter un appui au suivi-évaluation du secteur agricole béninois, dans le cadre d'une contribution à l'amélioration des réformes institutionnelles (Danemark, France, Belgique, FIDA, GTZ, Banque mondiale, etc.).

Dans ce cadre, la Cellule Suivi-Evaluation de la DPP/MAEP et une trentaine de Points focaux Suivi-Evaluation sont renforcés (formation, équipement) pour assurer efficacement les tâches de planification, collecte, traitement, stockage, diffusion des informations au profit de tous les acteurs agricoles. Toutes les institutions du MAEP sont concernées à savoir, les CERPA, les directions centrales (DICAF, DAGRI, ONASA, DPQC, DANA, INRAB, DPLR, DGR, DPECHES, etc.), les Projets et Programmes (PADER, PSAIA, PADSA, PDRT, PADMOC, etc.).

La DPP/MAEP, à travers son service statistique, a aussi entrepris, dès 2008 et ce jusqu'en 2011, le premier recensement national de l'agriculture du Bénin sur l'ensemble du territoire. Il permettra d'acquérir une connaissance précise des acteurs agricoles, du terroir, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, de la sylviculture.

86. Sous la tutelle de la DPP/MAEP, plus de trente projets/programmes à gestion autonome, spécifiques à l'agriculture, mènent sur l'ensemble du territoire des actions visant à :

- améliorer les niveaux de productions des cultures vivrières et industrielles (ananas, anacarde, maïs, manioc, légumes, riz, palmier à huile, coton, etc.) et accroître les productivités ;
- améliorer l'accès au marché des produits vivriers et industriels ;
- renforcer les infrastructures et équipements de production végétale ;
- accéder et sécuriser les zones de production vivrière et industrielle ;
- restaurer l'environnement de production vivrière et industrielle ;
- renforcer les capacités des acteurs agricoles.

87. Il s'agit, entre autres, de PAPP, PADFA, PPMA, PADYP, PGIPAP, PSAIA, PADSA II, PDRT, PADMOC, PADER, Aménagement hydro agricole de la vallée du fleuve Niger, Aménagement hydro agricole de la vallée du fleuve Mono, Programme d'aménagement et d'entretien de pistes rurales dans le Borgou et le Zou, Programme de recherche de l'INRAB, Appui à la gestion de la fertilité.

88. Le sous secteur élevage bénéficie de quelques autres projets spécifiques dont les résultats attendus sont l'accroissement des productions et des productivités de viande, lait et œufs, le renforcement des infrastructures, équipements et des acteurs. Il s'agit, entre autres, des projets de :

- développement de la production laitière et de petits ruminants ;
- appui à l'amélioration de la collecte, de la transformation et de la commercialisation du lait, du « wagashi » et autres produits laitiers ;
- appui au développement de l'aviculture villageoise ;
- appui au développement de l'aviculture moderne.

89. Quant au sous-secteur pêche et aquaculture, trois projets spécifiques sous tutelle de la DPP/MAEP, à gestion autonome, sont en cours d'exécution. Il s'agit du :

- projet d'appui au développement de la pisciculture communautaire ;
- projet de gestion intégrée des plantes aquatiques proliférantes ;
- programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale.

90. À l'instar de plusieurs autres pays africains et asiatiques avant lui, le Bénin a élaboré en 2008 son programme national de sécurité alimentaire avec l'appui de la FAO. Évalué à plusieurs milliards de francs CFA ou Euros, ce programme sera soumis bientôt aux partenaires techniques et financiers par le Président de la République du Bénin. L'ensemble du processus à ce jour est conduit par la DPP/MAEP et suivi de près par la Présidence de la République.

91. La Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation (DICAF/MAEP), a entrepris récemment l'actualisation du Système National de Vulgarisation Agricole béninois, en l'approche conseil agricole. Ce concept a pour caractéristique fondamentale la fourniture de conseils et services à la demande des producteurs qui choisissent d'orienter leurs productions vers le marché.

92. Entre autres projets se consacrant principalement à l'information, à la communication on peut citer :

- le Projet multinational de diffusion du riz NERICA conduit par l'INRAB, l'ADRAO, la DICAFA, une dizaine de CECPA, la DAGRI, la DPQC, les organisations de producteurs de riz, l'initiative privée TUNDE ;
- l'Amélioration de l'accès aux informations sur les marchés agricoles par l'ONASA, la DPQC sous le financement du Budget National ;
- l'Informatisation Intégrée du MAEP par le SGM/MAEP ;
- le Service Question-Réponse Bénin coordonné par l'ONASA et appuyé par le CTA.

93. Dans le cadre de leurs activités, les paysans et autres producteurs agricoles bénéficient des appuis des services ministériels, des ONG nationales et internationales, des projets et programmes de développement, des organisations professionnelles agricoles et de nombreux autres prestataires privés de services. Les actions entreprises visent à promouvoir les chaînes de valeur de quelques produits végétaux et animaux (ananas, riz, anacarde, karité, maïs, manioc, palmier à huile, baobab, aulacode, lapin, bovins, lait de vache, poissons, etc.).

94. Les institutions telles que Association pour le développement des exportations (Adex), CIRDETD, Plate forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-BENIN), Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin, Songhaï, les ONG comme VECO, Iles de paix, Louvain International, OXFAM Québec, FUPRO, CAB, AIC, etc., œuvrent toutes au développement des filières agricoles et agroalimentaires.

Elles recherchent et diffusent des informations spécifiques sur les techniques de production, les matériels et équipements de transformation, d'ensachage, d'emballage, d'embouteillage, les marchés, sur le travail au sein des groupements et en réseaux, l'utilisation des TIC, le plaidoyer, etc.

95. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle (MESFTP) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) assurent en amont la formation en agriculture, élevage, pêche, foresterie des différentes catégories d'agents du secteur agricole :

- dans les Facultés des sciences agronomiques des universités d'Abomey Calavi, de Parakou, de Cotonou ;
- à l'Ecole polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC) ;
- au lycée agricole de Sékou, dans les collèges d'enseignement technique agricole d'Adja Ouèrè, d'Ina et de Bérécingou.

Ils bénéficient du financement de plusieurs partenaires techniques et financiers (dont le CTA) pour assurer la formation des élèves et étudiants, le renforcement des capacités de leur centre documentaire, les activités de recherche et de développement (Exemple du Centre cunicole de recherche et d'information - CECURI créé en 1987 au sein de l'EPAC pour promouvoir l'élevage de lapins).

96. Au nombre des interventions d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural, on peut citer aussi les actions de développement des télécommunications et des TIC.

Au Bénin, le téléphone mobile constitue dans bon nombre de localités le moyen unique pour plus d'un million de personnes d'avoir accès aux télécommunications. Les cinq opérateurs GSM qui interviennent dans ce secteur, Bénin Télécoms SA, Moov, MTN, Bell Bénin Communications et Globacom, travaillent à couvrir davantage de localités en zone rurale.

La faible pénétration du téléphone fixe dont la gestion est encore assurée par l'opérateur gouvernemental Bénin Télécoms SA, connaît une nette amélioration depuis 2008 avec le téléphone sans fil ZEKEDÉ.

Bien qu'encore très peu utilisés, l'ordinateur et l'Internet connaissent pourtant une percée durable grâce :

- aux efforts du Gouvernement pour alléger le prix des matériels informatiques et de la connexion Internet (défiscalisation, connexion sans fil ZEKEDÉ) ;
- aux diverses opportunités d'équipement offertes par les projets et programmes,
- aux services offerts par divers prestataires privés.

97. L'Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGeNTIC) offre un cadre de concertation aux acteurs publics, privés et de la société civile intervenant dans le secteur des TIC. Elle est appuyée actuellement par le PNUD dans le cadre d'un programme d'appropriation des TIC. D'un coût total de 182000000 FCFA (277457 Euros), ce programme vise à lutter contre la pauvreté au Bénin.

4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS (POINTS FORTS ET GOULOTS D'ÉTRANGLEMENTS / POINTS FAIBLES)

98. Au Bénin, l'ensemble des acteurs du secteur agricole et rural s'emploie à lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Dans ce cadre, les producteurs agricoles bénéficient des appuis de diverses institutions : l'Etat, les ONG nationales et internationales, les projets et programmes de développement, les organisations professionnelles agricoles, les médias, les prestataires privés de services et les institutions internationales.

99. Les services rendus aux producteurs se font à travers les activités de :

- vulgarisation agricole (parcelle de démonstration, visite-appui-conseil, fiches techniques, prospectus des intrants agricoles),
- diffusion par la radio d'émissions agricoles et rurales,
- projection de films documentaires,
- recherche-développement (parcelles essais, visites guidées),
- fourniture d'intrants agricoles,
- organisation et structuration des groupements de services et de production,
- information sur les marchés.

100. Le Ministère de l'agriculture en collaboration avec l'INSAE a le devoir de rendre disponibles et accessibles les données de construction et de suivi des indicateurs aux institutions intervenant dans le secteur agricole.

101. Mais, un certain nombre de goulots d'étranglements rendent difficiles l'accès aux informations agricoles, réduisant du coup l'efficacité des institutions dans la mise en œuvre de leurs programmes d'activités. Aucun sous secteur agricole n'est épargné (agriculture, élevage, pêche, pisciculture, transformations, commercialisation, aménagement et équipement, climat, etc.). Les obstacles sont relatifs à :

- la disponibilité des informations (insuffisance, manque, irrégularité) ;
- l'accès (langues, prix à l'achat, ignorance et/ou éloignement des lieux d'acquisition, refus de fournir, canaux de diffusion inappropriés, nombre insuffisant de visites guidées) ;
- la qualité (données peu complètes, peu pratiques, non utiles) ;
- au stockage (manuscrits non numérisés, difficultés d'archivage).

102. Aujourd'hui au Bénin, il est alors urgent d'agir efficacement afin de satisfaire les besoins en informations et ceux en terme de renforcement des capacités des :

- producteurs agricoles, population rurale (principalement illettrée) ;
- services de vulgarisation, institutions publiques et centres de recherche, centres de documentation agricole ;
- mass media et journalistes, grand public ;
- décideurs politiques.

4.1 Besoins en informations

103. Un sentiment unanimement partagé par les producteurs agricoles est leur manque d'accès effectif à des informations de qualité pour mener efficacement leurs activités.

La destruction en 1992 des dispositifs d'information agricole dans le cadre de la restructuration des services agricoles imposée par la Banque Mondiale en était la cause principale. Les stratégies de remplacement qui ont suivi ce démantèlement ont brillé par l'absence des encadreurs gouvernementaux dans les communes et les villages.

La politique de multipartisme adoptée en 1990 à la conférence nationale a ouvert la voie à la politisation à outrance de l'Administration publique béninoise au détriment des qualifications techniques. Il en découle un manque de conscience professionnelle à tous les niveaux par suite de la mauvaise gestion faite des ressources humaines.

104. Au regard des insuffisances observées dans l'appui aux producteurs, le ministère de l'agriculture a mis en exécution depuis 2006 un programme de dotation des CECPA en moyens financiers, matériels et humains, de formation en techniques de conseils agricoles. La Direction du Conseil Agricole et de la Formation opérationnelle (DICAF) entend orienter cette formation vers une spécialisation par filière avec une maîtrise parfaite du diagnostic à la base (et d'entreprise) et d'analyse de l'exploitation agricole.

105. De l'analyse de cette stratégie, il ressort la non prise en compte des programmes d'information relative à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la commercialisation des récoltes, à la formation de nouvelles générations d'entrepreneurs agricoles, à l'approche Songhaï, à la qualité des produits agricoles.

Heureusement, ce vide est partiellement comblé grâce à quelques programmes initiés dans différentes localités du pays afin de répondre aux préoccupations des ménages ruraux, des jeunes et des femmes. C'est le cas des institutions telles que l'ONASA, la Chambre d'Agriculture, la mairie d'Allada, l'Union des Riziculteurs du Centre Zou, le centre coopératif Songhaï, les ONG VECO, Ile de paix, CIRDE-ETD, l'Association pour le développement des exportations (Adex), l'Association Nationale des Communes du Bénin, l'Association Cinéma Numérique Ambulant (ACNA), le Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin.

106. Néanmoins, de nombreux besoins mal ou non satisfaits subsistent au niveau des producteurs. Les informations recherchées concernent :

- les intrants agricoles pour l'Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C), l'Union Communale des Producteurs de Coton de Djougou (UCPC), la Ferme Agropastorale OPERHA (semences sélectionnées, engrais, pesticides, provendes, produits vétérinaires, alevins, certification de la qualité des intrants, matériel et équipements de transformation) ;
- le marché (prix, opportunités de vente), pour Mon Petit Bénin, l'Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C), le Centre Commercial Aliments Sains ;
- les aspects qualité et normes, pour le Centre Commercial Aliments Sains, Mon Petit Bénin ;
- les aspects juridiques des contentieux, des conventions et accords, pour l'Association Nationale des Semenciers du Bénin, l'Union Communale des Producteurs de Coton de Djougou (UCPC) ;
- les techniques de recyclage en produits marchands des fumiers de ferme produits quotidiennement en zone urbaine et périurbaine, pour la Ferme Agropastorale OPERHA.

107. La constitution de nombreuses organisations professionnelles paysannes pourrait être une réponse à cet état de chose. Bien qu'elles connaissent des difficultés de fonctionnement, elles demeurent une réalité dans le paysage socioprofessionnel agricole béninois. Ces organisations professionnelles paysannes s'efforcent de s'affirmer aux plans juridique et économique et sont devenues des structures incontournables pour tout programme de développement agricole et rural. A l'image des responsables de l'Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C), de l'Union Communale des Producteurs de Coton de Djougou (UCPC) interviewés, plusieurs OP s'investissent dans la fourniture d'information aux producteurs par divers canaux dont les radios rurales.

108. Les animateurs des radios Iléma, FM Djougou, Tanguiéta, Bassila, Ouaké, Carrefour à Bohicon, Alliance et Lama à Allada programment dans leurs grilles hebdomadaires des émissions radiodiffusées en différentes langues sur des thèmes liés aux calendriers agricoles de leurs zones agro écologiques respectives. Les radios telles que Tanguiéta, Ouaké et Ila bénéficient de l'appui du CTA en matière de scripts radio. Malheureusement, toutes ces radios ne trouvent pas disponibles les personnes ressources locales capables d'animer leurs émissions de manière bénévole. C'est pourquoi, toutes ont exprimé des besoins en information (sous forme d'émissions radiodiffusées, supports techniques simples, illustrés ou non) sur l'entreprise agricole, sur les marchés, sur les techniques de conduite des cultures, d'élevage, de pisciculture, sur les sources d'approvisionnement et les coûts des produits de conservation des stocks vivriers, des pesticides, des engrais, sur des questions d'actualité telles que les Organismes Génétiquement Modifiés ou OGM, les bio carburants, etc.

109. Avec la décentralisation intervenue au Bénin depuis 2003, de nouveaux acteurs sont apparus, à savoir les collectivités locales (77). Ainsi, le niveau géographique convenable pour l'organisation efficace des services à fournir aux paysans dans les villages et leurs organisations est celui de la commune. Plusieurs collectivités décentralisées financent la diffusion par les radios locales des informations agricoles et rurales. La mairie d'Allada a installé un centre de documentation accessible à ses administrés. A l'image des autres communes, elle bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux. Elle a exprimé au même titre que l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) des besoins d'information en planification, en développement local, sur les caractéristiques des villages administrés, la sécurité alimentaire des populations, les sources de financement du Programme de Développement Communal (PDC).

110. L'étude a révélé l'élaboration et la mise en œuvre par le Secrétariat Général du MAEP depuis 2006, d'un schéma directeur d'informatisation afin de combler le grand retard de ce ministère relatif à l'usage des TIC dans l'accomplissement de sa mission.

111. En effet, le manque chronique d'équipements informatiques et de personnel qualifié surtout au niveau des institutions de base (CECPA Grand Popo, CECPA Allada, CECPA Djougou interviewés ; plus de 3000 GV et Unions communales) rend impossible la numérisation des nombreuses données manuscrites qu'elles produisent chaque jour. Il s'agit pourtant des informations nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'activités des institutions intervenant dans le secteur agricole et rural.

112. Les données non numérisées concernent :

- les exploitants agricoles et leurs exploitations, les techniques de travail ;
- les prévisions d'emblavures, les surfaces emblavées ;
- les semences, les semis, les périodes de semis, les intrants ;
- la pluviométrie ;
- les maladies, les traitements, les produits, les quantités ;
- les rendements, les prix ;
- les éleveurs, les différents animaux élevés, le nombre de têtes en élevage, la prévention, les vaccins, les abats, les produits de l'élevage, les importations, les provenances ;
- les pêcheurs, leurs instruments, les captures, les étangs piscicoles ;
- les paramètres de vulgarisation, etc.

113. Quant aux institutions centrales et régionales du MAEP que sont la Direction de l'Agriculture et la DICAFA, le CERPA Ouémé-Plateau et le CERPA Atacora-Donga, elles sont caractérisées par le manque d'infrastructures de câblage réseau et de serveurs de gestion de réseau, l'inexistence d'interconnexion entre les différentes entités, le faible accès à

l'Internet, la forte vulnérabilité des systèmes de gestion existants aux virus et aux pannes, le manque de ressources humaines dédiées à la gestion du système informatique.

114. Certaines institutions nationales telles que la DPP/MAEP, l'ONASA, la Chambre d'Agriculture n'arrivent pas à fournir des informations fines et précises d'analyse sur les politiques et stratégies politiques, les caractéristiques des exploitations agricoles, des marchés, les paramètres de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire des ménages. Au vu des difficultés que rencontrent ces institutions, l'utilisation des technologies d'information géographique par elles-mêmes et les CeCPA devrait atténuer quelque peu cette situation. Faudrait-il aussi qu'elles comprennent l'utilité de cet outil et sachent comment s'en servir.

115. L'étude a révélé l'existence de nombreuses institutions qui sont aujourd'hui de faibles utilisateurs des produits et services informationnels du secteur agricole et rural qui pourraient être des terrains particulièrement propices au développement de nouveaux produits. C'est le cas notamment des journalistes de l'audiovisuel dont le souci mercantile de rentabiliser leur entreprise prime sur toutes autres considérations telles qu'une « presse de développement ». C'est aussi le cas des universités et écoles (privées et publiques) créées ces dernières années, depuis l'avènement du renouveau démocratique en 1990 au Bénin, qui développent de plus en plus leur avidité en informations. Les Collectivités Territoriales et leur faïtière, nées en 2004 ne sont pas moins concernées; car leur devoir quotidien est de révéler les attentes des ménages et y pourvoir sans faille.

116. En résumé, les types de format d'information déjà accessibles aux différents groupes d'utilisateurs sont principalement les fiches techniques, les rares cassettes vidéo et CD audio, les photos, les démonstrations faites au champ, dans l'élevage, dans les ateliers de transformation, les parcelles essais, les visites guidées, les conseils verbaux fournis par les services de vulgarisation, de recherche-développement et les distributeurs privés d'intrants, les émissions radiophoniques, les étiquettes sur les emballages des intrants, les livres et revues, les photocopies d'extraits de textes, les documents électroniques accessibles dans les documentations des institutions universitaires, les directions centrales et offices du MAEP.

Tableau N° 3 : Besoins en information des institutions

	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en information
1 2	<ul style="list-style-type: none"> - Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C) - Union Communale des Producteurs de Coton de Djougou (UCPC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des informations radiophoniques, Internet, en assemblées villageoises; - Participation aux activités de recherche et développement avec INRAB, ADRAO ; - Production des statistiques agricoles ; - Usage croissant des téléphones GSM 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de politiques et stratégies d'information - Manque de culture de la recherche de l'information - Taux élevé d'analphabétisme - Difficultés de fonctionnement - Usage très faible ou nul des TIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin en information sur l'entreprise agricole, sur les marchés, sur les techniques de conduite des cultures, d'élevage, de pisciculture, sur les intrants, sur les usines d'égrenage coton (format papier et cassettes CD, DVD) - Débouchés pour le riz local, Fournisseurs d'intrants sur le riz - Comment amener les producteurs à améliorer la production, à respecter les normes et la traçabilité - Comment organiser la diversification de la production, information sur les différents marchés disponibles
3	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin : Centre Commercial Aliments Sains, Micro Entreprise de transformations « Mon Petit Bénin », ONG-Ensemble pour le Développement, Ferme Agropastorale OPERHA, Fermiers d'Attogon, Forge Moderne du Bénin-Groupe, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Courtage en matière d'information commerciale - Utilisation intense des produits et services SQR - Contribution à la diffusion des informations SQR - Contacts directs avec les paysans - Sources d'information et de stage pour les écoles d'agriculture - Exposition sur la cuisine nationale - Participation aux foires 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information sur les intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais, pesticides, provendes, produits vétérinaires, alevins, certification de la qualité des intrants, matériel et équipements de transformation), la composition des produits transformés, le brevetage des technologies et autres innovations produites 	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur les intrants, sur le marché (prix, opportunités de vente, aspects qualité et normes), sur les aspects juridiques des contentieux, sur le recyclage en produits marchands du fumier abondant de ferme produit en zone urbaine et périurbaine, lutte contre souris pour semis de pastèque

	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en information	
4	- Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) Djougou	<ul style="list-style-type: none"> - Existence dans les 77 communes des techniciens spécialisés en agriculture, pêche, élevage, collecteurs des données - Production quotidienne des informations nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'activités des institutions agricoles - Contacts directs quotidiens avec les producteurs : Position privilégiée dans l'organigramme du MAEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible nombre de techniciens spécialisés en statistiques - Aucune procédure écrite de collecte ou d'échange des données - Matériel de collecte des données dérisoire - Les techniciens spécialisés utilisent des cahiers 'manifold A4' pour leurs rapports - Les calculs sont faits à la calculatrice et le rapport est rédigé à la main ou saisi avec une machine à écrire - Perte des données agricoles manuscrites - Manque d'encadreurs dans les villages - Manque de connaissance en outils informatiques - Faible formation à la collecte et à la manipulation des données - Peu d'information et de sources d'information disponibles - Manque de contacts et d'échange d'informations - Manque d'utilisation combinée des canaux de communication - Aucune allocation budgétaire pouvant pour exécuter le volet agricole du Programme de Développement Communal (PDC) - Manque chronique d'équipements informatiques - Manque de maîtrise du diagnostic à la base et d'analyse de l'exploitation agricole - Faible conscience professionnelle - Mauvaise gestion des ressources humaines par suite de la politisation de l'Administration publique - Manque d'infrastructures de câblage réseau et de serveurs de gestion de réseau - Inexistence d'interconnexion entre les différentes entités - Faible accès à l'Internet - - Forte vulnérabilité des systèmes de gestion existants aux virus et aux pannes - - Manque de ressources humaines dédiées à la gestion du système informatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les techniques et technologies agricoles, agro alimentaires - Informations en informatique - Résultats des recherches agricoles, - Informations sur les disponibilités des marchés pour l'écoulement des produits agricoles locaux - Publications CTA en cultures maraîchères, oignon, pisciculture, gestion SQR, informations sur les techniques et technologies agricoles, agro alimentaires, informatique, GIC - Résultats des recherches agricoles - Informations sur les nouvelles technologies agricoles - Informations sur les projets exécutés dans les villages - Informations sur élevage des aulacodes, petits ruminants, lapins, sur cultures maïs, manioc, piment, ananas, palmier à huile, patate douce, en aménagement hydraulique, pêche artisanale, en mer, trous à poisson, techniques d'inspection, traitements phytosanitaires et post récolte - Information sur les magazines 	
5	- Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) Grand Popo				
6	- Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) Allada				
7	- Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Ouémé-Plateau				
8	- Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Atacora- Donga				
				<p>manque de centre de documentation agricole dans les communes</p>	

	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en information
9	- Centre Coopératif Songhaï Bénin (CCSB)	<ul style="list-style-type: none"> - Concept Songhaï incitatif et formateur avec des démonstrations et illustrations édifiantes - Plan TIC mis en oeuvre - Cyber café fonctionnels en milieu rural - Projet Radio en cours - Centre documentaire utile 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capitalisation des acquis des centres installés au Bénin et Nigeria - Faible diffusion des acquis au sein des producteurs - Quelque incréibilité et méfiance persistent au sein du MAEP au sujet du centre Songhaï - Faible échange avec la DICAF 	<ul style="list-style-type: none"> - Innovations techniques - Normes professionnelles - Évolution des prix des matières premières et des produits finis agricoles - Opportunités de partenariats féconds - Informations sur les logiciels pour gérer les bases de données
10	- Africa Rice Center - ADRAO / WARDA	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les institutions publiques, privées, ONG pour la diffusion des informations sur le riz et autres résultats de la recherche en particulier le SQR Bénin - Initiatives de diffusion de portée continentale - Cassettes sur le riz produites et traduites en plusieurs langues africaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes de ne pouvoir aller au-delà de sa mission en matière de diffusion des informations - Quelques documents sur le riz en anglais non traduits encore 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les institutions africaines en charge ou engagées pour la diffusion des informations sur le riz et autres acquis de la recherche - Information sur les radios locales et autres structures pour la diffusion des résultats de recherche
11 12 13 14	<ul style="list-style-type: none"> - INRAB - Faculté des Sciences Agronomiques /Centre de Documentation (BIDOC) - École Polytechnique Abomey Calavi/Service Documentation - Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO) 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats de recherche dans divers domaines agricoles et agro alimentaires compilés sous forme de 22 Référentiels Technico Economiques - Centre documentaire de Cotonou en cours de modernisation - Stratégies de renforcement, modernisation des services documentaires - Recherche de partenariat en Europe 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intégration aux systèmes recherche, information, vulgarisation - Faible diffusion des résultats de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Profils bibliographiques - Besoin davantage de documents techniques, TIC, GIC - Information sur les sources offrant des compléments de bourse de formation doctorale - Information sur les politiques de formation et de spécialisation dans des disciplines qui sont des défis pour les entreprises agricoles et agroalimentaires Béninoises (Nutrition, Biocarburants, Biotechnologie, génie industriel, mécanique, etc.)

	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en information
	- DPP/MAEP	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'informations existent sur le secteur agricole - De très nombreuses études ont été réalisées et sont en cours de réalisation - En cours le recensement agricole - Coordination de plus de 40 projets et programmes en cours - Disponibilité d'un système informatisé interne assez performant - Système intégré de suivi et évaluation en cours de construction pour l'ensemble des directions centrales, techniques et des structures déconcentrées du MAEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise circulation de l'information entre les différentes institutions du secteur agricole sur toute l'étendue du pays - Inexistence de bases de données relationnelles pour une gestion informatisée de l'ensemble des informations et du positionnement des réalisations par sous secteur d'activités agricoles - Sources d'analyses - Manque d'un système fédérant l'ensemble des données du ministère avec celles provenant de sources externes offrant aux acteurs des informations opérationnelles pour l'analyse rapide et la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations opérationnelles pour l'analyse rapide et la prise de décision
16	- Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation (DICAF)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de stratégies d'information et de conseil agricole - Divers financements disponibles - Recrutement en 2007 des agents de vulgarisation dans toutes les 77 communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intégration aux systèmes recherche, information, vulgarisation - Non prise en compte des informations sur les acquis des programmes d'intervention (relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la commercialisation des récoltes, à la formation de nouvelles générations d'entrepreneurs agricoles, l'approche Songhaï, etc.) initiés par des acteurs du secteur agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les paquets techniques, technologiques agricoles agro alimentaires - Tous les produits informationnels du CTA - Informations sur TIC et GIC

	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en information
17	- Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	- Politiques, Stratégies et dispositifs opérationnels de collecte, traitement et diffusion des données sur les prix, les marchés, les statistiques agricoles, les informations du SQR Bénin sur l'ensemble du territoire	- Manque d'informations fines et précises sur l'évolution des coûts des productions agricoles, des prix sur le marché international, des paramètres de vulnérabilité et de sécurité alimentaire, dans les villages, sur les offres intra et inter annuelles de produits vivriers, les Stocks paysans et privés, les débouchés pour l'excédent vivrier, sur les aléas climatiques (inondations, sécheresse)	- Informations pour connaître davantage sur les concepts stratégies GIC et TIC - Documentation complète sur les techniques, technologies agricoles, agro alimentaires, commerciales - Informations sur les offres intra et inter annuelles de Produits Vivriers - Information sur les Stocks paysans et privés - Informations sur les débouchés pour l'excédent vivrier - Informations préventives sur les aléas climatiques (inondations, sécheresse) - Informations pratiques pour renseigner les demandeurs du SQR sur des aspects concrets d'exploitation (conservation durable des fruits et légumes, sources d'achat de matériels et équipements de transformations agro alimentaires, comptes d'exploitation pour apprécier la rentabilité des activités d'exploitation, etc. en Vidéo, sur fiches en français

	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en information
	- Direction de l'Agriculture (DAGRI)	- Service de la documentation - Bibliothèque spécialisée en protection des végétaux	- Insuffisance des informations produites et diffusées sur les politiques agricoles nationale, régionales, africaines, internationales - Insuffisance des informations sur les semences, les pesticides, les engrais, les filières agricoles, etc. - Manque d'information sur les performances des acteurs intervenant dans le secteur agricole, les stratégies à capitaliser, promouvoir	- Besoin des documents informant sur les ravageurs des plantes, sur les crises alimentaires dans le monde - Besoin des articles « lus pour vous »
19	- Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin	- Service de documentation - Encadrement de stagiaires	- Il y a une réelle volonté du personnel d'accomplir la mission de cette institution consulaire de représentation de la profession agricole et de force de proposition en matière de politique de développement de l'agriculture au Bénin	- Besoin des documents de politiques, stratégies, de projets et programmes produits par le MAEP
20 21 22	- VECO Afrique de l'Ouest - CIR-ETD - Association pour le développement des exportations (Adex)	- Stratégies d'information des acteurs des filières agricoles axées sur l'accès aux marchés	- Faibles capitalisation et diffusion des acquis	- Informations sur les marchés agricoles nationaux et d'exportation
23 24 25 26 27	- Radio Communautaire Solidarité FM de Djougou - Radio FM Immaculé - Radio Communautaire de Ouaké - Radio non commerciale ILLEMA de Dassa - Conseil National des Patrons des Organes de Presse	- Nombre croissant de radios locales - Nombreuses initiatives en matière de programmes radiophoniques agricoles et rurales - Fonds annuel d'appui à la presse privée	- Faible diffusion des informations agricoles et rurales par les médias - Politisation à outrance des informations qui sont parfois biaisées et contre les intérêts des paysans	- Informations sur l'entreprise agricole, les marchés, les techniques de conduite des cultures, d'élevage, de pisciculture, sur les crises alimentaires
28	- Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC)	- Politiques et stratégies de développement des TIC mises en œuvre - Observatoire des TIC - Formation en TIC	- Manque d'appui au développement des TIC dans le secteur agricole - Manque d'implication au Schéma directeur informatique du MAEP - Manque de politique et stratégie GIC	- Informations TIC et stratégies GIC - Information sur la Fibre Optique - Informations sur l'expertise pointue en TIC

	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en information
29	- Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC)	- Plate forme des ONG - Bulletin d'Information - Foire annuelle des ONG - Information sur les sources de financement extérieures des projets et programmes	- Manque de capitalisation des acquis des ONG intervenant dans le secteur agricole	- Informations régulières sur les ONG et autres acteurs de la société civile - Informations sur les partenaires extérieurs ou internationaux - Informations sur TIC et GIC
30 31	- Commune d'Allada - Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	- Collectivités Locales élues par les populations en majorité paysannes pour 5 ans, proches de leurs préoccupations - Programmes de Développement des Communes (PDC) élaborées de manière participative - Existence des programmes radiophoniques agricoles initiés par les Mairies	- Manque de politiques et stratégies d'information et de communication agricoles - Manque de services de documentation agricole au niveau des communes	- Informations régulières sur chaque commune - Information en planification, en développement local, sur les caractéristiques des villages administrés, la sécurité alimentaire des populations, les sources de financement - Information sur TIC et GIC pour la gestion des points d'eau, du plan foncier rural, conception de page/site web, numérisation des données administratives

4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques et stratégies de l'IC, sensibilisation, réseautage, compétences, formation, media, TIC, équipement)

117. Une condition favorable à la bonne gestion du secteur agricole au Bénin est celle où il existerait une excellente circulation de l'information entre les différentes institutions de ce secteur sur toute l'étendue du territoire national. Une excellente circulation de l'information agricole dont résulte une amélioration rapide des productivités agricoles, agroalimentaires et commerciales, exige des actions efficaces de renforcement des capacités de tous les intervenants dans ce secteur.

118. Les besoins de renforcement des capacités des institutions et autres acteurs du secteur agricole et rural béninois visent à améliorer leurs fonctions de collecte, de saisie, de transformation, de stockage et de la diffusion de l'information (et connaissance) pertinente, appropriée. Cela est d'autant plus justifié que les obstacles à l'accès à l'information sont nombreux.

Politiques et stratégies de l'IC

119. En général, les institutions du secteur agricole (DPP, DICAF, DAGRI, DE, DPQC, D/PECHES, DPLR, DGR, ONASA, INRAB, CERPA, CECPA, etc.), ne disposent pas encore de stratégie efficace en matière de suivi-évaluation axé vers les résultats/impact, ni de description des informations à collecter et du dispositif à mettre en place pour en assurer la collecte et l'analyse. Elles fonctionnent souvent « à la carte » ou à la demande pour répondre aux besoins d'informations des acteurs du secteur agricole. Et les données de base sur le secteur agricole et rural n'ont pas fait l'objet d'actualisation depuis le premier recensement agricole il y a plus de vingt ans.

120. Ces institutions n'ont pas une politique de gestion ou de capitalisation des connaissances nécessaires à la prise de décision pour assurer les fonctions essentielles. Certaines informations existent dans une certaine mesure parce qu'elles font partie d'un ensemble de résultats obligatoires sur lesquels l'institution sera jugée. Mais d'autres informations non moins importantes qui auraient pu être recherchées sont purement et simplement ignorées pour différentes raisons (qualité et effectif de la ressource humaine, etc.).

121. Quelques projets appuient les organisations des producteurs agricoles (FUPRO, UDP Atlantique, UCPC Djougou, Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin, Union des Riziculteurs du Centre Zou, etc.), et ont commencé à les aider dans la collecte d'informations. Toutefois, ces informations ne sont pas encore structurées et les bases de données qui commencent à se mettre en place ne sont pas coordonnées ni établies suivant un cadre uniforme.

122. Le Secrétariat Général du MAEP a initié, en 2007, une étude pour la conception du schéma directeur informatique du ministère. Ce dernier pourra enfin se doter d'une infrastructure globale constituée d'interconnexion d'îlots d'intranet devant héberger une ou plusieurs bases de données relationnelles pour une gestion informatisée de l'ensemble des informations et du positionnement des réalisations par sous secteur d'activités.

Ce système de gestion de bases de données devra alimenter les tableaux de bord, servir de sources d'analyses, fournir les éléments de construction et de suivi des indicateurs des directions techniques nationales (DPP, DICAF, DAGRI, DE, DPQC, D/PECHES, DPLR, DGR), des sociétés et offices (ONASA, INRAB, CERPA, CECPA, etc.), des institutions partenaires du MAEP.

123. Mais il faut craindre que les Centres Communaux de Promotion Agricole (CECPA) ne puissent être suffisamment renforcés sur tous les plans, car l'attention a toujours été portée aux institutions centrales ou à celles se trouvant dans les grandes villes au détriment des CECPA qui sont au contact direct des villages, des exploitations agricoles, des ménages.

Sensibilisation

124. La plupart des institutions questionnées n'ont jamais pris part aux séminaires, ateliers organisés par le CTA, excepté DAGRI, DICAF, ONASA, INRAB, AGENTIC, CAB, FUPRO, Centre documentaire de la faculté des sciences agronomiques, CERPA Ouémé, CECPA Grand Popo. Ces dernières ont reconnu le grand intérêt des thèmes qui y ont été développés (TIC, accès au marché, diffusion de l'information agricole, gestion de centre documentaire, gestion de service question – réponse, organisation et dynamique des producteurs, etc.).

125. Leur souhait est de participer plus souvent et/ou d'organiser au Bénin ces types de rencontres. Car, bon nombre de leurs préoccupations pourraient y trouver de réponses, et certains obstacles à l'accès aux informations seront levés (cloisonnements divers, rétention voire refus de fournir l'information, enclavement géographique, etc.). Toutes les institutions interviewées ont exprimé cette demande, dont entre autres Songhaï Bénin, Radios rurales de Dassa, Djougou, Ouaké, Radio Immaculé (Émission La Graine), Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC), les OP.

126. Le Réseau SQR Bénin est en partenariat avec quelques radios de proximité dont certaines jouent le rôle de SQR Radio pour faciliter la collecte des demandes en information, les solutions d'experts et la diffusion des réponses au profit d'un plus grand nombre. Pour l'ONASA, l'utilité du SQR Bénin pourra être davantage accrue à travers la multiplication des Événements Économiques et d'Échanges d'Informations (EEEI) suffisamment médiatisés. Ils seront organisés plus souvent dans les villages, en ville, et mettront face à face producteurs, acheteurs (commerçants, industries agroalimentaires, restaurateurs, cuisinières, centres commerciaux), chercheurs et vulgarisateurs.

127. L'EEEI est un outil puissant de dialogue et d'échange directs et francs, qui contribue énormément à promouvoir :

- la culture d'une plus grande sensibilité aux difficultés d'exploitation agricole ;
- la culture d'une conscience accrue des problèmes que ces difficultés engendrent ;
- la culture de la recherche de l'information susceptible de résoudre ces problèmes par l'usage des TIC ;
- la consommation des produits agricoles locaux en vue d'une alimentation et nutrition saines et durables.

Réseautage

128. L'étude a révélé l'existence d'un câblage réseau partiel dans quelques institutions qui ont consenti des efforts dans l'acquisition du matériel informatique. Il s'agit de l'INRAB, ONASA, DPP/MAEP, CERPA Ouémé, VECO. Les institutions telles que SONGHAI, CERPA Atacora, DICAF, DAGRI, qui disposent pourtant d'un parc informatique assez important (60, 23, 16 et 13 ordinateurs) n'en ont pas.

129. Le fonctionnement en réseau (Intranet) n'a pas encore fait son entrée dans le secteur agricole, particulièrement au ministère de l'agriculture. Dans ce dernier, il n'existe pas de réseau global d'interconnexion de toutes les unités pour l'échange des données.

130. Dans ces conditions, le nombre d'interfaces des systèmes d'information est assez élevé. Les agents de vulgarisation collectent dans les villages les données qu'ils

transmettent aux techniciens des CECPA qui à leur tour, les envoient aux services régionaux des CERPA. Ces informations sont ensuite transmises aux directions techniques (DANA, DAGRI, DPQC, ONASA, etc.) avant d'échouer chez les décideurs à différents niveaux (DPP/MAEP, Ministre, Présidence de la République).

Compétences

131. Au plan des atouts, l'étude a révélé au niveau de toutes les institutions du secteur agricole visitées :

- une prise de conscience, certes récente, de la nécessité de mener des actions efficaces pour une informatisation réussie (recrutement du personnel ayant une maîtrise de l'outil informatique, des techniciens en informatique à la place d'un personnel tout venant qui apprenait jadis sur le tas).
- l'existence d'un personnel avide de se saisir de l'outil informatique pour ses tâches (sans différence d'âge).

132. Quelques unes ont exprimé des besoins relatifs :

- à la mise en place de base de données, d'un système d'archivage numérique de leur documentation : Association pour le développement des exportations (Adex), Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin, Conseil National des Patrons des Organes de Presse, Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO), Radio ILLEMA de Dassa, Centre de promotion de la société civile (CPSC), DAGRI, ONASA, DICAF ;
- au rapprochement des différents acteurs par l'interconnexion des services : DPP, ONASA, CERPA Atacora, CERPA Ouémé-Plateau., SONGHAI, Centre de promotion de la société civile (CPSC).

133. Au plan des faiblesses, l'étude a révélé au niveau des institutions gouvernementales :

- la persistance voire l'intensification de la politisation de l'administration qui ne permet pas de juger les acteurs selon leurs résultats ;
- l'absence de structures fortes au niveau central en charge de la gestion du système d'information, et au niveau régional et départemental l'absence d'un personnel et de structures dédiés à la gestion des systèmes d'information et des données de production ;
- le manque de personnel à tous les niveaux en raison notamment des départs à la retraite, du fait que tous les départs ne sont pas remplacés.

Formation

134. La Majorité des institutions visitées ont reconnu avoir initié ou bénéficié au moins une fois d'une formation en informatique. La totalité des formations initiée concerne avant tout les logiciels de bureautique (traitement de texte et tableur).

135. Malgré ces formations, elles ont déclaré non satisfaites du niveau informatique du personnel. En témoigne leur volonté majoritaire de bénéficier d'un perfectionnement dans le domaine concerné (MS Office).

136. Au-delà du désir de maîtrise de l'outil informatique, il faut aussi noter le désir du personnel d'être formé sur des logiciels professionnels (gestion de projet, base de données, création et gestion de site web, maintenance et autres). C'est le cas de toutes les institutions interviewées.

Medias

137. Les médias béninois, assez diversifiés avec plus de 80 journaux et 70 stations de radiodiffusion, 9 stations de télévision, auraient pu constituer les meilleurs canaux de diffusion de l'information agricole. Malheureusement, seule une catégorie de ces médias (la radio rurale) est assez accessible aux paysans, mais pas sur tout le territoire national (moins de la moitié).

138. Les médias bénéficient de la part de l'Etat d'une subvention annuelle dont la répartition par la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication a toujours fait l'objet de grande polémique.

139. Depuis 1990, la liberté de la presse est un principe cher respecté de tous au Bénin.

140. La radio rurale et la télévision sont fréquemment utilisées :

- par tous les projets et programmes de développement agricole intervenant en milieu rural, les collectivités décentralisées, l'INRAB, l'ADRAO, la DICAF, les CERPA, les CECPA, l'ONG VECO, les organisations des producteurs, pour la diffusion des informations techniques en productions végétales, animales, halieutiques, forestières, agroalimentaires ;
- par l'ONASA, pour la diffusion des prix des produits vivriers, les questions-réponses d'intérêt général.

141. Au plan des faiblesses, les radios rurales Illéma à Dassa, Carrefour à Bohicon, Bassila, Djougou, Ouaké, etc. ont évoqué le manque de collaborateurs extérieurs, de spécialistes agricoles, volontaires pour animer les émissions radiodiffusées, le manque de financement pour le fonctionnement des organes de presse, le niveau faible des salaires des journalistes, etc.

TIC

142. La promotion des TIC se réalise progressivement au Bénin grâce au dynamisme des entreprises de télécommunication, des entreprises informatiques, des fournisseurs d'accès à l'Internet, des établissements scolaires et universitaires de formation en informatique.

143. Toutes les institutions interviewées ont divers moyens de communication soit, pour le service, soit à titre privé (téléphone conventionnel, téléphonie mobile, courrier, fax, Email, clé USB).

144. Seul Songhaï utilise la téléconférence ou vidéoconférence, et offre des services de cyber café accessibles aux populations urbaines de Porto Novo et aux populations rurales de Savalou.

145. Quelques institutions développent de site Web et/ou de Page Web. Il s'agit de Songhaï, ONASA, INRAB, FSA, CAB, UNIRIZ-C, Adex.

146. Au plan des faiblesses :

- Aucune institution du secteur agricole interviewée n'a de maîtrise du système d'information géographique (SIG), de radio ou de télévision propre.
- Il a été observé au niveau des institutions du MAEP, un faible taux de pénétration des TIC, et par ricochet la faiblesse de la culture de l'usage des TIC dans l'accomplissement de la mission de ce ministère.

Équipement

147. Une gestion moderne de l'information nécessite une infrastructure de l'information assez bien développée notamment en matière d'électricité, de téléphone, de route. Ces infrastructures de base font l'objet, depuis l'avènement de l'actuel gouvernement en 2006, d'une attention particulière qui se concrétise progressivement par la conception et la mise en œuvre de nombreux programmes dans les domaines précités.

148. La plupart des institutions ont consenti des efforts dans l'acquisition des équipements informatiques : ordinateurs, imprimantes, pack Microsoft (Word, Excel, PowerPoint années 2003 en majorité et 2007, etc.). Cela est très remarquable dans certaines institutions gouvernementales, dans les ONG internationales, au centre Songhaï qui disposent d'un parc informatique assez important.

149. Face au délestage ou coupure fréquente d'électricité, trois institutions seulement disposent de groupes électrogènes, à savoir INRAB, ONASA et Songhaï.

150. Le Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) qui est l'unité opérationnelle déconcentrée du ministère de l'agriculture a pour mission, la mise en œuvre de la promotion agricole et l'appui au développement local de la commune. Malheureusement, le CeCPA ne dispose d'aucune allocation budgétaire pouvant lui permettre d'exécuter le volet agricole du Programme de Développement Communal (PDC). Démunis d'équipement et de matériel informatiques, de centre documentaire, ces centres ont des besoins urgents de renforcement de leurs capacités.

Tableau N° 4 : Besoins en renforcement des capacités

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
1	Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C)	<ul style="list-style-type: none"> - Usage des téléphones GSM - Contribution à la production d'émissions radios diffusées avec les radios locales - Personnel très engagé mais en nombre faible - - Anime un point d'information commercial (PICA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de politiques et stratégies d'information - Taux élevé d'analphabétisme - Difficultés de fonctionnement - Usage très faible de l'Internet - Pas de politique de gestion ou de capitalisation des connaissances - Accès limité au service payant des radios - Manque d'appui véritable de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en commercialisation - Sensibilisation et/ou formation des GV pour développer la culture de la recherche de l'information - Moyens roulants et de communication (GSM) - Equipement en matériels informatiques - Financement des investissements - Recrutement personnel - Formation du personnel en informatique et GIC - Appui financier pour accès à Internet - Politique et stratégies d'information - - Appui pour sensibiliser, former pour développer une culture de la recherche de l'information
2	Union Communale des Producteurs de Coton de Djougou (UCPC)	<ul style="list-style-type: none"> - Usage des téléphones GSM - Personnel faible très engagé mais en nombre faible - Création de la radio FM de Djougou 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de politiques et stratégies d'information - Taux élevé d'analphabétisme - Difficultés de fonctionnement - Non usage de l'Internet - Pas de politique de gestion ou de capitalisation des connaissances - Accès limité au service payant des radios - Filière coton en mal 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation TIC et GIC - Sensibilisation et/ou formation des GV pour développer la culture de la recherche de l'information - Formation en agriculture - Equipement en matériels informatiques - Financement des investissements - Recrutement personnel - Formation du personnel en informatique et GIC - Appui financier pour accès à Internet - Politique et stratégies d'information - Appui pour sensibiliser, former pour développer une culture de la recherche de l'information

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
3	Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin : Centre Commercial Aliments Sains	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en réseau - Dirigée par une femme - Création en cours de base de données - Processus de production durable - Participation à différentes foires et exposition - Premier marché de produits locaux créé avec l'appui de Songhaï - Promotion des produits agricoles et des aliments locaux (achète, vend, produit, sensibilise) - Implication au réseau SQR Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre fréquenté surtout par les classes moyennes et supérieures - Pas de site web - Manque de bases de données sur les paysans fournisseurs, les activités - Très faible capitalisation des expériences acquises pour la mise en marché des produits, la transformation des produits vivriers 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation TIC et GIC, en commercialisation - Management - Equipements informatiques - Fonds d'investissement - Appui à création site web
	Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin : - Micro Entreprise de transformations «Mon Petit Bénin»	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en réseau - Dirigée par une femme - Efforts individuels d'équipement informatique et création page web - Participation à différentes foires et exposition - Lauréate gagnante de prix - Collaboration avec réseau SQR Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de production dépendant des marchés (manque de ferme agricole propre) - Manque de ressources financières pour achever la construction d'un nouveau siège - Difficulté pour accueillir des stagiaires - Manque de bases de données sur les paysans fournisseurs, les activités - Manque d'information sur les sources de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds d'investissement et analyse biochimique des produits - Visites échanges d'expériences en Afrique - Intégration aux systèmes d'information internationaux sur l'agro alimentaire - Participation aux séminaires organisés par le CTA

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
	Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin : - Micro Entreprise polyvalente «Maison Nourricière»	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en réseau - Efforts individuels d'équipement informatique - Partenaire de Slow Food international - Participation des paysans aux séminaires internationaux - Utilisation des publications CTA 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de siège fixe et équipé - Manque de bases de données informatisées sur les activités - Manque d'information sur les sources de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements informatiques - Fonds d'investissement - Visites d'échanges d'expériences en Afrique - Appui à la production d'informations sur les meilleures activités des membres - Appui à l'organisation des séances de sensibilisation, d'information - Participation aux séminaires organisés par le CTA - Appui à création site web
	Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin : - Ferme Agropastorale OPERHA	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en réseau - Efforts individuels d'équipement informatique - Fournit des informations aux demandes SQR Bénin (offre de stage gratuit aux paysans, étudiants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information sur les sources de financement - Manque de financement pour la construction d'abattoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation agricole pointue et pratique - Equipements informatiques - Fonds d'investissement - Désenclavement - Visites d'échanges d'expériences en Afrique - Appui à création site web
	Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin : - Fermiers d'Attogon, de Natitingou	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en réseau - Membres réseau SQR Bénin - Fournit des informations aux demandes SQR Bénin (offre de stage gratuit aux paysans, étudiants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information sur les sources de financement - Très faible capitalisation des expériences endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la création de bibliothèque villageoise - Formation en gestion paysanne d'un service question réponse - Visites d'échanges d'expériences en Afrique - Appui à l'hébergement et à la formation des jeunes paysans - Participation aux séminaires organisés par le CTA

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
	Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin : - Forge Moderne du Bénin-Groupe	- Travail en réseau - Efforts individuels d'équipement informatique et Internet - Fournit des informations aux demandes SQR Bénin (offre de stage gratuit aux jeunes)	- Manque de ressources financières pour soutenir les stagiaires, les essais de fabrication de prototypes de machines de transformations - Manque d'information sur les sources de financement	- Fonds d'appui à la recherche-développement en génie agro alimentaire - Appui en équipements et matériel informatiques - Formation TIC et GIC - Appui à création de site web - Participation aux séminaires organisés par le CTA en transformations agro alimentaires
4	- Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) Djougou	- Structures pérennes de l'Etat - Structures déconcentrées très proches des paysans	- Très faible nombre de techniciens spécialisés en statistiques - Matériel de collecte des données dérisoire	- Sensibilisation à la dépolitisation de l'Administration publique - Formation pratique sur les techniques et technologies agricoles, agro alimentaires
5	- Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) Grand Popo	- Fonctions de vulgarisation, formation, collecte et diffusion d'informations agricoles - Existence d'efforts d'informatisation des services	- Les techniciens spécialisés utilisent des cahiers 'manifold A4' pour leurs rapports - Manque d'encadreurs dans les villages - Manque de connaissance en outils informatiques	- Formation à l'utilisation des logiciels de base (présentation des informations, analyses statistiques descriptive, graphiques), des bases de données
6	- Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) Allada		- Manque d'encadreurs dans les villages - Manque de connaissance en outils informatiques - Faible formation à la collecte et à la manipulation des données	- Renforcement systèmes Recherche, Vulgarisation, Formation - Appui au renforcement des structures locales d'information sur les disponibilités des marchés en vue écoulement des produits agricoles
7	- Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Ouémé-Plateau		- Peu d'information et de sources d'information disponibles - Manque de contacts et d'échange d'informations - Manque d'utilisation combinée des canaux de communication	- Formation des CERPA, CECPA sur les besoins importants relatifs à la programmation et planification du travail, à la collecte et analyse des données
8	- Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Atacora-Donga		- Aucune allocation budgétaire pouvant pour exécuter le volet agricole du Programme de Développement Communal (PDC) - Manque chronique d'équipements informatiques - Manque de maîtrise du diagnostic à la base et d'analyse de l'exploitation agricole - Faible conscience professionnelle - Mauvaise gestion des ressources humaines par suite de la politisation de l'Administration publique - Manque d'infrastructures de câblage réseau et de serveurs de gestion de réseau	- Renforcement des ressources matérielles et financières : vidéo projecteur, Site Web, équipements et matériel informatiques - Appui à l'installation de réseaux locaux, téléconférence ou vidéo conférence - Sensibilisation à collaborer effectivement avec les radios locale - Création de bibliothèque dans les CECPA - Visites d'échanges - Constitution d'archive numérisée dans les CECPA

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
			<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'interconnexion entre les différentes entités - Faible accès à l'Internet - Forte vulnérabilité des systèmes de gestion existants aux virus et aux pannes - Manque de ressources humaines dédiées à la gestion du système informatique - Manque de centre de documentation agricole dans les CECPA 	

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
9	Centre Coopératif Songhaï Bénin (CCSB)	<ul style="list-style-type: none"> - Concept Songhaï pratique avec des démonstrations et illustrations édifiantes - Plan TIC mis en oeuvre - Cyber café fonctionnels en milieu rural - Projet installation Radio en cours - Centre documentaire utile - Accueil de nombreux stagiaires, paysans - Expansion nationale et africaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capitalisation des acquis des centres installés au Bénin et Nigeria - Faible diffusion des acquis au sein des producteurs - Quelques incertitudes et méfiance persistent au sein du MAEP au sujet du centre Songhaï - Faible échange avec la DICAF 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude sur l'intégration de la stratégie Songhaï aux systèmes de vulgarisation - Appui à l'élaboration des fiches et diffusion des innovations techniques - Formation sur les normes professionnelles - Renforcement des capacités pour le suivi de l'évolution des prix des matières premières et des produits agricoles finis - Appui à la recherche des opportunités de partenariats féconds - Appui à l'organisation des bourses agricoles - Recrutement de techniciens web master, 01 bibliothécaire - Formation GIC et TIC - Logiciels pour gérer les bases de données - Installation de RADIO, TV
10	Africa Rice Center - ADRAO / WARDA	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les institutions publiques, privées, ONG, SQR Bénin, pour la diffusion des informations sur le riz et autres résultats de la recherche - Initiatives de diffusion de portée continentale - Cassettes sur le riz produites et traduites en plusieurs langues africaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes de ne pouvoir aller au-delà de sa mission en matière de diffusion des informations - Quelques documents sur le riz en anglais non traduits 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la diffusion des informations sur le riz et autres acquis de la recherche - Appui du CTA à travers le SQR BENIN pour la multiplication des cassettes vidéo - Renforcement de la collaboration avec le CTA pour la production et diffusion de l'information agricole
11	INRAB	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats de recherche dans divers domaines agricoles et agro alimentaires compilés sous forme de 22 Référentiels Technico Economiques - Centre documentaire en reconstruction à Cotonou 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intégration aux systèmes recherche, information, vulgarisation - Faible diffusion des 22 fiches techniques - Manque de personnel - Manque d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseautage local, national - Appui à la réalisation des profils bibliographiques - Participation aux séminaires, aux stages de formation - Recrutement de personnel - Formation en politiques et stratégies GIC et TIC

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
12	Faculté des Sciences Agronomiques /Centre de Documentation (BIDOC)	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de renforcement, modernisation des services documentaires - Renforcement continu et diversifié de l'appui du CTA - Participation à formations et ateliers CTA 	<ul style="list-style-type: none"> - Les collaborateurs ne sont pas formés - Les restitutions aux collaborateurs des formations et séminaires ne sont pas faites - Manque de bourses de formation doctorale - Service question réponse non fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des collaborateurs pour les logiciels STATA, SPSS, Wips, sur les bases de données relatives aux articles, publications (Pubweb, Web of knowledge, CAB direct, medline), logiciels de gestion des références bibliographiques (EndeNote) - Complément de bourse de formation doctorale - Formation de spécialisation pour augmenter la masse critique dans des disciplines qui sont des défis pour les entreprises agricoles et agroalimentaires béninoises (Nutrition, Biocarburants, Biotechnologie, génie industriel, mécanique, etc.)
13	École Polytechnique Abomey Calavi/Service Documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de partenariat en Europe - Personnel dynamique, disponible et très intéressant - Existence de nombreuses ressources documentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diffusion des résultats de recherche - Faible intégration aux systèmes recherche, information, vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en gestion documentaire - Recherche appui du CTA pour l'amélioration des capacités (produits documentaires) - Participation aux séminaires du CTA - Service question réponse
14	Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO)	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments neufs - Personnel religieux et non disponible et très intéressant - Université privée à statut sous régional - Extension en cours : Projet de construction et d'occupation d'espace complémentaire hors de Cotonou 	<ul style="list-style-type: none"> - Très jeune université qui manque presque de tout - Manque de centre documentaire - Manque de partenaires et d'appui international 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités documentaires techniques, TIC, GIC - Installation d'une bibliothèque virtuelle - Formation en stratégies GIC et TIC - Séminaire, atelier installation bibliothèque virtuelle - Recherche de partenaires en Europe
15	DPP/MAEP	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'informations existent sur le secteur agricole - De très nombreuses études ont été réalisées et sont en cours de réalisation - En cours le recensement agricole - Coordination de plus de 40 projets et programmes en 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise circulation de l'information entre les différentes institutions du secteur agricole sur toute l'étendue du pays - Inexistence de bases de données relationnelles pour une gestion informatisée de l'ensemble des informations et du positionnement des réalisations par sous secteur d'activités agricoles - sources d'analyses 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la sensibilisation pour la diffusion des rapports d'études, des rapports d'activités au sein des CECPA surtout, des CERPA - Formation en informatique du personnel à tous les niveaux en vue de constituer et de faire constituer des bases de données - Recrutement de ressources humaines complémentaires surtout pour le traitement des données et leur gestion informatique - Appui à l'équipement informatique des diverses

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
		<ul style="list-style-type: none"> - cours - Disponibilité d'un système informatisé interne assez performant - - Système intégré de suivi et évaluation en cours de construction pour l'ensemble des directions centrales, techniques et des structures déconcentrées du MAEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'un système fédérant l'ensemble des données du ministère avec celles provenant de sources externes offrant aux acteurs des informations opérationnelles pour l'analyse rapide et la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - structures et projets relevant du MAEP - Mise à disposition des CERPA et CECPA des fonds annuels - Renforcement de capacité à produire des Informations opérationnelles pour l'analyse rapide et la prise de décision
16	Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation (DICAF)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de stratégies d'information et de conseil agricole - Divers financements disponibles - Recrutement en 2007 des agents de vulgarisation dans toutes les 77 communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intégration aux systèmes recherche, information, vulgarisation du secteur non gouvernemental - Non prise en compte des informations sur les acquis des programmes d'intervention (relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la commercialisation des récoltes, à la formation de nouvelles générations d'entrepreneurs agricoles, l'approche Songhaï, etc.) initiés par des acteurs du secteur agricole - Pas de connexion Internet pour tout personnel - Faible usage de l'Email - Pas de vidéo conférence 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur les paquets techniques, technologiques agricoles agro alimentaires - Acquisition des produits informationnels du CTA - Formation à la programmation et planification axées vers les résultats - Réalisation d'une étude en vue de l'intégration aux systèmes recherche, information, vulgarisation du secteur non gouvernemental - Renforcement des capacités (Intranet, GIC, TIC) - Coédition des fiches techniques
17	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques, Stratégies et dispositifs opérationnels de collecte, traitement et diffusion des données sur les prix, les marchés, les statistiques agricoles, les informations du SQR Bénin sur l'ensemble du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'informations fines et précises sur l'évolution des coûts des productions agricoles, des prix sur le marché international, des paramètres de vulnérabilité et de sécurité alimentaire, dans les villages, sur les offres intra et inter annuelles de produits vivriers, les Stocks paysans et privés, les débouchés pour l'excédent vivrier, sur les aléas climatiques (inondations, sécheresse) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation pour connaître davantage sur les concepts stratégies GIC et TIC - Formation à l'utilisation des technologies d'information géographique pour suivre la vulnérabilité alimentaire dans les villages - Renforcement des capacités : documentaires, financier, en personnel, Plateforme multifonctionnelle, Equipements TIC - Recrutement de personnel complémentaire - Formation, séminaire, Sensibilisation

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
18	Direction de l'Agriculture (DAGRI)	<ul style="list-style-type: none"> - Service de la documentation - Bibliothèque spécialisée en protection des végétaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des informations produites et diffusées sur les politiques agricoles nationale, régionales, africaines, internationales - Insuffisance des informations sur les semences, les pesticides, les engrais, les filières agricoles, etc. - Manque d'information sur les performances des acteurs intervenant dans le secteur agricole, les stratégies à capitaliser, promouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités documentaires et du personnel sur les ravageurs des plantes - Besoin des articles « lus pour vous » - Appui à la réorganisation, modernisation des archives et la diffusion des informations agricoles - Formation GIC et TIC - Accès Internet
19	Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Service de documentation - Encadrement de stagiaires - Existence de volonté d'accomplir la mission de cette institution consulaire de représentation de la profession agricole et de force de proposition en matière de politique de développement de l'agriculture au Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité de traitement de données - Faible capacité d'équipement - Insuffisance des ressources humaines - Contrainte budgétaire - Mauvaise perception du rôle de la Chambre par les organisations des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités documentaires sur les politiques, stratégies, projets et programmes élaborés par le MAEP - Renforcement des capacités : Expertise en matière de base de donnée, de traitement de données et de collecte de l'information
20	VECO Afrique de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> - ONG internationale belge - Existence de ressources - Interventions régionales - Stratégies d'information des acteurs des filières agricoles axées sur l'accès aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles capitalisation et diffusion des acquis - Insuffisance des connaissances sur les marchés locaux et d'exportation - Insuffisance d'intégration aux systèmes de vulgarisation, recherche, information 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation GIC - Atelier et séminaire en développement agricole, accès au marché - Complément de ressources financières pour la communication
21	CIRD-ETD	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies d'information des acteurs des filières agricoles axées sur l'accès aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles capitalisation et diffusion des acquis - Insuffisance des connaissances sur les marchés locaux et d'exportation 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation GIC - Atelier et séminaire en développement agricole, accès au marché - Complément de ressources financières pour la communication

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
22	Association pour le développement des exportations (Adex)	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies d'information des acteurs des filières agricoles axées sur l'accès aux marchés extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles capitalisation et diffusion des acquis - Insuffisance des connaissances sur les marchés locaux et d'exportation 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités d'Information sur les marchés agricoles - Formation GIC et TIC - Recrutement personnel supplémentaire - ispositif vidéo conférence, équipements informatiques
23	Radio Communautaire Solidarité FM de Djougou	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses initiatives de programmes radiophoniques agricoles en diverses langues - Fonds annuel d'appui à la presse privée - Organe créé par l'Union communale des producteurs de coton de Djougou - Bon fonctionnement du conseil d'administration - - Construction d'un nouveau siège 	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible utilisation des produits CTA - Insuffisance de ressources financières - Faibles équipements informatiques - Pas de connexion Internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un système VSAT à haut débit - Acquisition de matériels informatiques performants - Formation en gestion de l'information - Appui pour la création d'une unité de GIC - Renforcement des capacités en information sur l'entreprise agricole au Bénin, les marchés, les techniques de conduite des cultures, d'élevage, de pisciculture, etc. - Formation professionnelle des animateurs - Participation aux séminaires pour les journalistes, les patrons de presse - Recrutement de personnel ayant maîtrise en informatique et bases de données - Appui financier et en équipement de reportage
24	Radio FM Immaculé (confessionnelle) (Émission la Graine)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses initiatives de programmes radiophoniques agricoles en diverses langues - Prestataire du CTA - Animateur passionné, ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources financières - Une seule émission par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de soutien à la réalisation de l'émission hebdomadaire « La graine » - Formation professionnelle de l'animateur

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
25	Radio Communautaire de Ouaké	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses initiatives de programmes radiophoniques agricoles en diverses langues - Fonds annuel d'appui à la presse privée 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires des produits et services du CTA 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en information sur l'entreprise agricole au Bénin, les marchés, les techniques de conduite des cultures, d'élevage, de pisciculture, etc. - Formation professionnelle des animateurs - Participation aux séminaires pour les journalistes, les patrons de presse - Recrutement de personnel ayant maîtrise en informatique et bases de données - - Appui financier et en équipement de reportage
26	Radio non commerciale ILLEMA de Dassa	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses initiatives en matière de programmes radiophoniques agricoles et rurales - Fonds annuel d'appui à la presse privée 		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en information sur l'entreprise agricole au Bénin, les marchés, les techniques de conduite des cultures, d'élevage, de pisciculture, etc. - Formation professionnelle des animateurs - Participation aux séminaires pour les journalistes, les patrons de presse - Recrutement de personnel ayant maîtrise en informatique et bases de données - - Appui financier et en équipement de reportage
27	Conseil National des Patrons des Organes de Presse	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre croissant de radios locales - Fonds annuel d'appui à la presse privée 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diffusion des informations agricoles et rurales par les médias - Politisation à outrance des informations qui sont parfois biaisées et contre les intérêts des paysans - Activités radios rurales non rentables - Insuffisance de financement - Obstacles techniques à large couverture géographique - Manque de formation professionnelle des animateurs radio - Inexistence de bases de données - Irrégularité de diffusion des émissions - Manque de nouvelles émissions radiodiffusées (répétition fréquente d'anciennes émissions) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en information sur l'entreprise agricole au Bénin, les marchés, les techniques de conduite des cultures, d'élevage, de pisciculture, etc. - Formation professionnelle des animateurs - Participation aux séminaires pour les journalistes, les patrons de presse - Recrutement de personnel ayant maîtrise en informatique et bases de données - Appui financier et en équipement de reportage - Formation et participation aux séminaires pour les journalistes, les patrons de presse - Appui à l'organisation de la distribution rapide et groupée en zone rurale des quotidiens parus à Cotonou

N°	Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement des capacités
28	Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC)	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques et stratégies de développement des TIC mises en œuvre - Observatoire des TIC - Formation en TIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'appui au développement des TIC dans le secteur agricole - Manque d'implication au Schéma directeur informatique du MAEP - Manque de politique et stratégie GIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'organisation des séances de sensibilisation, d'information sur les TIC dans toutes les communes - Appui à la formation et la participation aux séminaires, ateliers sur les TIC et GIC - Formation à l'expertise pointue en TIC et GIC
29	Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC)	<ul style="list-style-type: none"> - Plate forme des ONG - Bulletin d'Information - Foire annuelle des ONG - Information sur les sources de financement extérieures des projets et programmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de capitalisation des acquis des ONG intervenant dans le secteur agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la création de site web - Formation du personnel en TIC, en GIC
30	Commune d'Allada	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités Locales élues pour 5 ans - Programmes de Développement des Communes (PDC) élaborés de manière participative - Existence des programmes radiophoniques agricoles initiés par des Mairies 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de centre documentaire communal et villageois - Manque de politiques et stratégies d'information et de communication agricoles - Manque de personnel en nombre et en qualité - Manque de subventions du gouvernement aux collectivités décentralisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Numérisation des données administratives - Équipements informatiques - Formation en planification, en développement local - Appui à la constitution des bases de données sur les caractéristiques des villages administrés, la sécurité alimentaire des ménages, les sources de financement - Financement et recrutement de personnel qualifié
31	Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un centre de documentation à Cotonou sur les communes - Appui technique et financier de l'Allemagne - Processus en cours d'élaboration de plan national de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de bureaux régionaux - Insuffisance de personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plan communal de communication - Appui à la création de site web - Financement et recrutement de personnel qualifié - Renforcement capacités : Téléconférence, Générateur électrique, cartographie des données des 77 communes

4.3 Feedback sur l'utilisation des produits et services CTA

151. Les résultats de l'étude ont indiqué que le CTA a joué et continue de jouer dans le secteur agricole et rural béninois un rôle très important depuis plus de vingt ans. Selon les acteurs approchés, le CTA affiche une certaine neutralité et donne à tous, une égalité de chance d'acquiescer Spore et quelques ouvrages (paysan, fonctionnaire, Directeur Général).

152. Pour les acteurs agricoles béninois, les informations que véhiculent les produits et services du CTA (Spore, ouvrages, formation, SQR, séminaire, cassettes audio et vidéo, appui financier) sont perçues comme des défis. Certaines informations ont permis :

- aux paysans d'accroître leurs productions (plantation de palmier à huile, de cocotier, cultures du maïs, du manioc, élevage des poulets chair et pondeuses, etc.) ;
- aux transformatrices de réduire la pénibilité du travail (utilisation de décortiqueuse de fonio) ;
- aux agents de vulgarisation agricole d'être au courant des innovations récentes.

D'autres informations ont facilité :

- la préparation des émissions radiodiffusées en langues locales par les animateurs ;
- la formation des étudiants et élèves dans les facultés et écoles d'agriculture ;
- la diversification des sources d'information des centres documentaires et SQR, etc.

153. Malheureusement, au Bénin, les seuls produits du CTA auxquels le plus grand nombre d'acteurs a accès sont le Spore et les ouvrages ou fiches techniques. Excepté les cassettes audio destinées à quelques radios, les autres produits et services sont ignorés des acteurs.

154. Voici quelques commentaires faits sur les produits utilisés au Bénin :

- « Guide pratique digeste ; permet de travailler sur la base d'identification à suivre sur plusieurs années » (Coordonnateur régional de VECO Afrique).
- « Spore : très bien, originalité par la diversification de l'information ; « gestion d'entreprise agro alimentaire » bien ; Système des crédits à améliorer » (ETD/CRDI).
- « Participation au séminaire organisé par le CTA : indispensable, oriente beaucoup dans la prise de décision » (Directrice de AGENTIC).
- « Les publications du CTA reçues sont exploitées pour la réalisation de certaines émissions agricoles » (Directeur / Radio communautaire SOLIDARITE FM DJOUGOU).
- « Spore : nos réalités, les actualités dans le monde y sont ; biocarburant ; documents dont la commande est facilitée » (Directeur/DICAF).
- « Produits du CTA sont pratiques, adaptés et faciles à exploiter » (Directeur pour la promotion des filières CERPA Atacora-Donga).
- « Documents assez pertinents exploités par les agents du développement, étudiants, opérateurs économiques et producteurs ; documents disposés à la salle de documentation du CERPA Ouémé-Plateau » (Directeur Général CERPA Ouémé-Plateau).
- « Ah vraiment, ils nous donnent beaucoup d'informations et améliorent nos prestations, de communiquer avec d'autres centres pour d'autres documents » (CECPA Grand popo).
- « La Fédération des Unions des Producteurs du Bénin a bénéficié de financement du CTA » (Secrétaire).
- « Contenus pratiques et pertinents ; liens et échanges avec les auteurs possibles » (Directeur Songhaï).

- « Les documents sont généralement très fournis et intéressants et permettent de trouver de bonnes réponses face aux préoccupations des agents et producteurs» (Responsable Centre Communal de Promotion Rurale de Djougou).
- « Le programme de crédit d'achat de documents publiés par le CTA nous intéresse beaucoup. Ce programme nous a permis de choisir dans le catalogue du CTA des documents que nous acquérons gratuitement. Notre souhait serait de bénéficier d'avantage des différents programmes de vulgarisation de l'information dans les domaines des sciences et techniques et plus précisément les domaines agricoles, environnementaux et de la technologie alimentaires. » (Service de la Documentation et de l'Audio-visuel (SeDA) de l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) / Université d'Abomey-Calavi (UAC)).
- « Le CTA est d'un apport non négligeable au développement rural et agricole. Sans ces documents on ne peut pas avoir accès aux informations. Je consulte depuis plus d'une dizaine d'années. Mes propres enfants et autres connaissances ont été inscrits » (Responsable CECPA Allada).

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusions

5.1.1 Besoins en information

155. Au Bénin, les niveaux faibles des rendements et productivités agricoles, la pénibilité persistante des travaux champêtres et des transformations agro alimentaires, la qualité des produits offerts aux consommateurs, les difficultés d'accès au marché, la dégradation continue des ressources naturelles sont révélateurs du gap énorme à combler (surtout en information) pour qu'enfin les référentiels technico économiques soient atteints.

Pour cela, les acteurs agricoles ont besoin d'être informés d'une part, sur ce qu'ils demandent, et d'autre part, sur les opportunités (demandes non exprimées) dont ils ne sont pas conscients ou simplement qu'ils ignorent.

156. Les besoins exprimés par les producteurs sont liés à la conduite et la gestion plus moderne de l'exploitation agricole, aux activités de transformations agro alimentaires, aux sources d'approvisionnement et aux prix des intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais, pesticides, provendes, produits vétérinaires, alevins), aux équipements et matériels de transformation, aux conditions d'accès au marché (opportunités de vente, aspects qualité et normes), au recyclage du fumier de ferme en fumier commercialisable.

157. Les animateurs des radios ont exprimé des besoins en informations pertinentes et pratiques susceptibles d'accrocher leurs auditeurs en particulier les producteurs: activités agricoles rentables, prix des produits agricoles sur les marchés locaux, acheteurs potentiels, etc.

158. Les services de vulgarisation agricole (Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA), Centre Régional de Promotion Agricole (CERPA), Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation, au Conseil (DICAF), Organisation Non Gouvernementale (ONG)) ont besoin des informations sur les filières agricoles : itinéraires techniques, utilisation des équipements agricoles, débouchés pour les produits agricoles surtout vivriers, etc.

159. Les structures publiques et privées en charge des questions de vulnérabilité et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de formation de nouvelles générations d'entrepreneurs agricoles, de mécanisation agricole ont besoin d'informations pratiques dans ces domaines.

160. Presque toutes les institutions interrogées ont souhaité avoir des informations pour connaître davantage sur les concepts de politiques et stratégies GIC.

161. Les Mairies ont exprimé des besoins d'information en développement local, sur la sécurité alimentaire, les sources de financement du Programme de Développement Communal.

5.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

162. Le souhait des institutions du secteur agricole et rural en matière de renforcement de leurs capacités vise surtout à rendre disponibles les produits et services d'information appropriés ainsi qu'à faciliter l'accès à ces derniers, mieux leur utilisation.

163. A ces deux objectifs s'ajoute cet autre spécifique que poursuit le SQR Bénin en incitant les populations à être plus sensibles à leurs difficultés d'exploitation, à réagir et à s'investir

dans la recherche des informations utiles à une meilleure compréhension de leur situation, à la résolution des problèmes créés.

164. Les types de renforcement souhaités par les institutions visitées sont énumérés ci-après: formation du personnel, recrutement d'agents qualifiés, augmentation du nombre des produits documentaires, participation aux séminaires et ateliers, organisation des rencontres entre acteurs, appui financier pour assurer l'accès à l'Internet, acquérir de logiciels, équipements et matériels informatiques, éditer des documents spécifiques, etc.

165. Une attention particulière doit être portée à certaines institutions telles que les institutions de base (77 CECPA, plus de 3000 GV et unions communales) qui manquent presque de tout.

166. Des besoins de capitalisation des initiatives prises pour résoudre les problèmes d'accès au marché, de respect des normes de qualité, de communication sont très perceptibles au niveau de quelques institutions (OP de riz, d'ananas, de maïs, appuyées par des ONG et Réseaux). Il s'agira de produire et diffuser des documents ou guides pratiques faisant les meilleures synthèses de ces réussites.

167. Les structures publiques et privées en charge des questions de vulnérabilité et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de formation de nouvelles générations d'entrepreneurs agricoles, de mécanisation agricole ont besoin d'appui technique et financier dans ces domaines. Ainsi, le renforcement des capacités à l'utilisation des technologies d'information géographique devrait atténuer la situation de manque de visibilité dans les villages.

5.1.3 Points de vue sur les produits et services CTA

168. Pour les acteurs agricoles béninois, les informations que véhiculent les quelques produits et services du CTA auxquels ils ont accès depuis deux décennies (Spore, ouvrages, formation, SQR, séminaire, cassettes audio et vidéo, appui financier) ont effectivement permis de réaliser bon nombre de leurs activités agricoles et agro alimentaires, de formation, de recherche, de développement, d'information et de communication. Cependant, plusieurs autres produits et services du CTA ne leur sont pas du tout connus.

5.1.4 Partenaires et bénéficiaires potentiels

169. Au Bénin, les partenaires et bénéficiaires potentiels du CTA identifiés dans le cadre de cette étude sont réunis dans les quatre groupes d'acteurs bien distincts suivants :

170. Producteurs agricoles et agro alimentaires:

- Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C)
- Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin (Centre Commercial Aliments Sains; Micro Entreprise de transformations « Mon Petit Bénin »; Ferme Agropastorale OPERHA ; Fermiers formateurs bénévoles de Akassato, Natitingou, Onklou ; Forge Moderne du Bénin-Groupe; ONG-Ensemble pour le développement ; Union Communale des producteurs de riz de Matéri ; Groupement des transformatrices de riz étuvé de Tanguiéta ; Groupement des maraîchers de Pahou ; Réseau des apiculteurs de l'Atacora).

171. Services de vulgarisation, institutions publiques et centres de recherche, centres de documentation agricole :

- Centre Coopératif Songhaï Bénin (CCSB);

- Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC);
- Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) de Grand Popo;
- Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB);
- Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO);
- Africa Rice Center - ADRAO / WARDA;

172. Mass media et journalistes :

- Conseil National des Patrons des Organes de Presse
- Radio Immaculée pour l'émission hebdomadaire « La Graine »

173. Décideurs politiques :

- Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire - ONASA (Réseau des Services Question-Réponse Bénin-SQR BENIN, Observatoire des marchés, Observatoire de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire)
- Direction de la Programmation et de la Prospective/Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDP/ MAEP)
- Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF).

5.2 Recommandations

5.2.1 Besoins en information

Recommandations en direction des institutions surtout publiques

174. Le Réseau des Services Question-Réponse (Réseau SQR BENIN), doit davantage contribuer à faire connaître régulièrement aux paysans et autres producteurs, aux OP, aux médias, les sources d'information et les conditions d'y accéder. Les affiches, les prospectus seront distribués dans les villages, dans les exploitations agricoles et agro alimentaires.

175. Chaque institution du secteur agricole béninois pourrait créer en son sein un Service Question-Réponse dont le rôle serait de satisfaire les demandes voire les besoins en information des acteurs agricoles, vu les limites affichées par les centres de documentation classiques.

Recommandations en direction de l'Etat

176. La stratégie de l'aide de l'Etat à la presse béninoise pourrait être améliorée davantage au profit des paysans et autres producteurs. Il s'agira d'accroître la part de cette subvention octroyée aux radios rurales afin que l'expertise locale (paysanne, privée, ONG, Etat), les animateurs radios puissent être très motivés et engagés pour l'animation régulière des émissions agricoles ensemble avec les bénéficiaires concernés.

Recommandations en direction du CTA

177. Le CTA pourrait organiser dans chacune des douze départements du pays des ateliers d'information des institutions sur ses produits et services.

178. Les radios locales seront mises à contribution (après des déjeuners de presse avec les journalistes et patrons d'organes de presse) pour en faire une large diffusion (communiqués radio) tout au long de l'année.

179. Le CTA mettra à la disposition du Réseau des Services Question-Réponse (Réseau SQR BENIN), plusieurs jeux de supports imprimés, de cassettes audio et vidéo destinés aux OP, aux institutions de vulgarisation agricole de base acquises à la stratégie d'information et de communication du CTA. Le SQR BENIN assurera le suivi et la restitution périodique de la mise en œuvre de cette stratégie selon des conventions claires de partenariat signées.

180. Le CTA entreprendra au Bénin à titre pilote, dans quelques villages d'accès difficile répartis sur tout le territoire, un programme de diffusion par satellite de l'information agricole.

5.2.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

Recommandations en direction du CTA

181. Le CTA pourra entreprendre au Bénin une étude approfondie sur la capitalisation des initiatives réussies en matière d'accès au marché, du respect des normes de qualité, d'information et de communication agricoles axées vers les résultats.

182. Le CTA pourra aussi entreprendre au Bénin une étude sur une politique et des stratégies nationales en matière de gestion de l'information et de la communication agricole.

183. Fort de son expérience avérée, le CTA organisera avec AGENTIC une formation nationale sur les politiques et stratégie GIC et TIC au profit de toutes les institutions intervenant au Bénin.

184. Le CTA, à travers l'AGENTIC, accompagnera le processus de mise en œuvre cette année du Schéma directeur informatique du MAEP en vue surtout de la création des bases de données fédératrices entre toutes les institutions intervenant dans le secteur agricole et rural béninois.

185. Il faut que le CTA soutienne davantage le Réseau des Services Question-Réponse (Réseau SQR BENIN) à travers ses activités d'incitation des populations à plus de sensibilité aux difficultés d'exploitation, à plus de spontanéité et de promptitude à rechercher les informations utiles et les solutions efficaces. Le CTA financera entre autres, (1) l'organisation par voie de terre des voyages d'échanges d'expériences de plusieurs vagues de producteurs béninois en Afrique de l'Ouest au sein des réseaux SQR; (2) la production et la diffusion de programmes radiophoniques spécifiques ; (3) l'abonnement à une ligne de communication GSM (dénommée « ALLO AGRIC » pour la coordination nationale) qui pourra être utilisée gratuitement par les ruraux.

186. Le CTA pourrait étendre sa collaboration et/ou son appui technique aux institutions nouvelles fonctionnelles depuis peu dans le secteur :

- de l'enseignement agricole (UCAO, Université de Parakou, lycées agricoles) ;
- des médias (Conseil National des Patrons des Organes de Presse, Radios rurales) ;
- des TIC (AGENTIC) ;
- du commerce agricole (Adex, VECO).

Recommandations en direction de l'Etat

187. L'Etat doit octroyer aux organisations ou associations professionnelles des producteurs des fonds spécifiques destinés à mieux exercer des responsabilités dans l'information et la communication agricole, surtout au niveau des radios et de la télévision.

188. L'Etat doit doter le Bénin (MAEP, CNAB, OP) de plusieurs bases de données relationnelles pour une gestion informatisée de l'ensemble des informations. Ces informations seront traitées par sous secteur d'activités et par village.

189. Il faut que l'Etat alloue une subvention annuelle à l'Information et la Communication Agricole pour financer les programmes radiophoniques en zone rurale et les programmes télévisuels dans les villes.

190. L'État doit doter chacun des 77 Centres Communaux de Promotion Agricole (CeCPA) d'allocation budgétaire pouvant leur permettre d'exécuter le volet agricole du Programme de Développement Communal (PDC) de leur commune respective.

Recommandations en direction des institutions surtout publiques

191. Les institutions nationales surtout publiques doivent davantage inclure dans leur plan de recrutement de leur personnel, l'utilisation des diplômés en TIC et GIC qui sont aujourd'hui nombreux sur le marché de l'emploi béninois.

5.2.3 Produits et services du CTA

192. Pour que la majorité des acteurs agricoles et ruraux béninois aient une meilleure connaissance de toute la gamme des produits et services du CTA, il est urgent d'organiser au cours dès 2009, une campagne systématique de sensibilisation, d'information des quatre groupes d'acteurs : (1) Producteurs agricoles ; (2) Services de vulgarisation, institutions publiques et centres de recherche, centres de documentation agricole ; (3) Grand public, mass media et journalistes ; (4) Décideurs politiques.

5.2.4 Partenaires et bénéficiaires potentiels

193. Le secteur agricole béninois compte depuis peu de nouvelles institutions qui souhaitent collaborer et bénéficier des interventions du CTA. Il s'agit entre autres, de :

- Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO), pour la création de son centre documentaire et la formation du personnel. Les autres bénéficiaires seront les étudiants, les enseignants et autres usagers béninois, africains ;
- Conseil National des Patrons des Organes de Presse et Radio Immaculée (émission hebdomadaire « La Graine »), pour le renforcement de leurs capacités d'interventions et de celles des journalistes et animateurs. L'objectif visé est la mutation de la presse actuelle très politisée en une presse de développement au profit des communautés ;
- Africa Rice Center - ADRAO / WARDA, pour l'appui à la production des supports hard et audio visuels et la diffusion des innovations en plusieurs langues. Les agents de vulgarisation, les universitaires, les riziculteurs et les formatrices de l'Afrique toute entière en bénéficieront ;
- Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C), Réseau ou Convivium Nourriture Saine Bénin, pour la promotion de la chaîne des valeurs du riz, des fruits et légumes et autres produits locaux. L'accompagnement direct par le CTA et autres partenaires associés permettra d'améliorer les méthodes et conditions de travail, de développer l'esprit d'entreprise des membres (paysans, micros entreprises agro alimentaires, centres de distribution, fabricants de matériels agricoles, journalistes) ;
- AGENTIC sur qui le CTA s'appuiera, en collaboration avec d'autres institutions compétentes, pour assurer la promotion des politiques et stratégies GIC et TIC dans le secteur agricole et rural ; les Collectivités locales, les directions centrales/techniques du MAEP, le Centre Coopératif Songhaï Bénin, les OP, l'UPMB, la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin en seront les bénéficiaires directs.

194. La DICAF, la DPP, l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA), Songhaï, l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), la Chambre

Nationale d'Agriculture du Bénin, les Collectivités décentralisées (dont Mairie d'Allada), pourront bénéficier de l'expertise du CTA pour la définition et la mise en œuvre de politique et stratégies communales d'information agricole et rurale dans chaque village (bibliothèque villageoise, système communal d'information voire d'alerte rapide relatif aux questions de développement agricole local, au stockage décentralisé axé vers le marché, au suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire, aux services questions-réponses). Les ménages ruraux et ces mêmes institutions en seront les bénéficiaires directs.

Par ailleurs, l'archivage et la documentation numérisée à tous les niveaux (dont CECPA) devraient permettre d'améliorer l'accessibilité à la mine d'informations dont regorge le secteur agricole et rural.

195. Enfin, le CTA pourrait entreprendre des actions de promotion de la chaîne de valeurs de ses partenaires traditionnels (ou vieux partenaires) dans leur secteur d'activité respectif.

Par exemple :

- dans l'enseignement supérieur, comment les nombreux investissements du CTA à la Faculté des sciences agronomiques (dont BIDO) d'Abomey Calavi pourraient ils profiter à d'autres institutions similaires situées hors du campus (facultés des sciences agronomiques de Parakou, de Cotonou, les écoles agricoles de Ina, Bérécingou, etc.);
- l'extension aux nombreuses radios existantes du programme radio rurale dont ont bénéficié à ce jour les radios de Ouaké, Dassa, Lalo, Tanguéta.

6. PROPOSITION DE STRATÉGIE D'INTERVENTION ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE CTA

Les principes

196. Une intervention du CTA au Bénin se réalisera selon la nouvelle orientation stratégique que le CTA lui-même s'est donné et qui vise à améliorer l'efficacité et la durabilité de ses activités.

197. C'est pourquoi, toute intervention du CTA restera cohérente avec le recentrage de l'Etat dans ses fonctions régaliennes, ainsi qu'avec le processus de décentralisation entamé en 2002.

198. Elle s'alignera le plus possible sur les politiques et les programmes de développement du gouvernement. Elle s'inscrira aussi dans les plans d'actions des différentes institutions qu'elle se propose d'appuyer afin d'en garantir l'appropriation et la mise en place optimale. Cette condition devra permettre une meilleure rationalisation des ressources, une synergie et une harmonie d'interventions.

199. L'intervention du CTA sera conduite selon une approche offensive et efficace donc axée vers les résultats, guidée surtout par un fort esprit d'utilité au plus grand nombre d'acteurs agricoles. L'atteinte directe des bénéficiaires (surtout lien direct entre source d'information et producteur) y sera privilégiée.

6.1 Propositions de stratégies d'intervention

Besoins en informations

200. L'intervention du CTA en vue de satisfaire les besoins en information des acteurs du secteur agricole béninois, aura des impacts aux niveaux village, commune, département et national, avec une ou plusieurs combinaisons d'activités sur ces quatre niveaux.

201. Mais elle ne va pas prioriser ses activités et son ancrage uniquement au niveau des structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. En effet, plusieurs autres institutions du secteur public, privé, de la société civile seront impliquées aussi en tant que partenaires et bénéficiaires directs du CTA. Une logique de recherche de cofinancement devra animer toutes ces institutions partenaires du CTA pour entreprendre des activités dans toutes les régions.

202. Les axes de travail se focaliseront sur :

- La distribution des produits documentaires appropriés répondant aux attentes exprimées par les institutions retenues dans le cadre de cette étude et aux besoins d'information dont elles ne sont pas conscientes ou simplement qu'elles ignorent.
- La diffusion des informations à travers plusieurs canaux dont la radio rurale (Radio Immaculé), les agents de vulgarisation agricoles du CECPA (CECPA Grand Popo), le conseil national des patrons de la presse, les unions et réseaux des producteurs.
- L'intensification des activités de la coordination du réseau national des Services Question-Réponse, ainsi que celles de ses membres au profit des acteurs agricoles.

Renforcement des capacités

203. L'intervention du CTA touchera l'ensemble des institutions retenues dans le cadre de cette étude. Au regard de l'importance et de l'ampleur des actions à mener et compte tenu de l'existence à tous les niveaux de nombreux obstacles à la collecte, la saisie, la transformation, au stockage et à la diffusion de l'information (et connaissance) pertinente, appropriée, il est plus indiqué de porter cet appui non seulement au niveau central mais également au niveau déconcentré.

204. Les grands domaines d'activités déterminés à partir des préoccupations et des besoins des institutions sont les suivants :

- Le domaine de définition de politiques et stratégies nationales efficaces relatives à :
 - la gestion de l'information et de la communication agricole axées vers les résultats, avec capitalisation des expériences réussies au Bénin, au Ghana, en Afrique;
 - l'aide de l'Etat aux radios rurales pour la diffusion permanente de l'information agricole.
- Le domaine du renforcement des capacités des personnes et des institutions retenues dans les aspects larges:
 - promotion des attitudes et savoirs afin de lever tous les obstacles subjectifs à la circulation de l'information ;
 - promotion des méthodes et processus de capitalisation, d'échange d'expérience avec l'utilisation des TIC ;
 - compétences techniques en TIC, GIC, SIG des producteurs, du personnel des institutions;
 - compétences des producteurs (méthodologies et techniques) pour se prendre en charge et s'auto promouvoir ;
 - infrastructures informatiques ;
 - financement des activités.

205. Types d'activités envisagées au titre de l'intervention du CTA au Bénin :

- Des actions d'accompagnement pour la mise en place de politiques, stratégies, systèmes, outils par la Mairie d'Allada, CNAB, DICAFA, AGENTIC, ONASA, DPP : études, plaidoyer, ateliers de réflexion, ateliers de sensibilisation et d'information, etc. ;
- Des études techniques spécifiques à réaliser par des expertises externes : programme de diffusion par satellite de l'information agricole en zone enclavée ;
- Des actions de capitalisation et de diffusion d'outils et d'expériences réussies en matière d'accès au marché, de respect des normes de qualité, de communication (séminaires d'échanges, publication, diffusion, base de données, répertoire d'acteurs..) ;
- Des actions de formation sous forme de cours, ateliers, séminaires, visite d'échange, etc. ;
- Des appuis financiers pour l'acquisition d'équipement et matériel informatiques, de réseautage, de connexion Internet, l'édition des documents spécifiques.

6.2 Plan d'actions pour le CTA

Tableau N° 5 : Plan d'action 2008-2010 relatif à la satisfaction des besoins en informations

Stratégies	Activités	Objectifs	Responsables	Résultats attendus/escomptés	Période ou durée d'intervention des activités
Diffusion des Informations	Organisation d'une campagne systématique de sensibilisation et d'information sur les produits et services du CTA (tenue de douze rencontres départementales avec les institutions, distribution des prospectus et autres, supports, suivi et restitution)	Susciter une forte demande des produits et services du CTA en assurant leur meilleure connaissance par les institutions	CTA, Coordination réseau des SQR BENIN	Produits et services CTA utilisés davantage pour la satisfaction des besoins en information	22 jours (demi journée par rencontre en 2009)
	Fourniture d'informations aux institutions qui en demandent et en faire une large diffusion à la radio	Donner satisfaction à certaines demandes	CTA, SQR, CECPA, Radios	Attentes des acteurs satisfaites	Permanente
Distribution des produits documentaires appropriés	Abonnement aux produits et services du CTA Participation aux séminaires, ateliers du CTA	Satisfaire les besoins en information des institutions telles que Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO)	CTA	Produits et services CTA plus utilisés	Dès 2008 et poursuivre en 2009, 2010
Intensification des activités des Services Question-Réponse	Formation à la gestion d'un SQR (session nationale, 10 sessions régionales) Rencontre annuelle des membres du réseau SQR	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter la culture de la recherche de l'information - Rompre avec l'enclavement lié à la communication 	CTA, Coordination réseau des SQR Bénin	Produits et services CTA plus utilisés	5 jours par session en 2008 et 2009

Tableau N° 6 : Plan d'action 2008-2010 relatif au renforcement des capacités

Stratégies	Activités	Objectifs	Responsables	Résultats attendus/escomptés	Période ou durée d'intervention des activités
Mise en place de politiques, stratégies, systèmes, outils relatifs à la gestion de l'information et de la communication agricole	Etude pour la capitalisation et la diffusion des initiatives réussies au Bénin	Rendre disponibles et accessibles aux institutions des mécanismes et outils, des bases de données et informations sur les processus efficaces	CTA, CNAB, DPP, DICAF, ONASA, Songhaï, Mairie d'Allada, AGENTIC,	Usage des guides pratiques de mise en œuvre diffusés en vue de la satisfaction des besoins en information en rapport avec les filières agricoles et agroalimentaires	03 mois au cours du 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2009
	Etude pour la définition de politique et stratégies nationales efficaces	Lever les obstacles à la disponibilité et à l'accès à l'information agricole	CTA, Songhaï, ADRAO, CNAB, DPP, DICAF, ONASA, AGENTIC, Mairie d'Allada	Document de politique et stratégies nationales	6 mois à partir du 2 ^{ème} trimestre 2009
	Etude et mise en œuvre d'un programme de diffusion par satellite de l'information agricole en zone enclavée au profit des radios rurales	Diversifier les sources d'information des radios rurales	CTA, Radio Ouaké, Radio Djougou, Radio Dassa	Emissions variées radiodiffusées en langues nationales	03 mois au cours du 1 ^{er} trimestre 2009
Amélioration des compétences du personnel des institutions	Formation (cours, ateliers, séminaires, voyages et rencontres d'échanges d'expériences, etc.) - Méthodes et processus de capitalisation avec les TIC, techniques GIC - Informatique, SIG - Méthodologies et techniques de promotion des filières agricoles et agroalimentaires	Promouvoir les attitudes et savoirs afin de lever les obstacles à la numérisation des données, à la circulation de l'information Accroître les compétences des acteurs	CTA, AGENTIC, Songhaï, CNAB, DPP, DICAF, ONASA, Mairie d'Allada, Union et Réseau des producteurs	Personnel compétent Meilleure disponibilité et circulation de l'information Accroissement des rendements agricoles et accès au marché	Sessions de courte durée (05 jours à 03 mois) étalées en 2009, 2010

Stratégies	Activités	Objectifs	Responsables	Résultats attendus/escomptés	Période ou durée d'intervention des activités
	- Gestion de service question – réponse				
Amélioration des ressources matérielles, financières des institutions	Acquisition d'équipement et matériels informatiques Installation de réseaux Connexion à Internet Création et gestion de site web Création de bases de données fédératrices entre les institutions au niveau Commune et national Système communal d'information et d'alerte rapide	Faciliter et accroître l'efficacité des activités de collecte, traitement, stockage et de diffusion de l'information agricole au niveau local, régional, dans les microentreprises	CTA, AGENTIC,	Disponibilité de nombreuses informations pertinentes numérisées Facilité du travail en réseau Accès à Internet Accroissement des échanges d'informations	03 ans dès 2009
	Plaidoyer pour une aide spécifique de l'Etat aux radios rurales privées pour une diffusion permanente de l'information agricole	Rendre disponible une allocation annuelle de fonds destinée aux radios locales	CTA, Mairie d'Allada, Radios, CECPA, union des producteurs	Emissions variées radiodiffusées en langues nationales	Dès 2009 après l'élaboration du document de politique et stratégies nationales sur la gestion de l'information et la communication agricole

ANNEXES

Annexe I. Termes de référence

ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DES ÉTATS AFRICAINS ACP, AU REGARD DES PRODUITS ET SERVICES DU CTA – AFRIQUE DE L'OUEST

1. Introduction

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983, dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de L'union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE.

Le CTA a pour mission d'élaborer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer la capacité de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine. Les programmes du CTA s'articulent autour de trois principaux axes d'intervention : fournir un large éventail de produits et services d'information et mieux faire connaître les sources d'information pertinentes ; encourager l'utilisation combinée de canaux de communication adéquats et intensifier les contacts et les échanges d'informations (entre les acteurs ACP en particulier) ; renforcer la capacité ACP à produire et gérer l'information agricole, à élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de gestion de l'information et de la communication (GIC), notamment en rapport avec la science et la technologie. Ces activités tiennent compte de l'évolution des méthodologies appliquées dans le traitement des questions transversales (le genre, les jeunes, les technologies de l'information et de la communication – TIC – et le capital social), des résultats d'évaluations d'impact et des évaluations de programmes, mais aussi des thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP¹.

Les activités du CTA sont aujourd'hui réparties entre trois groupes de programmes/départements opérationnels :

- Produits et services d'information ;
- Services et canaux de communication ;
- Techniques et systèmes de gestion de l'information et de la communication (GIC).

Ces départements opérationnels sont appuyés par l'unité Planification et services communs (P&CS) qui leur fournit la base méthodologique nécessaire pour mener à bien leur travail et assure le suivi de l'environnement ACP, avec pour objectif d'identifier les questions et tendances naissantes et de formuler des propositions qui seront traduites dans les programmes et activités du Centre. La présente évaluation s'inscrit donc parfaitement dans le cadre du mandat de l'unité P&CS.

2. Rappel historique

Depuis 2003, le CTA entreprend systématiquement des études d'évaluation des besoins dans l'ensemble des régions ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), régions qu'il a pour mission de servir en vertu du mandat qui lui a été confié. Ces études sont une réponse directe aux appels lancés au CTA – à travers diverses évaluations de ses produits, services et

¹ Les thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP ont fait l'objet de plusieurs études, ateliers et séminaires auxquels ont pris part différentes parties prenantes, organisations et institutions du secteur du développement agricole et rural. Les documents afférents (ou des extraits de ces documents) seront fournis aux consultants.

programmes – pour qu'il procède à des choix plus stratégiques lorsqu'il s'agit à la fois de mettre en oeuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs. En concevant son Plan stratégique et cadre d'action pour 2001–2005, le CTA a adopté une approche pragmatique, axée à la fois sur la nécessité urgente de répondre aux exigences exprimées par les parties prenantes et l'intérêt, à long terme, d'élaborer des programmes qui prennent en compte les besoins futurs.

Le nouveau Plan stratégique du Centre, qui couvre la période 2007–2010, s'articule autour de deux objectifs majeurs : (i) améliorer l'efficacité du CTA et l'extension de son champ d'action en s'attaquant au problème majeur que représente la difficulté ou le manque d'accès à l'information dans les pays ACP ; (ii) affiner le profil du CTA et mieux identifier le « créneau » sur lequel il présente un avantage comparatif. C'est pourquoi il est crucial pour le CTA non seulement d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et de renforcer ses réseaux de partenariat, mais aussi de rendre plus accessibles les stratégies de TIC et de GIC.

3. Principaux enjeux

C'est essentiellement par le biais de ses partenaires des secteurs public et privé (centres de recherche, services de vulgarisation, bibliothèques, ONG, organisations paysannes, organisations et réseaux régionaux...) que le CTA s'efforce de promouvoir le développement agricole et rural. Dans le nouveau plan stratégique, les organisations ciblées vont s'étendre aux organes de presse, maisons d'édition, stations radiophoniques, chaînes de télévision et réseaux de journalistes ; ce qui permet au CTA d'élargir au maximum son rayon d'action. Au travers de ces partenariats, le CTA espère accroître le nombre d'organisations ACP capables d'accéder aux TIC et d'utiliser à la fois les technologies conventionnelles et modernes, de générer et de gérer l'information, mais aussi d'élaborer leurs propres stratégies de GIC. C'est pourquoi, il est très important d'identifier et de choisir les partenaires appropriés, en prenant en considération la couverture géographique, la décentralisation, la régionalisation et l'orientation thématique, sur la base de critères de sélection objectifs et transparents.

4. Objectif général

Améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP.

5. Portée de l'étude

L'étude s'attachera à :

- passer en revue les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations), en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
- identifier les besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
- identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités telles que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes) ;
- élaborer des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans le pays concerné pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.

L'étude devra aider le CTA à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels (notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations de la société civile) ; avoir un tableau plus détaillé de leurs besoins,

mettre au point une stratégie adaptée et élaborer un cadre d'action en conséquence. L'étude devra également mettre en évidence les besoins spécifiques en produits et services du CTA et permettre ainsi d'en améliorer la fourniture.

6. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;
- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

Le profil de chaque pays étudié sera ainsi actualisé, avec des données fiables sur l'état des services d'information agricole, de la GIC et des TIC. Le CTA pourra alors décider, en connaissance de cause, des actions à mettre en oeuvre et des partenaires qu'elle aura à choisir. Ces données seront résumées dans un (1) rapport principal sur chaque pays étudié ne dépassant pas 30 pages hors annexes (voir la section 8 ci-dessous).

7. Méthodologie

Le consultant utilisera des méthodes d'évaluation rapide, à la fois qualitative et quantitative :

- passage en revue de la littérature et des sources d'information disponibles, y compris les conclusions des évaluations de programmes ;
- entretiens avec les acteurs clés et les parties prenantes concernés ;
- usage limité des questionnaires.

La méthode d'évaluation rapide permettra d'avoir un aperçu des principaux problèmes et de connaître les profils des entreprises / organisations dans chaque pays, informations qui pourraient, à l'avenir, servir de base à des études approfondies si nécessaire.

8. Rédaction des rapports

Les rapports élaborés sur chacun des pays étudié ne dépasseront pas 30 pages (hors annexes) et seront structurés comme suit :

Rapport principal

Remerciements

Sigles, abréviations et acronymes

Résumé analytique

1. Introduction

2. Profil du pays

2.1 Brève présentation de l'activité agricole et derniers développements notés dans le secteur :

- 2.1.1 Agriculture
- 2.1.2 Pêche
- 2.1.3 Foresterie
- 2.1.4 Pastoralisme / Élevage (s'il y a lieu)

2.2 Brève présentation des infrastructures de TIC et derniers développements notés dans le secteur

3. L'information et la communication pour le développement agricole et rural

3.1 Cadre institutionnel, réglementaire et politique

Diagnostic des politiques nationales et/ou sectorielles en matière d'information et de communication pour le développement agricole et rural ; définition des enjeux stratégiques majeurs et des principales caractéristiques ; opportunités et risques liés à l'environnement politique, institutionnel et réglementaire.

3.2 Aspects opérationnels

3.2.1 Diagnostic des services et de l'information agricoles (principaux acteurs du secteur de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural)

3.2.2 Produits et services d'information offerts

3.2.3 Capacités de gestion de l'information et de la communication

3.3 Actions censées promouvoir l'information et la communication pour le développement agricole et rural

Cette section passe en revue les principales actions menées, planifiées ou prévues par l'État, les organismes donateurs et le secteur privé (par exemple, celui des télécommunications) pour répondre aux besoins identifiés. Une attention particulière doit être accordée aux priorités définies et aux moyens mobilisés, sans oublier les enseignements tirés des différentes interventions.

3.4. Analyse des besoins (goulots d'étranglement et insuffisances)

3.4.1 Besoins en informations

3.4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques et stratégies d'information et de communication, sensibilisation, travail en réseau, compétences et savoir-faire, formation, médias, TIC, équipements).

4. Conclusions et recommandations

4.1 Conclusions

4.1.1 Besoins en informations

4.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.1.3 Partenaires stratégiques potentiels

4.2 Recommandations

4.2.1 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.2.2 Besoins en informations

4.2.3. Partenaires stratégiques potentiels (institutions)

5. Proposition d'une stratégie d'intervention et d'un plan d'action pour le CTA

En partant de l'analyse ci-dessus, faire le lien entre les besoins qui restent à satisfaire ou qui nécessitent d'autres actions et l'offre de produits et services du CTA. Cela devrait donner lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente pour le CTA, avec la mise en place d'un plan d'action en fonction des priorités et d'un calendrier de mise en oeuvre.

Annexes

1. *Termes de référence*

2. *Profil des pays concernés*

2.1 État général de l'agriculture (sur la base de la documentation disponible) :

2.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes).

2.1.2 Superficie des terres cultivées, forêts, zones de pêche.

2.1.3 Systèmes agricoles.

- 2.1.4 Rôle de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB).
- 2.1.5 Principales denrées agricoles et produits dérivés de l'agriculture.
- 2.1.6 Principaux marchés à l'exportation.
- 2.1.7 Accords commerciaux portant sur l'agriculture.
- 2.1.8 Politiques sectorielles axées sur l'agriculture, la pêche et la foresterie.

2.2 Profil socio-économique (sur la base de la documentation disponible)

- 2.2.1 Total de la population active, répartition démographique.
- 2.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues parlées.
- 2.2.3 Accès aux services (santé, école, eau et électricité).
- 2.2.4 Exode rural

2.3 Médias et télécommunications (mise à jour / vérification)

- 2.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations radiophoniques, chaînes de télévision.
- 2.3.2 Services de télécommunication (téléphone fixe, mobile, etc.).
- 2.3.3 Ordinateurs et accès au réseau Internet.

3. *Profil des institutions*

3.1 Liste de toutes les institutions présentes dans l'agriculture et le développement rural, y compris celles du secteur privé et les organisations de la société civile, avec le nom, les coordonnées et contact, le type et le rôle de chaque institution.

3.2 Parmi cette liste, les principales institutions clés impliquées dans l'information et la communication pour le développement agricole et rural, avec des données et informations détaillées sur celles-ci, les problèmes qu'elles rencontrent et les raisons pour lesquelles on les considère comme des acteurs clés du développement.

- 4. *Une liste des personnes/institutions interrogées, avec leurs adresses, leurs numéros de téléphone et fax, leurs adresses mél (le cas échéant).*
- 5. *Bibliographie.*

9. Délais

- La version provisoire du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de trois mois à compter de la signature du contrat par le CTA.
- La version finale du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de deux semaines après réception des commentaires et observations du CTA.

10. Expertise requise dans le pays enquêté

Les **consultants nationaux** doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, et avoir au moins 10 ans d'expérience dans les domaines de l'agriculture, du développement rural ou des sciences sociales / économiques. Ils doivent avoir une parfaite connaissance du secteur agricole de leur pays, ainsi que des principales parties prenantes et institutions / organisations actives dans ce domaine. Des connaissances en sciences de l'information seront un atout supplémentaire. La capacité à communiquer et à rédiger en anglais ou en français est indispensable. La maîtrise d'au moins une des langues locales pour les besoins des échanges et des interviews sera également un avantage.

En plus de disposer des compétences ci-dessus citées, le **coordonnateur régional** devra parler couramment l'anglais et le français, connaître les pays faisant l'objet de cette étude d'évaluation et avoir une expérience avérée dans la coordination d'études menées par plusieurs consultants à la fois, ainsi que dans la production de rapports de synthèse.

La coordination globale de cette étude sera assurée par Melle Christine Webster, responsable adjointe de l'unité Planification et services communs du CTA.

11. Définition des rôles et responsabilités

Coordonnateur régional

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Aider à identifier / examiner les consultants nationaux.
- Assister aux réunions et pré-réunions d'information.
- Étudier les termes de référence.
- Finaliser les questionnaires² et l'approche méthodologique, après avoir consulté comme il se doit l'équipe du CTA.
- Finaliser les notes d'information et les instructions³ destinées aux consultants locaux, afin de garantir une application précise et cohérente de la méthodologie convenue pour la collecte de données.
- Répondre aux questions (techniques et d'autre ordre) des consultants locaux.
- Contrôler et fournir l'assistance technique et l'information nécessaires aux consultants locaux pendant la phase d'étude.
- Revoir les rapports préliminaires et leurs conclusions sur le pays et renvoyer les commentaires aux consultants locaux.
- Envoyer au CTA la version finale du projet de rapport pour « feedback ».
- Assurer la coordination et la cohérence des études.
- Préparer le rapport récapitulatif en prenant en compte les conclusions et recommandations de l'ensemble des études par pays (table des matières à approuver).

Consultants locaux

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Assister aux réunions d'information.
- Se familiariser avec les documents de base reçus du CTA, y compris les termes de référence.
- Étudier les documents nécessaires pour préparer le profil du pays, la liste des institutions présentes dans l'agriculture, ainsi que la liste des institutions présélectionnées.
- Effectuer des visites d'étude dans le pays spécifié dans le contrat.
- Mener des interviews et collecter des informations dans le pays spécifié dans le contrat.
- Rédiger les projets de rapport sur le pays concerné et les envoyer au coordonnateur régional pour commentaires et observations.
- Sur la base des commentaires émanant du coordonnateur régional, effectuer des mises à jour et envoyer au CTA un projet de rapport et un rapport final dans les délais impartis.
- Finaliser les études par pays en tenant compte des commentaires et observations reçus du CTA et envoyer le rapport final au CTA.

Rôle du CTA

- Élaborer les termes de référence et préparer les documents de fond nécessaires.
- Nommer le coordonnateur régional et les consultants locaux ACP.
- Préparer les réunions d'information (« briefing ») des consultants et y assister.
- Inviter aux réunions d'information le coordonnateur régional et les consultants locaux.
- Fournir des données au coordonnateur régional pour contribuer à affiner les termes de référence, les questionnaires et les directives pour les consultants, concernant la conduite des interviews et l'élaboration des rapports.
- Fournir des documents de fond pertinents aux consultants locaux et au coordonnateur régional.
- Établir le budget et discuter des obligations contractuelles avec l'équipe de consultants et le coordonnateur régional.
- Être en liaison avec le coordonnateur régional tout au long de l'étude.

² Les documents utilisés dans les précédentes études d'évaluation des besoins sont disponibles et vont nécessiter quelques légères modifications.

³ Voir note de bas de page ci-dessus.

- Régler les factures pour les services rendus à temps et si les conditions de paiement sont réunies.
- Garantir la supervision et la réalisation des études.
- Prendre en charge les coûts et frais convenus (billets d'avion aller-retour en classe économique, hébergement à l'hôtel et indemnités journalières durant les réunions d'information ou les visites sur le terrain).
- Faire des commentaires et observations aux consultants locaux sur les projets de rapport.
- Faire des commentaires et observations au coordonnateur régional sur le rapport récapitulatif.

12. Calendrier de mise en oeuvre (CTA)

- Préparation/Finalisation des termes de référence ; Identification/présélection des consultants (potentiels) ; Consultation du marché : janvier – avril 2007.
- Sélection des consultants et élaboration des dispositions contractuelles : fin avril – mai 2007.
- Réunion(s) d'information : juillet 2007.
- Début du contrat : juin/juillet 2007.
- Période de mise en oeuvre : juin 2007 – mars 2008.
- Fin du contrat : mars 2008.

13. Principaux documents mis à la disposition des consultants

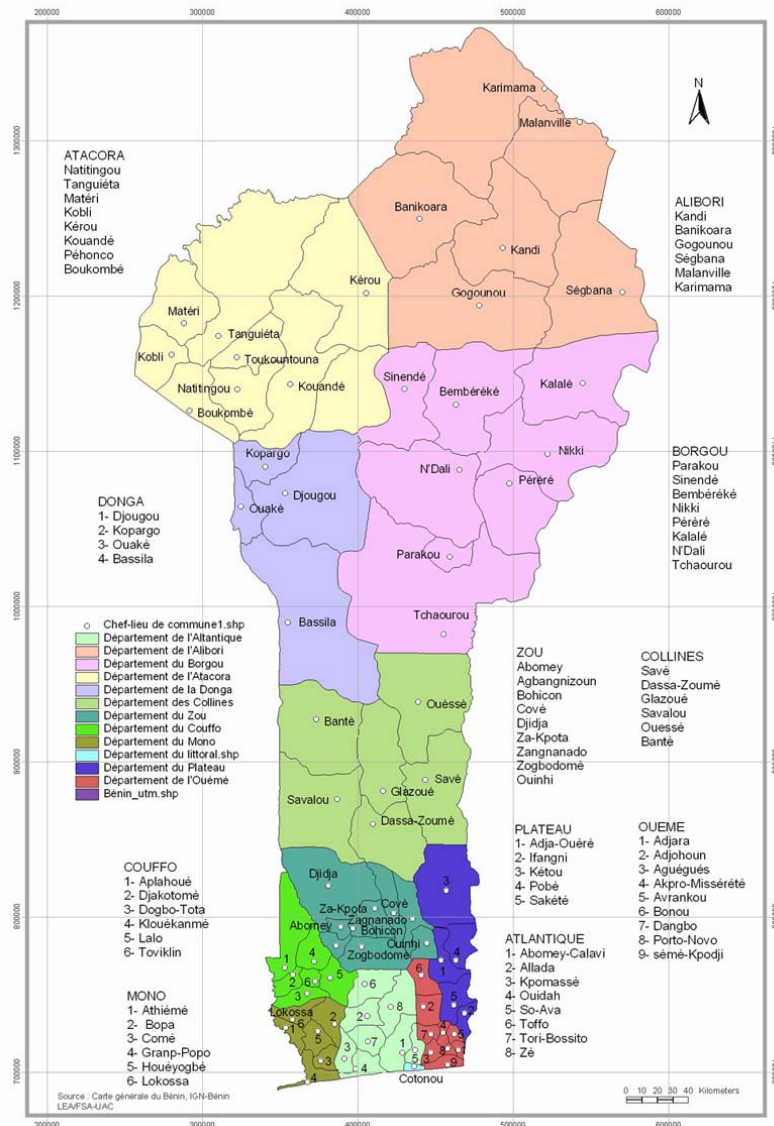
Le/la consultant(e) aura à sa disposition la documentation suivante :

- Accord-cadre de Cotonou ;
- extraits des sections afférentes du Plan stratégique et cadre d'action du CTA (2007-2010) ;
- rapports annuels ;
- documents concernant les thèmes d'information prioritaires identifiés pour la région Afrique ;
- exemples de rapports de synthèse de précédentes études d'évaluation des besoins ;
- documents sur les produits et services fournis par le CTA.

Annexe II. Profil du Bénin

La République du Bénin a une superficie d'environ 114.763 km² et compte 77 Communes réparties dans 12 départements. Il partage ses frontières avec le Niger, le Burkina Faso au Nord, le Nigeria à l'Est, le Togo à l'Ouest et l'Océan Atlantique au Sud. Il compte environ 3490 villages et 268 quartiers de villes. Globalement le pays s'auto suffit sur le plan alimentaire malgré une agriculture presque exclusivement familiale et pluviale caractérisée par de sensibles déficits pluviométriques annuels et de faibles productivités agricoles.

CARTE GENERALE DU BENIN



Source: Institut Géographique National (IGN)

II.1 Profil général du secteur de l'agriculture

II.1.1 Taille de la population agricole

La population du Bénin est d'environ 6769914 habitants au dernier recensement de 2002. Avec un taux annuel d'accroissement intercensitaire de 3,25, elle est estimée à 8053690 habitants en 2007. Une caractéristique importante de cette population est sa jeunesse (52,7 % ayant moins de 18 ans). La proportion de la population rurale Béninoise est en constante diminution au profit de la population urbaine. En effet, la population rurale représente 60,25 % en 2004 contre 60,74 % en 2003, 49,08 % en 2005, 44,04 % en 2010. Cela s'explique par l'exode rural persistant vers les grands centres économiques et administratifs du fait notamment des opportunités qu'ils présentent. Le secteur agricole qui compte 569.672 exploitations agricoles, est caractérisé par la prédominance de petites exploitations agricoles.

Tableau N° 7: Population au Deuxième (1992) et Troisième (2002) Recensements Généraux de la Population au Bénin

Département	Population de 1992	Population de 2002	Taux annuel d'accroissement intercensitaire en %
Alibori	355 950	521 093	3,88
Atacora	400 613	549 417	3,21
Atlantique	529 546	801 683	4,23
Borgou	471 975	724 171	4,37
Collines	340 284	535 923	4,65
Couffo	395 132	524 586	2,87
Donga	248 695	350 062	3,48
Littoral	536 827	665 100	2,17
Mono	281 245	360 037	2,50
Ouémé	568 898	730 772	2,54
Plateau	307 676	407 116	2,84
Zou	478 714	599 954	2,28
Bénin	4 915 555	6 769 914	3,25

Source : INSAE, 2003

Tableau N° 8: Répartition de la population

Département	Population Rurale			Population Urbaine		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
Atacora-Donga	553 565	593 415	636 133	207 882	272 983	358 472
Atlantique-Littoral	439 783	471 412	505 380	1 123 613	1 475 490	1 937 563
Borgou-Alibori	517 952	555 238	595 208	326 142	428 278	562 400
Mono-Couffo	567 756	608 627	652 441	167 612	220 102	289 030
Ouémé-Plateau	612 851	656 969	704 263	531 275	697 652	916 133
Zou-Collines	585 450	627 595	672 740	418 322	549 326	721 356
Bénin rural/urbain	3 277 357	3 513 286	3 766 165	2 774 846	3 643 831	4 784 954
Bénin rural+urb	6 052 203	7 157 117	8 551 119	-	-	-

Source : INSAE, 1992

II.1.2 Terres agricoles, forêts, zones de pêche

Terres agricoles

Le Bénin dispose de quelques 8.300.000 ha de surface agricole cultivable (soit 72,3 % du territoire national) dont seulement 23% sont annuellement exploitées.

D'énormes potentialités hydro agricoles existent dans les bassins du Couffo, de la Pendjari et de leurs affluents, dans les bassins du Niger (30.000 ha), des bassins du Mono (25.000 ha), des bassins de l'Ouémé (60.000 ha). Il en est de même des bas-fonds estimés à 205.000 ha et des plaines inondables.

On distingue cinq catégories de sols dominants dont les sols sableux du littoral, les sols des vallées ou sols hydromorphes du Mono, de l'Ouémé et de l'Atlantique, les vertisols de la dépression de la Lama, les sols ferrallitiques ou terre de barre des plateaux du Sud Bénin, les sols ferrugineux tropicaux du Centre et du Nord Bénin, les sols minéraux bruts inaptes à toutes cultures. Les sols sont ferrugineux à 80% et généralement pauvres sur l'ensemble du territoire contrairement aux sols des dépressions hydromorphes relativement plus fertiles.

L'accès à la terre constitue un des problèmes auxquels sont confrontés de nombreux exploitants particulièrement les femmes. La pression démographique conduit de plus en plus à une surexploitation des ressources naturelles. Ainsi, la durée moyenne de la jachère va de 3 ans dans les départements du nord à moins de 1 an dans le sud. La taille moyenne de l'exploitation familiale est estimée à 1,7 ha pour 7 personnes. Toutefois, on note que 34% des exploitations couvrent moins de 1ha et seuls 5 % des exploitations du sud et 20% de celles du nord disposent de plus de 5 ha.

Les aménagements hydro agricoles et pastoraux se caractérisent surtout par une partielle maîtrise de l'eau tandis que les rares retenues d'eau construites sont exploitées peu efficacement.

Tableau N° 9 : Contraintes foncières (ha)

Zones	Superficie Totale (1)	Superficie cultivable (2)	(1) sur (2) en %	Superficie cultivée sur Superficie cultivable en %	Jachère en ha	Proportion jachère sur surface cultivée
Atacora	31 625 000	14 285 000	45,1	29,4	10 073	2,4
Atlantique	3 312 000	2 020 000	60,9	84,4	315	0,18
Borgou	52 098 000	2 918 8000	56	24,8	21 935	3
Mono	4 009 000	3 138 000	78,2	60	1255	0,6
Ouémé	4 545 000	3 980 000	87,5	59,4	1 615	0,6
Zou	1 917 4000	14 500 000	75,6	54	6 656	0,8
Bénin	114 763 000	67 111 000	58,5	37,6	41 849	1,6

ONASA, 2001

Forêts

En dépit de sa position géographique apparemment favorable, le Bénin n'est pas un forestier comme certains pays côtiers voisins tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le N.

Dans le but de sauvegarder ce peu de patrimoine forestier des effets néfastes de la dégradation, il a été procédé depuis les années 1940 et 1950 au classement de 58 massifs forestiers pour une superficie totale d'environ 26 000 Km² soit 21 % du territoire national répartis comme suit :

- 46 Forêts Classées pour 1 303 043 ha,

- 02 Parcs Nationaux pour 777 600 Ha,
- 03 Zones Cynégétiques pour 580 000 ha et
- 07 Périmètres de Reboisement pour 4 162 ha.

Bien que 70 % du territoire national soient sous un couvert végétal, cette végétation est de nos jours fortement altérée et dégradée. Seulement environ 200 000 ha sont encore couverts de quelques espèces économiquement intéressantes. Toutefois, des surfaces importantes sont défrichées annuellement pour l'agriculture, la chasse et l'élevage à l'intérieur de ces zones pourtant sous protection.

Zones de pêche

Le Bénin possède une façade maritime longue d'environ 121 km. Son plateau continental large en moyenne de 13 miles nautiques depuis la côte jusqu'à l'isobathe des 200 mètres couvre une superficie de 3100 km² et des fonds majoritairement sablonneux. La Zone Economique Exclusive (ZEE) couvre près de 28000 km². Malgré l'étroitesse du plateau continental (en moyenne 27 km de la côte), la faune ichtyologique très variée compte plus de 257 espèces dont 43 sélaciens et 214 téléostéens.

Le réseau hydrographique assez dense totalise environ 700 km linéaire de cours d'eau sous forme de lagunes, de lacs, de rivières, de fleuves.

Elevage

Le disponible global national de protéines animales est assuré par les principales productions des espèces bovines, ovines, caprines, porcines, des volailles, des aulacodes, etc.

Dans tous les départements du pays l'aviculture est très présente alors que le nord constitue le principal foyer d'élevage de ruminants soit 91% du cheptel bovin national et 60% de celui d'ovins-caprins.

Les élevages d'espèces non conventionnelles (escargot, aulacode, lapin, etc.) se développent de plus en plus.

L'épidémiologie reste encore dominée par les maladies infectieuses et parasitaires qui déciment chaque année, une grande partie de la volaille et des petits ruminants.

II.1.3 Systèmes de production agricole

Systèmes de production végétale et animale

Au Bénin, on dénombre 1.210.463 ménages avec 569.672 exploitations agricoles généralement traditionnelles, comprenant en moyenne six membres (famille nucléaire de 3,6 à 14,4 personnes) dont 2,5 à 3 actifs.

Quel que soit le système de production en présence, les structures d'exploitation sont essentiellement des unités familiales et quelques rares groupements de producteurs (coopératives). L'exploitation familiale est composée du producteur, propriétaire ou non, qui cultive ses parcelles avec l'aide des membres de sa famille.

Les méthodes de production sont très peu améliorées pour permettre une augmentation durable des productivités. Pour les travaux de préparation du sol, 76% des superficies cultivées sont réalisées manuellement, 23% par la culture attelée et seulement 1% par la culture motorisée.

Le système de cultures priorise les cultures vivrières installées en associations de cultures avec une présence remarquable des élevages domestiques (volailles, caprins, ovins, porcins). Quelques exploitations sont spécialisées en monoculture de palmiers à huile, de noix d'anacarde, d'ananas, d'agrumes, de papaye.

Tableau N° 10 : Niveau d'utilisation de quelques innovations

Département	Attelages	Tracteurs	Engrais	Engrais (kg/ha)	Maïs amélioré (% superficie cultivée en maïs)	Insecticides
Atacora-Donga	13,9%	3,5%	12,8%	25,36	24,0	10,7%
Atlantique-Littoral	0,07%	18,5%	1,8%	1	10,2	0,01%
Borgou-Alibori	84,8%	41,5%	46,6%	53,52	17,4	68,8%
Mono-Couffo	0,3%	6%	10,3%	45,63	4,2	3,18%
Ouémé-Plateau	0,01%	8%	0,8%	3	4,6	1,3%
Zou-Collines	0,7%	22,5%	27,4%	29	39,1	15,9%
Bénin national	100	100	100	32,30	11,3	100

Source : ONASA, 1997

Systèmes de transformation agricole et agro alimentaire

Au Bénin, les pertes post-récolte des produits agricoles sont importantes et peuvent atteindre 50 %. Elles dépassent largement ce niveau lorsqu'il s'agit des produits hautement périssables comme les fruits et légumes, les produits animaux et halieutiques frais.

Des systèmes de stockage/conservation restent peu performants et des technologies de transformation rudimentaires avec des rendements faibles et de qualité variable.

90% des produits alimentaires consommés sont fabriqués en grande partie de façon traditionnelle à partir d'une gamme variée de produits vivriers locaux, essentiellement par les femmes qui déploient un effort physique important et perdent beaucoup de temps.

La qualité des produits agroalimentaires, leur conditionnement (calibrage, conservation, emballage), leur stockage exigent beaucoup d'investissements dans les domaines entre autres de la formation des ressources humaines, des équipements performants et à prix accessibles.

Systèmes de commercialisation des produits agricoles et agro alimentaires

La commercialisation des produits agricoles se caractérise, de façon générale, par :

- l'existence d'un nombre important de places de marchés qui s'animent périodiquement en exerçant indifféremment des fonctions de collecte primaire, de regroupement, de distribution insuffisamment structurées ;
- une coordination au sein des différentes filières insuffisante ;
- un secteur privé faiblement développé et peu actif, notamment dans le domaine de conservation ;
- l'existence d'obstacles administratifs et légaux qui empêchent une commercialisation libre et avantageuse ;
- l'insuffisance de la fluidité et du fonctionnement des marchés ;
- la multitude des unités traditionnelles de mesure utilisées dans les transactions commerciales des produits vivriers qui fait obstacle à la transparence du marché et représente un manque à gagner important pour les paysans ;

- une faible qualité des informations sur les marchés et des stratégies de communication. Les producteurs, les petits commerçants, sans informations commerciales viables sur les marchés n'ont très souvent qu'un faible pouvoir de négociation.

Systèmes de pêches

Au Bénin, la pêche maritime, la pêche continentale constituent les principales activités en matière de pêche et sont en fait des activités de prélèvement/captage des ressources halieutiques (poissons, huîtres, crabes, etc.) auxquelles s'adonnent certaines populations spécialisées en se servant de techniques et moyens divers : filets fixés, filets lancés, filets maillants, senne tournante, senne de plage, filet à requin, filet à sardinelles, lignes à main, enclos ou acadja, nasses, palangres, embarcations en bois monoxyles ou monoxyles actionnées ou non par des moteurs, chalutiers crevettiers, etc.

La pêche continentale revêt une importance particulière, notamment dans le sud et l'extrême nord du pays et contribue pour 75% à 80% des débarquements totaux de poissons, 30% à 40% de la consommation nationale de protéines animales et fait vivre plus de 300.000 personnes.

Quant à l'élevage proprement dit des poissons (essentiellement les Tilapia), il se fait dans les trous à poissons traditionnels, étangs, en enclos et cages.

Les femmes des pêcheurs, épouses ou non, jouent un rôle primordial dans la valorisation des prises débarquées par les pirogues. Ce sont elles qui possèdent encore ici l'exclusivité de la première mise en marché, du traitement (fumage, salage-séchage), de la conservation de la distribution et de la commercialisation des produits de pêche sur les marchés locaux.

Systèmes d'exploitation des ressources forestières

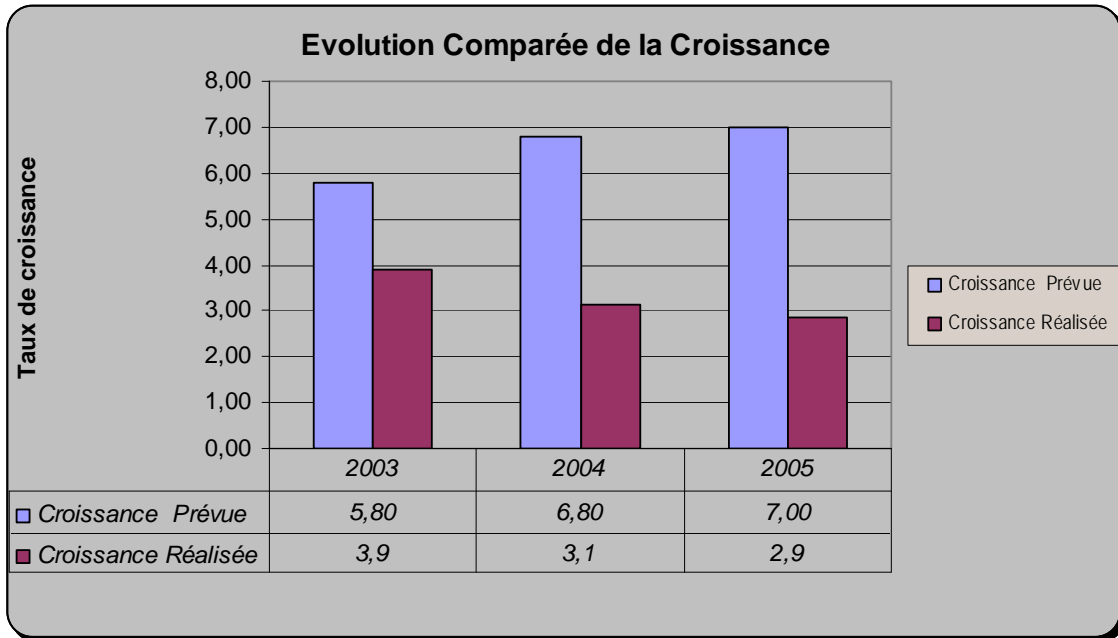
L'exploitation forestière contribue à fournir aux populations deux catégories de produits à savoir :

- les produits forestiers ligneux et leurs dérivés: le bois d'œuvre (sciages, produits de menuiseries), le bois de feu comme source d'énergie domestique, le charbon de bois, les bois de service (perches et poteaux). Les acteurs de ces activités sont les exploitants forestiers, les paysans qui déboisent leurs champs de cultures, les ramasseuses de bois, quelques rares planteurs, les commerçants de produits forestiers, les industriels de bois (scieries, menuiseries etc.) ;
- la gamme des produits forestiers non ligneux : les pâturages naturels pour les animaux, les terres fertiles pour l'agriculture, les cours et plans d'eau pour la pêche, diverses matières premières pour l'artisanat, le miel, le gibier et autres produits de cueillette pour l'autoconsommation et la commercialisation, le tourisme, etc.

II.1.4 Poids de l'agriculture dans l'économie

De 6,2% en 2001, la tendance à baisse de la croissance économique s'est affichée passant de 4,4% en 2002 à 2,9% en 2005 avec des écarts de croissance par rapport aux prévisions.

Graphique de l'évolution comparée de la croissance au Bénin



Source : DAEP/DGE/MDEF, Juillet 2006

Ces écarts de croissance s'expliquent entre autres facteurs (ceux liés à l'environnement économique international et régional), par les dysfonctionnements de la filière Coton, dont dépend fortement l'économie nationale.

Tableau N° 11 : Taux de croissance sectorielle en % (base 100 = 1985)

	2001	2002	2003	2004	2005
Secteur Primaire	6,4	2,4	2,2	6,3	-0,8
<i>dont agriculture</i>	7,5	1,5	2,2	7,4	-3,0
Secteur Secondaire	9,4	7,6	3,0	-0,5	5,4
<i>dont industries manufacturières</i>	9,1	6,8	0,7	-2,1	5,3
Secteur Tertiaire	6,0	5,4	6,4	-0,2	6,0
<i>dont transports et télécommunications</i>	5,6	5,5	6,0	0,2	6,9
<i>dont Commerce</i>	6,5	6,6	7,4	-0,8	7,0
Total PIB	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9

Source : DAEP/DGE/MDEF, Juillet 2006

En terme de ressources, la croissance est principalement tirée par le secteur tertiaire et le secteur primaire.

Tableau N° 12 : Contribution à la croissance du PIB (en %)

	2001	2002	2003	2004	2005
RESSOURCES					
Secteur Primaire	2,5	1,0	0,9	2,4	-0,3
Secteur Secondaire	1,3	1,0	0,4	-0,1	0,8
Secteur Tertiaire	1,8	1,4	1,9	-0,1	1,8
EMPLOI					

	2001	2002	2003	2004	2005
Consommation finale totale	4,5	4,8	4,6	-0,1	3,4
Formation Brute de Capitale Fixe	2,4	-0,6	2,2	1,4	-2,7
Variations de stocks	1,4	-1,6	0,9	1,2	-3,3
TOTAL PIB	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9

Source : DAEP/DGE/MDEF, Juillet 2006

Il est à noter que le taux d'investissement public a enregistré une tendance à la hausse passant de 7,4% en 2002 à 8% en 2005. Mais cela n'a guère profité au secteur agricole qui connaît durant cette période sa pire désaffection avec l'effondrement presque total des structures d'encadrement publiques au niveau de l'ensemble des 77 Communes du pays. Non seulement les subventions octroyées à travers le Budget National sont nettement inférieures aux normes recommandées dans la sous région (10% du budget), mais elles sont difficiles à mobiliser à temps requis, du fait de l'inadaptation des procédures de décaissement par rapport aux spécificités du secteur agricole.

II.1.5 Denrées principales et produits agricoles secondaires

Productions végétales

Les productions vivrières annuelles et pérennes sont dominantes en ce sens qu'elles occupent en moyenne 84,2% des superficies cultivées en cultures annuelles.

Les principales productions vivrières annuelles et pérennes ci-après sont pratiquées comme des cultures de rente destinées aux marchés nationaux, africains et internationaux :

- le maïs sur 32,8% des superficies (773.000 tonnes en moyenne annuellement). Le maïs est cultivé généralement en pur par les producteurs ;
- le manioc qui connaît un fort accroissement (11,6% des superficies avec 2.844.000 tonnes en moyenne ces 5 dernières années) avec un rendement variant de 10000t/ha à 12000 t/ha. Ses dérivés sont très demandés ;
- les légumineuses comme le niébé et l'arachide représentent 13,4% des superficies avec 134.000 tonnes pour l'arachide et 87.000 tonnes pour le niébé ;
- les légumes frais et/ou séchés (tomate, piment, gombo) couvrent 3,5% des superficies et sont très demandés ;
- le palmier à huile omniprésent dans la partie sud du pays engendre des revenus non négligeables grâce à l'extraction de l'huile de palme, à la distillation de l'alcool (sodabi) et à d'autres dérivés. Sa production de noix est passée de 130.000 tonnes en 1994 à 280 000 tonnes en 2006.

Les autres productions alimentaires de rente :

- l'ananas émerge peu à peu avec plus de 110.000 tonnes de fruits frais depuis 2004 ;
- l'anacarde couvre 80.000 ha et produit annuellement 44.000 tonnes de noix ;
- le karité pousse encore à l'état naturel et reste un produit de cueillette au moment où des investissements sont réalisés dans les villages pour moderniser l'outil artisanal d'extraction du beurre.

Plusieurs produits agricoles considérés secondaires étaient très cultivés dans le passé du fait entre autres, des habitudes alimentaires, des rendements encore acceptables dus notamment à la non dégénérescence des variétés paysannes résistantes aux aléas climatiques. On peut citer entre autres :

- le riz actuellement fait l'objet d'une attention particulière à travers plusieurs initiatives gouvernementales, régionales avec l'ADRAO (diffusion de la variété NERICA), des associations des riziculteurs, de la société civile et d'ONG. Sa culture est en pleine expansion ;
- le sorgho et le petit mil aux rendements faibles (360 à 700 kg/ha) ;
- le fonio, une spécificité de la communauté Ottamari est en pleine régression à cause de la faiblesse de son rendement (600 t/ha) et la pénibilité des activités post récolte ;
- l'igname vient en tête de rotation et est associé au maïs et/ou sorgho lorsqu'il s'agit des semis précoces. Il vient après le maïs, le manioc ou le sorgho en terme de production annuelle. Son rendement varie de 8000 à 12000 t/ha, avec une réduction de ses superficies en faveur de la production cotonnière ;
- la culture de la pomme de terre est très localisée avec un rendement relativement faible de 10 t/ha contre 20 à 30 dans les pays voisins. Elle est confrontée aux problèmes de pourriture excessive durant la conservation, de manque chronique de semences ;
- le soja, en pleine expansion à cause de sa demande croissante pour la fabrication de provendes animales et du fromage ;
- Le Voandzou, cultivé dans quelques départements avec un rendement de 900 kg/ha ;
- Le Goussi produit tant par les hommes que les femmes dans quelques communes.

En général, les faibles productivités des différentes cultures sont liées à des contraintes multiples d'ordre :

- climatique (irrégularité des pluies, inondations, vents violents),
- physique (pauvreté des sols, relief accidenté),
- politique (peu de filières organisées et efficaces, insuffisance de crédits, d'intrants, d'équipements modernes, d'informations, de conseils, de marchés, d'accès durable à la terre, taux élevé d'analphabétisme),
- psycho socio culturel (manque de foi pour surmonter les obstacles, tabous, faible gestion de la qualité, place des jeunes et des femmes dans la société),

Tableau N° 13 : Evolution des superficies emblavées et productions de 1981 à 2006

S = Superficie (Ha)

P = Production (Tonnes)

Cultures		Maïs	Mil/Sorgho	Riz	Igname	Manioc	Autres Tubercules	Niébé	Arachide
Années									
2002	S	675 594	240 421	29 668	171 701	259 180	12 991	134 698	152 472
	P	784 850	204 259	59 192	1 901 114	3 087 570	73 838	92 576	127 156
2003	S	662 209	218 215	22 276	166 981	245 729	10 197	119 642	153 939
	P	786 131	197 772	54 294	2 002 160	3 181 974	47 904	82 532	139 814
2004	S	712 745	226 010	24 721	172 746	225 550	10 287	122 762	62 039
	P	851 946	200 959	64 668	2 218 387	3 082 219	48 832	94 108	154 789
2005	S	663 550	225 256	28 341	180 271	218 130	16 545	118 601	127 914
	p	840 953	206 402	73 003	2 056 767	2 987 519	69 893	91 011	117 613
2006	S	709 543	193 022	29 615	172 399	213 343	17 220	117 106	135 400
	p	841 915	173 369	80 221	2 109 807	2 806 750	61 284	96 317	111 139

Source: ONASA, 2007

Les produits de rente non alimentaires:

- La production cotonnière s'est effondrée après une production record de 427.000 tonnes en 2004 : 191.000 tonnes en 2005, 300000 en 2006 ;
- les productions actuelles des plantations domaniales de teck avoisinent 50 000 m3 cubes par an.

Productions animales

L'apport du sous-secteur de l'élevage à la production alimentaire nationale est estimé à :

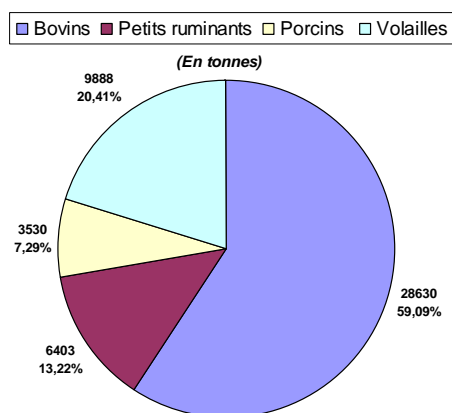
- 44.500 tonnes de viande représentant une consommation moyenne de 7 Kg/hbt ;
- 82.760.000 litres de lait de vache représentant une consommation de 13 l/hbt ;
- 42,6 millions d'œufs dont la moitié destinée à la consommation représente 0,2 Kg/hbt ;
- 200 tonnes de miel, soit 0,03 Kg/hbt.

Les viandes produites sont réparties comme ci-après:

- bovins : 25.300 tonnes soit 57% ;
- petits ruminants : 6.100 tonnes soit 14% ;
- porcins : 3.600 tonnes soit 8% ;
- volailles: 9.600 tonnes soit 21%.

La consommation des espèces non conventionnelles et celle du gibier peuvent être estimées à 1Kg/hbt/an.

Ces données sont illustrées dans les graphiques et tableau ci-après.



Source : DPP/MAEP, 2007

Tableau N° 14 : Elevage conventionnel et non conventionnel : effectifs du cheptel national

Espèces Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Lapins
	Atacora-Donga	259163	155 359	198163	44816	574663
Atlantique-Littorale	20850	43200	89400	106800	550000	-
Borgou-ALibori	713718	275625	250510	6500	981800	-
Mono-Couffo	8910	51483	212166	132318	-	-
Ouémé-Plateau	27671	41122	103051	165672	430070	899
Zou-collines	56983	34394	159672	97873	486930	4090
Total /Pays 1995	1 087 290	601 183	1 012 962	553 979	3 023 463	4 989
" 1996	1 300 000	616 400	1 077 600	581 600		
" 1998	1 391 755	639 624	1 132 689	-	-	-
" 1999	1 439 652	658 256	1 182 387	284 398	2 264 043	
" 2000	1 487 157	672 099	1 234 409	297 192	2 660 255	6184
" 2001	1 594 352	669 629	1 223 609	276 513	4 257 438	-
" 2002	1 635 056	673 617	1 275 497	285 595	4 257 438	17 463
" 2003	1 675 931	690 245	1 305 639	278 419	12 800 000	73 684
" 2004	1 717 900	707 400	1 354 200	290 800	13 177 500	101 100
" 2005	1 762 600	724 400	1 385 600	302 500	13 600 000	225 000

Les aulacodes sont au nombre de 75.000 en 2005 au Bénin.

Source : Direction de l'Elevage/MAEP, 2007

Hydraulique pastorale

Deux principaux types de retenues d'eau déterminés par l'existence ou non d'une digue bien marquée dans l'aménagement sont rencontrés sur toute l'étendue du territoire. Il s'agit des barrages et les surcreusements des mares.

Tableau N° 15 : Types d'ouvrage par département

N°	Département	Nombre de retenue d'eau	Type d'ouvrages		
			Barrage	surcreusement	Captage
1	Alibori	57	28	29	0
2	Atacora	57	50	5	2
3	Atlantique	0	0	0	0
4	Borgou	85	52	33	0
5	Collines	27	18	8	0
6	Couffo	3	3	0	0
7	Donga	15	13	1	1
8	Littoral	0	0	0	0
9	Mono	0	0	0	0
10	Ouémé	0	0	0	0
11	Plateau	4	4	0	0
12	Zou	2	2	0	0
TOTAL		250	172	75	3

Source : Direction du Génie Rural/MAEP (Etudes de factibilité du projet de construction de petits barrages collinaires à but agropastoral en République du Bénin, 2003.)

Productions halieutiques

La pêche occupe directement 50.000 pêcheurs et 20.000 mareyeurs et procure des emplois à environ 300.000 personnes. Au cours de la période 1998-2005, la production a stagné autour de 40.000 tonnes par an et les importations de poissons congelés sont passées de l'ordre de 20.000 tonnes en 2001 à 45000 tonnes en 2005. Par ailleurs, l'exportation des crevettes, jadis porteuse d'espoir, a baissé, passant de plus de 1000 tonnes à moins de 700 tonnes durant la même période. Les plans d'eau ne sont pas exploités à bon escient, tandis que l'aquaculture et la valorisation de la production halieutique sont encore très peu développées.

Tableau N° 16 : Evolution des Productions de Poissons 1996-2006

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PMI	692	579	813	593	604	268	182	608	844	1393	919
PMA	7289	10321	9548	7949	5320	8146	10486	11009	10943	8700	9000
PC	34192	32871	31778	31894	26400	3000	30000	30000	28200	29100	29550
TOT.	42175	43771	42139	40436	3232	38414	40670	41617	40077	38900	39470

Source: Direction des Pêches, 2007

PMI = Pêche maritime industrielle

PMA = Pêche maritime artisanale

PC = Pêche continentale (lacs Ahémé, Nokoué, lagune de Porto-Novo)

Niveau de couverture des besoins en poissons : 9 kg/hbt/an contre 15 à 18 kg/hbt/an

NB: les importations de poissons portent sur 10.000 tonnes

II.1.6 Principaux marchés à l'exportation

Exportations vers les voisins : Nigeria, Niger, Burkina Faso, Togo

Le Bénin fait partie des zones d'intenses activités d'échange du Golfe du Bénin dont l'origine remonte à la période précoloniale. Il dispose d'un dense tissu de marchés périodiques dont les marchés frontaliers de transit servant de liens commerciaux avec les pays limitrophes.

Tous les produits agricoles domestiques font l'objet d'échanges entre le Bénin et ses voisins, particulièrement les tubercules et leurs dérivés (cossettes, farine moulue, gari), l'ananas, le riz local, l'oignon, le maïs qui est devenu le produit domestique le plus commercialisé entre le Bénin et ses voisins, l'huile de palme.

Exportations vers d'autres continents

Malgré cette diversité des exportations sous-régionales, le Bénin n'a pas su améliorer sa performance commerciale à l'image des sept pays d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Ghana, Madagascar, Maurice, Nigeria, Sénégal) qui représentent plus des deux tiers des exportations totales africaines.

Comme le montre les tableaux ci-dessous, seuls quelques rares produits agricoles (coton, anacarde, karité, ananas, crevettes) sont exportés hors du continent africain et en quantités faibles. Une part croissante des exportations de coton, de noix d'anacarde se fait à destination des pays d'Asie à faible coût de main d'œuvre où se délocalisent les industries textiles des pays développés. Le marché européen ne représente plus que 16% des exportations béninoises en 2002 dont 600 tonnes en moyenne de crevettes par an.

Les exportations béninoises sont limitées par sa faible diversification et par les contraintes sanitaires imposées par l'UE (cas des crevettes par exemple). Le secteur industriel constitué de quelques usines peu équipées (et de nombreux éléphants blancs destinés au départ au traitement des produits tels que le riz, le palmier à huile, l'arachide, les fruits, la tomate, l'anacardier, les tissus coton, le maïs, le lait) n'arrive pas encore à accompagner, de façon

sensible, les efforts accomplis dans le domaine agricole, notamment dans le sens de la création de la nécessaire valeur ajoutée de qualité.

Tableau N° 17 : Principaux marchés à l'exportation

Produits	Afrique	Union Européenne	Asie	Amérique
Maïs	Niger, Nigeria, Togo, Autres à travers PAM/WFP			
Sorgho	Niger, Nigeria, Togo			
Petit mil	Niger, Nigeria, Togo			
Riz	Niger, Nigeria, Togo			
Niébé	Nigeria			
Arachide	Togo, Niger, Nigeria			
Cossette de manioc	Niger, Nigeria, Burkina Faso, Gabon			
Gari	Niger, Burkina Faso, Nigeria, Togo, Sénégal, Gabon, Congo			
Igname frais, cossettes	Niger, Nigeria, Togo, Burkina Faso			
Gombo	Niger, Nigeria			
Petit piment	Sénégal			
Oignon	Togo			
Coton fibre	Maroc, Tunisie, Nigeria		Indonésie, Chine, Thaïlande, Vietnam	Pérou
Huiles coton	Nigeria			
Ananas : frais, jus, séché	Niger, Nigeria	France		
Noix Anacarde	Sénégal	Danemark	Inde, Pakistan, Chine, Singapour, Indonésie, Hong Kong	
Amande de karité	Burkina Faso, Niger, Nigeria, Togo	Danemark		
Beurre de karité	Burkina Faso, Niger, Nigeria, Togo	France		
Huile palme	Nigeria, Togo, Niger			
Huile palmiste	Nigeria, Togo, Niger, Burkina Faso			
Sodabi	Gabon			
Baobab	Mali, Togo			
Petits ruminants	Togo			
Bovins	Togo			
Volailles	Togo			
Crevettes		UE		

Sources : Tableau constitué à partir des informations de la DPQC/MAEP, DPP/MAEP, 2007

NB : La Réserve de Biosphère Transfrontière du W et la Réserve de Biosphère de la Pendjari accueillent chaque année les touristes de nombreux pays

Tableau N° 18 : Statistiques des principaux produits agricoles contrôlés à l'exportation par la DPQC de 1994 à 2005 (Tonne)

Produits	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Amande de karité	8811	9342	7672	3800	15260	5855	7649	11433	7948	28340	25115	19746
Noix cajou	6401,5	3562,3	4195,8	1494,5	2595,8	21176	32660	32214	32276	36203	29126	34573
Noix de Béthel	4,006	27,202	24,82	17,777	8,33	17,526	20,29	28,552	23,63	7,36	22,05	31,45
Coton-graine	12345	-	549,92	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton-fibre	77254	75233	113680	127945	84979	60577	102673	117696	119456	112250	83603	129191
Graine de coton	78798	58461	118378	105789	61884	77616	104782	51893	35343	15566	-	39912
Tourteau graine de coton	1496,6	6706	7518,4	-	2055,9	9219,4	13827	28604	33325	40296	27134	13734
Coton déchet	-	-	748,9	-	-	74,866	886,87	828,24	-	-	541,18	-
Coque de graine de coton	-	-	-	-	-	-	-	540	702	233,38	-	-
Beurre de karité	560,62	50	-	3800	-	60	-	-	-	35,4	-	68,654
Gari	1221,4	125,73	23.564	-	30	74,7	-17	60,092	216,87	85	182,8	98
Cossette de manioc	1107	1089,2	3464,9	-	-	24	-	-	-	-	-	-
Huile de palme	7673,5	539,91	1166,6	2840,1	10884	2000	-	1848,2	-	-	-	-
Huile de palmiste	2120,4	15,384	30	-	93	123	-	-	-	-	-	-
Igname	163,25	59,21	17,45	-	-	-	8	8	8	32,256	-	-

Produits	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Maïs	303,31	1677	7,3	-	-	-	-	15	8	-	5	-
Ananas	230,4	284,4	100,58	-	34,897	42,4	8	-	-	-	-	-
Petit piment (pili-pilī)	29,891	30,675	-	-	-	38,337	49,589	96,097	39,236	118,76	22	4,775
Alcool de bouche (Sodabi)	43,991	19,766	19,9	11,496	1,4	25,063	2,4	-	19,29	14,5	23,75	19
Tourteau de Soja	-	-	-	-	-	-	-	-	-	210,73	802,21	109,5
Tourteau de palmiste	3809,1	1313,4	650	-	-	1500	-	630	-	-	-	-
Tapioca	5,918	5,7	3	-	-	-	-	-	-	-	1	-

Source: DPQC/MAEP, 2007

II.1.7 Accords commerciaux touchant à l'agriculture

A la suite de la Conférence Nationale des Forces Vives de 1990, le Bénin a mis en place une démocratie libérale et un Etat de droit, en se dotant notamment d'une Constitution et d'un système politique multipartite. Il a aussi fait le choix d'une politique économique libérale.

i) Au niveau régional

Le Bénin a mis à profit sa situation géographique pour développer ses échanges avec les pays voisins, en particulier dans le cadre de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (l'UEMOA⁴) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO⁵).

Dans le cadre de l'UEMOA, si la Politique Agricole de l'Union (PAU) n'a en fait jamais été appliquée par les pays membres, ce n'est pas le cas totalement pour le Tarif Extérieur Commun (TEC) qui est le tarif uniformisé des Etats membres de l'UEMOA appliqué aux marchandises originaire des pays non membres. Le TEC est de conception très libérale, tout comme la politique économique libérale du Bénin qui l'applique effectivement, Malheureusement, cela n'a vraiment pas donné une nouvelle impulsion à l'agriculture béninoise. Au contraire, le TEC a favorisé l'émergence d'entreprises importatrices de produits agricoles très bon marché (grâce aux économies d'échelle) qui inhibent la production domestique tant en milieu rural que dans les centres (péri) urbains : volailles et viande congelées, riz, blé et tous autres produits subventionnés, sucre, etc.

ii) Au niveau international – OMC : Accord sur l'agriculture

Le programme de réforme adopté en vertu de l'Accord sur l'agriculture négocié dans le Cycle d'Uruguay vise à intégrer dans les disciplines du GATT le commerce des produits agricoles – secteur dans lequel les règles de l'Accord général n'étaient pas toujours intégralement appliquées par tous les membres.

L'Accord sur l'agriculture établit un programme de réforme progressive du commerce dans le secteur agricole. Ce programme vise à instituer « un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché » en obligeant les pays à adopter de nouvelles disciplines régissant :

- l'utilisation des mesures à la frontière pour limiter les importations (tarification, engagements en matière d'accès courant et d'accès minimal, sauvegardes spéciales, réduction proportionnelle des droits, consolidation des droits) ;
- l'utilisation de subventions à l'exportation et autres subventions que les pouvoirs publics accordent pour soutenir les prix des produits agricoles et garantir aux agriculteurs un revenu raisonnable.

Pour que les avantages du programme de réforme soient équitablement partagés entre tous les Membres, l'Accord dispose que les engagements que les pays sont tenus de prendre doivent tenir compte des éléments suivants :

- préoccupations non commerciales, y compris la sécurité alimentaire ;
- nécessité de protéger l'environnement ;
- nécessité d'appliquer un traitement spécial et différencié aux pays en développement ; et
- éventuels effets négatifs que pourrait avoir la mise en œuvre du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays importateurs nets de produits alimentaires.

⁴ L'UEMOA comprend les pays francophones d'Afrique de l'Ouest appartenant à la zone CFA : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

⁵ Les pays membres de la CEDEAO sont les 8 pays membres de l'UEMOA ainsi que le Cap Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigeria et la Sierra Leone.

Les dispositions de l'Accord visent tant les produits primaires que les produits agricoles transformés.

Mais la réalité est beaucoup plus nuancée, car divers éléments sont à prendre en compte :

- des protections tarifaires qui restent fortes au Nord. L'accès au marché européen ou occidental est encore très difficile au Bénin dont les exportations sont limitées par un manque de capacité d'offre et par un déficit de compétitivité (infrastructures et services très peu développés, faiblesses des volumes ne permettant pas d'économies d'échelle ;
- le basculement progressif des mesures tarifaires vers les mesures non tarifaires (une réglementation plus contraignante au 1^{er} janvier 2006, la généralisation des principes HACCP (Hazard analysis critical control points) ;
- la montée de la notion d'éthique dans les échanges (normes environnementales, éco-certification).

II.1.8 Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche et de ressources forestières

Malgré le fait que tous les ministères sectoriels interviennent dans le secteur rural, notamment pour la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural au Bénin, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), le Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature, ainsi que les Collectivités Décentralisées demeurent les principales institutions publiques opérant dans le secteur agricole et de la protection des ressources naturelles.

Divers documents de politiques sectorielles ont été élaborés à différents niveaux et leur mise en œuvre devrait permettre de réaliser les objectifs de développement agricole et rural en rapport avec l'atteinte des Objectifs du Millénaire d'ici 2015.

En matière d'agriculture, de pêche, d'élevage, l'ensemble des politiques se caractérise par :

- le développement des filières porteuses dans les domaines des productions végétale (coton, ananas, anacarde, maïs, manioc, cultures maraîchères, riz, palmier à huile), animale (volaille, aulacode, lait, œuf) et halieutique (crevette, poisson) ;
- le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : accroissement de la compétitivité des produits vivriers de grande consommation ; niveau prix des produits alimentaires convenable pour les consommateurs ; réduction de la facture alimentaire ;
- la conquête des marchés, la transparence des transactions et le respect des normes et traçabilité des produits, sur la base d'informations commerciales bien partagées.

Leur mise en œuvre se fait à travers :

- la modernisation agricole ;
- le renforcement des échanges et de la coopération sous régionale et internationale ;
- la promotion du label des produits agricoles béninois avec l'appui des représentations diplomatiques du Bénin à l'étranger ;
- l'ouverture vers les grandes exploitations/entreprises agricoles en cohabitation avec les exploitations de type familial ;
- le développement des bassins de production (dont la Vallée de l'Ouémé) en se basant sur des filières à forte valeur ajoutée et/ou à forte potentialité de production ;
- l'amélioration des mécanismes de financement du développement agricole et l'adaptation de crédits aux besoins des acteurs du secteur ;
- l'appui à l'émergence et à la professionnalisation des Organisations des Producteurs Agricoles ;

- le renforcement de l'autorité de l'Etat dans son rôle de contrôle et de régulation ;
- la revalorisation du statut des producteurs et productrices par leur participation plus active aux orientations politiques et au processus de décision concernant le secteur agricole.

En matière de ressources forestières, il s'agit d'assurer :

- L'aménagement et l'exploitation de plus de 13.000 ha de plantations domaniales à dominance de teck.
- La gestion rationnelle de la faune et de son habitat, des aires protégées et des zones tampon.
- Les recherches d'expérimentations sur les ligneux, la promotion de la recherche en vue de la conservation des ressources naturelles renouvelables.
- L'orientation, la coordination et l'initiation au besoin des actions relatives à l'environnement, l'appui aux activités locales pour la prise en charge de la gestion de leur environnement dans leur programme de développement.

II.1.9 Cadre institutionnel, réglementaire et politique pour l'information et la communication

Malgré tout l'arsenal politique, institutionnel à différents niveaux (central, régional et communal) le secteur agricole et rural au Bénin ne bénéficie pas encore d'une véritable politique de communication et d'information permettant de donner satisfaction aux attentes des groupes cibles et des partenaires.

L'évolution des interventions en milieu rural est encore marquée par de multiples efforts, souvent contestables d' « encadrement des paysans » ou de « vulgarisation » dans le cadre de multiples projets et programmes régionaux ou nationaux. L'une des particularités de la gestion de l'information rurale dans le secteur agricole officiel est qu'elle privilégie les besoins de la hiérarchie supérieure, ceux des autorités et des bailleurs de fonds. Les besoins des groupes cibles (petits exploitants agricoles, organisations paysannes, opérateurs privés) passent au second rang. Même les utilisateurs intermédiaires que sont les conseillers agricoles, les cadres, les chercheurs, les consultants tant du secteur public que privé éprouvent beaucoup de difficultés pour accéder à l'information pour causes de cloisonnements divers (rigidités administratives, faible niveau de compréhension) et d'enclavements de tous genres (physique, moyens de communication).

Pourtant, les informations existent au niveau des institutions qui interviennent en milieu rural. On peut dire sans exagérer qu'au Bénin tous les services ont une documentation assez riche, variée et diversifiée, mais la circulation de l'information ou la communication fait grand défaut. Les informations collectées à travers de nombreuses études souvent très coûteuses ne sont presque jamais accessibles aux populations. Il n'est pas rare de voir plusieurs études réalisées sur le même centre d'intérêt, dans les mêmes localités et presque au même moment.

Des efforts, néanmoins, existent et sont déployés afin d'assurer aux producteurs quelque peu l'accès à l'information à travers les activités de :

- vulgarisation et formation du Système National de Vulgarisation Agricole ;
- apprentissage gestuel, de conseil à l'exploitation familiale grâce à différentes coopérations (sud-sud, nord-sud) ;
- service Questions – Réponses ;
- diffusion de l'information par la presse écrite, la radio, la télévision ;
- foires et expositions agricoles et agroalimentaires.

Les systèmes d'information et de communication impliquent plusieurs pôles d'information tels les institutions publiques (Ministères, Collectivités Décentralisées), la Société Civile, le Secteur Privé (Organisations des Producteurs / Paysans / Commerçants, Acteurs agroalimentaires, Organisations féminines), les Organismes d'intégration et de coopération régionale, les Agences d'aide et de coopération bilatérale et multilatérale, la presse écrite, la radio, la télévision.

II.2 Profil socio-économique

II.2.1 Démographie

La population du Bénin est d'environ 7,2 millions d'habitants et compte 52% de femmes. Elle croît à un taux moyen annuel de 3%. La majorité, soit 60%, de cette population vit en zone rurale.

47,7 % de la population sont âgés de 15 à 59 ans et sont donc en âge de travailler. Les jeunes âgés de 0 à 14 ans représentent 46,8 %.

Tableau N° 19 : Evolution de la population résidente au Bénin selon le milieu de résidence (effectifs et fréquences) 2002

Année	Urbain		Rural		Ensemble	
	Urbain	(%)	Rural	(%)	Ensemble	(%)
1979	883685	26,5	2 447525	73,5	3 331210	100
1992	1756197	35,7	3 159358	64,3	4 915555	100
2002	2630133	38,9	4 139781	61,1	6 769914	100

Source : INSAE, Octobre 003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Tableau N° 20 : Structure par âge de la population

Total	0-14 ans	15-59 ans	60 ans plus	Total	Age médian
Bénin	46,8	47,7	5,5	100	16,6
Alibori	51,9	43,6	4,5	100	13,4
Atacora	50,2	44,3	5,5	100	13,9
Atlantique	45,8	48,5	5,7	100	16,8
Borgou	50,4	44,9	4,7	100	13,9
Collines	48,7	45,4	5,9	100	15,5
Couffo	52,3	42,6	5,1	100	13,3
Donga	49	44,7	6,3	100	15,4
Littoral	34,1	62,7	3,3	100	21,3
Mono	47,1	45,4	7,5	100	16,2
Ouémé	43,5	50,9	5,6	100	17,6
Plateau	46,5	47,1	6,3	100	16,5
Zou	46,7	45,7	7,5	100	16,4

Source : INSAE, Octobre 2003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Tableau N° 21 : Population résidente au Bénin selon les départements et la contribution du milieu de résidence en 2002

Département	Total	Sexe		Hommes pour 100 femmes	Poids Démographique %	Densité	Population en %	
		Masculin	Féminin				Urbaine	Rurale
Bénin	6 769 914	3 284 119	3 485 795	94,2	100	59	38,85	61,15
Alibori	521 093	259 588	261 505	99,3	7,7	20	21,74	78,26
Atacora	549 417	270 504	278 913	97	8,12	27	37,68	62,32
Atlantique	801 683	389 122	412 561	94,3	11,84	248	37,94	62,06
Borgou	724 171	361 336	362 835	99,6	10,7	28	43,43	56,57
Collines	535 923	261 284	274 639	95,1	7,92	38	21,99	78,01
Couffo	524 586	244 050	280 536	87	7,75	218	20,62	79,38
Donga	350 062	175 349	174 713	100,4	5,17	31	30,88	69,12
Littoral	665 100	323 168	341 932	94,5	9,82	8419	100	-
Mono	360 037	174 977	185 060	94,6	5,32	224	21,37	78,63
Ouémé	730 772	349 251	381 521	91,5	10,79	570	44,27	55,73
Plateau	407 116	193 135	213 981	90,3	6,01	125	29,92	70,08
Zou	599 954	282 355	317 599	88,9	8,86	114	28,29	71,71

Source : INSAE, Octobre 2003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Tableau N° 22 : Structure de la population au Bénin par sexe selon le groupe d'âges utiles, cibles des programmes de développement (effectifs et fréquences*) en 2002

Groupes d'âges utiles	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0	235 342	118 243	117 099	3,5	3,6	3,4
1-3	698 615	353 415	345 200	10,3	10,8	9,9
0-3	933 957	471 658	462 299	13,8	14,4	13,3
1-4	939 907	475 297	464 610	13,9	14,5	13,3
0-4	1 175 249	593 540	581 709	17,4	18,1	16,7
3-5	763 136	386 819	376 317	11,3	11,8	10,8
6-11	1 269 996	652 677	617 319	18,8	19,9	17,7
6-14	1 745 666	901 398	844 268	25,8	27,4	24,2
0-17	3 569 306	1 826 319	1 742 987	52,7	55,6	50,0
0-8	2 135 556	1 082 776	1 052 780	31,5	33,0	30,2
10-18	1 398 813	7 170 006	681 807	20,7	21,8	19,6
18 et +	3 200 263	1 457 528	1 742 735	47,3	44,4	50,0
55 et +	467 697	216 651	251 046	6,9	6,6	7,2
15-49	2 964 596	1 364 166	1 600 430	43,8	41,5	45,9
15-59	3 225 990	1 491 841	1 734 149	47,7	45,4	49,8
60-79	284 032	129 305	154 727	4,2	3,9	4,4
80 et plus	90 172	41 132	49 040	1,3	1,3	1,4

(*)Fréquence par rapport à la population totale

Source : INSAE, Octobre 2003; Troisième Recensement Général de la population, Février 2002

II.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues

Au Bénin 7 personnes sur 10 âgées de 15 ans et plus sont analphabètes. Le nombre des inscrits en 2003 a baissé de 27,2% par rapport à son niveau de 2002. Le même phénomène est observé au niveau des alphabétisés dont le nombre passe de 27.736 à 20.237, soit une baisse de 27%.

Les taux d'alphabétisation varient selon les départements et le genre. Ainsi, le département du Mono-Couffo a le taux le plus élevé (87,5%) en 2004 et le département de l'Atlantique-Littoral le taux le plus faible (63,5%). En outre, le nombre de femmes alphabétisées est supérieur à celui des hommes dans les départements du Mono-Couffo et de l'Ouémé-Plateau.

Tableau N° 23 : Résultats des campagnes d'alphabétisation (2002-2004) – Nombre de personnes alphabétisées

	2002-2003	2004-2005
Atacora-Donga	2 714	2 990
Atlantique-Littoral	1 963	739
Borgou-Alibori	5 656	2 846
Mono-Couffo	7 161	4 697
Ouémé-Plateau	4 568	3 412
Zou-Collines	5 674	5 553
Total national	27 736	20 237

Source : Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, 2006

Langues

Au Bénin, en dehors des langues étrangères, on dénombre une cinquantaine de langues parlées par les populations locales. Réparties en plusieurs groupes sociolinguistiques elles constituent une richesse en termes de moyens d'information et de communication.

Tableau N° 24 : Population en % selon les groupes sociolinguistiques et leurs composantes en 2002

Groupes sociolinguistiques	Pourcentage	Composantes (%)			
Groupe Fon	39,2	Fon (17,6) Goun (6,3) Aïzo (4,3)	Mahi (3,5) Ouémé (2,5) Torri (2,4)	Kotafon (1,4) Tofin (1,3) Sèto (0,3)	
Groupe Adja	15,2	Adja (8,7) Sahouè (2,6)	Xwla (1,4) Mina (1,2)	Houédah (0,7) Ouatchi (0,5)	Défi (0,1)
Groupe Yoruba	12,3	Nagot (6,8) Yoruba (1,8)	Idaasha (1,5) Holli-Djè (1,4)	Ifè (0,4) Mokolé (0,3)	Chabè (0,1)
Groupe Bariba	9,2	Bariba (8,3)	Boo (0,8)	Boko (0,1)	
Groupe Peuhl	6,9	Peulh Fulfuldé (5,5)	Gando (1,4)		
Groupe Otamari	6,1	Berba (1,4) Ditamari (1,3) Waama (1,0)	Natimba (0,9) Otamari (0,6) Gourmantché (0,5)	Yendé (0,2) Betyobé (0,1) Gagamba (0,1)	
Groupe Yoa Lokpa	4,5	Yoa (1,8) Lokpa (1,2) Anii (0,3)	Koto-Koli (0,2) Windji-Windji (0,2) Kabyè (0,1)	Soruba Biyobè (0,1) Tanéka (0,1)	
Groupe Dendi	2,5	Dendi (2,4)	Djerma (0,1)		
Autres ethnies	1,4	Autres ethnies (1,0)	Haoussa (0,3)	Zerma (0,1)	

Source : INSAE, Octobre 2003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

II.2.3 Accès aux services de base

Education

Le taux net de scolarisation est de 51,3% pour les enfants de 6-14 ans avec 45,3% pour les filles contre 56,9 pour les garçons.

D'une manière générale, on observe une augmentation des effectifs des élèves, des enseignants et des infrastructures. Le nombre total d'élèves est passé de 1.233.214 en 2003 à 1.319.648 en 2004, soit un accroissement de 7%. Celui des enseignants est passé de 19.836 en 2003 à 25.583 en 2004, soit 29%. Le nombre de classes est passé de 29.190 en 2003 à 32.688 en 2004, soit 12%.

Cette augmentation est liée à l'effectif croissant qui passe de 68.213 en 2003 à 142.632 en 2004 constaté dans le privé (109,1%), tandis que celui du secteur public n'a que légèrement

augmenté en passant de 1.165.001 à 1.177.016 (1%). L'écart entre les garçons et les filles scolarisés a diminué par rapport à son niveau de 2002.

Le pays dispose annuellement d'environ 6.000 diplômés dont un millier proviennent du niveau supérieur. Les spécialités les plus courantes sont : Sciences et Techniques Industrielles, Sciences et Techniques Agricoles, Sciences de la Santé, Sciences Biologiques et Sociales, Hôtellerie-Restauration, Sciences et techniques administratives et de Gestion, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Tableau N° 25 : Fréquentation scolaire : Taux bruts et taux nets de scolarisation au primaire des enfants de 6-14 ans en 2002

Départements	Taux brut			Taux net		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Bénin	57,8	64,1	51,1	51,3	56,9	45,3
Bénin Urbain	68,8	75,2	62,7	60,0	65,6	54,6
Bénin Rural	51,5	58,1	44,0	46,3	52,3	39,6
Alibori	25,5	28,0	22,8	22,6	24,8	20,2
Atacora	40,0	47,6	31,4	36,1	43	28,4
Atlantique	68,6	75,4	61,3	60,3	66,3	53,7
Borgou	43,8	47,8	39,5	39,1	42,8	35,2
Collines	62,9	71,3	53,8	55	59,6	49,9
Couffo	60,5	65,7	54,8	56,8	64,4	48,5
Donga	57,0	60,3	53,0	51,3	54,2	47,8
Littoral	78,6	83,4	73,0	64,1	73	56,9
Mono	76,4	87,3	67,7	70,4	74,5	65,6
Ouémé	52,6	60,9	43,6	62,2	69,9	54
Plateau	70,9	79,4	61,8	47,4	54,9	39,2
Zou	59,9	66,4	52,9	53,5	59,3	47,3

Source : INSAE, Octobre 2003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Tableau N° 26 : Alphabétisation des jeunes et des adultes selon le sexe et département en 2002

Départements	15-24 ans				15 ans et plus			
	Ensemble	Masculin	Féminin	Indice parité	Ensemble	Masculin	Féminin	Indice parité
Bénin	42,9	56,2	31,4	0,56	32,6	45,0	21,9	0,49
Alibori	12,7	18,3	8,0	0,44	10,5	15,4	5,9	0,38
Atacora	20,7	30,9	12,0	0,39	14,1	21,7	7,6	0,35
Atlantique	52,3	67,0	39,4	0,59	40,1	55,4	27,1	0,49
Borgou	30,6	40,6	21,7	0,53	22,9	30,9	15,2	0,49
Collines	46,2	65,3	30,9	0,47	29,9	42,9	18,9	0,44
Couffo	28,8	43,7	15,7	0,36	19,6	35,0	8,8	0,25
Donga	31,2	42,9	19,9	0,46	18,0	26,6	10,2	0,38
Littoral	71,2	82,1	61,5	0,75	69,0	81,0	57,2	0,71
Mono	57,3	75,4	39,2	0,52	35,3	54,2	20,0	0,37
Ouémé	53,6	69,1	40,3	0,58	40,1	55,6	27,4	0,49
Plateau	32,8	47,8	21,1	0,44	22,2	34,4	12,7	0,37
Zou	46,8	62,0	34,0	0,55	32,6	47,1	21,4	0,45

Source : INSAE, Octobre 2003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Tableau N° 27 : Répartition en pourcentage de la population de niveau secondaire selon le type d'enseignement reçu par sexe

Bénin/Départ Sexe	Ensemble secondaire	Enseignement général			Enseignement technique		
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	Ensemble	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	Ensemble
	658 701	486 352	142 563	628 915	10 966	18 820	29 786
Bénin	100	73,8	21,6	95,5	1,7	2,9	4,5
Masculin	100	71,7	23,9	95,6	1,6	2,8	4,4
Féminin	100	77,6	17,6	95,2	1,8	3,0	4,8
Urbain	100	70,1	24,2	94,3	2,0	3,7	5,7
Masculin	100	67,3	27,1	94,4	2,0	3,7	5,6
Féminin	100	74,6	19,6	94,2	2,1	3,7	5,8
Rural	100	81,5	16,3	97,9	0,9	1,2	2,1
Masculin	100	79,7	18,2	97,9	0,9	1,2	2,1
Féminin	100	86,1	11,8	97,9	1,0	1,1	2,1
Alibori	100	81,5	16,2	97,7	1,0	1,3	2,3
Masculin	100	78,7	18,8	97,4	1,1	1,5	2,6
Féminin	100	88,6	9,7	98,3	1,0	0,7	1,7
Atacora	100	78,2	18,8	97,0	1,5	1,5	3,0
Masculin	100	75,5	21,2	96,7	1,5	1,8	3,3
Féminin	100	85,2	12,6	97,8	1,5	0,7	2,2
Atlantique	100	74,8	21,4	96,2	1,7	2,1	3,8
Masculin	100	72,2	23,7	95,9	1,9	2,2	4,1
Féminin	100	79,3	17,4	96,8	1,4	1,9	3,2
Borgou	100	75,9	20,2	96,2	2,2	1,6	3,8
Masculin	100	72,7	23,7	96,4	2,0	1,6	3,6
Féminin	100	82,3	13,4	95,7	2,7	1,6	4,3
Collines	100	81,6	17,2	98,8	0,8	0,4	1,2
Masculin	100	78,4	20,2	98,7	0,9	0,5	1,3
Féminin	100	89,5	9,7	99,2	0,5	0,3	0,8
Couffo	100	84,7	14,4	99,0	0,5	0,5	1,0
Masculin	100	83,0	16,0	99,0	0,5	0,6	1,0
Féminin	100	90,5	8,8	99,2	0,4	0,3	0,8
Donga	100	84,5	14,3	98,8	0,7	0,5	1,2
Masculin	100	82,6	16,0	98,6	0,7	0,6	1,4
Féminin	100	89,8	9,4	99,1	0,6	0,3	0,9
Littoral	100	65,4	26,4	91,7	2,4	5,8	8,3
Masculin	100	62,5	29,2	91,7	2,3	6,0	8,3
Féminin	100	69,3	22,5	91,8	2,6	5,6	8,2
Mono	100	78,1	19,6	97,7	0,8	1,5	2,3
Masculin	100	76,2	21,6	97,8	0,7	1,5	2,2
Féminin	100	82,8	14,8	97,6	1,0	1,4	2,4
Ouémé	100	72,6	22,9	95,6	1,6	2,9	4,4
Masculin	100	70,1	25,6	95,7	1,6	2,7	4,3
Féminin	100	76,7	18,7	95,4	1,6	3,1	4,6
Plateau	100	82,1	16,3	98,4	0,7	0,9	1,6
Masculin	100	79,7	18,5	98,2	0,8	1,0	1,8
Féminin	100	87,6	11,2	98,9	0,6	0,5	1,1
Zou	100	76,9	20,2	97,1	1,3	1,5	2,9
Masculin	100	74,4	22,7	97,1	1,2	1,7	2,9
Féminin	100	82,0	15,2	97,2	1,6	1,2	2,8

Source : INSAE, Octobre 2003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Santé

Le Bénin dispose en 2004, de 01 médecin pour 7.135 habitants, 01 infirmier pour 2.648 habitants, 01 sage-femme pour 1.705 habitants et 01 technicien de laboratoire pour 16.027 habitants satisfaisant ainsi aux normes définies par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le taux de couverture sanitaire en Centres de Santé de Commune et d'Arrondissement est de 86% en moyenne. 74% des hôpitaux fonctionnent réellement. Les fréquentations des infrastructures augmentent d'année en année avec des taux d'accroissement respectifs de 8% et de 5% en 2003 et 2004. Pour l'ensemble du pays, 39% des Béninois, tous âges confondus, ont bénéficié d'une consultation en 2004 contre 38% en 2003.

Tableau N° 28 : Taux de couverture et de fonctionnalité des formations sanitaires en 2004 (en pourcentage)

Département	Taux de couverture en Centres de Santé de Commune et d'Arrondissement	Taux de fonctionnalité en Hôpital de Zone
Alibori	88	100
Atacora*	93	100
Atlantique	85	67
Borgou	98	100
Collines*	83	100
Couffo	82	100
Donga*	96	50
Littoral	92	50
Mono	91	100
Ouème	96	33
Plateau	93	50
Zou*	67	33
Bénin	86	74

Source : Annuaire des Statistiques Sanitaires 2004 (Ministère de la Santé Publique)

Cadre de vie et électricité

Au Bénin, il n'y a pas eu de progrès significatifs en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. La répartition des ménages selon les caractéristiques de l'habitation en donne largement la preuve (nature de l'habitation, mode d'éclairage). Ainsi, 55,3% des ménages ont des maisons construites en terre simple (même pas semi dur), 22,8% ont couvert leur maison avec de la paille, 40,2% vivant sur plancher de sable ou de terre. Le pétrole permet à 77% des ménages de s'éclairer contre 22,2% pour l'électricité.

Tableau N° 29 : Répartition (en %) des ménages selon les caractéristiques de l'habitation en 2002

	Toit		Mur		Sol plancher		Eclairage		Cuisson
	Tôle	Paille	Brique	Terre	Ciment	Sable, terre	Electri cité	Pétrole	Bois+ Charbon
Total	71,9	22,8	32	55,3	55,8	40,2	22,2	77	92,1

Source : INSAE, Octobre 2003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Accès à l'eau potable et assainissement

L'eau potable, malgré les efforts fournis par les différents intervenants dans le secteur de l'hydraulique, reste encore une denrée rare pour certaines catégories de la population béninoise. En effet, près de 04 ménages sur 10 (39,1%) ne disposent pas d'eau potable en 2002 contre 44%% en 1996.

De l'examen du tableau ci-dessous il existe au total 12 711 points d'eau au Bénin. Le taux d'équipement national est de 48%. Ce taux d'équipement varie entre 22 et 65%. Le taux de desserte nationale est plus faible (41%) par rapport aux taux d'équipement en raison des pannes observées au niveau d'un certain nombre d'équipement. Le taux de pannes sur le plan national est de 18%.

Ce taux a baissé par rapport à l'année 2001 où il était de 60% environ. Cette contre performance pourrait être liée :

- i) au rythme de réalisation de nouveaux ouvrages inférieur au taux d'accroissement des populations rurales ; et
- ii) au nombre élevé d'ouvrages abandonnés pour des raisons de panne des équipements d'exhaure.

S'agissant de l'assainissement, son niveau reste encore faible. L'accès à des systèmes d'hygiène et d'évacuation des matières fécales reste faible en zones urbaines (63%) et extrêmement faible en zones rurales (15%). En 2002, 67% des ménages ruraux ne disposent pas de latrines alors que cette proportion est de 38% en milieu urbain.

En ce qui concerne les ordures ménagères, le recours à la voirie privée est plus courant dans quelques rares villes par les ménages les plus riches. L'évacuation dans la nature est d'usage courant quelle que soit la catégorie socio-économique du ménage ainsi que le brûlage des ordures ménagères.

Quoique nuisible, l'évacuation des eaux usées dans la nature et dans la cour des maisons demeure une pratique très courante dans tous les départements du Bénin à des taux respectifs de 71,2% et 24%.

Tableau N° 30 : Situation de l'accès à l'eau potable des populations rurales en fin décembre 2005

Département	Population en 2005	FPM	PM	AEV	BF	PE A	Cumul PE équipement à fin 2005	Taux équipement (%)	Cumul PE fonctionnel à fin 2005	Taux de panne %	Taux de desserte %
Alibori	577 039	729	675	8	46	0	1 496	65	1 286	14	56
Atacora	588 996	1 015	369	5	21	1	1 430	61	1 384	3	59
Atlantique	909 265	287	433	35	264	37	1 396	38	1 186	15	33
Borgou	799 588	770	756	10	61	0	1 648	52	1 441	13	45
Collines	593 524	1 062	213	21	160	1	1 599	67	1 405	12	59
Couffo	557 905	528	128	31	256	2	1 176	53	900	23	40
Donga	374 175	253	373	9	54	1	738	49	569	23	38
Mono	376 802	264	102	17	161	13	740	49	662	11	44
Ouème	767 949	467	35	14	89	0	680	22	569	16	19
Plateau	437 131	356	2	23	204	10	806	46	636	21	36
Zou	619 144	667	51	29	136	3	1 002	40	827	17	33
TOTAL	6 601 518	6 398	3 137	202	1 452	68	12 711	48	10 865	15	41

Source : Direction Générale de l'Hydraulique, 2005.

FPM = 1 PE, PM = 1PE, AEV = Nb BF, 1 BF = 2 PE, PEA = 4 PE

AEV : Adduction d'Eau Villageoise PE : Point d'Eau PM : Forage équipé de Pompage à Motricité humaine

BF : Borne Fontaine PEA : Poste d'Eau Autonome PM : Puits Moderne

Tableau N° 31 : Situation de l'hydraulique villageoise au 31 décembre 2005 au Bénin

Département	Population en 2005	FPM	PM	AEV	BF	PEA	Cumul PE équipement à fin 2005	Taux équipement (%)	Cumul PE fonctionnel à fin 2005	Taux de panne %	Taux de desserte %
Alibori	577 039	729	675	8	46	0	1 496	65	1 286	14	56
Atacora	588 996	1 015	369	5	21	1	1 430	61	1 384	3	59
Atlantique	909 265	287	433	35	264	37	1 396	38	1 186	15	33
Borgou	799 588	770	756	10	61	0	1 648	52	1 441	13	45
Collines	593 524	1 062	213	21	160	1	1 599	67	1 405	12	59
Couffo	557 905	528	128	31	256	2	1 176	53	900	23	40
Donga	374 175	253	373	9	54	1	738	49	569	23	38
Mono	376 802	264	102	17	161	13	740	49	662	11	44
Ouème	767 949	467	35	14	89	0	680	22	569	16	19
Plateau	437 131	356	2	23	204	10	806	46	636	21	36
Zou	619 144	667	51	29	136	3	1 002	40	827	17	33
TOTAL	6 601 518	6 398	3 137	202	1 452	68	12 711	48	10 865	15	41

Source : Direction Générale de l'Hydraulique, 2005.

FPM = 1 PE, PM = 1PE, AEV = Nb BF, 1 BF = 2 PE, PEA = 4 PE

AEV : Adduction d'Eau Villageoise PE : Point d'Eau PM : Forage équipé de Pompage à Motricité humaine

BF : Borne Fontaine PEA : Poste d'Eau Autonome PM : Puits Moderne

II.2.4 Exode rural vers les zones urbaines

Au Bénin, la population urbaine constituait 27% de la population totale en 1979, soit 899.426,6 habitants. Cette proportion est passée en 1992 à 36%, soit 1.769.599,8 habitants. Cette évolution de la population urbaine est renforcée par les villes comme Cotonou, Porto-Novo et Parakou mais aussi par leurs banlieues.

Tableau N° 32 : Répartition des migrants et soldes migratoires par département ou chef lieu de département (dernières migrations quinquennales) en 2002

Département ou chef lieu	Emigrants	Immigrants	Soldes	Taux de sortie %	% Immigrants
Alibori	11 874	9 982	-1 892	1,78	1,41
Atacora	24 471	16 976	-7 495	4,13	2,54
Naitingou	8 641	6 335	-2 306	11,24	8,24
Atlantique	44 187	125 948	81 761	3,76	15,29
Borgou	2 1 397	32 650	11 253	2,36	4,39
Parakou	20 891	20 388	-503	14,24	13,90
Collines	33 088	41 860	8 772	4,44	6,14
Couffo	24 866	14 415	-10 451	3,29	1,32
Donga	24 033	14 506	-9 527	5,61	2,89
Littoral (Cotonou)	122 024	79 231	-42 793	18,29	11,88
Mono	21 144	13 179	-7 965	6,19	3,36
Lokossa	8 070	6 631	-1 439	10,44	8,58
Ouémé	23 602	41 197	17 595	3,35	6,98
Porto-Novo	31 375	18 724	-12 651	13,57	8,10
Plateau	19 277	14 560	-4 717	3,57	2,41
Zou	34 503	29 242	-5 261	4,95	3,95
A bomey	21 317	8 936	-12 381	23,66	9,92
Total	494 760	494 760	0	6,26	6,26

Source : INSAE, Octobre 003 : Troisième Recensement Général de la population Février 2002

Tableau N° 33 : Répartition de la population béninoise et son estimation selon le lieu de résidence

Années	Population (en %)	
	Rurale	Urbaine
1979	73	27
1992	64	56
2002	61,15	38,85
2003	60,74	39,26
2005	59,65	40,35
2007	58,19	41,81

Source : INSAE, RGPH3, 2002

II.3 Médias et télécommunications

II.3.1 Journaux, périodiques et organes de télédiffusion

Au Bénin, la promotion des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour un développement humain durable se fait à travers :

- la création de l'environnement institutionnel et réglementaire nécessaires à l'éclosion d'une dynamique économique et sociale nouvelle et entreprenante ;
- le renforcement des capacités humaines, ressources essentielles à la réalisation des objectifs assignés ;
- le développement des infrastructures de base pour la démocratisation de l'accès à l'information ;
- la promotion des applications sectorielles y compris celle des logiciels libres ;
- la création d'un partenariat pérenne et incitatif entre le secteur public et le secteur privé dans l'appropriation des technologies et leur utilisation dans l'ensemble des secteurs (économique, sociale, culturel) ;
- la création d'un cadre pour une coopération régionale et internationale dynamique.

Depuis les années 1990, l'état des TIC est caractérisé par la modernisation et l'extension des capacités des équipements tant du réseau national qu'international, l'accroissement très significatif du nombre de journaux, périodiques et organes de télédiffusion, le rôle prépondérant que jouent les opérateurs privés dans le paysage médiatique béninois en comblant dans une certaine mesure, le déficit de la couverture audiovisuelle par les organes du service public.

Cependant, des efforts restent à faire afin que toutes les communes et arrondissements puissent être couverts efficacement par les TIC.

Tableau N° 34 : Journaux Quotidiens

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Taux de tirage	Nombre et Fréquence pages sur Agriculture, Rural	Site Web	Points de vente :
1	Le Matin	Directeur Général : Mr Moïse DATE Directeur de Publication et Rédacteur en Chef : Ignace FANOU	C/54 TOKPA HOHO COTONOU Tél. : 90901196 ;(229) 213110 80/2 1314439 Fax : (229) 2133 42 62	2500	Irrégulière		Kiosques dans 20 villes
2	Les Echos du Jour	Directeur Général: Mr Maurice CHABI Directeur de Publication: Sébastien DOSSA	08 B.P. 718 COTONOU Tél. : (229)21 33 18 33 Fax : (229) 2133 71 27 Email : Echos@bow.intnet.bj	3000	Irrégulière		Kiosques dans 20 villes
3	La Nation (Gouvernement)	Directeur de Publication : Mr Akuété ASSEVI	01 B.P. 1210 COTONOU Tél. :(229) 2130 02 99 Fax : (229) 2130 34 63 Email : la.nation@elodia.intnet.bj	5000	Irrégulière	elodia.intnet.bj/Nation.HTT M	Kiosques dans 20 villes
5	Le Point au Quotidien	Directeur de Publication et Rédacteur en Chef : Mr Fernando HESSOU	322, rue du Renouveau 05 B.P. 1730 COTONOU Tél. :(229) 21381213 /90 91 69 45 / 92 52 87/ 32 36 40 Fax : (229) Email : lepointauquotidien@yahoo.fr	1500	Page hebdomadaire économique	-	Kiosques dans 20 villes
6	Le Matinal	Directeur Général : Mr Charles TOKO Directeur de Publication : Mr Aubin TOWANOU Rédacteur en Chef : Mr Afissou ANONRIN	06 B.P. 1989 COTONOU Tél. : (229) 213149 20 Fax : (229) 2131 49 19 Email :lematinal@h2com.com	5000	Irrégulière	www.lematinaonline.com	Kiosques dans 20 villes
7	Le Progrès	Directeur de Publication PI : Mr Tiburce ADAGBE Rédacteur en Chef : Mr Romain CODJO	05 B.P. 708 COTONOU Email.leprogresinfo@yahoo.fr Tél. : (229) 2132 52 73/90 94 10 58/ 95 95 33 73	2500	Irrégulière	www.le-progres.info	Kiosques dans 20 villes
8	La Cloche	Directeur de Publication : Mr Vincent METONNOU Rédacteur en Chef : Mr Jos-Perzo ANAGO	07 B.P. 65 - Carré n°2248 Zogbo - COTONOU Tél. (229) 2138 02 53 /21 38 74 46 /97 98 28 87/97 44 04 03 Fax : (229) 2138 47 71 Email : lacloche@yahoo.fr	1500	Irrégulière		Kiosques dans 20 villes

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Taux de tirage	Nombre et Fréquence pages sur Agriculture, Rural	Site Web	Points de vente :
9	Fraternité	Directeur Général : Mr Malik Seibou GOMINA Directeur de Publication : Mr Brice HOUSSOU Directeur de la Rédaction : Mr Alexis AZONWAKIN	05 B.P. 915 COTONOU Tél. : (229) 90 90 34 69 21 38 47 70 fax : 21 38 47 71 Email : fratern@altern.org	2500	Irrégulière	www.fraternite.info	Kiosques dans 20 villes
10	La Pyramide	Directeur de Publication : Mr Christophe HODONOU Rédacteur en Chef : Mr Paul AMOUSSOU	C/ 1145 Sainte Rita 07 B.P. 828 COTONOU Tél. :(229) 2132 28 89 Cellulaire : 05 84 06 / 44 39 81 Email : jpppyramide@yahoo.fr	1500	Irrégulière		Kiosques dans 20 villes
11	Le Républicain	Directeur Général : Mr Isidore ZINSOU Rédacteur en Chef : Mr Adrien AMOUSSOU	C/161 Akpakpa Quartier Ayélawadjè 05 B.P. 1230 COTONOU Tél. : (229) 2133 83 04 / 90 21 34 99 Fax : (229) 2133 83 04	1000	Irrégulière	www.lerepublicain.org	Kiosques dans 20 villes
12	L'Informateur	Directeur de Publication : Monsieur Clément ADECHIAN Rédacteur en Chef : Brice GUEDE	01 B.P. 5241 COTONOU Fax / Tél. : (229) 2132 66 39 / 90 93 65 21 Siège: Immeuble « La Boussole » sis à Vêdoko Email : informateurmedia@yahoo.fr	3000	Mensuel ½ page	www.sonagnon.net	Kiosques dans 20 villes
13	L'Autre Quotidien	Directeur de Publication : Mr Romain TOÏ Rédacteur en Chef : Mr Léon BRATHIER	01 B P. 6659 Cotonou Tél. : 2131 01 99 / 2131 01 94 Fax : 2131 02 05 Email : lautreredaction@yahoo.fr lautrequotidien@hotmail.com	3000	Irrégulière		Kiosques dans 20 villes
14	La Tribune de la Capitale	Directeur de Publication : Mr Evariste S. HODONOU Rédacteur en Chef : Mr Bachirou ASSOUMA	01 B.P. 1463 PORTO-NOVO Maison Onifadé, rue en face du supermaché Univers 7 Tél. :(229)2022 55 69 Cellulaire 94 87 03 /95 42 32 29 Email : latribunedelacapitale@yahoo.fr	1500	Irrégulière	www.latribunedelacapitale.com	Kiosques dans 20 villes

Tableau N° 35 : Radio

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Heures de diffusion	Heures et fréquence sur Agriculture, Rural	Site Web	Caractéristiques - Nom de la localité abritant le site d'émission : - Superficie de la localité (km2) : - Population :
Département de l'Alibori							
	Radio Rurale Locale Banikoara	Mohamed ALIDOU	23 650050, 23650121 Banikoara Alidou1958@yahoo.fr		Emissions rurales quotidiennes		
	Kandi FM 25 / 03 / 04 Non commerciale (Communautaire)	Bio S. SALIFOU	Quartier Baobab 2 ^{ème} arrondissement BP. : 30 Kandi Tél.: 23 63 00 91	06 h -11h 17h - 23h Week-end : 07h- 12 h 17h -00 h	Emission Parole aux paysans tous les jours et dans toutes les langues	-	- Kandi - 3421 km2 - 73.138 habitants
Département de l'Atacora							
	Radio Rurale Locale Tanguiéta	Dénis TESSERA	Tanguiéta 23 830150 Fax: 23830163 Radio.tgta@intnet.bj		Emissions rurales quotidiennes		
	Nanto FM 25 / 03 / 04 Non commerciale (Communautaire)	Abiba DAFIA	Quartier Sountchirankou 1 ^{er} Arrondissement BP. : 07 Natitingou Tél. :23 82 01 63	07h-10 h 17h-22 h	Information tous les jours à partir de 18h 15 et après 20h	-	- Natitingou - 3045 km2 - 57.153 habitants
Département de l'Atlantique							
	Radio Nationale		Abomey-Calavi 650 126 507				
	FM Kpassê 25 / 03 / 04 Non commerciale (Communautaire)	Léontine ADOVI	Quartier Gbéna 2 ^{ème} Arrondissement BP. : 490 Ouidah Tél. : 2134 11 82 / 88 39 39 86 99 61 / 38 60 83	06 h - 00 h	Information en Fon et en Français		Ouidah 364 km2 64.433 habitants

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Heures de diffusion	Heures et fréquence sur Agriculture, Rural	Site Web	Caractéristiques - Nom de la localité abritant le site d'émission : - Superficie de la localité (km2) : - Population :
	Radio Immaculée Conception (RIC) 12/02/04 Non commerciale (Confessionnelle)	Alfonso BRUNO	Centre Marial Arrondissement d'Allada BP. : 88 Allada Tél. : 2136 80 97 / 94 Fax. : 36 80 95	24 H	Tous les Mardi de 10 H-10H30 Emission La Graine		Allada - 77.107 habitants Couverture Nationale
Département du Borgou							
	<i>Fraternité FM</i> 12 / 02 / 04 Commerciale	Malik GOMINA	Quartier Camp Adagbè 1 ^{er} Arrondissement 02 BP 436 Parakou Tél. : 2361 36 40 Fax. : 2361 36 50	24 h	Sur mesure	www.fraternitéfm.com	Parakou 441 km2 127.347 habitants
	<i>Arzéké FM</i> 15 / 07 / 04 Commerciale	Inoussa IBRAHIM	Quartier Kpédié 1 ^{er} Arrondissement 02 BP 175 Parakou Tél. : 96 36 35 / 02 06 05	24 h	Emission : débat tous les jours de 10 h - 11 h	-	Parakou 441 km2 127.347 habitants
Département des Collines							
	<i>Radio Savalou Culture</i> 12 / 07 / 1999 Non commerciale (Communautaire)	Georges GBAGUIDI	Quartier Zongo Arrondissement de Savalou-Agbado BP. : 68 Savalou Tél. : 22 54 05 31	06h-00 h	Emission : Lundi-Jeudi 14h 30 -15h Vendredi 20h - 20h55 en Mahi Jeudi 11h - 12h en Français	-	Savalou 2674 km2 72.641 habitants
	Radio Orè - Ofè 12 / 07 / 1999 Non commerciale	David ORE	Quartier Carré Arrondissement de Tchetti BP 125 Tchetti Tél.: 2254 01 96	08h-14 h Week-end 08h-11 h	Sur mesure	-	Tchetti - 4.334 habitants
	Radio Ilèma 29 / 09 / 1998 Non commerciale (Communautaire)	François OKIOH	Quartier Doudouwe 2 ^{ème} Arrondissement BP. : 125 Dassa-Zoumè Tél. : 2253 00 75	06h-23 h Week-end 06 h-00h	Magazine sur l'agriculture		Dassa-Zoumè 1711 64.065 habitants

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Heures de diffusion	Heures et fréquence sur Agriculture, Rural	Site Web	Caractéristiques - Nom de la localité abritant le site d'émission : - Superficie de la localité (km2) : - Population :
	Idadu FM 12 / 02 / 04 Non commerciale (Communautaire)	Robert KINDE	Quartier Kpabai Arrondissement du Plateau 06 BP 2101 Cotonou Tél. : 90 97 6291	06 h - 10 h 16 h - 23 h	Sur mesure	-	Savè 2228 km2 45.403 habitants
Département du Couffo							
	Radio Rurale Locale	Maxime TOULASSI	Lalo 22 494377 / 97212337				
	<i>Couffo FM</i> 25 / 03 / 04 Commerciale	Isidore ZINSOU	Arrondissement d'Adjahonmè 05 BP 1230 Cotonou Tél. : 90 91 34 99	A préciser			Aplahoué 572 km2 77.491 habitants
Département de la Donga							
	Radio Rurale Locale Ouake	Wilfried TOGBE	Ouake 23 801222				
	<i>Radio Solidarité FM Djougou</i> 29 / 09 / 1999 Non commerciale (Communautaire)	Daouda TAKPARA	Quartier Sasirou 1 ^{er} Arrondissement BP 135 Djougou Tél. : 2380 11 29	06 h - 13 h 17h30 -23h Week-end : 06 h - 00 h	sur mesure	-	Djougou 3966 km2 134.099 habitants
	<i>Radio Kouffè</i> 12 / 07 / 1999 Non commerciale	Mama K. YAYA	Quartier Birkini Arrondissement de Bassila BP. : 35 Bassila Tél. : 2380 13 13	06 h - 10 h 17 h - 23 h Week-end : 06 h - 00 h		-	Bassila 5661 km2 46.416 habitants
Département du Littoral							
	<i>CAPP FM</i> 30 / 09 / 1998 Commerciale	Jérôme CARLOS	Donatin Akpakpa 4 ^{ème} Arrondissement 06 BP 2076 Cotonou Tél. : 2133 52 25	07h30 -00h	Irrégulière		Cotonou 79 km2 536.827 habitants
	<i>Radio Tokpa</i> 12 / 08 / 1999 Commerciale	Guy KPAKPO	Marché Dantokpa 5 ^{ème} Arrondissement 01 BP 5073 Cotonou Tél. : 2131 61 32 / 2131 64 80/2131 45 32 e-mail : tokpafm99@yahoo.fr	6 H -00H Samedi : 06 h - 01 h	Irrégulière	-	Cotonou 79 km2 536.827 habitants

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Heures de diffusion	Heures et fréquence sur Agriculture, Rural	Site Web	Caractéristiques - Nom de la localité abritant le site d'émission : - Superficie de la localité (km2) : - Population :
	<i>Golfe FM – Magic</i> 19 / 06 / 1998 Radio Commerciale	Ismaël SOUMANOU	Sikècondji 7 ^{ème} Arrondissement 03 BP 1624 Cotonou Tél. : 2132 42 08 / 09	24 H	Irrégulière		Cotonou 79 km2 536.827 habitants
Département du Mono							
	<i>Mono FM</i> 12 / 02 / 04 Non commerciale (Communautaire)	Paul ANANOU	Hougodé Arrondissement de Comè c / 129 BP 136 Comè Tél. : 22430715/054010	07 h - 19 h	Irrégulière	-	Comè 163 km2 42.232 habitants
Département de l'Ouémé							
	<i>Radio Ecole FM</i> 25 / 03 / 04 Non commerciale (Communautaire)	Vincent DASSI	Quartier Avakpa 3 ^{ème} Arrondissement BP 2389 Cotonou Tél. : 2133 33 26 / 2132 05 86	06 h - 09 h 12 h - 15 h 18 h - 22 h Week-end : 06 h - 12 h 16 h - 23 h	Irrégulière Sur mesure		Porto-Novo 110 km2 179.138 habitants
	<i>Radio Bénin Culture</i> 12 / 07 / 1999 Non commerciale (Communautaire)	Armand COVI	Quartier Foun-Foun Tokpa 3 ^{ème} Arrondissement 01 BP 21 Porto - Novo Tél. : 2022 69 34 Fax. : 2022 51 26	06 h - 22 h	Irrégulière Sur mesure	-	Porto - Novo 110 km2 179.138 habitants
	<i>Radio Afrique Espoir</i> 30 / 09 / 1998 Commerciale	Ramanou KOUFERIDJI	Olory-Togbé (Atakè) 2 ^{ème} Arrondissement BP. : c / 139 Porto - Novo Tél. : 2021 34 55 Fax. 2021 32 61	24 h	Irrégulière Sur mesure	-	Porto - Novo 110 km2 179.138 habitants
	<i>Radio Wêké</i> 30 / 09 / 1998 Commerciale	Soulé BADAROU	Centre Bimyns Djrêgbé Arrondissement de Dgrêgbé 05 BP 436 Cotonou Tél. : 90 91 03 48 20 21 38 40 / 20 21 47 57	24 h	Irrégulière Sur mesure	-	Porto - Novo 110 km2 179.138 habitants
	<i>La Voix de la Vallée</i> 12 / 08 / 1999 Non commerciale (Communautaire)	Elias AKOGBETO	Houekpa-Kpota Arrondissement d'Adjohoun 08 BP 115 Cotonou Tél. : 97 98 44 05	07 h - 21 h	Irrégulière Sur mesure	-	Adjohoun 308 km2 51.301 habitants

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Heures de diffusion	Heures et fréquence sur Agriculture, Rural	Site Web	Caractéristiques - Nom de la localité abritant le site d'émission : - Superficie de la localité (km2) : - Population :
Département du Plateau							
	Radio Adja – Ouèrè FM Ouémé 30 / 09 / 1998 <i>Commerciale</i>	Faïzou FAGBOHOUN	Quartier Oké-Oda Arrondissement d'adja-ouèrè 01 BP 1509 Cotonou Tél. :20 25 05 56 / 2131 31 22	06 h - 23 h	Emission : Lundi 16 h - 17 h en Holli	-	Adja - Ouèrè 550 km2 59.401 habitants
	Radio Alakétu 12 / 07 / 1999 <i>Non commerciale (Communautaire)</i>	Akim ADOUBI	Quartier Massafè Arrondissement de Kétou BP 15 Kétou Tél. : 2029 31 36 / 2038 84 21 00 / 85 40 70	07 h - 12 h 15 h - 23h	Irrégulière Sur mesure	-	Kétou 2183 km2 63.079 habitants
Département du Zou							
	<i>Radio Rurale Ouèssè</i>	Guy G. YACOUTO	Ouèssè 22540311 / 90034082				
	<i>Royal FM</i> 12 / 02 / 04 <i>Commerciale</i>	Raymond FANDOHAN	Goho Arrondissement de Djêgbé BP 2070 Abomey Tél. : 2250 17 51 /2250 02 63	05 h - 00 h	Emission : Jeudi : 18h45-19h30 en fon Mardi : 19h-19h30 en français	-	Abomey 142 km2 66.595 habitants
	<i>Radio Carrefour</i> 12 / 07 / 1999 <i>Commerciale</i>	Christophe DAVAKAN	Quartier Gankin 2 ^{ème} Arrondissement 01 BP 440 Bohicon Tél. : 22 51 16 03 / Fax. : 22 51 16 55	24h	Irrégulière Sur mesure	www.radiocarrefour.com	Bohicon 139 km2 81.890 habitants
	Radio Trait d'Union (RTU) 03 / 05 / 04 <i>Commerciale</i>	Césaire AGOSSA	Quartier Pont Sa 1 ^{er} Arrondissement 02 BP 361 Bohicon Tél. : 22 2051 18 74 /22 2051 19 01 Fax. 2051 06 41	04 h - 00 h Week-end 04 h - 01	Emission : Glexo, Lundi 21h-21h30 en fon Parlons-en, Lundi et Mercredi 15 h - 16 h en français	-	Bohicon 142 km2 81.890 habitants
	<i>Radio Tonassé FM</i> 12 / 02 / 04 <i>Non commerciale (Communautaire)</i>	Aké MATINDE	Quartier Zogbodji Arrondissement de Houêko Tél. : 22 52 00 07	05 h - 00 h	Emission : Toglédji, Vendredi 17h -18h en fon	-	Covè 525 km2 31.431 habitants

Tableau N° 36 : Télévision

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Heures de diffusion	Heures et fréquence sur Agriculture, Rural	Site Web	Caractéristiques - Nom de la localité abritant le site d'émission : - Superficie de la localité (km2) : - Population :
1	Canal 3 Commerciale Canal 42 (638 à 646 MHz)	Salifou ISSA	Arrondissement d'Abomey-Calavi 01 BP 2905 Cotonou Tél. : 2138 47 70 Fax. : 2138 47 71	24H	Irrégulière		Abomey-Calavi 650 km2 126.507 habitants Diffusion conventionnelle
2	<i>Golfe TV</i> 15 / 07 / 04 Commerciale	Ismaël SOUMANOU	Canal 38 (606 à 614 MHz) Sikécondji 7 ^{ème} Arrondissement 03 BP 1624 Cotonou Tél. :2132 42 08 / 09	24H	Hebdomadaire (People TV Initiatives africaines)		Cotonou 79 km2 536.827 habitants Diffusion conventionnelle
3	<i>LC2</i> 22 / 09 / 1998 Commerciale Canal 44 (654 à 662 MHz)	Christian LAGNIDE	Quartier St Michel 7 ^{ème} Arrondissement 05 BP 427 Cotonou Tél. : 2133 47 49 Fax. : 2133 13 21	24H	Irrégulière		Cotonou 79 km2 536.827 habitants Diffusion conventionnelle
4	<i>Imalè Africa</i> Commerciale Canal 68 (846 à 854 MHz)	Ramanou KOUFERIDJI	Quartier Olory- Togbé (Atakè) 2 ^{ème} Arrondissement BP. : c / 139 Porto - Novo Tél. : 2021 34 55 Fax. 2021 32 61 03 BP 1624 Cotonou Tél. :32 42 08 / 09		Rare		Porto - Novo 110 km2 179.138 habitants Diffusion conventionnelle
5	<i>Carrefour Télévision</i> 15 / 07 / 04 Commerciale Canal 67 (838 à 846 MHz)	Christophe DAVAKAN	Quartier Gankin 2 ^{ème} Arrondissement 03 BP 432 Cotonou Tél. : 2132 53 10 / 225116 03	12H-00H	Irrégulière		Bohicon 139 km2 81.890 habitants Diffusion conventionnelle

N°	Nom de l'organe	Nom du Promoteur	Adresse Téléphone	Heures de diffusion	Heures et fréquence sur Agriculture, Rural	Site Web	Caractéristiques - Nom de la localité abritant le site d'émission : - Superficie de la localité (km2) : - Population :
6	Télévision Nationale Canal 9 (214 à 222 MHz)	Ministère Délégué Chargé des Technologies de l'Information et de la Communication auprès du Président de la République (MCCNT/PR)		6H-00h	Au moins 2 fois par semaine		Abomey-Calavi 650 km2 126 507 habitants Diffusion conventionnelle Couverture nationale

II.3.2 Services de télécommunication

Née en mai 2004 de la scission de l'Office des Postes et Télécommunications, Bénin Télécoms SA, dont l'Etat béninois reste l'unique actionnaire, est devenu l'opérateur public des télécommunications au Bénin.

Le réseau conventionnel fixe du Bénin est caractérisé par les réseaux locaux de câbles téléphoniques qui ont été réaménagés dans les principales villes; une téléphonie communautaire qui a vu son développement axé sur le publiphone et les télé centres privés. Le nombre de publiphones est passé de 797 en 2004 à 707 en 2006 soit environ 90 lignes publiques hors activités.

Par ailleurs, la téléphonie rurale reste encore peu développée malgré les efforts de déploiement des équipements de VSAT par Bénin Télécoms S.A. Le système VSAT de télécommunications par satellite comprend dix neuf (19) stations (Abomey-Calavi, Parakou, Kandi, Nikki, N'dali, Ségbana, Malanville, Bembéréké, Sovlamè, Bopa, Houéyogbé, Natitingou, Tanguiéta, Kouandé, Boukoumbé, Djougou, Ilara, Bassila et Djidja) et un HUB installé dans la commune d'Abomey-Calavi. Sur l'ensemble du réseau, seule la station de Bopa est fonctionnelle.

Par rapport aux télécommunications internationales, le Centre de Transit International (CTI) de type MT20 THOMSON installé à Cotonou et celui de Porto-Novo de type EWSD gèrent l'ensemble du trafic téléphonique international en utilisant les supports de transmission que sont : la Station Terrienne dotée d'une antenne de type Standard A émettant en double polarisation A et B et orientée sur le satellite INTELSAT VI F3, les liaisons de transmission par faisceaux hertziens numériques avec les pays limitrophes (Nigeria, Togo), le Câble Sous Marin (CSM) et la Station Radio communications Maritimes et Terrestres (Station Radio maritime). Les deux Centre de Transit International sont reliés par des circuits numériques en Fibres Optiques.

Bénin Télécoms S.A. dispose également d'une artère de transmission longue distance en Fibre Optique qui est mise en service en 2001 entre Cotonou et Parakou sur environ 450 km à laquelle sont reliés les centraux téléphoniques numériques de Parakou et de Savalou. En ce qui concerne les artères de transmission, le taux de numérisation est de 100 % sur le réseau national et le nombre total d'abonnés raccordés est de 77 342 au 31 décembre 2006.

Les réseaux locaux de Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey et Bohicon ont été construits selon les normes internationales. Mais aujourd'hui, la partie câblée de ces réseaux est saturée et connaît en ce moment, notamment pour le réseau de Cotonou et environs, des travaux de redimensionnement. Le réseau téléphonique, entièrement numérisé, est centré autour de Cinq (05) Cœurs de chaînes auxquels sont raccordés des Unités de Raccordement à Distance (URAD) et les centres de transit international (CTI). Il compte cinquante quatre (54) centraux téléphoniques automatiques de capacité totale équipée à 120.307⁶ lignes principales dont 20.000 sur le réseau cellulaire fixe analogique AMPS.

Le Bénin s'est connecté en 1997 à un vaste projet de câbles sous-marins à fibres optiques (SAT3/WASC/SAFE) reliant d'une part le Portugal à l'Afrique du Sud, avec des points d'atterrissage dans plusieurs villes côtières de l'Afrique de l'Ouest dont Cotonou, et d'autre part l'Afrique du Sud à la Malaisie en passant par l'île Maurice et la Réunion ; soit une liaison de 28 800 Km de long. La mise en service du câble a été effective depuis le 8 novembre 2002. Elle a permis un accroissement conséquent de la bande passante disponible dans de nombreux pays côtiers.

Depuis le mois de Septembre 2007, l'interconnexion au Bénin par fibre optique des pays de la sous-région dont le Togo et le Nigeria devient progressivement effective. En s'appuyant

⁶ Situation au 31 décembre 2006.

sur cette infrastructure, les opérateurs pourront fournir des nouveaux services tels que Internet à très haut débit, la vidéo conférence, la télévision haute définition. Les opérateurs de téléphonie mobile GSM pourront également s'appuyer sur cette infrastructure pour procéder à l'extension de leur réseau dans les zones traversées.

Entreprises de télécommunication : Téléphonie fixe

Tableau N° 37 : Publique

Nom	Propriétaire	Coût d'un appel local de 3 minutes (taxe de base toutes taxes comprises)	Nombre d'abonnés	Couverture géographique
Bénin Télécoms S.A.	État Béninois	20 FCFA (0,030 Euro)	77 342	70% des 77 communes

Source : Données Bénin Télécom SA (mars 2007)

Tableau N° 38 : Répartition du Parc d'abonnés au téléphone fixe de 2000 à 2006 selon le département

DEPARTEMENT	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
LITTORAL (COTONOU)	31 621	31746	32273	34257	36593	38123	38559
ATLANTIQUE	32 449	4181	4596	4868	6388	7290	7597
OUEME	7 322	6611	6602	7193	8232	8785	9083
PLATEAU	863	914	967	994	1250	1294	1320
MONO	1 184	1256	1441	1682	1862	1939	1884
COUFFO	169	186	204	237	202	434	451
ZOU	3 429	2717	2866	3110	3643	3650	3625
COLLINES	831	976	1082	1266	1505	1297	1659
BORGOU	2 771	2329	2468	2783	3206	3392	3349
ATACORA	1 357	846	927	989	1124	1235	1214
PARC TOTAL	51 644	59 298	62 669	66 511	72 789	76 267	77 342
Télé densité	1,12	1,29	0,93	0,98	1,08	1,13	1,14

Source : Données Bénin Télécom SA (mars 2007)

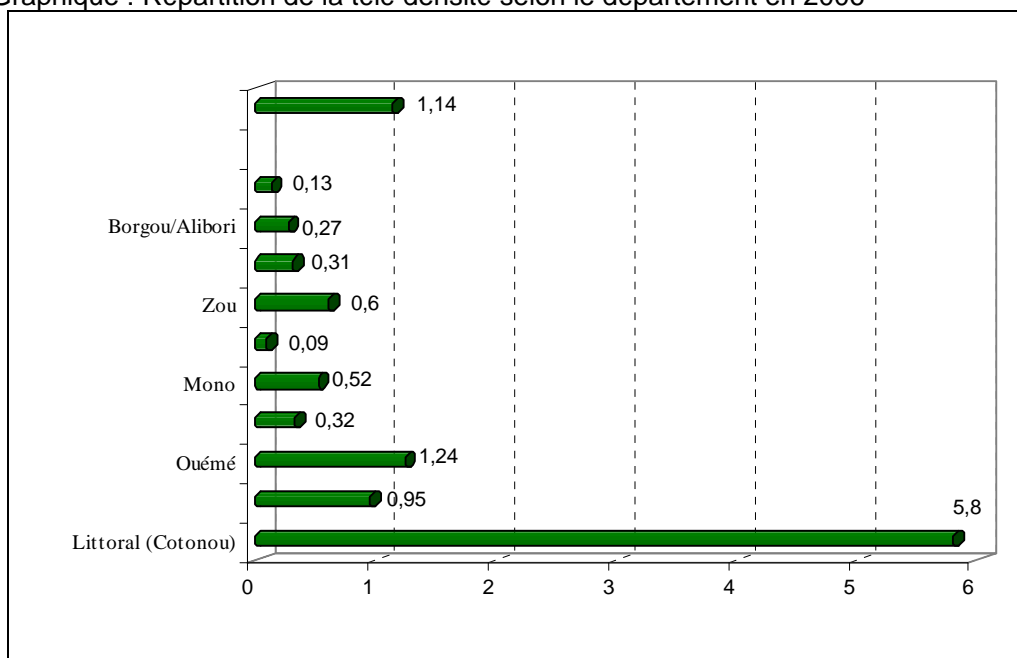
Ligne téléphonique par 100 habitants par commune

En cinq années (2001 à 2006), la télé densité a très peu évolué passant de 1,29 en 2001 à 1,14 en 2006 avec des variations internes selon le département. Près de 77.342 lignes sont actuellement en service au Bénin avec un fort taux dans le Littoral, l'Ouémé et l'Atlantique. Les départements du Littoral et de l'Ouémé sont mieux lotis dans la couverture téléphonique avec une télé densité généralement au dessus de la moyenne nationale.

Usage du téléphone fixe

D'après les résultats de l'étude sur l'« *Utilisation et perception des Technologies de l'information et de la Communication au Bénin* » (INSAE, 2005), près de 97% de la population utilise le téléphone conventionnel fixe pour communiquer. Par contre seulement 9,2% de ceux qui utilisent le téléphone fixe disposent d'un abonnement à domicile. Les télé centres sont donc le principal lieu d'accès au téléphone fixe.

Graphique : Répartition de la télé densité selon le département en 2006



Source : Données Bénin Télécom SA (mars 2007)

Tableau N° 39 : Répartition des abonnés au téléphone fixe par catégorie

Description	Nombre de lignes	Pourcentage
Type de client temporaire	2	0,002
Administration	3 643	3,996
Collectivité locale	233	0,256
Abonnés Gros comptes	2 823	3,097
Retraités	932	1,022
Publiphones	674	0,739
Privés Agents Bénin Télécoms	1 546	1,696
Privés Résidentiels	51 138	56,096
Privés Affaires	15 240	16,718
Sociétés d'Etat	34	0,037
Ambassades, Organismes	1 123	1,232
Cabines	343	0,376
Sociétés privées	29	0,032
Privés étrangers	1 529	1,677
Télé-centres privés	1 297	1,423
Retraités OBSS	111	0,122
Essai	-	-
Télé-centres baraques	3	0,003
Télé-centre Nova Plus	5 269	5,780
Abonnés Zone Franche	19	0,021
Privés liaisons spécialisées Internet	226	0,248
Privés retraités Poste	916	1,005
Exploitation Bénin Télécoms	1 721	1,888
Exploitation Poste	550	0,603

Source : Données Bénin Télécom SA (mars 2007)

Entreprises de télécommunication : Téléphonie Mobile

Au Bénin, le téléphone mobile constitue dans bon nombre de localités le moyen unique d'avoir accès aux télécommunications. Bénin Télécoms SA en 1995, fut la première entreprise dans le réseau de communications mobiles sur la base de la technologie AMPS (réseaux analogiques). Ce réseau, Libercom GSM, ne couvrait que les trois villes de Cotonou, Porto Novo et Ouidah.

Bien que les télécommunications soient encore largement sous monopole étatique, le secteur de la téléphonie cellulaire a été libéralisé depuis 1997 jusqu'à ce jour. Outre Libercom, filiale de Bénin Télécoms SA, en 1999, les premières licences furent accordées à deux opérateurs: Moov (ex Télécel) et MTN (ex Bénincell, ex Areeba). Ces derniers ont démarré leurs activités commerciales en 2000. En décembre 2003, Bell Bénin Communications est autorisé.

Depuis le mois d'Août 2007, le nombre total des opérateurs GSM est porté à cinq (5) avec la signature par l'opérateur de téléphonie mobile Nigerian Globacom de la nouvelle convention de licence pour une valeur de 30 milliards de FCFA (45 734 705,171 Euros) pour une durée de 10 ans. Ce dernier opérateur n'a pas encore démarré ses activités.

Les quatre premiers opérateurs GSM offrent aux consommateurs, outre la communication vocale, les services de messagerie écrite et vocale, le service roaming qui permet de rester joignable et de communiquer aux quatre coins du monde à partir du même numéro local.

Les quatre opérateurs présentent un parc d'abonnés au téléphone cellulaire estimé à 1 210 000 clients en 2007 portant ainsi à la hausse la télé densité (fixe et mobile) à 19,02.

La couverture géographique par opérateur GSM est encore très faible en zone rurale.

Quant à l'usage du téléphone mobile, près de 60% des usagers utilisant le portable disposent d'un appareil et d'une carte Sim. Tous l'ont généralement acquis sur fonds propre. Il y a également des personnes qui utilisent des portables du service ou des appareils offerts, soit par un membre du ménage ou par une personne en dehors du ménage. Les Réseaux les plus utilisés par les répondants sont respectivement : MTN (39,9%), Moov (34,2%), Libercom (21,3%) et Bell Bénin Communication (5,7%).

La plupart de ceux qui ont un portable dépensent en moyenne, moins de 10 000 Francs CFA par mois pour la communication.

Tableau N° 40 : Répartition des opérateurs GSM selon le nombre d'abonnés et de cabines publiques installées

Opérateur GSM	Nom Propriétaires	Nombre d'abonnés	Nombre de cabines GSM publiques
Libercom		84 279	-
Moov		300 000	8 100
Areeba		510 000	13 300
Bell Bénin Communication		400 000	15 000
Globacom		-	-
Total abonnés		1 210 000	

Source: Opérateurs GSM, 2007

Tableau N° 41 : Couverture géographique par opérateur GSM

Libercom	Moov	MTN	Bell Bénin Communication
Départements Atacora-Donga			
Natitingou, Tanguieta, Materi(Porga)	Natitingou, Djougou	Bassila, Copargo, Djougou, Natitingou, Tanguiéta	Alédjo, Bassila, Djougou, Natitingou, Ouaké, Pénéssoulou
Départements Borgou-Alibori			
Parakou, Kandi, Banikoara	Banikoara, Parakou, Kandi, Malanville, Nikki, Tchaourou	Parakou, Kandi, Malanville, Nikki	Parakou, Kandi, Malanville, Nikki, Banikoara, N'dali Bembéréké
Départements Zou-Collines			
Abomey, Bohicon, Savalou	Abomey, Bohicon, Savalou, Covè, Dassa-zoumè, Glazoué, Tchatchou, Zogbodomey	Abomey, Bohicon, Savalou, Dan, Dassa, Covè, Glazoué, Zogbodomey,	Abomey, Savalou, Bohicon, Bantè,
Départements Mono-Couffo			
Lokossa, Come, Grand-Popo, Aplahoue (Azové)	Lokossa, Come, Grand-Popo, Aplahoué, Azovè, Bopa, Sè, Agoué, Hillacondji, Possotomey	Lokossa, Comé, Grand Popo, Tohoué, Agoué, Azovè, Bopa, Hilacondji, Sè, Bopa, Gbozounmè	Lokossa, Comé, Grand-Popo, Agoué, Aplahoué, Azovè, Klouéanmè, Djokotomey, Hilakndji, Dogbo,
Départements Oémé-Plateau			
Porto-Novo, Ketou, Sakété, Sèmè- Kpodji, Pobè, Afangni (Igolo), Adjohoun	Porto-Novo, Kétou, Sakété, Sèmè- Kpodji, Pobè, Kraké, Onigbolo	Porto-Novo, Kétou, Sakété, Sèmè- Kpodji, Pobè, Adjohoun, Agblangandan (une partie), Avrankou, Djrègbé, Ekpè, Kraké, Ifangni, Igolo, Ikpinlè	Porto-Novo, Kétou, Sakété, Sèmè- Kpodji, Pobè, Akpro-Misséréété, Avrankou, Ifangni, Igolo, Ikpinlè, Kraké, Dangbo, Ekpè, Onigbolo
Départements Atlantique-Littoral			
Cotonou, Abomey- Calavi, Allada (Atogon), Ouidah (Pahou), Godomey, Ouidah	Cotonou, Abomey- Calavi, Allada (Atogon), Ouidah (Pahou), Godomey, Ouidah, Ouègbo Cocotomey, Godomey,	Cotonou, Ouidah, Abomey-Calavi, Allada (Atogon), Ouidah (Pahou), Godomey, Houègbo, Cocotomey (route), Cococodji,(route), Tori-Bossito, Akassato	Cotonou, Abomey- Calavi, Allada (Atogon), Ouidah (Pahou), Godomey, Ouidah Cocotomey, Takon Akasato, Tori Bossito,

Source : Etabli à partir des données de DG/TIC

II.3.3 Ordinateurs et Internet

Le Bénin a été connecté à Internet pour la première fois en Décembre 1995 à la faveur du sommet de la Francophonie avec une passerelle d'accès de 64 kilobits par seconde.

Le 7 mai 2003, intervint l'inauguration du câble SAT-3. A cette occasion, une nouvelle connexion internationale de 45 Mb/s a été ajoutée aux 2 Mb/s existants, portant ainsi la bande passante à 47 Mb/s.

En 2007, une commission technique d'experts internationaux, commis par l'Etat Béninois pour vérifier les installations des opérateurs GSM et autres partenaires de services de télécommunications a confirmé la situation d'anarchie et de violation des textes législatifs et réglementaires qui règne dans le secteur jusqu'alors.

Le 18 janvier 2007, le Conseil des ministres a pris une série de mesures, contre cette situation ayant eu pour conséquence « de priver l'Etat d'importantes recettes d'exploitation des secteurs de télécommunications et des TIC, de plonger Bénin Télécoms Sa et le pays tout entier dans un lourd endettement, de faire peser des menaces sur la sécurité du pays, de ternir l'image du Bénin à l'extérieur ».

Il s'agit entre autres, des mesures ci-après :

- La suppression de tous les accès à l'international effectués hors des installations de Bénin Télécoms ;
- La suspension de tous les arrêtés portant autorisation de prestations de services de télécommunications telles que : la voix sur IP (Vo IP), la Boucle Locale Radio (BLR), le WIFI, le WIMAX, l'ADSL, les cartes prépayées, à l'exception des fournisseurs d'accès à l'Internet et des opérateurs de cybercafés qui exploitent légalement leurs activités ;
- Le démantèlement des installations techniques destinées à la fourniture des services de télécommunications par satellite (VSAT) non autorisées et utilisées pour fournir des services ouverts au public ;
- La suspension des services non encore ouverts à la concurrence (téléphonie fixe et cabine téléphonique mobile utilisés à des fins de téléphonie fixe) offerts par des opérateurs GSM ;
- Le relèvement du prix des licences ;
- La finalisation de nouveaux cahiers des charges et des conventions à signer avec les opérateurs GSM ;
- L'annulation de l'arrêté interministériel portant autorisation de l'interconnexion directe accordée à l'opération de GSM Bell Bénin Communication pour relier directement son réseau à celui de Télécel.

Depuis le mois de Septembre 2007 s'établissent progressivement de liens en fibre optique (en utilisant la technologie SDH⁷) entre le Bénin et les pays voisins tels que le Togo, le Nigeria, le Burkina Faso, le Niger.

En dehors de Bénin Télécoms (fournisseur public), plusieurs opérateurs privés fournissent l'accès Internet soit par réseau téléphonique commuté (RTC), soit par boucle locale radio, soit par satellite VSAT ou soit par ADSL, une des dernières technologies mises en service par Bénin Télécoms.

⁷ Technologies SDH (Synchronous Digital hierarchies) qui est une technologie de transport de signal par fibres ou par faisceaux sur une vitesse supérieure ou égale à 155 Mb/s contrairement à l'ancienne technologie dont la vitesse maxi est limitée à 140 Mb/s

En 2003, il a été dénombré dans le secteur privé au Bénin, environ 760 télécentres offrant sur le plan national des services afférents à l'accès Internet et à la formation en informatique et en Internet.

En 2004 le nombre d'abonnés ADSL était de 13 ; il est passé à 154 en février 2007 au niveau de Bénin télécoms. Par ailleurs, il faut souligner que Bénin Télécoms dispose de neuf (9) télécentres au service des populations sur l'ensemble du territoire. (Cotonou, Abomey, Parakou, Natitingou Lokossa, Bohicon, Porto-Novo, Savalou Kandi). Le nombre d'internautes estimé en 2004 est de 25000. L'accès à l'Internet est beaucoup plus développé dans les grandes agglomérations notamment à Cotonou.

La situation de la connectivité jusqu'à fin décembre 2006 au niveau de Bénin Télécoms SA fait état de:

- 6007 abonnés par liaison RTC ;
- 154 par liaison ADSL ;
- 21 par liaisons Spécialisées Wireless par boucle locale radio ;
- 17 liaisons spécialisées et autres ;
- On dénombrait en juin 2004, 66 domaines enregistrés sur le ".bj" avec 51 hébergés à Bénin Télécoms et 15 à l'étranger, en mars 2007 ce nombre est passé à 60 sites avec le no de domaine .bj.

Deux opérateurs (Pharaon Télécoms et OTI) ont été agréés pour fournir des prestations de connexion ADSL. Avec une bande passante de 10 Mbts chacun. Ces deux fournisseurs totalisent jusqu'en décembre 2006 un parc d'abonnés de plus de 900 clients

Tableau N° 42 : Evolution des abonnés RTC entre 2000 et 2006

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nb abonnés RTC	2 705	3 261	4 268	5 585	6 379	6 461	6 007

Source : Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Technologies Nouvelles, « Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin : Etat des lieux et Indicateurs de suivi », avril 2007

Tableau N° 43 : Répartition des abonnés ADSL de Bénin Télécom par type de débit au 28 Février 2007

DEBIT	64 / 128	128 / 256	128 / 512	128 / 1024	TOTAL
Abonnés ADSL	43	86	22	3	154

Source : Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Technologies Nouvelles, « Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin : Etat des lieux et Indicateurs de suivi », avril 2007

Tableau N° 44 : Répartition des 636 structures privées offrant les services Internet et la formation en 2003

Communes	Effectifs	Proportion
Abomey	8	1,3
Abomey-Calavi	33	5,2
Azovè	1	0,2
Bohicon	10	1,6
Comé	3	0,5
Cotonou	462	72,6
Djougou	9	1,4
Lokossa	7	1,1
Natitingou	13	2
Ouidah	5	0,8
Parakou	61	9,6
Porto-Novo	24	3,8
Total	636	100

Source : Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Technologies Nouvelles, « Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin : Etat des lieux et Indicateurs de suivi », avril 2007

Le réseau IP de BTSA à une bande passante de 45Mbps répartis entre dix clients (ISP et autres qui gèrent plus de 800 adresses IP public).

Tableau N° 45 : Répartition des Opérateurs du réseau IP de Bénin Télécom SA

Opérateur	Débit loué	Nombre IP public	Type de client
UNITEC	512k/1M	64	ISP
LC2/NASUBA	16 Mbps	-	Autre exploitant
OTI	10,2M	255	ISP
EIT	1M	16	ISP
BERSYS	2M	32	ISP
FIRSTNET	2M/4M	64	ISP
CERCO	1M	32	ISP
PHARAON	12,3M	355	ISP
ADSL/BTSA	11 M		ISP
TOTAL	45 Mbs	818	

Source : Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Technologies Nouvelles, « Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin : Etat des lieux et Indicateurs de suivi », avril 2007

Autres prestataires d'accès à Internet : les opérateurs VSAT

Une vingtaine d'opérateurs VSAT (VSAT, WIFI, WIMAX...) fournissent essentiellement des services Internet, de voix sur IP, des centres d'appel. Ils ont tous leur fournisseur à l'étranger. Mais ils demeurent aussi clients de BTSA pour les lignes téléphoniques ou des connexions ADSL de secours. Ils sont de 2 catégories:

- les exploitants à des fins commerciales ; et,
- des exploitants administratifs pour réaliser les connexions des structures et des filiales à l'étranger ou à l'intérieur. Les liaisons varient entre 2Mbps à 64 kps.

Tableau N° 46 : Répartition des exploitants VSAT selon le type de service développé, la caractéristique des liaisons et le nombre de lignes/abonnés

Opérateur	Services développés	Caractéristique des liaisons	Nombre de lignes/Abonnés
LC2 TELECOM/NASUBA	Call center, Téléphonie VoIP	1MB up et 704 down VSAT, 16 Mbs avec BTSA	10 lignes téléphoniques avec BTSA
MAERSK LINE	ISP, VoIP, Call Center	512Kbps/512Kbps VSAT 256kbps/256kbs	100 lignes téléphoniques avec BTSA
ORYX PHARAON TELECOM	ISP, VoIP	128/128 Kbps VSAT	18 lignes avec Bénin télécoms
OTI	ISP	10 Mégas fournis par BTSA	400 abonnés ADSL
FIRSTNET	ISP, WIFI	10 Mégas fournis par BTSA	500 abonnés ADSL
@Koman Sarl	ISP, VoIP, I	2Mbps full duplex BTSA	WIFI pour connecter 30 Abonnés
COMMUNITEC	ISP, VoIP/Wimax	512kbsup 1mbs down VSAT	
PROJET CERCO	-	VSAT 3Mbsdown/ 1,5Mbs up	200 clients
LIPTINFOR	ISP	2 Mbps abec BTSA /VSAT	Pour ses écoles et à des cybers
AFRIPA TELECOM	ISP VoIP	128 kbs up et 512 down	
CONNECTEO	ISP, VoIP	1,5 up et 2Mbs down	50 Clients
ISOCEL	VoIP	512 Kbps et 768 down	-
EI TELECOM	ISP BLR, VoIP	-	-
COTECNA	ISP, VoIP	128kbps up et 1mbps down 256K avec BTSA	29 Abonnés
ECOBANK	ISP	-	-
PLAN BENIN	ISP	VSAT 128UP et 64 down ADSL 256/512BTSA	-
ICA		VSAT/ADSL AFRIPA	-
		VSAT/ADSL 256/128 pharaon	5 Lignes téléphoniques avec BTSA

Source : Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Technologies Nouvelles,
« Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin : Etat des lieux et Indicateurs de suivi »,
avril 2007

Le taux d'utilisation de l'Internet est encore très faible au Bénin. A peine 9% de ceux qui ont déjà entendu parler de l'Internet (37%) l'utilisent, soit un taux d'utilisation réel de 3,4%.

Cela se justifie quand on sait qu'environ 18% de la population utilise l'ordinateur alors que cet instrument est indispensable pour l'usage de l'Internet. Les raisons évoquées par les non utilisateurs varient énormément. Ainsi environ 30% des non utilisateurs trouvent que l'Internet est inutile et 26,3% de ceux-ci disent qu'ils n'ont pas le temps nécessaire à consacrer à cet outil. D'autres encore estiment que leur niveau en informatique est faible et ne leur permet donc pas d'utiliser cet outil.

Usage de l'Ordinateur

Selon les études sur l'usage des TIC au Bénin (INSAE 2005), l'usage de l'ordinateur n'est pas encore effectif. Sur 9869 personnes interrogées en 2006, 18,4% savent utiliser l'ordinateur. Près de 82% des Béninois interrogés n'utilisent pas l'ordinateur et seulement 8,4% utilisent personnellement l'ordinateur. Par ailleurs, 9,6% de la population l'utilisent par personnes interposées.

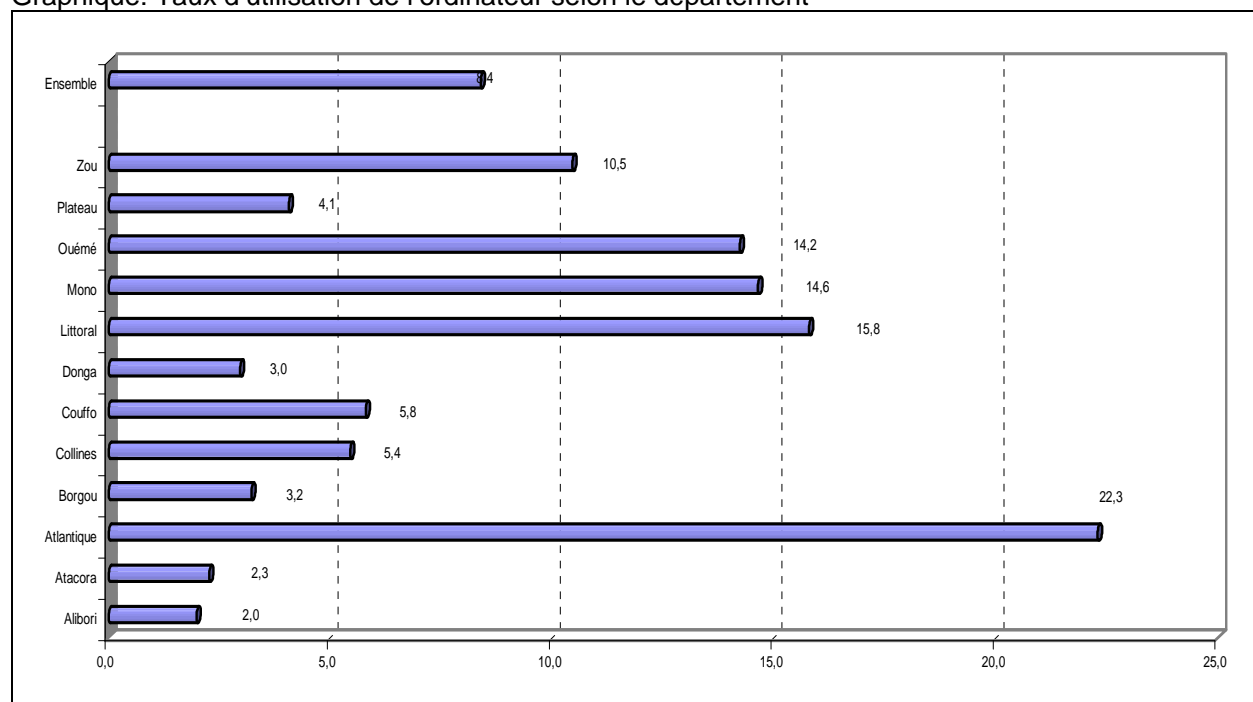
Près de la moitié (46,4%) des utilisateurs de l'ordinateur s'en servent uniquement à des fins personnelles ; 23,5% l'utilisent dans leurs activités professionnelles et un peu plus de 26% à la fois dans leurs activités personnelles et professionnelles.

Le principal lieu d'accès pour la moitié des usagers est le cyber ou le télé centre, plus de 13% au bureau. Les personnes qui utilisent l'ordinateur chez une tierce personne ou dans d'autres cadres représentent aussi environ 13% des utilisateurs. L'utilisation de l'ordinateur à domicile est très peu développée et se fait dans un cas sur dix (9,2%). Cela dénote de la très faible pénétration de l'ordinateur dans les ménages. Les utilisateurs de l'ordinateur représentent un peu plus de 8% de la population.

Utilisation de l'ordinateur dans les administrations publiques

Une importante proportion des administrations (27,9%) ne dispose pas d'ordinateur. Il y a en moyenne près de 8 ordinateurs par administration et on dénombre plus de 10 employés pour un ordinateur. En outre, plus de 72% des ordinateurs ne sont pas connectés à Internet dans les administrations. Mentionnons que tous les ministères disposent de réseaux locaux sans interconnexion entre eux.

Graphique: Taux d'utilisation de l'ordinateur selon le département



Source : Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Technologies Nouvelles, « Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin : Etat des lieux et Indicateurs de suivi », Avril 2007

Quelques tarifs hors taxe appliqués aux fournisseurs d'accès à Internet par BENIN TELECOMS SA

- Abonnement mensuel liaison permanente		
* 1200 à 2400 bits/s :	55 000 FCFA	(83,84 Euros)
* 4800 à 9600:	70 000 FCFA	(106,714 Euros)
* 19200:	90 000 FCFA	(137,207 Euros)
- Abonnement mensuel réseau commuté (NUI) :	5 000 FCFA	(7,622 Euros)
- Abonnement mensuel groupe fermé (GFA) :	10 000 FCFA	(15,244 Euros)

Tableau N° 47 : Prix des abonnements Internet (Toutes Taxes Comprises)

Société	Niveau de service (en réception)	Prix de l'abonnement mensuel	Frais de mise en service
A-LINKTELECOM BENIN	512 Kb/s pour 15 à 20 PCS	298 975 FCFA (455,784 Euros)	75 000 FCFA (114,336 Euros) Achat antenne CPE WipLL 450 000 FCFA (686,02 Euros)
COMMUNITEC	512 Kb		590 000 FCFA
BENIN TELECOMS	256 Kb/s	1 000 000 FCFA (1524,49 Euros)	2 000 000 FCFA (3048,98 Euros)
OTI	512 Kb/s	500 000 FCFA (762,245 Euros)	800 000 FCFA (1219,592 Euros) dont la caution de 500 000 FCFA (762,245 Euros)

Source : Sociétés listées ; tarifs applicables depuis octobre 2006

**Prix moyen de 10 heures de connexion à Internet dans les cybercafés
(Toutes Taxes Comprises)**

Cotonou :	2500 – 5000 FCA	(3,811 – 7,622 EURO)
Porto Novo :	3400FCFA	(5,183 EURO)
Lokossa:	5000 FCFA	(7,622 EURO)
Parakou:	2500 – 4000 FCFA	(3,811 – 6,007 EURO)
Natitingou:	4000 FCFA	(6,097 EURO)

Annexe III. Profil des institutions

Annexe III.1 - Liste générale des institutions

Tableau N° 48 : Liste de toutes les institutions

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
	GOUVERNEMENT																
1	Présidence de la République	Yayi Boni	Président	01BP 3172	Cotonou				www.yayiboni.com	AUT			PP	INF			
		Tossa Jean Cokou	Conseiller technique agriculture	01BP 3172	Cotonou	21301352				AUT			PP	INF			
		Guidibi Edgard	Conseiller technique communication	01BP 3172	Cotonou	90926388				AUT			PP	INF			
		Mondjaïdou Soumanou	Conseiller technique commerce	01BP 3172	Cotonou	90939390 97094525			Moudjaïdou_soumanou@yahoo.fr	AUT			PP	INF			
2	Ministère Agriculture, Elevage et Pêche (MAEP)	Dovonou Roger	Ministre	3BP 2900	Cotonou	21300410 21300496	21300326			GOV			RUR	VUL	INF	R&D	REG
		Hounyo Florent	Secrétaire Administ		Cotonou	97774583				GOV			RUR	VUL	INF	R&D	REG
3	Ministère Economie et Finances	Lawani Soulé Mana	Ministre	BP 302	Cotonou	21301247 21300281 21301020	21301851			GOV			FIN	PP			
4	Ministère Décentralisation, Gouvernance Locale, Administration et Aménagement Territoire (MDGLAAT)	SEIDOU Alassane	Ministre	BP 225	Cotonou	21301106 21301996				GOV			RUR	REG	PP		

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
5	Ministère d'Etat Chargé Prospective, Développement et Evaluation Action Publique (MECEPDEAP)	Koupaki Pascal Irénée	Ministre	BP 302	Cotonou	21300281 21301020	21301851			GOV			RUR	PP			
6	Ministère Environnement et Protection Nature (MEPN)	Justin ADAMAI	Ministre	01BP 3621	Cotonou	21315058 21315596	21315081			GOV			RUR	REG	INF		
		Secrétariat Général du ministère	Secrétaire Général Ministère	01BP 3621	Cotonou	21314659			GOV				RUR	REG	INF		
7	Ministère Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique (MESRS)	François ABIOLA	Ministre	01BP 348	Cotonou	21301991 21300681	21305795			GOV			FRM	PP			
8	Ministère Enseignement Secondaire et Formation Technique et Professionnelle (MESFTP)	Bernard LANI DAVO	Ministre	10 BP 250	Cotonou	21308014 21308024	21305615	metfp@intnet.bj		GOV			FRM	PP			
9	Ministère Délégué Chargé Technologies Information et Communication (MDCCNT/PR)	Adadja Désiré	Ministre	01BP 120	Cotonou	21314334 21312227	21315931		www.gouv.bj	GOV			RUR	PP	INF	COM	
		Kwende Nelly	Directrice Générale TICS		Cotonou	21307255 21308032	21307255			GOV			RUR	PP	INF	COM	
		Gilletta Mouyabi	Directrice Agence NTIC	08 BP 0939	Cotonou	90 92 12 92				GOV			RUR	PP	INF	COM	

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
10	Ministère Industrie, Commerce	Christine OUINSAVI	Ministre	BP 363	Cotonou	21307645 21307647	21303024			GOV			RUR	PP	INF		
		Bankole Maurice Dossou	Directeur Général	1BP 2022	Cotonou	21321144 21324771 21321210				GOV			RUR	PP	INF		
11	Ministère de la Jeunesse, de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MJMFEJF)	Reckya MADOUGOU	Ministre	BP 302	Cotonou	21 30 02 81 / 21 30 10 20	21 30 18 51			GOV			RUR	PP	FIN		
12	Ministère de la Santé (MS)	Issifou TAKPARA	Ministre	01BP 882	Cotonou	21332141 21332163 21332178	21330464			GOV			RUR	PP	REG		
13	Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et des Travaux Publics (MDCTTATP/PR)	Nicaise FAGNON	Ministre	BP 351	Cotonou	21314633 21315696	21310617			GOV			RUR	PP			
14	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière (MUHRFLEC)	Noudegbessi François G.	Ministre		Cotonou					GOV			RUR	PP			
15	Ministère de l'Artisanat et du Tourisme (MAT)	Madame BAKO Mamata épouse DJAOUGA	Ministre	01BP 2037	Cotonou	21307010 21307014 21307015	21307031			GOV			RUR	PP			

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
16	Ministère Affaires Etrangères, Intégration Africaine, Francophonie et Béninois de l'Exterieur (MAEIAFBE)	Jean-Marie EHOZOU	Ministre	BP 318	Cotonou	21300400 21301870 21300929 21300906	21301821			GOV			PP				
17	Ministère Chargé Relations avec Institutions	Zakari BABA BODY	Ministre	BP 406	Cotonou	21306093	21307894			GOV			PP				
18	Ministère Enseignement Primaire et Maternel (MEP)	Félicien ZACHARIE	Ministre	01BP 10	Porto Novo	20213327 20215222	20215011			GOV			PP				
19	Ministère de la Culture, de l'Artisanat et de la Promotion des Langues Nationales (MCAPLN)	Galiou SOGLO	Ministre	01BP 10	Porto Novo	20213327 20215222	20215011			GOV			PP				
	SERVICES PUBLICS AGRICOLES NATIONAUX																
20	Direction Planification et Prospective (DPP)	Hodonou ASSOGBA	Directeur	MAEP BP: 03-2900	Cotonou	21300410 21301955 21300496	21300326 21306898			GOV			PP	INF			
21	Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF)	Agoundoté Désiré	Directeur	MAEP BP: 03-2900	Cotonou	21300410 21301955 21300496	21300326 21306898			GOV			PP	INF			
22	Direction de l'Agriculture (DAGRI)	Sarè Chabi Gani	Directeur	BP 58	Porto-Novo	20213290 20213293	20214413	dossoubat@yahoo.fr		GOV			PP	INF			

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
23	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA)	Alexis Yombo Malété	Directeur	BP 295	Porto-Novo	20212670 20213963 20224028	20213963			GOV			PP	INF	REG		
		Métohoué Robert	Chef Centre horticole et nutritionnel	BP 295	Porto-Novo	20224028 20224466				GOV			PP	INF	REG		
24	Direction du Génie Rural (DGR)	Danvi C. Célestin	Directeur	BP 268	Porto-Novo	20213209	20213982			GOV			RUR	PP	INF		
25	Direction de l'Elevage (DE)	Monsia B. Christophe	Directeur	MAEP BP 2041	Cotonou	21330285 21332073 21331606	21335408 21331768			GOV			RUR	PP	REG		
26	Direction des Pêches	Houngpè Catherine	Directrice	MAEP BP 01-383	Cotonou	21331551	21335996			GOV			RUR	PP	REG		
27	Direction de la Promotion et de la Législation Rurale (DPLR)	Omonlara ADJADI	Directrice	MAEP	Cotonou	21330147				GOV			RUR	PP	REG		
28	Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement (DPQC)	Alamou Yessouf	Directeur	MAEP 01 BP 362	Cotonou	21312996	21315376			GOV			RUR	PP	REG		
29	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	Aboudou Bio Irénée	Directeur Général	MAEP 06BP 2544	Cotonou	21300410 21301955 21300496	21330293		www.onasa.org	GOV			RUR	PP	INF		
30	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Djégui Narcisse	Directeur Général	1BP 884	Cotonou	2130064	21300736 21303770	ndjegui@yahoo.fr		GOV			R&D	PP	RUR		
31	Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA)	- société en voie de disparition	Directeur	01BP 933	Cotonou	21330820 21330822	21331948			PUB	GOV		RUR	PP	COM		
32	Office National de soutien aux producteurs (ONS)	Adrien Cossi DELIDJI	Directeur	01BP 661		21330035 21334012	21330497			PUB	GOV		RUR	PP			

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
33	Direction des Forêts et de Ressources Naturelles	Houdé Pascal A.	Directeur	BP 393	Cotonou	21330662 21336189	21332192 21330421			GOV			RUR	PP	REG		
34	Office National du Bois (ONAB)	Houayé Pierre	Directeur Général	BP 1238	Cotonou	21331632 21330459 21331030	21331956 21334004			PUB	GOV		COM				
	SERVICES PUBLICS AGRICOLES REGIONAUX, COMMUNAUX																
35	Centre Régional pour la Promotion Agricole Atacora (CERPA)	Gogorodobou	Directeur Général	BP 32	Natitingou	23821225 23822006 90011758 97076232 95066723		azizsobabe@yahoo.fr		PUB	GOV		RUR	VUL	INF	R&D	REG
36	Centre Régional pour la Promotion Agricole Atlantique (CERPA)	Dansou Gbèto Jean	Directeur Général	01BP 648	Calavi	21361798 21361799	21361796			PUB	GOV		RUR	VUL	INF	R&D	REG
37	Centre Régional pour la Promotion Agricole Borgou Alibori (CERPA)	Challa Séverin	Directeur Général	BP 49 Parakou	Parakou	23610686 23612330				PUB	GOV		RUR	VUL	INF	R&D	REG
38	Centre Régional pour la Promotion Agricole Mono Couffo (CERPA)	Sogbossi C. Michel	Directeur Général	BP31	Lokossa	22411121	22411229			PUB	GOV		RUR	VUL	INF	R&D	REG
39	Centre Régional pour la Promotion Agricole Ouémé Plateau (CERPA)	Vigan Olivier	Directeur Général	BP 81	Porto-Novo	20246899 20246652	20246245			PUB	GOV		RUR	VUL	INF	R&D	REG
40	Centre Régional Agricole Zou Collines (CERPA)	Pamphile TOBADA	Directeur Général	BP 29	Bohicon	22510151 22510134				PUB	GOV		RUR	VUL	INF	R&D	REG

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
41	77 Centre Communal de Promotion Agricole CECPA	77 cadres nommés (77 RCPA)	Responsables Communaux Promotion Agricole	Atacora Atlantique Borgou Mono Ouémé Zou	77 Communes du Bénin	23821225 21361798 23610686 22411121 20246899 22510151				PUB	GOV		RUR	VUL	INF	R&D	REG
	77 COLLECTIVITES DECENTRALISEE COMMUNALES																
42	Association Nationale des 77 Communes du Bénin (ANCB)	Ahanhanzo Glèlè	Président Maire		Abomey	22500234 20500049 90933436	22500764		www.ancb-benin.org	OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
		Sossou Arnos	Secrétaire Permanent		Cotonou	21308511		secretaria_tancb@yahoo.fr		OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
		Codjo Romain	Chargé communication		Cotonou	90929028 97269458				OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
43		Soglo Nicéphore D	Maire		Cotonou	22540518				OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
44		Atchikpa Djim	Maire		Glazoué	22540669 90905831		atdjimfr@yahoo.fr		OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
45		DEGBO James	Maire		Aguégués	90 25 47/ 21 20 35				OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
46		Moukaram OCENI	Maire	01BP36	Porto-Novo	20213299	20214055	portonovo@hotmail.com		OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
47		Soglo D. Nicéphore	Maire	03BP 1777	Cotonou	21320440/ 21320740 21324044 21321359 90939210	21324043			OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
48		Gbétchédji T. Wilfried	Maire	BP 118	Allada	21371400 21371022	21371393	alladaben@yahoo.fr		OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
49		Cocohou M. Salifou	Maire		Ouaké	23801081 97449693				OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
50		KOUAGOU Adolphe	Maire	BP 11	Boukoubé	22830102				OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
51		Issaka DAOUDA	Maire	BP 51	Malanville	23670203 90907652				OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
52		SOUNON BIO	Maire		Tchaourou	23619009				OFF			PP	RUR	REG	FIN	INF
	ORGANISATIONS FAITIÈRES PAYSANNES																
53	Réseau de Chambres d'Agriculture du Bénin (CAB)	Chabi Mamadou Ketohou René Taïrou B. GNA	Président 1er VP Secrétaire Exécutif	04BP 0759	Cotonou	21337288 90941021 90020387 90031425	21337311	kac@firstnet.bj; cab@internet.bj		AS-P AS-P AS-P	RGL RGL RGL		INF INF INF	COM COM COM			
54	Fédération des Unions de Producteurs du Bénin FUPRO-BENIN	Lokossou Léopold Kouton Tiburce	Président Secrétaire	B.P 372 B.P 372	Bohicon Bohicon	22510700 95867566 90079573 95562890 90012063	22510946	lelolokos@yahoo.fr. fuproben@leland.bj tiburce_k@yahoo.fr	www.fuproben.org	AS-P AS-P	RGL RGL		INF INF	COM COM	VUL VUL		
55	Union des Producteurs du Sud Bénin	Ahotonou Félix	Président		Allada	95848438 21371249 21371349				AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
56	Union Départementale des Producteurs UDP Atacora-Donga	Imorou Wari	Président	BP 229	Natitingou	23821453				AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
57	Union Départementale des Producteurs UDP Borgou-Alibori	Guini Zoumarou	Président			23610361 90010320 95861781		Orousime@yahoo.fr		AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
58	Union Départementale des Producteurs UDP Mono-Couffo	Assou Raymond	Président	BP 312	Lokossa	22410198 22411450				AS-P	RGL		INF	COM	VUL		

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
59	Union Départementale des Producteurs UDP Ouémé-Plateau	Kounou Justin	Président	BP 07	Pobè	20250597				AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
60	Union Départementale des Producteurs UDP Zou-Collines	Loko Mathias	Président	BP 2320	Goho	22510584 22511335				AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
61	Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants UDOPER	Broutani Adiza	Responsable laiterie	BP 15 BP 07	Gogounou	23635352 23635302 95819767		mairiegog@yahoo.fr		AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
62	Union des Riziculteurs du Centre UNIRIZ-C	Vègba Alexis	Président	BP 17 BP 209	Dassa Glazoué	22530179 95813737		unirizc@yahoo.fr		AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
63	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B)	Gbénou Pascal	Président		Dassa	95405433	22510946	conseil_riziculteurs_benin@yahoo.fr		AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
64	Association des Transformateurs et Exportateurs des Produits de la Pêche	Kotingan Eustache	Président	01 BP 1322	Cotonou	21314257	21303485	atep@hotmail.com		RGL			COM	INF			
65	Conseil National des Producteurs de Coton (CNCP)	Dado Doko Issifou	Coordonnateur	02BP 792	Parakou	23614190 90043463 95865690		idadoko@yahoo.fr		AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
66	Union Nationale des Caisses Rurales d'Epargne et Prêts - UNACREP-BENIN	Eteka Camille	Chef Service Gestion du Portefeuille		Cotonou 36 Villages	90929271				AS-P	RGL	BNQ	FIN				

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
67	Point Focal des OPA -Organisations Paysannes et Professionnelles Agricoles	Akpoé Athanase	Coordonnateur		Cotonou Bureau 51 MAEP	21309410	21309410	Opa_maep@yahoo.fr		AS-P	RGL		INF	COM	VUL		
	INSTITUTIONS PRIVEES																
68	COMMERCE Chambre Commerce et Industrie Bénin (CCIB)	Atao Sofiano	Président	01BP 31	Cotonou	21312081 21311238 21314386	21313299	ccib@bow.intnet.bj	www.ccib.bj	CCI			INF	COM	SP-X	SP-M	PS-F
		Adannou Zonon	Secrétaire Général	01BP 31	Cotonou	21312457 90942241	21313299	ccib@bow.intnet.bj	www.ccib.bj	CCI			INF	COM	SP-X	SP-M	PS-F
69	Réseau des Commerçants des Produits Vivriers Bénin (RECOPROV)	Gansou Léopold	Président		Cotonou	21308215 90944419 95429051	21308215			RGL			COM	INF			
70	Groupe des Commerçants des Produits Vivriers Nord Atacora-Donga	Secrétaire	Djotan Marguerite		Natitingou	90666235 97044795 97046029				RGL			COM	INF			
71	Union Nationale des Commerçantes du Bénin	Augustine Codjia	Présidente	01BP 1804	Cotonou	21301380 21332394				RGL			COM	INF			
72	Association de Développement des Exportations-ADEX	Francisco Clémentine	Présidente	01BP 3554	Cotonou	21318220	21317822	adex@intnet.bj	www.adexbenin.org	RGL	ONG		INF	FIN	COM		

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
73	INTRANTS-CREDITS-EQUIPEMENTS Association Nationale des Semenciers du Bénin (ANASEB)	Ahouandjinou Mèglèto	Présidente	02BP 8006	Cotonou	21048692 97216110 95066747		Anaseb2006@yahoo.fr		RGL			PS-F	INF			
74	Fédération Nationale des Artisans du Bénin	Théophile HOUNZA	Président	03BP 3593	Cotonou	21391990	21325208			RGL			INF	AUT			
75	Coopérative Béninoise de Matériel Agricole (COBEMAG)	Sinabardji Séko Robert	Président Conseil Administration	BP 161	Parakou	23610848	610058	cobemag@intnet.bj		AS-P	PRV		R&D	COM			
76	UPROMA	AGBIDINOUKOU Claude		BP 333	Bohicon	22511274 93576768				PRV			R&D	COM			
77	Forge moderne du Bénin-Groupe FMB-Groupe	Soviguide	Directeur		Djègbé	97767484		Sovandras@Yahoo.fr		PRV			R&D	COM			
78	Groupement Professionnel des Distributeurs d'Intrants Agricoles (GPDIA)	Janvier Balle	Directeur	BP 123	Cotonou	21314770 21330361	21313230			PRV			COM				
79	SOGICOM	Madougou Malam	Directeur	06 BP 2507	Cotonou	21323098 21325840				PRV			COM				
80	Banque Régional de Solidarité	D'Almeida Charlemagne	Directeur	01 BP 097 114 Avenue Van Vollen Quartier Zongo	Cotonou	21318016	21318001			BNQ			FIN				

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
81	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers	Ayeh Joseph Kossi	Président	01 BP 2020	Cotonou	21312424 21315549	21315210 21312365	contibk@intnet.bj		BNQ			FIN				
82	Association Interprofessionnelle du Coton (AIC)	Adikpéto Bernard	Coordonnateur	061BP 14	Cotonou	21339716 21332349	21339715	aic@intnet.bj	www.aicbenin.org	RGL			INF	REG	COM		
83	SERVICES Conseil des Investisseurs Privés au Bénin	Riboux Roland	Président	03BP 4304	Cotonou	21314767 21312698	21316529	cipbenin@yahoo.fr		RGL			INF	AUT			
84	Fédération des Syndicats et Entreprises de Transport Routier de Marchandises du Bénin (FSETRB)	Pierre AGOLI-AGBO	Président		Cotonou	90012681 90030544 95054569				RGL			INF	AUT			
85	Conseil National du Patronat du Bénin (CNP-Bénin)	Sébastien ADJAVON	Président	01BP 1260	Cotonou	21307406	21308322	cnpbenin@intnet.bj	www.cnpbenin.org	RGL			INF	AUT			
86	Association des Femmes d'Affaires et Chefs d'Entreprise du Bénin	Grâce LAWANI	Présidente	01BP 1226	Cotonou	21331617	21332627	hotelgl@leland.bj		RGL			INF	AUT			
87	Association Nationale des opérateurs Touristiques Privés au Bénin	Cuthbert TESSY	Président	03BP 1635	Cotonou	21320015 21341215				RGL			INF	AUT			
88	Association des Imprimeurs du Bénin	Georges ABALLO	Président	BP 1692	Cotonou	21313834	21311588	gaballo@intnet.bj		RGL			AUT				
	INSTITUTIONS RECHERCHE																

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
89	Institut International d'Agriculture Tropicale - IITA	Hessou André	Secrétaire Particulier	08BP 932	Calavi	21350188	21350556			RGL	PUB		R&D				
90	Africa Rice Center (WARDA) (ADRAO)	Van Mele Paul	Head Technology Transfer Unit	01BP 2031	Cotonou	21350188	21350556	p.vanmele@cgiar.org	www.warda.org	RGL	PUB		R&D				
	INSTITUTIONS NON GOUVERNEMENTALES																
91	PLUS DE 2500 ONG Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC) Ex Centre de Promotion des Associations et organisations non gouvernementales (exSCPC-ONG)	Agbota Lucien	Directeur	01BP 5776	Cotonou	21318103	21318212	cpaong@yahoo.fr		RGL	ONG		RUR	FIN	VUL	R&D	AUT
92	SYNDICATS Syndicat national des paysans du Bénin - Synergie Paysanne	Zogo Polycarpe Stanislas	Membre Bureau	BP 01	Sè	95214333 21371175 22411165 95404457 95714657		synergiepays@yahoo.fr zogostans66@yahoo.fr		AS-P	AUT		RUR	AUT			
93	Transparency International Bénin	Ahouanzo Glèlè	Président		Cotonou	308038 308039 308040	308039	tibenin@intnet.bj		AUT			AUT				
94	Conseil National du Patronat de la Presse du Bénin CNPA	Edourd Loko	Président	03BP 4365 Maison de Médias	Cotonou	97484091				AUT			AUT				

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
95	Union des Professionnels des Médias du Bénin UPMB	Houssou Brice	Président	03BP 4365 Maison de Médias	Cotonou	90903076 95064927		upmediasbenin@yahoo.fr		AUT			AUT				
96	Front National des Organisations de la Société Civile FONAC	Elias Jean Baptiste	Secrétaire		Cotonou	95569857 95869723 95844938 95869722 95869724 95055657				AUT			AUT				
97	REGULATION Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication HAAC	Zato Ali	Président	01BP 3567	Cotonou	21311743 21311744 21315212	21311742	infohaac@haacbenin.org	www.haacbenin.orgj	AUT			AUT				
98	Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique dans les Médias (ODEM)	Tchanou Michel Olarindé	Président	01 BP 694 Maison des Médias Carré N° 1248, parcelle « H » Quartier Gbèdjromédé 2 6ème arrondissement	Cotonou	21322844 21374259 95956312 90943861		odem@mediabenin.org maisondesmedias@journalist.com maisondesmedias1@yahoo.fr	www.mediabenin.org/odem	AUT			AUT				
99	Bureau Béninois du Droit d'Auteur (BUBEDRA)	Ahokpè Désiré	Directeur	06 BP 2650	Cotonou	21321043				AUT			AUT				
	INSTITUTIONS DE FORMATION																

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
100	Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest / Cotonou Conférence Episcopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest (CERAD)	Quenum Alphonse	Recteur	04BP 0330	Cotonou	21305118	21305117	ucao_benin@yahoo.fr	www.ucao-benin.com	CNF			FRM				
101	Université d'Abomey-Calavi (UAC)	Awanou	Recteur	01BP 526	Cotonou					EDU			FRM				
102	Centre d'Education à Distance (CED-BENIN)	Akouété Hounsinou Florentine	Coordonnatrice de formation	02BP 1232	Cotonou	21308358 21308805 21308807 90015441	21308459	cedbenin@hotmail.com florentinea@hotmail.com florakouete@yahoo.fr	www.gdln.org cedbenin.org	EDU			FRM				
103	Centre Songhaï					20222881 20222884 20222681	20222050			ONG			RUR				
	INSTITUTIONS INTERNATIONALES																
104	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Gazana Edith	Représentante Résidente	BP 506	Cotonou	21313045 21313046	21315786		www.undp.org/bj	AUT			AUT	RUR			
105	Fond des Nations Unies pour le Développement (UNICEF)	Dr Robez-Masson Dominique	Administrateur programme survie	01BP2289	Cotonou	21300942 21300266 90032919	21300697	cotonou@unicef.org drobezmasson@unicef	www.unicef.org	AUT			AUT	RUR			
106	Programme Alimentaire Mondial PAM	Nizeyimana Edouard	Directeur Adjoint	01BP 506	Cotonou	21314892 21313046	21315503	pamben@bow.intnet.bj wfp.cotonou@wfp.org		AUT			RUR				

	Nom de l'Organisation	Nom des personnes	Fonction	Adresse de l'Organisation	Ville	Tél.	Fax	E-mail	Web site	Type 1	Type 2	Type 3	Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle 5
107	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Akadiri	Chargé programme	01BP 1369	Cotonou	21301943 21313649 21310393				AUT			RUR				
108	An International Center for Soil Fertility and Agricultural Development (IFDC)	Houngningbo Grégoire	Coordinateur	BP 38	Cotonou	21313453				AUT			R&D	RUR			
	IMPORTEURS ALIMENTS																
109	Association nationale des Importateurs de Produits Congelés au Bénin	J.B SATCHIVI	Directeur Général	01BP 2042	Cotonou	21300687	21300187	chgoncalves@yahoo.fr									
110	Conseil National des Importateurs du Bénin	Choukourath Zossou	Président	01BP 2175	Cotonou	90903234											

Signification des abréviations

Type	Rôle
AS-P Association paysanne (y compris les coopératives)	VUL Vulgarisation et animation
AS-F Association féminine	INF Services d'information
AS-J Association de jeunes	FIN Service financier
BNQ Banque ou organisme de crédit	PP Politique et planification
CCI Chambre de commerce et d'industrie	SP-X Secteur privé – Exportateur (produits frais, congelés et séchés)
CNF Groupe confessionnel	SP-M Secteur privé – Produits manufacturés (tanneur, embouteilleur, raffineur, torréfacteur)
EDU Éducation/enseignement	PS-P Secteur privé – Producteur (commerce agricole, société de pêche)
GOV Département/service ministériel	PS-F Secteur privé – Fournisseur (produits chimiques, équipements, semences)
ONG Organisation non gouvernementale	R&D Recherche et développement
PRV Entreprise/société privée	REG Réglementation (mise en conformité, normes)
RGL Organisme/réseau/projet régional	FRM Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)
OFF Organisme officiel/collectivité	COM Commerce et vente (y compris la recherche de débouchés)
PUB Entreprise publique	RUR Développement rural
AUT Autre	AUT Autre

Annexe III.2 Liste sélective des principales institutions interviewées

Tableau N° 49 : Liste des institutions

1. Nom de l'institution : Union des Riziculteurs du Centre, Zou (UNIRIZ-C)
<p>Définition de mission et des objectifs : Développer la filière riz dans les départements des collines et du zou à travers la mise en réseaux des acteurs impliqués (producteurs, transformateurs, transporteurs, commerçants), à travers une action concertée; Autosuffisance aliment/sécurité alimentaire; Réduction de la pauvreté; Création de label Riz Bénin pour réduire l'importation du riz</p>
<p>Domaine d'expertise : Multiplication des semences appropriées améliorées; Recherche des sources d'approvisionnement en intrants (engrais, herbicides); Formation des femmes pour étuvage du riz; Plaidoyer auprès autorité communale pour que les Plans Développement Communaux intègrent le développement de la filière riz</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 16 personnes (3 femmes)</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : 13 Unions communales des riziculteurs</p>
<p>Budget annuel : 8.500.000 FCFA (129 58,166 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Cotisation annuelle des unions membres : 60.000 FCFA (91,469 Euros) ; IFDC, CCRB ; OXFAM QUEBEC</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Recensement des acteurs (groupements, individuels (du 1 novembre au 15 novembre 2007), Point d'information sur la commercialisation agricole (PICA) sur 3 marchés Glazoué, Savalou, Dassa</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Riziculteurs et rizicultrices des départements du zou et des collines, Effectifs des membres : 4021 femmes et 1994 hommes</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA : Publication, <i>Spore</i>, SQR</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Ministère Agriculture, IFDC, CCRB, OXFAM QUEBEC, VECO, FUPRO, GEA, Plate forme OP, ROPPA. Échange d'information et d'appui (formation, atelier PICA) : financement, intrants agricoles, appui à commercialisation, équipements informatiques, agricoles</p>

1. Nom de l'institution : Union des Riziculteurs du Centre, Zou (UNIRIZ-C)
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Recensement des riziculteurs au niveau Village et Commune par les bureaux des groupements, collecte des besoins d'exploitation, séances de formation sur la culture</p>
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Formation TIC et GIC, Débouchés pour le riz local, Fournisseurs d'intrants sur le riz</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Faible capacité membres, Manque de moyen de communication Défaut d'accès aux GSM, Manque de moyen informatique, manque de moyen roulant</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'appui direct aux paysans et autres producteurs est le meilleur gage de succès des projets et programmes agricoles. La présente institution n'est qu'un exemple parmi tant d'autres organisations professionnelles agricoles qui ont pris conscience, s'organisent de plus en plus et se battent pour s'en sortir. C'est le cas pour le riz dans les communes du nord Atacora ; pour le palmier à huile dans plus de 20 communes du sud, l'ananas dans les communes du département de l'Atlantique, le manioc, le maïs, le coton un peu partout, le karité et l'anacarde dans le nord et le centre, les porcins, les bovins, etc. Ce sont des initiatives nées des nombreuses déceptions et crises de confiance en leurs représentants au sein des anciennes organisations qu'ont connues les paysans entre 1990 et 1999 après le transfert des compétences à ces dernières.</p>
<p>Autres observations : Gros impact durable sur la filière riz locale ; approche genre y est très développement; usage des radios locales</p>

2. Nom de l'institution : Union communale des producteurs de coton de Djougou
<p>Définition de mission et des objectifs : Structure de service, mise en place à temps des facteurs de production, Suivi commercialisation et paiement aux membres</p>
<p>Domaine d'expertise : Collecte des statistiques sur la production, la commercialisation ; formation des membres sur le cotonnier</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 5 employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : 76 Groupements villageois</p>

2. Nom de l'institution : Union communale des producteurs de coton de Djougou
Budget annuel : Variable selon la production annuelle, Prestation par tonne de coton commercialisé est de 2875 FCFA (4,382 Euro) : 28 750 000 FCFA (43 829,092 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Prestations sur la commercialisation coton graine, Commission sur la gestion des intrants agricoles
Programme / projets mis en oeuvre : Néant
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : 17346 Chefs d'exploitations agricoles à travers les Groupements des producteurs de coton, les Groupements villageois des producteurs de coton
Degré d'interaction avec le CTA : Spore, publication, SQR
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Radio FM Djougou, Union départementale des producteurs de coton, distributeurs agréés d'intrants coton, Association interprofessionnelle coton : Formation, organisation de la campagne, financement
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Au niveau village par les secrétaires des groupements, centralisation des données fournies au niveau commune par le Gérant : statistiques de prévisions, emblavures, techniques d'utilisation de nouveaux produits insecticides, calendrier de commercialisation
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Besoin en information sur les techniques améliorées de production (motoriser la culture du coton) et ses conséquences), Comment organiser la diversification de la production, information sur les différents marchés disponibles, comment amener les producteurs à améliorer la production, à respecter les normes et la traçabilité
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Retard dans la fourniture à temps des informations par les secrétaires, fiabilité (complaisance quelques fois), bas niveau des secrétaires
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'appui direct aux paysans et autres producteurs est le meilleur gage de succès des projets et programmes agricoles. Le coton est la seule filière organisée de bout en bout et qui nourrit 1/3 des ruraux; les unions communales au Bénin sont importantes pour l'existence de la filière coton

2. Nom de l'institution : Union communale des producteurs de coton de Djougou
<p>Autres observations : L'attention que mérite ce type de structures dans les 77 communes en matière de GIC et TIC afin de capitaliser les nombreuses données générées depuis des dizaines d'années par les villages manque</p>

3. Nom de l'institution : Radio communautaire solidarité FM de Djougou
<p>Définition de mission et des objectifs : Amener les populations à prendre conscience de leur existence, de leur potentialité endogène, Amener les populations à se développer sur tous les plans : santé, Agriculture, Culture, éducation... Contribuer au changement de comportement des populations, Informer, éduquer, sensibiliser, distraire, Valoriser le patrimoine culturel, Promouvoir les techniques agricoles, l'éducation scolaire</p>
<p>Domaine d'expertise : Action de communication à travers les ondes</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 39 employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Néant</p>
<p>Budget annuel : 36141600 FCFA (55097,514 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Prestations fournies aux populations, contrats de production et de diffusion d'émissions avec les institutions, projets et programmes de développement</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Productions d'émission Radiophoniques sur support Audio sur fonds propres</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Populations en majorité rurales des communes de Djougou (181895 personnes) et Copargo (50820 personnes) : Producteurs, éleveurs, artisans, jeunes, femmes et tous les acteurs de développement local; environ 300.000 habitants.</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Publications CTA</p>

3. Nom de l'institution : Radio communautaire solidarité FM de Djougou
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Radios Nationale et Internationale, Agents CECPA, Membres Union Communale des Producteurs, FAO, Institut PANOS Afrique de l'Ouest, Personnes ressources dans les domaines spécifiques : Contrats de diffusion, animation thématique
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : La production et la diffusion des émissions reçoivent des feed-back à travers courriers et des appels téléphoniques.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Acquisition d'un système VSAT pour un haut débit, Acquisition de matériels informatiques performants, Formation pour la gestion de l'information, Appui pour création d'une unité de GIC
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Accès difficile à l'Internet dans la localité, Ordinateur non performant, Inexistence d'équipe chargée de la gestion de l'information et de la communication
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La radio rurale locale est l'Internet des ruraux. C'est le principal moyen d'information des ruraux. Le nombre de radios proches des villages s'accroît d'année en année. Elle un moyen direct de toucher les paysans et autres producteurs. Elle est d'ailleurs utilisée par de nombreux projets et programmes pour diffuser les informations. L'appui direct aux paysans et autres producteurs est le meilleur gage de succès des projets et programmes agricoles.
Autres observations : La radio est créée, installée, équipée parfois par endroits par les communautés locales

4. Nom de l'institution : Commune de ALLADA
Définition de mission et des objectifs : Concourt à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel, scientifique, à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie
Domaine d'expertise : Développement local, aménagement, habitat, urbanisme, infrastructures, équipements, transports, environnement, hygiène, salubrité, enseignement maternel et primaire, alphabétisation des adultes, santé, action sociale, action culturelle, services marchands, investissements économiques
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 35 employés

4. Nom de l'institution : Commune de ALLADA
Filiales et représentations, et autres sites : 12 Arrondissements, 84 villages
Budget annuel : 190791514 FCFA (290859,788 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Sources fiscales (impôts), valeurs inactives (timbres), Budget national
Programme / projets mis en oeuvre : Plan de Développement Communal financé par volet ou composante : Hydraulique, plan foncier rural, appui au développement des filières agricoles
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : 91063 habitants
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Coopération Japonaise en informatique, DANIDA en hydraulique, ONG Aide et Action en Éducation, parrainage, école, construction rurale
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Services déconcentrés de l'État dont le CECPA qui apportent leur expertise pour l'élaboration du plan communal de développement, la mise en œuvre, l'animation du plan communal de communication. Les données agricoles (productions, sécurité alimentaire, organisation des marchés, etc.) sont fournies par les chefs d'arrondissement, les OP, le CECPA. Le Maire est le président de plusieurs comités communaux techniques, de politique, économiques
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Information en TIC et GIC pour la gestion des points d'eau (logiciel GARMIN), du plan foncier rural (logiciel AUTOCAD), conception de page/site web, numérisation des données administratives
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance de ressources humaine et matérielle (matériels roulants), problème de conservation (perte des actes de naissance), non informatisation des registres de naissance, Insuffisance dans la mise en œuvre du plan de communication pour le développement local

4. Nom de l'institution : Commune de ALLADA
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La Collectivité Territoriale Décentralisée est aujourd'hui responsable du développement local de chaque Commune appuyée par les services déconcentrés de l'État dont le CECPA (agriculture, recherche-développement), par le secteur privé (Radio locale), par la société civile (Organisations des producteurs, Radio confessionnelle, Association de développement, ONG). Si dans chaque UNITE territoriale ce système communal d'information agricole et rural pouvait fonctionner efficacement, car <u>très proche des paysans et autres producteurs</u>, le monde rural Béninois à travers les 77 Collectivités Territoriales Décentralisées souffrirait moins de pauvreté en information. Plus proches des villages seront les institutions d'information agricole et rurale, moins sera le nombre d'obstacles à l'accessibilité de l'information et de connaissance.</p>
<p>Autres observations : Le financement et l'appui technique directs aux institutions locales (communales et villageoises) font moins de gaspillage</p>

5. Nom de l'institution : Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) Grand-popo
<p>Définition de mission et des objectifs : Mettre en œuvre la politique agricole, Accompagner la Collectivité Territoriale afin d'améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et des entreprises agricoles de la commune, Coordonner les interventions des acteurs publics et privés du secteur agricole au niveau communal, Appuyer la diversification et la promotion des filières locales, Appuyer les Organisations des Producteurs Agricoles, les entreprises privées, Encadrement et formation des producteurs éleveurs Appui au développement local (transformation...), Promouvoir la compétitivité des produits agricoles, Améliorer l'accès à l'information sur le prix et flux des produits agricoles, Conquérir les marchés porteurs, Améliorer les rendements et les productions des cultures au niveau des filières animales, Augmenter les effectifs et les poids vifs des différentes espèces au niveau des filières animales Améliorer les rendements et productions des espèces halieutiques, Diffuser des technologies éprouvées et adaptées, Réduire la pénibilité des travaux, Promouvoir les infrastructures modernes en productions, Maîtriser l'eau au profit de l'agriculture, Faciliter l'évacuation des produits hors des bassins de production, Améliorer la qualité des prestations du CeCPA, Coordonner la gestion du secteur agricole, Garantir la qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires, Prévenir et gérer la calamité</p>
<p>Domaine d'expertise : Conseils agricoles en production végétale, animale et halieutique, en gestion d'exploitation agricole, enquêtes agricoles, diagnostics, prestation de services vétérinaires, prestation de services phytosanitaires</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 26 employés</p>

5. Nom de l'institution : Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) Grand-popo
Filiales et représentations, et autres sites : Conseillers agricoles présents dans les 44 villages de la commune
Budget annuel : Non disponible car sans budget autonome, dépend de la structure régionale
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget National
Programme / projets mis en oeuvre : SQR Bénin
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : 4500 chefs d'exploitation, transformateurs, éleveurs, pêcheurs, Entreprises agricoles, agriculteurs
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Service Questions- Réponses, Spore, Publications CTA, formation
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type): Mairie, PADPA, DIZAT, Directions techniques du MAEP, CTA
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Au niveau village par les Conseillers agricoles, par les producteurs ou leurs groupements (femmes, jeunes, villageois), traitées, envoyées au SQR Bénin
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Publications CTA en cultures maraîchères, oignon, pisciculture, gestion SQR, informations sur les techniques et technologies agricoles, agro alimentaires, informatique, GIC
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Manque d'équipement informatiques (ordinateur, logiciel, caméra)
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? C'est l'unité opérationnelle du Ministère de l'Agriculture en contact direct avec les producteurs dans les villages; zone agro écologique spécifique à cultures maraîchères, pêche. A défaut d'appui direct aux paysans c'est la structure capable de rendre l'information accessible tant pour les demandes que pour les renseignements
Autres observations : Les 77 CECPA pourraient être un outil de développement du SQR au niveau village

<p>6. Nom de l'institution : Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) de Djougou</p>
<p>Définition de mission et des objectifs : Mettre en œuvre la politique agricole, Accompagner la Collectivité Territoriale afin d'améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et des entreprises agricoles de la commune, Coordonner les interventions des acteurs publics et privés du secteur agricole au niveau communal, Appuyer la diversification et la promotion des filières locales, Appuyer les Organisations des Producteurs Agricoles, les entreprises privées, Encadrement et formation des producteurs éleveurs Appui au développement local (transformation...), Promouvoir la compétitivité des produits agricoles, Améliorer l'accès à l'information sur le prix et flux des produits agricoles, Conquérir les marchés porteurs, Améliorer les rendements et les productions des cultures au niveau des filières animales, Augmenter les effectifs et les poids vifs des différentes espèces au niveau des filières animales Améliorer les rendements et productions des espèces halieutiques, Diffuser des technologies éprouvées et adaptées, Réduire la pénibilité des travaux, Promouvoir les infrastructures modernes en productions, Maîtriser l'eau au profit de l'agriculture, Faciliter l'évacuation des produits hors des bassins de production, Améliorer la qualité des prestations du CeCPA, Coordonner la gestion du secteur agricole, Garantir la qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires, Prévenir et gérer la calamité</p>
<p>Domaine d'expertise : Conseils agricoles en production végétale, animale et halieutique, en gestion d'exploitation agricole, enquêtes agricoles, diagnostics, prestation de services vétérinaires, prestation de services phytosanitaires</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 43 employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Conseillers agricoles présents dans les 76 villages de la commune</p>
<p>Budget annuel : 57.000.000FCFA (86895,939 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget national, Budget communal</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : SQR, projet de sécurité alimentaire par l'intensification agricole</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agents techniques de base, Producteurs, éleveurs, pêcheurs, planteurs, maraîchers estimés à 300000 personnes</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine spore, Publications CTA, Service Questions- Réponses</p>

6. Nom de l'institution : Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) de Djougou
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CeRPA, ONASA, directions centrales Ministère, Commune, etc.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Au niveau village par les Conseillers agricoles, par les producteurs ou leurs groupements (femmes, jeunes, villageois), traitées, envoyées au SQR Bénin
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Résultats des recherches agricoles, informations sur les disponibilités des marchés pour l'écoulement des produits agricoles locaux, informations sur les nouvelles technologies agricoles, formation en TIC et GIC
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Absence d'un plan de TIC, non maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de données, manque de synergie dans la mise en œuvre des projets, mauvaise diffusion de l'information, mauvaise gestion des informations, mauvaise organisation de la bibliothèque et des archives, pas de rétro et vidéo projecteur ni de télévision, conception de site Internet- Web
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Unité opérationnelle du ministère de l'agriculture, évoluant dans une zone cotonnière, abritant des centres de formation agricole des jeunes et filles, des cultures telles que karité, arachide, igname, anacardier, élevages bovin, caprin, zone forestière
Autres observations : Les 77 CECPA sont un outil de développement du SQR au niveau village

7. Nom de l'institution : Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) de Allada
<p>Définition de mission et des objectifs : Mettre en œuvre la politique agricole, Accompagner la Collectivité Territoriale afin d'améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et des entreprises agricoles de la commune, Coordonner les interventions des acteurs publics et privés du secteur agricole au niveau communal, Appuyer la diversification et la promotion des filières locales, Appuyer les Organisations des Producteurs Agricoles, les entreprises privées, Encadrement et formation des producteurs éleveurs Appui au développement local (transformation...), Promouvoir la compétitivité des produits agricoles, Améliorer l'accès à l'information sur le prix et flux des produits agricoles, Conquérir les marchés porteurs, Améliorer les rendements et les productions des cultures au niveau des filières animales, Augmenter les effectifs et les poids vifs des différentes espèces au niveau des filières animales Améliorer les rendements et productions des espèces halieutiques, Diffuser des technologies éprouvées et adaptées, Réduire la pénibilité des travaux, Promouvoir les infrastructures modernes en productions, Maîtriser l'eau au profit de l'agriculture, Faciliter l'évacuation des produits hors des bassins de production, Améliorer la qualité des prestations du CeCPA, Coordonner la gestion du secteur agricole, Garantir la qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires, Prévenir et gérer la calamité</p>
<p>Domaine d'expertise : Élevage, Pêche, Aménagement territorial, Organisation paysanne, conditionnement</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 52 employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Conseillers agricoles présents dans les 84 villages de la commune</p>
<p>Budget annuel : Non disponible</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget national</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Filières ananas, plantation teck, bois de feu</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : 8897 ménages agricoles (Artisans, Producteurs, éleveurs, pêcheurs, planteurs)</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Service Questions- Réponses, Spore, Publications CTA</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CeRPA, PNUD, FAO, VDP, ONASA, directions centrales MAEP</p>

<p>7. Nom de l'institution : Centre Communal de Promotion Agricole (CECPA) de Allada</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Au niveau village par les Conseillers agricoles, par les producteurs ou leurs groupements (femmes, jeunes, villageois), au niveau commune en collaboration avec l'Union départementale des producteurs de l'Atlantique</p>
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Création d'une bibliothèque, constitution d'archive numérisée, informations sur élevage des aulacodes, petits ruminants, lapins, sur cultures maïs, manioc, piment, ananas, palmier à huile, patate douce, en aménagement hydraulique, pêche artisanale, en mer, trous à poisson, techniques d'inspection traitements phytosanitaires et post récolte</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Perte des données agricoles manuscrites, inaccessibilité à Internet, manque de moyens de déplacements, pas de moyens de communication (portables et crédits pour le service)</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Travaille dans une zone agro écologique consacrée principalement à la production, la transformation et l'exportation de l'ananas et de ses dérivés, aux entreprises agro industrielles de palmier à huile et autres, manioc, etc.</p>
<p>Autres observations : Les 77 CECPA sont un outil de développement du SQR au niveau village</p>

<p>8. Nom de l'institution : Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Atacora- Donga</p>
<p>Définition de mission et des objectifs : Mettre en œuvre la politique agricole propre à améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et des entreprises agricoles de la région, Coordonner les interventions des acteurs publics et privés du secteur agricole au niveau régional, Appuyer la diversification et la promotion des filières, Appuyer les OPA, les entreprises privées, les collectivités, Encadrement et formation des producteurs éleveurs Appui au développement local (transformation...), Promouvoir la compétitivité des produits agricoles, Améliorer l'accès à l'information sur le prix et flux des produits agricoles, Conquérir les marchés porteurs, Améliorer les rendements et les productions des cultures au niveau des filières animales, Augmenter les effectifs et les poids vifs des différentes espèces au niveau des filières animales Améliorer les rendements et productions des espèces halieutiques, Diffuser des technologies éprouvées et adaptées, Réduire la pénibilité des travaux, Promouvoir les infrastructures modernes en productions, Maîtriser l'eau au profit de l'agriculture, Faciliter l'évacuation des produits hors des bassins de production, Améliorer la qualité des prestations du CeRPA, Coordonner la gestion du secteur agricole, Garantir la qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires, Prévenir et gérer la calamité</p>
<p>Domaine d'expertise : Promotion des filières agricoles (riz, anacarde, aviculture, farine...), Recherche et développement, Vulgarisation agricole, Contrôle vétérinaire, contrôle qualité des produits agricoles</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : Environ 300 personnes</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : 13 CECPA (Centre Communal de Promotion Agricole)</p>
<p>Budget annuel : 150000000FCFA (228673,525 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget national, Contrats de partenariat avec les projets/ programmes (PAMRAD/ PADPPA/SONAPRA/PDRN), Ressources propres</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Élaboration de la base de données sur les vaccinateurs villageois de volailles</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Organisations professionnelles agricoles, Paysans individuels/ exploitants agricoles</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, Publications CTA, Service question-réponses (SQR), Les produits du CTA sont pratiques, adaptés et faciles à exploiter.</p>

<p>8. Nom de l'institution : Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Atacora- Donga</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : MAEP, CTB-GTZ- Mise en œuvre des projets de développement, ADRAO- Exécution du projet de diffusion du riz Nerica, Préfecture, ONASA et autres offices et sociétés impliqués dans le secteur agricole et rural</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Équipe pluridisciplinaire de zone composée de 3 – 5 agents en fonction de des spécificités de la zone, 8 radios locales, Réunion périodique (quinzaines, mensuelles)</p>
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Logiciels de traitement, matériel informatique, formation du personnel en informatique, GIC, mise en réseau du matériel informatique, visite d'échanges et les formations techniques agricoles</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Inexistence des réseaux locaux, pas de radio, TV, non utilisation de la téléconférence ou vidéoconférences, problème de maintenance, pas de rétro et vidéo projecteur, pas de site Internet Web</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Zone d'intervention au Nord ayant une vaste diversité agro écologique (5 zones agro écologiques sur 8 que compte le Bénin). Loin des villages, cette institution peut jouer un rôle de coordination si des unités audiovisuelles ambulantes fonctionnelles peuvent apporter leurs appuis aux CECPA dans les villages</p>
<p>Autres observations : Cette institution est au nombre de 06 réparties dans 6 départements</p>

9. Nom de l'institution : Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Ouémé/Plateau
<p>Définition de mission et des objectifs : Mettre en œuvre la politique agricole propre à améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et des entreprises agricoles de la région, Coordonner les interventions des acteurs publics et privés du secteur agricole au niveau régional, Appuyer la diversification et la promotion des filières, Appuyer les OPA, les entreprises privées, les collectivités, Encadrement et formation des producteurs éleveurs Appui au développement local (transformation...), Promouvoir la compétitivité des produits agricoles, Améliorer l'accès à l'information sur le prix et flux des produits agricoles, Conquérir les marchés porteurs, Améliorer les rendements et les productions des cultures au niveau des filières animales, Augmenter les effectifs et les poids vifs des différentes espèces au niveau des filières animales Améliorer les rendements et productions des espèces halieutiques, Diffuser des technologies éprouvées et adaptées, Réduire la pénibilité des travaux, Promouvoir les infrastructures modernes en productions, Maîtriser l'eau au profit de l'agriculture, Faciliter l'évacuation des produits hors des bassins de production, Améliorer la qualité des prestations du CeRPA, Coordonner la gestion du secteur agricole, Garantir la qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires, Prévenir et gérer la calamité</p>
<p>Domaine d'expertise : Conseils agricoles en production végétale, animale et halieutique, en gestion d'exploitation agricole, enquêtes agricoles, diagnostics, prestation de services vétérinaires, prestation de services phytosanitaires</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 380 personnes</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : 14 CeCPA</p>
<p>Budget annuel : 137 000 000FCFA (208 855,153 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget national</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Projet d'appui au développement rural</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Organisations professionnelles agricoles (OPA), Entreprises agricoles, Producteurs/trices agricoles</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore, Publications CTA, DORA, Abonnement aux cédéroms, SQR</p>

9. Nom de l'institution : Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA) Ouémé/Plateau
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : INRAB, DAGRI, ONASA, Directions techniques du MAEP, FAO, PNUD, USAID, Cette collaboration a pour objectif la recherche documentaire et l'assistance technique
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Dans les villages par les Conseillers agricoles, au niveau communal par les RCPA, au niveau départemental par les directions techniques, les unités de recherche développement
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Accès à l'information à travers les magazines, informations sur les techniques et technologies agricoles, agro alimentaires, conception de site Web
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Inexistence des réseaux locaux, pas radio, TV, non utilisation de la téléconférence ou vidéoconférences, problème de maintenance, pas de rétro et vidéo projecteur, manque d'équipement (ordinateur, logiciel)
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Zone d'intervention au Sud ayant une diversité agro écologique (3 zones agro écologiques), abritant la plus vaste vallée du Bénin, les unités de recherche sur Palmier à huile, Cocotier, en Technologies alimentaires, en Défense des cultures, en Économie. Loin des villages, cette institution peut jouer un rôle de coordination si des unités audiovisuelles ambulantes fonctionnelles peuvent apporter leurs appuis aux CECPA dans les villages
Autres observations : Néant

10. Nom de l'institution : Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)
<p>Définition de mission et des objectifs : Contribuer à garantir à tous et à tout moment la sécurité alimentaire au Bénin</p> <p>Informé sur les paramètres et les déterminants de la sécurité alimentaire au Bénin en synergie avec d'autres structures du MAEP et d'autres Ministères, en collaboration avec des structures et institutions non gouvernementales Béninoises et internationales, initier et mettre en œuvre des actions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de prévision de crise et d'actions des Communautés à la base et des Collectivités Décentralisées en accordant une attention particulière aux femmes et à la problématique VIH/SIDA. - Aider le gouvernement à la prise de décisions en vue de prévenir et surmonter les crises alimentaires. - Appuyer le secteur privé en matière de commercialisation des produits vivriers - Déterminer et gérer suivant une approche participative, les indicateurs de la sécurité alimentaire à travers des activités telles que le suivi : - de l'évolution de la production vivrière, des perspectives alimentaires et des coûts de production, de l'état des facteurs d'enclavement, des infrastructures de stockage, des marchés, des flux et prix des produits vivriers - Apprécier le statut des zones à risque et des groupes vulnérables - Elaborer et rendre disponible périodiquement un tableau de bord de la sécurité alimentaire au Bénin - Diffuser par des canaux appropriés les informations utiles et nécessaires pour appréhender et juguler les situations d'insécurité alimentaire - En tenant compte de l'approche genre et de la problématique VIH/SIDA, mettre en œuvre des actions spécifiques visant à : - Renforcer les capacités des Communautés locales et des Collectivités décentralisées à gérer le Tableau de Bord Communal de la sécurité alimentaire. - Juguler les crises alimentaires immédiates - Aider à corriger les causes structurelles de l'insécurité alimentaire - Constituer et gérer éventuellement un stock minimum tampon de régulation des produits vivriers, le cas échéant surtout lorsque le Gouvernement envisage des mesures à caractère social ; - Définir des projets/programmes et mesures appropriées en faveur des groupes vulnérables.
<p>Domaine d'expertise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition, collecte des données et analyse de la sécurité alimentaire - Collecte et analyse des informations sur les marchés - Prévention et gestion des crises alimentaires - Gestion Service Question-Réponse (SQR) au profit des acteurs agricoles et ruraux
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 100 personnes</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Travaille avec les CECPA, CERPA, les Collectivités Décentralisées, tous les Projets et Programmes à la base</p>

10. Nom de l'institution : Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)
Budget annuel : 400 000 000 FCFA (609 796,068 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget National, CTA pour le SQR, Projets et Programmes des autres institutions, IFDC, CILS
Programme / projets mis en oeuvre : Accès aux marchés agricoles; SQR Afrique Côtière, Suivi des marchés pour quelques projets, Programme National de Sécurité Alimentaire, Programme de diffusion du riz Nerica, etc.
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : L'ensemble de la population du Bénin (Agriculteurs, transformateurs, éleveurs, pêcheurs, Entreprises agricoles et agroalimentaires, consommateurs, commerçants, institutions présentes au Bénin et sous régionales)
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, SQR, séminaires, publications, formation
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : 77 CECPA, 6 CERPA, Directions de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la promotion de la qualité et du conditionnement, du génie rural, les centres de recherche dont ADRAO, organisations des producteurs, des commerçants, des consommateurs, les médias, les projets et programmes, tous les ministères, les entreprises privées agricoles et agroalimentaires, CTA, FAO, CILS, PNUD, etc. : collecte et diffusion des informations sur les déterminants de la pauvreté, les facteurs d'insécurité alimentaire, la production et dissémination de produits documentaires, la gestion de sites Web, etc.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Lieux de collecte des informations : villages par les conseillers agricoles CECPA, les bureaux des organisations des agriculteurs, commerçants, enquêteurs de l'Observatoire des marchés; au niveau des 6 départements (CERPA), au Port autonome Cotonou ; au niveau sous régional des pays membres CEDEAO; Fourniture d'information par les experts partenaires du SQR, Internet (FAO, Agora, Inter-Réseaux, Info Ressources, etc.). Toutes ces données sont traitées par les services spécialisés de l'ONASA et diffusées par plusieurs canaux.

10. Nom de l'institution : Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</p> <p>Faible maîtrise de l'état des lieux relatif aux engagements du Bénin suite à Déclaration Rome 1996 ; Insuffisance informations sur les offres intra et inter annuelles de Produits Vivriers ; insuffisance d'information sur les Stocks paysans et privés ; Insuffisance d'information sur les débouchés pour l'excédent vivrier ; manque d'information préalable sur les aléas climatiques (inondations, sécheresse) ; manque d'information pratique pour renseigner les demandeurs du SQR sur des aspects concrets d'exploitation (conservation durable des fruits et légumes, sources d'achat de matériels et équipements de transformations agro alimentaires, comptes d'exploitation pour apprécier la rentabilité des activités d'exploitation, etc. en Vidéo, sur fiches en français</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</p> <p>Insuffisance et faible qualification du personnel, faible connaissance et maîtrise TIC et GIC</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</p> <p>L'ONASA pourrait être un point focal pour le CTA et de coordination de ses interventions au Bénin : c'est une structure qui est au carrefour de toutes les institutions dont il doit suivre l'évolution des données (déterminants de la pauvreté, facteurs d'insécurité alimentaire) et renseigner tout le monde ou sonner l'alarme</p>
<p>Autres observations :</p> <p>Néant</p>

11. Nom de l'institution : Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC)
<p>Définition de mission et des objectifs :</p> <p>Renforcer la capacité de gestion des projets de État, des partenaires au développement à travers la maîtrise d'ouvrage déléguée dans les NTIC. Favoriser la réalisation efficiente dans le délai des projets et programme TIC au Bénin; garantir à travers des choix technologiques de qualité, une pérennisation des projets et programmes TIC au Bénin, favoriser l'utilisation efficiente des TIC pour résoudre les problèmes de développement, favoriser l'utilisation des TIC dans les principaux programmes de développement, favoriser la synergie et la complémentarité des projets et programmes TIC au Bénin, assurer une meilleure visibilité des investissements dans le domaine des TIC au niveau national, garantir l'offre en matière de solutions technologiques et de standard, mettre en œuvre efficacement les actions du document de politique et de stratégies de développement des TIC</p>

11. Nom de l'institution : Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC)
Domaine d'expertise : Assister et conseiller dans la mise en œuvre des systèmes d'information, assister dans les études de projets et programmes en TIC, rédiger des appels d'offres, assurer l'adjudication, le contrôle, le suivi et l'évaluation des prestations ou fournitures y afférentes; assister dans les choix technologiques, sensibiliser, informer, plaider, assister dans le renforcement des capacités des acteurs privés du secteur pour favoriser des prestations de qualité
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 07 employés
Filiales et représentations, et autres sites : Aucun
Budget annuel : 300 000 000 FCFA (457 347,051 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Gouvernement, PNUD, FNUAP, UE
Programme / projets mis en oeuvre : Réalisation de base de données d'expertises TIC locales et de la diaspora
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Toutes les institutions du Bénin publiques et celles qui abritent des projets et programmes de État et des partenaires au développement, acteurs privés du secteur TIC
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Publications, séminaires
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Présidence de la République, Ministère des TIC, CEDEAO par rapport aux questions de politique, stratégies de développement, réglementation des TIC, PNUD, FNUAP pour faire des installations de réseau dans les Institutions politiques, organiser de séminaires
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Sensibilisation périodique des Secrétariats Généraux et Directions de la Planification et de la Prospective des ministères, des Collectivités Territoriales et des services déconcentrés de État, Rencontre avec les responsables des projets et programmes, Journées portes ouvertes sur les TIC, Collecte demande, élaboration et soumission des projets aux partenaires; membre Commission TIC

11. Nom de l'institution : Agence pour la Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (AGENTIC)
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Manque d'information sur la Fibre Optique, expertise pointue en TIC, formation et information en politique et stratégies GIC</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Non utilisation de la téléconférence ou vidéoconférence, non utilisation du système d'information géographique manque d'un Centre national de formation TIC, manque d'émissions audiovisuelles, télévisées et d'ateliers TIC sur le secteur agricole et rural au Bénin (jamais réalisées)</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Cette Agence a de grandes potentialités très peu utilisées par les institutions nationales. Avec un peu d'amélioration et d'appui elle pourra développer des actions ou programmes TIC au profit du secteur agricole et rural</p>
<p>Autres observations : Néant</p>

12. Nom de l'institution : Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation (DICAF)
<p>Définition de mission et des objectifs : Concevoir, définir et superviser la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales de Conseil Agricole et de Formation Opérationnelle du personnel technique et des producteurs, rechercher, en relation avec les producteurs et les structures spécialisées du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, des solutions pratiques aux problèmes des exploitants agricoles et de les traduire sous des formes permettant leur diffusion et leur adoption, ses attributions comprennent : l'animation et la coordination de la concertation entre les structures de mise en œuvre des conseils agricoles et de formation opérationnelle, l'inventaire des connaissances acquises sur le secteur agricole dans le pays, leur mise à jour et leur diffusion, en relation avec les institutions de recherche et les structures de vulgarisation et des appréciations des producteurs et de leurs organisations, la formation opérationnelle des acteurs impliqués dans la vulgarisation agricole, la formulation de propositions de mesures et d'outils méthodologiques favorisant la gestion graduelle par les organisations professionnelles agricoles (OPA) de la vulgarisation, des conseils agricoles et le suivi de leur application.</p>
<p>Domaine d'expertise : Définition de politique, stratégies d'information agricole, planification, productions documentaires, formation agricole</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 19 personnes</p>

12. Nom de l'institution : Direction de l'Information, du Conseil Appui et de la Formation (DICAF)
Filiales et représentations, et autres sites : Travaille avec les 6 CERPA et les 77 CECPA
Budget annuel : 400000000 FCFA (609796,068 Euro)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Gouvernement, association interprofessionnelle coton, IFDC, Banque Mondiale, Coopération Allemande, etc.
Programme / projets mis en oeuvre : Appui à la mise en œuvre des conseils agricoles 2005-2009 (3265000000 FCFA soit 4977460,412 Euros); projet d'appui à la gestion de la fertilité des sols
Groupe cible (nombre, réel ou estimé): 6 CERPA, 77 CECPA, 569672 exploitants agricoles
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore, publications
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : IFDC, travaille avec une quarantaine de programmes et projets de développement rural, plusieurs Radios de proximité, la télévision
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Élaboration des plans de formation par chaque institution du secteur agricole, élaboration d'un plan national en atelier réunissant tous les acteurs; les CECPA et CERPA recensent périodiquement les besoins traités par les Chefs des Service Appui au Conseil Agricole et service Formation Opérationnelle
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Analyse des données, Intranet, en GIC, en TIC
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Pas de connexion Internet, faible usage de Email, pas de vidéo conférence
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Institution gouvernementale en charge d'appui politique, technique aux acteurs du secteur agricole en conseil
Autres observations : Néant

13. Nom de l'institution : Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)
Définition de mission et des objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - contribuer au renforcement de la décentralisation ; - accompagner les communes dans l'animation de la vie locale ; - favoriser la participation de tous les acteurs locaux au développement des communes ; - développer, capitaliser et fructifier les expériences de gestion communale pour renforcer les capacités des communes membres ; - promouvoir l'administration communale ; - servir d'interface entre Communes et Pouvoirs Publics, Communes et Partenaires pour représenter et défendre les intérêts communs des communes membres ; - promouvoir la solidarité, le partenariat et la coopération entre les communes du Bénin d'une part et entre celles-ci et les communes d'autres pays d'autre part ; - participer aux mouvements municipaux aux niveaux africain et mondial.
Domaine d'expertise : Appui- conseil, Réduction pauvreté, Financement, Lobbying, Interface entre les hommes et les institutions, Dialogue entre État, communes, partenaires
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 10 employés
Filiales et représentations, et autres sites : 77 Mairies et Municipalités
Budget annuel : 50 000 000 à 150 000 000 FCFA (76 224,508 à 228673,525 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Cotisations annuelles de 77 communes, subventions GTZ, PNUD, UE, VNG en Neerlandier, ANCB, Danemark
Programme / projets mis en oeuvre : Projet d'appui à la décentralisation et au développement local/GTZ
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Communes, Communautés locales à la base, Programme Développement Municipal
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, Publication CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Associations des Municipalités du Mali, du Burkina Faso, AMBF, CGLUA, CGLV, AMF, VNG international, PNUD, SNV, UE, Danemark, Chine, Suisse, Ministères : financement, formation, appui à la planification communale, à l'élaboration et mise en œuvre plan de communication...

13. Nom de l'institution : Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</p> <p>Études spécifiques dans les communes, tournée périodique, cadre de concertation trimestrielle, communication permanente par radio de transmission, téléphone : gestion d'une bibliothèque de référence, de bases de données foncières, économiques, sociales, politiques, ressources naturelles de chaque commune</p>
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</p> <p>Stratégie de circulation d'information sur les opportunités pour promouvoir l'économie à se développer, Développement local</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</p> <p>Difficile accès aux TIC (électricité), contraintes GIC, non utilisation de la téléconférence ou vidéoconférence, manque de SIG pour la cartographie des données de chaque commune</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</p> <p>Pour bien animer le système communal d'information agricole et rural dans les 77 Communes, cette institution pourra être une nouvelle partenaire pour le CTA en tant que structure fédératrice qui travaillera avec les institutions localisées au niveau national telles que l'ONASA/SQR BENIN, la DICAF, l'AGENTIC, l'ADRAO, l'INRAB, la Chambre d'Agriculture du Bénin, le Centre de promotion de la société civile (CPSC)</p>
<p>Autres observations :</p> <p>Néant</p>

14. Nom de l'institution : Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB)
<p>Définition de mission et des objectifs :</p> <p>Représentation des intérêts des professionnels agricoles, Appui à la professionnalisation de l'agriculture, Consultation pour donner des avis sur les questions agricoles, Renforcer les capacités de l'institution, Renforcer la crédibilité de l'institution en améliorant la visibilité de ses actions</p>
<p>Domaine d'expertise :</p> <p>Tenue des réunions statutaires (assemblée plénière, bureau exécutif national, assemblée générale, conseil exécutif, commissions spécialisées), Activités d'intervention (inscription des acteurs agricoles, élaboration d'un plan de formation personnel d'une stratégie de communication de l'institution)</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</p> <p>8 employés</p>

14. Nom de l'institution : Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB)
Filiales et représentations, et autres sites : 06 chambres Interdépartementales d'Agriculture
Budget annuel : 100.000.000 FCFA (152449,017 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : État; Programme de renforcement de l'interface entre les états et les chambres d'agriculture (PRIECA); cotisation annuelle des membres de 200.000FCFA (304,898 Euros)
Programme / projets mis en oeuvre : Bibliothèque, Base de données des acteurs agricoles
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, transformateurs regroupés ou non, exploitants forestiers et autres professionnels de l'agriculture
Degré d'interaction avec le CTA : Publication, Magazine Spore, SQR
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Tous les ministères, Assemblée nationale, Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB), Directions technique du ministère de l'agriculture, Cellule d'Appui Technique (Programme Relance Secteur Privé): financement, réflexions thématiques, politique et stratégies agricoles
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Recensement des acteurs agricoles, leurs activités par les structures départementales; co-organisation de séminaires avec les ministères, l'université, sur l'organisation des filières, etc.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Expertise en matière de base de donnée, Expertise en matière de traitement de données et de collecte de l'information
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance des ressources humaines, contrainte budgétaire, faible capacité de traitement de données, faible capacité d'équipement
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Son important rôle en tant que institution consulaire qui se renforce de jour en jour
Autres observations : Un Projet a été soumis au CTA pour appui à recherche de financement

15. Nom de l'institution : Centre Coopérative SONGHAI- Bénin
<p>Définition de mission et des objectifs : Élever le niveau de vie des populations; assurer l'animation du réseau, des pôles d'excellence, de compétitivité et de croissance pour un aménagement économique équilibré du territoire en utilisant les ressources locales, les méthodes traditionnelles et modernes, en les rationalisant, en pratiquant une gestion rigoureuse. Développer des compétences techniques et entrepreneuriales au sein des communautés escales, Établir une structure organisationnelle et appropriée pour développer les activités économiques rentables, Accroître les opportunités de création de richesses par les communautés africaines à partir des innovations des activités de recherche et de développement.</p>
<p>Domaine d'expertise : Formation à l'entrepreneuriat agricole, production agricole, transformation agro alimentaire, fabrication mécanique</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 154 employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Centres de Savalou, de Parakou et Kinwedji (Lokossa)</p>
<p>Budget annuel : 1000 000 000 FCFA (1 524 490,172 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Autonome</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Télécentre.org, installation d'une Radio à Porto-Novo, recherche-développement sur les semences et insecticides biologiques</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Déscolarisés (jeunes gens, jeunes filles...), Promoteurs agricoles, Producteurs agricoles</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, Publications CTA</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : ADRAO, IRIS, Universités nationales</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Visites dans les centres, communication diverse, site Web, participation aux séminaires au Bénin et à l'étranger</p>

15. Nom de l'institution : Centre Coopérative SONGHAI- Bénin
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Recrutement de techniciens web master, Renforcement de capacité pour la revalorisation des TIC, Création de base de données, besoins de logiciels pour gérer les bases de données, innovations techniques, normes professionnelles, évolution des prix des matières premières et des produits finis agricoles, opportunités de partenariats féconds</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance du personnel permanent (bibliothécaire), manque de RADIO, TV, Inadéquation du profil du personnel en rapport avec les activités GIC, TIC</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Cette institution est un impact important pour le secteur agricole et rural. Ces réalisations doivent être capitalisées, valorisées, diffusées, reproduites</p>
<p>Autres observations : Néant</p>

16. Nom de l'institution : Centre de promotion de la société civile (CPSC)
<p>Définition de mission et des objectifs : Promouvoir les organisations de la société civile (OSC) en vue de leur participation efficace et efficiente au développement national. Promouvoir la concertation entre les organisations de la société civile; suivre les actions des organisations de la société civile sur le terrain; harmoniser les interventions des organisations de la société civile, des partenaires et de État sur le terrain; promouvoir son auto développement; évaluer l'impact des actions des organisations de la société civile sur la vie des populations; mettre en place les structures d'information des Organisations de la société civile et médiatiser leurs actions; capitaliser les efforts accomplis et les acquis obtenus dans le cadre du renforcement des capacités des organisations de la société civile aussi bien de État que des partenaires au développement; renforcer les capacités d'intervention des organisations de la société civile afin de leur permettre de jouer pleinement et efficacement leur rôle d'acteurs majeurs de développement, de consolidation de la démocratie et de la paix sociale.</p>
<p>Domaine d'expertise : Renforcement des capacités (formation, appui-conseil, appui financier et matériel)</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 15 employés</p>

16. Nom de l'institution : Centre de promotion de la société civile (CPSC)
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Possède des représentations sur toute l'étendue du territoire national : Points focaux au niveau départemental et correspondants au niveau communal. Elles sont élues par les pairs. Ce sont au fait les collectifs d'Organisation de la Société Civile au niveau départemental et communal avec le centre en partenariat sur la base des critères bien précis</p>
<p>Budget annuel : 50000000 FCFA (76224,508 Euros) en 2007, 150000000FCFA (228673,525 Euros) en 2008</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Gouvernement, PNUD</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Journée Annuelle des organisations de la société civile (3^{ème} édition en 2008); Projet site Web</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Confessions religieuses, ONG, syndicats, médias, organisations socio-professionnelles, chefferie traditionnelle, associations de développement, associations des femmes, des jeunes, etc.</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Ministères sectoriels, PNUD, ong-OXFAM- Québec, SNV, etc.</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Informations fournies par les organisations de la société civile membres, au cours de la Journée annuelle de la société civile</p>
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Création de site web (Internet), formation du personnel en TIC, formation en GIC, à l'utilisation efficace de logiciels</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Non capitalisation des données, inaccessibilité des informations sur les partenaires extérieurs ou internationaux</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Elle est la faitière des ONG et autres organisations de la société civile au Bénin</p>
<p>Autres observations : Néant</p>

<p>17. Nom de l'institution : INRAB (Institut National des Recherches Agricoles du Bénin)</p>
<p>Définition de mission et des objectifs : Produire des technologies pour le monde rural en harmonie avec la préservation des ressources naturelles et contribuer à l'avancement de la science. Contribuer à l'élaboration de la politique nationale de recherche agricole dans les domaines relevant de ses compétences; coordonner sur le plan national, toutes les activités en matière de recherche agricole; concevoir, exécuter ou faire exécuter soit de sa propre initiative, soit à la demande du gouvernement, des organismes publics ou privés, nationaux ou internationaux, des programmes de recherche présentant un intérêt particulier ou général dans les domaines intéressant le secteur agricole; contribuer à assurer le transfert des acquis de recherche en direction des utilisateurs; contribuer à la formation des cadres pour la recherche agricole et le développement; effectuer des études et expertise dans son champ d'action; publier et diffuser les résultats et concourir ainsi au développement de l'information technique et scientifique</p>
<p>Domaine d'expertise : Secteur agricole, élevage, halieutique, forestier, agroalimentaire, mécanisation</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : Plus de 690 personnes au niveau des 12 unités</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : 12 centres, programmes, laboratoires de recherches agricoles réparties dans les régions</p>
<p>Budget annuel : 2 000 000 000 000 FCFA théorique (3 048 980 344,748 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Gouvernement, Partenaires techniques, bailleurs de fonds</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Autant de chercheurs, autant de protocoles ou projets de recherches agricoles</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Producteurs, Promoteurs privés, institutions nationales et internationales, Étudiants, Transformateurs/ trices de produits agricoles, ONG, Agriculteurs/ trices</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, publications, formation</p>

17. Nom de l'institution : INRAB (Institut National des Recherches Agricoles du Bénin)
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Oil Palm Research Institute au Ghana, Nigerian Institute for Oil Palm Research au Nigéria, Centre de Recherches Agricoles du Cameroun, Côte d'Ivoire, conférence des responsables de la Recherche Agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, ADRAO, AVRDC Afrique de l'Ouest: projet conjoint AVRDC- ADRAO sur les cultures maraichères, etc.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Ateliers scientifiques regroupant les enseignants et autres chercheurs, éditions des actes, activités des centres de recherche développement dans les villages, activités du service d'information scientifique et biométrie
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Gestion informatique des données, formation pour les logiciels STATA, SPSS, Wips, sur les bases de données relatives aux articles, publications (Pubweb, Web of knowledge, CAB direct, medline), logiciels de gestion des références bibliographiques (EndeNote), Complément de bourse de formation doctorale, etc.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Manque de politiques de formations et de spécialisation pour augmenter la masse critique dans des disciplines qui sont des défis pour les entreprises agricoles et agroalimentaires Béninoises (Nutrition, Biocarburants, Biotechnologie, génie industriel, mécanique, etc.)
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Institut gouvernemental de recherches agricoles, est partie intégrante du système d'information agricole et rural
Autres observations : Néant

18. Nom de l'institution : Centre Africain de recherche sur le riz (ADRAO/WARDA)
Définition de mission et des objectifs : Améliorer les rendements du riz
Domaine d'expertise : Recherche sur le riz, production des outils de transfert des innovations au système de vulgarisation
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : ND

18. Nom de l'institution : Centre Africain de recherche sur le riz (ADRAO/WARDA)
Filiales et représentations, et autres sites : Dans 22 pays Africains de l'Ouest, du Centre, de l'Est et l'Egypte
Budget annuel : ND
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Contributions des 21 pays membres, des bailleurs de fonds, du Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR)
Programme / projets mis en oeuvre : Le projet de diffusion du riz NERICA
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Producteurs, Promoteurs privés, Institutions nationales et internationales, Étudiants, Transformateurs/ trices de riz, ONG
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : « Recognizing the value of information for rice research and development, the Council appreciated CTA's support to WARDA in this area and encouraged both institutes to reinforce their collaboration »: 26 th session of the Council of Ministers of the Africa Rice Center (WARDA). Le SQR Bénin est au coeur de cette initiative
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : ND
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? ND
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : ND
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : ND
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Cette institution travaille avec le Service Question – Réponse Bénin pour la production de produits documentaires (films vidéo), la co-animation d'émissions radiodiffusées sur les techniques de culture, de transformation du riz en général. Le CTA appuie le SQR BENIN depuis 2006 pour ces initiatives
Autres observations : En 2008, le SQR Bénin et WARDA comptent intensifier cette collaboration

19. Nom de l'institution : Radio non commerciale ILLEMA de Dassa
<p>Définition de mission et des objectifs : Amener les populations à prendre conscience de leur existence, de leur potentialité endogène, Amener les populations à se développer sur tous les plans : santé, Agriculture, Culture, éducation... Contribuer au changement de comportement des populations, Informer, éduquer, sensibiliser, distraire, Valoriser le patrimoine culturel, Promouvoir les techniques agricoles, l'éducation scolaire</p>
<p>Domaine d'expertise : Action de communication à travers les ondes</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 13 employés (dont 01 femme)</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Néant</p>
<p>Budget annuel : 12 000 000 FCFA (18293,88 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Prestations fournies aux populations, contrats de production et de diffusion d'émissions avec les institutions, projets et programmes de développement</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Partenaire du CTA, Partenaire de la Mairie de Dassa</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Populations en majorité rurales de la commune de Dassa (115 066 personnes) : Producteurs, éleveurs, artisans, jeunes, femmes et tous les acteurs de développement local</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Programme radio rurale du CTA, SQR, Spore</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Radio Nationale ORTB-PUB, CECPA Dassa (PUB), Union des Riziculteurs du Centre Zou (UNIRIZ-C) (AS-P), INRAB (PUB), VECO (ONG)</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? L'élaboration de la grille hebdomadaire et la diffusion des émissions sont inspirées par le calendrier agricole de la région. Les personnes ressources pour les animer sont identifiées par les animateurs, le chef programme, le directeur de la radio, ainsi que par les chargés de programme au niveau des projets contractants.</p>

19. Nom de l'institution : Radio non commerciale ILLEMA de Dassa
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Émissions radiodiffusées sur les filières et pratiques agricoles rentables dans la localité, sur les opportunités d'affaires, en langues Idaasha, Nago, Mahi, Fon, Tchabè, Fulfube, Yoruba, français; sources de financement internationales</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Manque d'experts volontaires pour animer les émissions, contexte physique montagneux difficile pour l'installation durable des équipements, manque d'ordinateurs et d'accès à l'Internet, Insuffisance de personnel</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Cette radio est entre deux zones agro écologiques différentes abritant plusieurs communautés autochtones et de migrants (Idaasha, Nago, Mahi, Fon, Tchabè, Fulfube, Yoruba). La radio rurale locale est l'Internet des ruraux. C'est le principal moyen d'information des ruraux. Le nombre de radios proches des villages s'accroît d'année en année. Elle un moyen direct de toucher les paysans et autres producteurs. Elle est d'ailleurs utilisée par de nombreux projets et programmes pour diffuser les informations. L'appui direct aux paysans et autres producteurs est le meilleur gage de succès des projets et programmes agricoles.</p>
<p>Autres observations : La radio est animée par des volontaires dont des enseignants</p>

20. Nom de l'institution : Radio Communautaire de Ouaké
<p>Définition de mission et des objectifs : Amener les populations à prendre conscience de leur existence, de leur potentialité endogène, Amener les populations à se développer sur tous les plans: santé, Agriculture, Culture, éducation... Contribuer au changement de comportement des populations, Informer, éduquer, sensibiliser, distraire, Valoriser le patrimoine culturel, Promouvoir les techniques agricoles, l'éducation scolaire</p>
<p>Domaine d'expertise : Action de communication à travers les ondes</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 05 (aucune femme) employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Néant</p>
<p>Budget annuel : 12 000 000 FCFA (18293,88 Euros)</p>

20. Nom de l'institution : Radio Communautaire de Ouaké
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Prestations fournies aux populations, contrats de production et de diffusion d'émissions radios avec les institutions nationales, projets et programmes de développement</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Partenaire du CTA, Partenaire de la Mairie de Ouaké</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Populations en majorité rurales de la commune de Ouaké (46000 personnes) : Producteurs, éleveurs, artisans, jeunes, femmes et tous les acteurs de développement local</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Programme radio rurale du CTA, SQR, Spore</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Radio Nationale ORTB (PUB), CECPA Ouaké (PUB), CERPA Atacora-Donga (PUB), Mairie de Ouaké (OFF), PROCGRN (Projet)</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : L'élaboration de la grille hebdomadaire et la diffusion des émissions sont inspirées par le calendrier agricole de la région. Les personnes ressources pour les animer sont identifiées par les animateurs, le chef programme, le directeur de la radio, ainsi que par les chargés de programme au niveau des projets contractants.</p>
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Émissions radiodiffusées sur les filières et pratiques agricoles rentables dans la localité, sur les opportunités d'affaires, en langues Lokpa, Yom, Cotocoli, français</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Pas d'électricité, Accès difficile à l'Internet dans la localité, Manque d'ordinateurs, Manque de financement, Manque d'équipement de reportage, Insuffisance de personnel qualifié</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La Radio de Ouaké est une des premières radios locales installée à la frontière nord ouest avec le Togo. Ouaké est une commune vulnérable à risques élevés d'insécurité alimentaire, un peu enclavée, à fort taux de déforestation. La radio rurale locale est l'Internet des ruraux. C'est le principal moyen d'information des ruraux. Le nombre de radios proches des villages s'accroît d'année en année. Elle est un moyen direct de toucher les paysans et autres producteurs. Elle est d'ailleurs utilisée par de nombreux projets et programmes pour diffuser les informations. L'appui direct aux paysans et autres producteurs est le meilleur gage de succès des projets et programmes agricoles.</p>

20. Nom de l'institution : Radio Communautaire de Ouaké
Autres observations : C'est une radio communautaire mais créée par l'ORTB

21. Nom de l'institution : Radio FM Immaculé (confessionnelle) (Émission hebdomadaire la Graine)
Définition de mission et des objectifs : Amener les populations à prendre conscience de leur existence, de leur potentialité endogène, Amener les populations à se développer sur tous les plans : religieux, santé, Agriculture, Culture, éducation... Contribuer au changement de comportement des populations, informer, éduquer, sensibiliser, distraire, valoriser le patrimoine culturel, promouvoir les techniques agricoles, l'éducation scolaire
Domaine d'expertise : Action de communication à travers les ondes
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 15 volontaires
Filiales et représentations, et autres sites : Néant
Budget annuel : ND, mais l'émission coûte 1 560 000 FCFA (2378,20Euros) par an aux prestataires
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : ND; prestation de diffusion de l'émission « La Graine » payée par les institutions, projets et programmes de développement
Programme / projets mis en oeuvre : Contrats de diffusion avec ADRAO, INRAB
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Populations béninoises en générale (urbaines et rurales), évaluée à 7 000 000 d'habitants
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Publications CTA, SQR, Programme radio rurale, formation
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Radios rurales internationales, ADRAO, INRAB, VECO, ONASA
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Par l'unique animateur volontaire lui-même

21. Nom de l'institution : Radio FM Immaculé (confessionnelle) (Émission hebdomadaire la Graine)
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Noms et contacts des experts agricoles volontaires, disponibles et engagés pour participer à la réalisation de l'émission</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Moyens de déplacement, non disponibilité des experts agricoles</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? C'est la seule radio (en dehors de l'ORTB) qui depuis 2005 anime une émission spécifiquement rurale, à jour fixe chaque mardi matin, qui couvre tout le territoire national. La radio rurale locale est l'Internet des ruraux. C'est le principal moyen d'information des ruraux. Le nombre de radios proches des villages s'accroît d'année en année. Elle un moyen direct de toucher les paysans et autres producteurs. Elle est d'ailleurs utilisée par de nombreux projets et programmes pour diffuser les informations. L'appui direct aux paysans et autres producteurs est le meilleur gage de succès des projets et programmes agricoles.</p>
<p>Autres observations : Néant</p>

22. Nom de l'institution : Conseil National des Patrons des Organes de Presse
<p>Définition de mission et des objectifs : Promouvoir le développement des organes de presse au Bénin. Défendre les intérêts de la corporation des investisseurs qui oeuvrent pour la création des organes de presse.</p>
<p>Domaine d'expertise : Actions de communication à travers la presse écrite et audio visuelle</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 04 personnes</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Néant</p>
<p>Budget annuel : 8 000 000 FCFA (12195,92 Euros)</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Subvention de l'État, cotisation des membres, coopération danoise, française, chinoise, Banque Mondiale, etc.</p>

22. Nom de l'institution : Conseil National des Patrons des Organes de Presse
Programme / projets mis en oeuvre : Plan biennal de formation des journalistes
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les patrons des organes de presse, les journalistes, le public
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Publications, formation des journalistes
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Union des Professionnels des Médias du Bénin (CNF), Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique des Médias (CNF), Maison des Médias (siège national de toutes les associations faitières)
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Par le président, par la Maison des Médias (assemblée spéciale et organe de décision suprême)
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Stratégies pour la création de la messagerie de presse, d'une centrale d'achat et distribution rapide sur tout le territoire, Numérisation des productions, Sources de financement de la presse pour la production de manuels, guide des chroniques judiciaires
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Accès difficile à l'Internet, manque de générateur électrique, manque de relation avec AGENTIC, manque d'équipement informatique, manque de moyens roulants
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Il est reproché aux médias béninois de faire trop de politique en y consacrant aussi tous leurs articles. La presse de développement tant souhaitée doit être un choix commun des patrons et des journalistes. Face au nombre sans cesse croissant des organes de presse au Bénin, le Conseil National des Patrons des Organes de Presse pourrait être l'acteur principal capable de donner cette vision de presse de développement à tout ce secteur.
Autres observations : Néant

23. Nom de l'institution : Association pour le développement des exportations (Adex)
Définition de mission et des objectifs : Permettre aux entreprises béninoises d'obtenir ou d'augmenter leur part de marché à l'international. Contribuer à l'amélioration de leur rentabilité et promouvoir les produits « made in Benin » sur les marchés étrangers
Domaine d'expertise : Appui aux entreprises privées et aux organisations professionnelles en vue de la promotion des filières à fort potentiel d'exportation
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 15 employés
Filiales et représentations, et autres sites : Néant
Budget annuel : 4 249 500 000 FCFA (6 478 321Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Banque Mondiale
Programme / projets mis en oeuvre : Création de site web
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Tous les intervenants de la chaîne des exportations
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : MAEP, FUPRO, Fédération nationale des producteurs d'anacarde, CCIB, Union Européenne, OMC pour des échanges d'information
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Tous agents (documentariste), par les réunions du comité de direction
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Normes et réglementations de qualité, marchés d'exportation des produits agricoles, innovations techniques agricoles, traçabilité. Format fichiers à enregistrer sans déformation

23. Nom de l'institution : Association pour le développement des exportations (Adex)
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Coupure électricité, manque de vidéo conférence, manque de logiciels complémentaires, de scanner, appareil numérique, insuffisance pour gérer site web
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? C'est une organisation non gouvernementale des exportateurs de qui les producteurs attendent beaucoup. Elle a beaucoup de ressources et devrait travailler en réseau plus activement pour se valoriser davantage
Autres observations : Adex pourrait faire mieux

24. Nom de l'institution : CIRDETD
Définition de mission et des objectifs : Contribuer au développement économique et social au Togo et au Bénin. Conseiller à la maîtrise d'œuvre. Promouvoir l'agriculture familiale
Domaine d'expertise : Formation, accompagnement, suivi-conseil des acteurs du système d'accès aux marchés, évaluation des projets
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 12 employés
Filiales et représentations, et autres sites : Togo
Budget annuel : 90 000 000 FCFA (137204,115 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Ministère français des affaires étrangères, Union européenne
Programme / projets mis en oeuvre : Accès aux marchés urbains pour les petits producteurs
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Petits et moyens agriculteurs familiaux, entrepreneurs agro alimentaires
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore, publications
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Veco, DANA, INRAB, ADRAO, pour échanges d'informations, prestations de service

24. Nom de l'institution : CIRD-ETD
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Par le directeur exécutif de ETD, les responsables de CIRD
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Marchés pour la vente des produits agricoles, techniques de transformation agro alimentaire, éléments pour définir politique et stratégies GIC, TIC. Formation, fichiers, documents
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Mauvaise prestation des réseaux GSM, faible couverture téléphonique, pas d'Internet en zone rurale, coût élevé connexion, lourdeur administrative pour avoir un abonnement ; système crédit CTA à améliorer; manque de travail en réseau et de participation aux formations, séminaires
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Très proche des agriculteurs, des promoteurs agro alimentaires; elle est assez active pour la promotion des filières soja, riz
Autres observations : Néant

25. Nom de l'institution : VECO Afrique de l'Ouest ou Veco Bénin
Définition de mission et des objectifs : Promouvoir les filières des produits agricoles locaux tels que le riz, le manioc Identifier les filières porteuses. Assurer l'apprentissage paysan, l'accès au marché, disposer de revenus dans la durée par les producteurs
Domaine d'expertise : Transformation du manioc, développement filière riz et manioc, plaidoyer
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 12 employés
Filiales et représentations, et autres sites : Burkina, Niger, Togo, Sénégal
Budget annuel : ND
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Direction générale de la coopération au développement de Belgique, Fonds belge de suivi, Provinces en Belgique, Chaîne de supermarchés travaillant sur l'éthique, privés

25. Nom de l'institution : VECO Afrique de l'Ouest ou Veco Bénin
Programme / projets mis en oeuvre : ATOL avec programme gestion des connaissances, IIED
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Producteurs, agriculteurs familiaux, décideurs, centres de recherche
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore, publications, SQR
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CERPA, ADRAO, INRAB, Helvetas, pour échanges d'informations, production et commercialisation du riz, manioc
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Besoins en information sur le riz et le manioc sont recueillis directement auprès des producteurs par le Conseiller de programme basé en région. Il est envisagé la création d'un point focal national et régional à cotonou,
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Réalités et informations sur la gestion des filières agricoles, liens produits agricoles et marchés, technologies du séchage du manioc en saison pluvieuse, calibrage du riz
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Manque de bibliothèque ou salle ouverte, de formation en gestion et partage des connaissances; manque de plan de communication par rapport aux groupes cibles
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Très proche des agriculteurs, des promoteurs agro alimentaires; elle est assez active pour la promotion des filières riz, manioc
Autres observations : Néant

26. Nom de l'institution : Direction de l'Agriculture (DAGRI)
Définition de mission et des objectifs : Détermination des conditions technico-économiques de développement des productions végétales et de suivi de leur mise en place Promotion du conditionnement et de la transformation des produits, la protection phytosanitaire
Domaine d'expertise : Définition et analyse de la politique agricole (analyse et information sur les productions végétales), régulation et contrôle (police phytosanitaire, protection phytosanitaire, gestion des calamités, contrôle et certification de la qualité des intrants agricoles)

26. Nom de l'institution : Direction de l'Agriculture (DAGRI)
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 45 employés
Filiales et représentations, et autres sites : 01 Quarantaine au port de Cotonou, 01 unité d'intervention à Malanville, 01 antenne dans les 06 CERPA, 02 fermes semencières
Budget annuel : 104 000 000 FCFA (173791,88 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget national et recettes des prestations à tiers
Programme / projets mis en oeuvre : Néant
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : 696321 ménages agricoles
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, SQR, séminaires, publications, formation
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : FAO, les importateurs d'intrants agricoles, Association nationale des semenciers du Bénin, INRAB, ADRAO, ONASA, DPQC, CECPA, CERPA, etc. pour diverses activités liées aux sous fonctions énumérées
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : À tous les niveaux central et représentations
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Contrôle phytosanitaire et protection des végétaux, Techniques d'analyses au laboratoire, informations sur le secteur semencier, politique et stratégie d'information et communication agricole, de suivi et de collecte des données
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Faible maîtrise informatique, manque d'équipement et matériel informatiques, insuffisance et manque de motivation du personnel
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Direction technique nationale assumant d'importantes sous fonctions vitales pour le développement de l'agriculture au Bénin
Autres observations : Néant

27. Nom de l'institution : Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin
<p>Définition de mission et des objectifs : Promouvoir les pratiques saines et durables de production agricole, de transformations agro alimentaires, d'alimentation et de nutrition Promouvoir les cultures vivrières locales. Promouvoir les technologies agro alimentaires appropriées; promouvoir l'accès au marché des produits vivriers sains; promouvoir la cuisine locale</p>
<p>Domaine d'expertise : Pratiques durables de production agricole et agro alimentaire. Facilitation des échanges par le travail en réseau</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 10 personnes pour la coordination</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Réseaux locaux des apiculteurs, transformatrices de riz, des producteurs de riz, des producteurs de fruits et légumes, centres de distribution de produits agricoles et agro alimentaires sains, Réseau des cuisinières (cantine scolaire, restauration publique)</p>
<p>Budget annuel : ND</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Cotisation des membres, appui de Slow Food</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Sensibilisation et information dans les écoles auprès de la jeune génération, dans les ménages, dans les centres de formation agricole</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Paysans et autres producteurs, transformatrices, consommateurs, décideurs</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore, publications, SQR, séminaires (EEEI)</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Slow Food, pour la fourniture d'informations, le financement de la participation des membres à Terra Madre en 2004, 2006 et 2008 à Turin. Radios locales</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Par les points focaux et les membres de la coordination nationale, dans les centres de distribution des produits agricoles, par certaines radios locales</p>

27. Nom de l'institution : Réseau Convivium Nourriture Saine Bénin
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Manque d'information sur les intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais, pesticides, provendes, produits vétérinaires, alevins, certification de la qualité des intrants, matériel et équipements de transformation), la composition des produits transformés, le brevetage des technologies et autres innovations produites, sur le recyclage en produits marchands du fumier abondant de ferme produit en zone urbaine et périurbaine, lutte contre souris pour semis de pastèque, sur les aspects juridiques des contentieux</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication: Pas de site web ; Manque de bases de données sur les paysans fournisseurs, les activités ; Très faible capitalisation des expériences acquises pour la mise en marché des produits, la transformation des produits vivriers Manque de ressources financières complémentaires; Manque d'information sur les sources de financement ; Manque de siège fixe et équipé ; Manque de financement pour la construction d'abattoir de ferme ; Très faible capitalisation des expériences endogènes ; Manque de ressources financières pour soutenir les stagiaires, les essais de fabrication de prototypes de machines de transformations</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Ce type d'initiative provient des acteurs producteurs eux-mêmes qui échangent des informations, des produits sur la base de leurs intérêts réciproques. Le travail en réseau qui se fait est différent du fonctionnement d'un groupement qui peut se disloquer dès qu'il y a mésentente</p>
<p>Autres observations : Néant</p>

28. Nom de l'institution : Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO)
<p>Définition de mission et des objectifs : Assurer la formation des étudiants en agronomie, en informatique, en électronique en filières de licences professionnelles</p>
<p>Domaine d'expertise : Agronomie, Électronique, Gestion informatique, Service documentaire, Management</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : ND</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : 07 campus à Abidjan, Yamoussokro, Lomé, Conakry, Dakar, Bamako</p>
<p>Budget annuel : ND</p>

28. Nom de l'institution : Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Fonds propre
Programme / projets mis en oeuvre : Mise en place progressive des entités universitaires. Construction en cours d'un autre siège de 12 ha pour la faculté d'agronomie
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : 200 étudiants en agronomie en 2008
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore, publication, SQR
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Néant
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Par les différents responsables de l'université
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Informations dans tous les sous secteurs agricoles; Installation bibliothèque virtuelle; participation à séminaire, atelier, Recherche de partenariat en Europe
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance de personnel, d'équipement et de matériel, insuffisance de ressources documentaires
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Jeune université à vocation africaine et internationale
Autres observations : Néant

29. Nom de l'institution : Direction de la programmation et de la prospective - DPP/MAEP
Définition de mission et des objectifs : Assurer la définition de politiques de développement et la planification stratégique, l'élaboration des projets et programmes, le suivi-évaluation des projets et programmes du secteur, la mobilisation des financements, la centralisation et la synthèse des informations sur le secteur agricole ainsi que l'analyse des facteurs de son évolution. Ses objectifs : analyses et faire des prévisions dans le secteur rural; planifier et programmer; développer la coopération technique; gérer la statistique et la documentation; faire le suivi-évaluation

29. Nom de l'institution : Direction de la programmation et de la prospective - DPP/MAEP
Domaine d'expertise : Coordination des analyses, analyse et information sur la prise en compte du genre, élaboration et suivi-évaluation des programmes, appui aux investissements agricoles
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 45 employés
Filiales et représentations, et autres sites : Néant
Budget annuel : 160 000 000 FCFA (243 918,428 Euros)
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget national, Allemagne, France, Belgique, FAO
Programme / projets mis en oeuvre : Coordonne une quarantaine de projets et programmes; bénéficie d'un projet d'appui à la mise en place du dispositif de suivi-évaluation du MAEP financé par la GTZ
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Institutions gouvernementales, partenaires techniques et financiers, ONG, institutions privées, publiques
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Spore, publications, SQR
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Plusieurs partenaires techniques et financiers (France, Allemagne, Belgique, FIDA, Banque mondiale, etc.), autres ministères, etc.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Par les différents services en charge des sous fonctions énumérées ci-dessus
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Informations opérationnelles pour l'analyse rapide et la prise de décision

29. Nom de l'institution : Direction de la programmation et de la prospective - DPP/MAEP
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Mauvaise circulation de l'information entre les différentes institutions du secteur agricole sur toute l'étendue du pays - Inexistence de bases de données relationnelles pour une gestion informatisée de l'ensemble des informations et du positionnement des réalisations par sous secteur d'activités agricoles sources d'analyses - Manque d'un système fédérant l'ensemble des données du ministère avec celles provenant de sources externes offrant aux acteurs des informations opérationnelles pour l'analyse rapide et la prise de décision</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Direction centrale du MAEP assumant d'importantes sous fonctions vitales pour la visibilité du secteur agricole béninois</p>
<p>Autres observations : Néant</p>

30. Nom de l'institution : Bibliothèque - Centre de Documentation / Faculté des Sciences Agronomiques / Université d'Abomey-Calavi (BIDOC / FSA / UAC)
<p>Définition de mission et des objectifs : Fournir la documentation dans le domaine de l'agronomie. Identifier la documentation pouvant intéresser la Faculté des Sciences Agronomiques, traiter et diffuser l'information agronomique, valoriser les acquis de recherche au niveau de la FSA, Accompagner les programmes de formations au niveau de cette Faculté</p>
<p>Domaine d'expertise : Prestation de service documentaire</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 09 employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Néant</p>
<p>Budget annuel : ND</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Diverses coopérations bilatérales; financement CTA</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Numérisation et mise en ligne d'une collection de la littérature grise produite à la FSA</p>

30. Nom de l'institution : Bibliothèque - Centre de Documentation / Faculté des Sciences Agronomiques / Université d'Abomey-Calavi (BIDOC / FSA / UAC)
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Étudiants en sciences agronomiques et dans les domaines connexes, Enseignants et chercheurs, Organisations paysannes, ONG
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation, Abonnements aux Cédéroms / Bases de données
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CTA, FAO, CIRAD pour octroi de don de documents, de subvention, de dons d'ordinateurs, de formation
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Par les différentes entités que sont Coordination générale, Service Technique, Service Administratif et Financier, Service Audiovisuel et multimédia
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Techniques de gestion d'un centre documentaire
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Affectation d'une ligne budgétaire pour l'acquisition des documents; Renouvellement du parc informatique; Formation et recyclage du personnel; Mise à disposition des usagers d'assez de terminaux de consultation; Acquisition d'un mini serveur pour les bases de données; Acquisition de matériel de visionnage et d'audition des supports audio visuels; Acquisition de matériel de conversion et de sauvegardes des supports audio visuels
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? C'est la première faculté des sciences agronomiques du Bénin qui continue de bénéficier de l'appui du CTA. Comment le CTA peut promouvoir la chaîne de valeurs de cet important centre documentaire spécialisé afin que les facultés sœurs nouvellement créées, les écoles agricoles puissent bénéficier de ses nombreux acquis.
Autres observations : Néant

<p>31. Nom de l'institution : Service de la Documentation et de l'Audio-visuel (SeDA) de l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) / Université d'Abomey-Calavi (UAC)</p>
<p>Définition de mission et des objectifs : Fournir des services de support en documentation textuelle et non textuelle pertinents aux activités de formation à l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi. Assister les usagers dans le choix et l'utilisation des documents qui répondent le mieux aux activités de formation de l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi</p>
<p>Domaine d'expertise : Recherche documentaire, Orientation bibliographique, veille informative en sciences et techniques, Diffusion sélective de l'information, consultation des bases de données bibliographiques, formation à la recherche documentaire</p>
<p>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 8 employés</p>
<p>Filiales et représentations, et autres sites : Néant</p>
<p>Budget annuel : 8 000 000 FCFA Euros (12 195,92 Euros), destiné uniquement à l'achat et à la maintenance de la documentation</p>
<p>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : CIUF / CUD, la Coopération hollandaise</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : Projet de mise en place d'un catalogue commun informatisé des bibliothèques de l'UAC sous le logiciel KOHA</p>
<p>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Étudiants, Enseignants, Chercheurs et entrepreneurs des PME/PMI</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Publications, magazine Spore</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CIUF / CUD, la Coopération hollandaise, échanges d'informations dans le domaine de l'eau</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Division Acquisition et Développement des Collections, Division Traitement de l'Information, Division de l'Exploitation et de la Diffusion, Division Gestion des périodiques textuels et électroniques, Division Techniques Audiovisuelles et Multimédia</p>

<p>31. Nom de l'institution : Service de la Documentation et de l'Audio-visuel (SeDA) de l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) / Université d'Abomey-Calavi (UAC)</p>
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Secteur industriel : Génie civil, Génie électrique, Génie Informatique et Télécommunication, Génie Mécanique et Energétique, Génie Chimique - Procédés Génie Industriel et Logistique. Secteur Biologique : Analyse Biomédicale, Imagerie Médicale, Production et Santé Animales, Génie de l'Environnement, Génie de la Technologie Alimentaire</p>
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Contrainte financière pour abonnement aux revues scientifiques électroniques, contrainte en ressources humaines qualifiées et suffisantes, contraintes en logistique pour la gestion de l'information et de la communication</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'École Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) développe des filières de formation qui intéressent un grand nombre de producteurs (éleveurs de lapins organisés en filière par CECURI, transformatrices agro alimentaires) et les jeunes (télécommunications, génie mécanique, génie informatique, etc.)</p>
<p>Autres observations : Néant</p>

Annexe IV. Liste des personnes interrogées

Nom et prénoms des personnes rencontrées	Nom institution	Fonction	Adresse
Mme Gilletta Méa Gilecta GBANHOUN épouse MOUYABI	AGeNTIC	Directrice Générale	08 BP 939. Tél : +229 21 31 66 01/ 95 95 27 48
Mme NELLY KWENDE épouse MENSAH	Direction Générale des Technologies de l'information et de la communication (Ministère des TIC)	Directrice Générale	BP120 Cotonou. Tél: +229 21 30 80 32/21 30 72 55
M. Médégan Damien	Secteur privé	Maintenancier informaticien	+22995602041
Professeur Joseph D. HOUNHOUIGAN	Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique	Directeur National	01BP348 Cotonou. Tél: +22921300057 97141411/95863547
Dr Françoise ASSOGBA COMLAN	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Responsable Programme Recherches sur les Cultures Maraîchères	1BP 884 Cotonou
Mme Lucie TOGBE ZOHOUN	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Chef programme information scientifique et biométrie	1BP 884 Cotonou Tél: +229 90 92 67 56/ 95 15 47 57/ 97 77 69 54
Melle VODOUNHE Marlène	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Chercheur au Programme de Technologie Alimentaire	1BP 884 Cotonou Tel: +229 90072821 +229 20214160
M. AMOUSSA Waliou	Faculté des sciences agronomiques (UAC)	Enseignant chercheur en Nutrition	
M. Olivier VIGAN	Centre Régional pour la Promotion Agricole de l'Ouémé- Plateau (CERPA)	Directeur général	1BP81 Porto - Novo Tél :+22920246167 /97083769
M. SOTON Paul	CERPA Ouémé- Plateau	Responsable documentation	1BP81 Porto – Novo
M. Karim ISSAOU	Centre Régional pour la Promotion Agricole de l'Atacora-Donga (CERPA)	Directeur de la promotion des filières et de la sécurité alimentaire	BP 32 Natitingou CeRPA Atacora- Donga Tel: +22990042761
M. APLOGAN S. Donatien	Centre Communal pour la Promotion Agricole (CECPA) de Djougou	Responsable Communal pour la Promotion Agricole	CECPA Djougou Tel: +22990983354
M. BABATOUNDE René	Centre Communal pour la Promotion Agricole (CECPA) de Allada	Responsable Communal pour la Promotion Agricole	CECPA Allada Tel:+22995857506
M. ALOGNON Emmanuel	Centre Communal pour la Promotion Agricole (CECPA) de Grand Popo	Responsable Communal pour la Promotion Agricole	CECPA Grand Popo Tel:+22997338521
M. TOSSA Jean Cokou	Présidence de la République	Conseiller Technique à l'agriculture	01BP 3172 Tel:+22921301352
M. Irérée BIO ABOUDOU	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire	Directeur Général	06BP 2544 Cotonou Tel:+22921331502
M. LOKOSSOU Léopold	Fédération des Unions des Producteurs du Bénin FUPRO	Président	B.P 372 Bohicon Tél: +229 95 86 75 66/ 90 07 95 73

Nom et prénoms des personnes rencontrées	Nom institution	Fonction	Adresse
M. Kouton Tiburce	Fédération des Unions des Producteurs du Bénin FUPRO	Secrétaire	B.P 372 Bohicon Tél:+22990012063
M. VEGBA D. O. Alexis	Union des Riziculteurs des départements du Zou et des Collines - UNIRIZ-C	Président	BP 17 Dassa-zoumè Tél: +229 22 53 01 79/ 95 81 37 37
M. Madougou	Union Communale des Producteurs de coton de Djougou	Président UCP	UCP Djougou Tel:+22997648692
M. AGOUNDOTE Désiré	Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle	Directeur /DICAF	BP: 03-2900 Cotonou Tel: +22921301625
M. VIDEGLA Euloge	Direction Planification et Prospective (DPP)	Chef Service Analyse Planification, Responsable Projet Agriculture Familiale	BP: 03-2900 Cotonou Tel: +22921301625
M. DAGBA Fortuné	Projet de sécurité alimentaire et d'intensification agricole	Coordonnateur	Tél:+22923612904 / 95408017
M. SEKE Tikandé	Office National Soutien des revenus agricoles	Chef service	01BP6954 Tél: +22921334012
M. SAÏZONOU Symphorien	Direction de l'Agriculture	Chef service Protection des Végétaux et du Contrôle Phytosanitaire	01 BP 58 Porto Novo Tel : +22920213290/98
M. Joseph SAGBOHAN	Bibliothèque Se.D.A / EPAC	Responsable	01BP 526 Cotonou
M. Rufin M. HOUNKPE	BIDOC / FSA/ UAC	Responsable de la BIDOC	01BP 526 Cotonou Tél:+229 95560164/ 97 60 70 81
M. DENON Barnabé	Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest Unité Universitaire du Bénin	Directeur des Etudes	04BP 0330 Cotonou Tél:+22921305118
M. Hinson Eric	Cellule d'Appui Technique (Ministère de l'Industrie, Commerce et Moyennes Entreprises)	Chef service Suivi Evaluation	1BP 2022 Cotonou
M. TONI Adama	VECO Afrique de l'Ouest, LOUVAIN développement	Coordinateur régional	01BP5069 Cotonou. Tél: +229 21 30 62 41/ 95 57 49 91
M. Eric LEVOY,	Centre International de Développement et de recherche et EDT entreprises de services et organisation de producteur (CIDR)	Responsable CIDR	BP61192 Lomé, 10BP531 Cotonou. Tél: +2289212910/ +22997051831/ 21305364
Mme Anick A. KEMONOU DAVON	Centre International de Développement et de recherche et EDT entreprises de services et organisation de producteur (CIDR)	Conseillère en gestion	01 BP 0879 Cotonou. Tél: +229 90 98 05 44
M. BAWATH Ousmane,	Association pour le développement de l'exportation – AdeX	Chef département études stratégiques développement des filières à l'export	01BP3554 Cotonou. Tél : +229 21 31 82 20/97 68 41 05
M. AGBOTA Lucien	Centre Promotion Société Civile	Directeur	01BP 5776 Cotonou Tél: +22921318103

Nom et prénoms des personnes rencontrées	Nom institution	Fonction	Adresse
Brice GBESSI	Centre Promotion Société Civile	Chargé de programme	01BP 5776 Cotonou Tél: +22921318103
M. Godfrey NZAMUJO	Centre Coopératif Songhaï	Directeur Général	
M. LOUEKE	Centre Coopératif Songhaï	Directeur exécutif	Tél: +22990943158
M. Placide E. D'OLIVEIRA	Ferme moderne agro élevage FEFAPA-OPERHA en zone péri urbaine à Pahou	Directeur-fondateur (Réseau Convivium Nourriture Saine BENIN)	C/ 2139 Kindonou, 03BP 628 Cotonou. Tél : +229 93 14 76 77/21 04 96 87
M. SOVIGUIDI André ASSOGBA	Forge Moderne Bénin Groupe de Djrègbé	Directeur	BP 64 Sèmè-podji. Tél: +22920215148 90942177/97767484
M. HOUNGNINGBO Grégoire	IFDC Bénin	Coordonnateur	10BP1200 Cotonou Tél: +22993045438
Christiana Angela KATARY	IFDC Bénin	Responsable administrative documentaire	10BP1200 Cotonou Tél: +229 21305990 /97883621
M. ZINSOU Gualbert,	Haute Autorité de l'Audio Visuel et de la Communication (HAC)	Directeur Technique	01BP 3567 Cotonou
SAYO Sarè	Radio FM Djougou	Directeur de la radio	BP 135 Djougou Tél: +22923801129
Mme Aïssatou SOULEIMANA	Radio FM Djougou	Membre Conseil Administration	BP 135 Djougou Tél: +22923801129
M. Issa BADAROU	Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audiovisuel	Président	03BP 4365 Cotonou Maison des Médias
M. Edouard LOKO	Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audiovisuel	Journaliste, Secrétaire Général	03BP 4365 Cotonou Maison des Médias
M. Paul ATINDOPKO	Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audiovisuel	Secrétaire administratif	03BP 4365 Cotonou Tél: +229 90 92 77 81/ 93 50 68 20
Mme Rosalie N'DAH	Association Cinéma numérique ambulant BENIN	Présidente	Tél: +229 90 91 30 03
M. Clément PERRIN	Association Cinéma numérique ambulant BENIN	Assistant coordination	Tél: +229 97 60 88 09/21 35 09 48
Mme Nadia valentine kora	Association Cinéma numérique ambulant BENIN	Animatrice, Responsable Sud	071 BP 093. Tél: +229 97 27 24 83/ 95 05 01 11
Mme Isabelle AHOUANDJINOUE MEGBETO	Association Nationale des Semenciers du Bénin	Présidente ANASEB	02BP8006 Cotonou Tél: +22921320498/ 93 79 91 18
Mme Léa Médji	Petite entreprise agroalimentaire « Mon petit BENIN»	Directrice (Membre Réseau Convivium Nourriture Saine BENIN)	01BP 4161 Cotonou Tel: +229 95059244
M. KOUKOUSSE Wakirou	Petite entreprise agroalimentaire « Mon petit BENIN»	Chef de production	01BP 4161 Cotonou
M. CODJO Romain	Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	Responsable communication	Tél: +22921316248
M. Didier V. COCOU	Mairie d'Allada	Secrétaire Général de la Mairie	
M. Thomas. B. GNANIH	Mairie d'Allada	Chef service affaires économiques	

Nom et prénoms des personnes rencontrées	Nom institution	Fonction	Adresse
M. GNA B. Taïrou	Chambre d'Agriculture du Bénin	Secrétaire Exécutif	04BP 0759 Cotonou Tél: +22921337311
M. KADIRI Ousmane	Chambre d'Agriculture du Bénin	Chef Service Statistiques Formation	04BP 0759 Cotonou Tél: +22921337311
M. KOUTON Robert	Chambre de Commerce et Industrie du Bénin	Chef service Information et Documentation	
M. ZANOU Pierre	Conseil National du Patronat du Bénin	Directeur Exécutif	01BP 1260 Cotonou Tél: +22921307406

Annexe V. Références bibliographiques

- A. Matthes, E. Van den Akker, D. Chougourou, S. Midingoyi. Juillet 2005. Le coton au BÉNIN, *compétitivité et durabilité de cinq systèmes cultureux dans le cadre de la filière.*
- CDA/FSA/UAC. Rigobert Cocou TOSSOU, Joseph A. FANOU, Bonaventure C. AHOHUENDO. Plan BENIN. Octobre 2006. *Documentation et capitalisation des expériences du programme de sécurité alimentaire des ménages dans le département du COUFFO.*
- Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA). *Bulletin d'alerte pour l'agriculture ACP. Juin 2007. ICT Update.*)
- Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA). Novembre 2006. Plan stratégique (2007-2010).
- Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA). Abdulai Jalloh. 11 juillet 2006. *Assessment of Agricultural Information Needs in AFRICAN, CARIBBEAN & PACIFIC (ACP) States for CTA'S products and services.*
- Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA). Rapport annuel 2006.
- Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA). ITAD. Janvier 2006.
- Chambre de commerce et d'industrie du BENIN (C.C.I.B). Statuts
- CNUCED, nations unies. 19 juillet 2007. *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés.*
- Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté (CNDLP). Décembre 2002. *Document de stratégie de réduction de la pauvreté au BÉNIN 2003-2005.*
- Commission nationale pour le secrétariat permanent du développement et la lutte contre la pauvreté (CNDLP). Avril 2007. *Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté SCRP, Version Finale*
- Commission nationale pour le secrétariat permanent du développement et la lutte contre la pauvreté (CNDLP). MARS 2007. *Programme d'Actions Prioritaires de la SCRP 2007-2009.*
- Commission Européenne ; l'Office de la Coopération EuropeAid la Direction Générale pour le Développement et la Direction Générale des Relations Extérieures. Février 2005. *Evaluation stratégie pays BENIN, Rapport de Synthèse, Volume I : Rapport principal.*
- Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population. 21 avril 2003. *Ebauche de programme de pays avec le Bénin (2004-2008)*
- Conseil national de la recherche scientifique et technique. Edition 2006. Politique nationale et grands axes de la recherche scientifique et technologique au BENIN.

- Département du Borgou, commune de TCHAOUROU, 2004. Plan d'investissement communal 2004-2006. *Version finale*.
- Direction de l'Elevage. Janvier 2007. Programme de développement des productions animales pour les cinq prochaines années (2007-2012).
- Ephrem AGBECI, (Version provisoire) Septembre 2006, *Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances, Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Les secteurs porteurs de croissance*.
- Epiphane G. S. ADJOVI. Friedrich Ebert Stiftung. Mai 2006. Impact de l'accord de partenariat économique sur l'économie du BENIN : *Une analyse à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC)*.
- Evaluation du plan stratégique et du cadre d'action (2001-2005) du centre technique ACP-UE pour la coopération agricole et rurale (CTA).
- (F3E). De l'éthique à la pratique : définir une stratégie d'appui aux filières agro-alimentaires et/ou artisanales d'exportation vers le Nord.
- F3E : Fonds pour la promotion des études préalables études transversales évaluations. Septembre 2005. *De l'éthique à la pratique : définir une stratégie d'appui aux filières agro-alimentaires et/ou artisanales d'exportation vers le Nord*.
- Fonds Africain de développement. Département de l'agriculture et du développement rural région centre et ouest (OCAR.2). Juin 2003. *Multinational : Projet de diffusion du riz NERICA*, Rapport d'évaluation.
- Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). (Version 2007). Guide de promoteur de radiodiffusions sonores et de télévisions privées.
- Institut national de la statistique et de l'analyse économique, 2003. Caractéristiques Socioculturelles et économiques, analyse des résultats. (Tome 3)
- Institut national des recherches agricoles du BENIN (INRAB). Programme analyse de la politique agricole (PAPA). PORTO-NOVO, Mars 2002. *Etude financière et socio économique des technologies de gestion de la fertilité des sols au Sud- BENIN*.
- Interface Réseau des professionnels de l'agroalimentaire de l'AFRIQUE de l'OUEST, l'Association de développement des exportations (ADEX) et le Fonds d'appui a frais partagés (FAFP). GUIDI Euric et MONHOUANOU D. Jean. Novembre 2005. Facilitation des exportations des produits agricoles vers le NIGER.
- International Food Policy Research Institute (IFPRI). Avril 2001. L'impact des réformes agricoles sur les petits agriculteurs au BENIN, volume 1 : *résultats des enquêtes des petits agriculteurs, des communautés, et des groupements villageois*
- Julien Chambi ATCHADE et Chico François MAHOUNA. Juillet 2004. Stratégie de communication, Département du Borgou, commune de NIKKI.
- Laurent LIAGRE, Célia CORONEL, Vincent RIBIER, Claude SAINT-PIERRE. Septembre 2005. Fonds pour la promotion des études préalables études transversales évaluations

- LOHENTO Ken Documentation 3. 2004. *Le Bénin et l'Afrique dans la société de l'information, Radioscopie de la connexion du Bénin à l'Internet*,
- MAEP, 2007. Plan stratégique pour la relance du secteur agricole au Bénin, document de synthèse.
- MAEP. 2007. Le secteur agricole au Bénin: situation actuelle et perspectives.
- MCCAG-PD. BENIN. Avril 2007. Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté.
- MCCAG-PD. BENIN. Mars 2007. Programme d'Action prioritaires de la SCRP 2007-2009.
- MCCAG-PD. Décembre 2001. Coopération pour le développement, rapport 2000.
- MCCAG-PD. Novembre 2006. Plan d'actions sectoriel du PAG 2006-2011,
- MCCAG-PD. Octobre 2004. Programme d'investissements publics (PIP) pour la gestion 2005.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Juillet 2001. Déclaration de politique de Développement Rural.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Mai 2000. Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural - *Politique et Stratégie Générales*.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Août 2000. Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural - *Plan Stratégique Opérationnel*,
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Septembre 2003. Programme national de sécurité alimentaire et nutritionnelle d'appui aux 33 communes à risque.
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP). CARDER-ZOU/COLLINES/PADSE. Août 2002. *Rapport de l'enquête de représentative des types d'exploitation agricole dans les départements du ZOU et des COLLINES*.
- Ministère chargé des relations avec les institutions, la société civile et les béninois de l'extérieur. Centre de promotion de la Société Civile-CPSC (ex CPA & ONG). Décembre 2005. *Répertoire des associations et des ONG*.
- Ministère chargé du plan, de la prospective et du développement. Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE). Direction des études démographiques (DED). Cotonou, Octobre 2003. Projection démographiques et étude prospective de la demande sociale au BENIN. *Analyse des résultats. (Troisième recensement général de la population et de l'habitation RGPH 3 Tome 6)*.
- Ministère délégué chargé de la communication et des technologies nouvelles. Programme des nations unies pour le développement (PNUD BENIN). Isidore Beau-Clair Vieira et Moustapha Gibigaye. 2006. Etude diagnostique du secteur des TIC au BENIN : *Etat des lieux et indicateurs de suivi*.
- Ministère des travaux publics et des transports, direction générale des travaux publics, SOFRECO. Mai, 2006. *Etudes d'évaluation des projets pilotes de pistes rurales et pour l'élaboration d'une stratégie nationale et un programme de transport rural*.

- Ministère du développement rural du BENIN, PADSA (Programme d'appui au développement du secteur agricole), DANIDA : Ministère des affaires étrangères (Royaume du DANEMARK). Août 2000. *Facilitation du commerce des produits agricoles du BENIN.*
- Office national d'appui à la sécurité alimentaire (ONASA), Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES). Atlas de sécurité alimentaire et nutritionnelle du BENIN.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, 2002. Gestion des programmes de terrain : *Alimentation, nutrition et développement*
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Rapport de l'étude sur la mise en œuvre au BENIN des engagements du sommet mondial de l'alimentation : *progrès réalisés et perspectives (et annexe).*
- Organisation internationale de la francophonie. Symposium sur l'accès aux financements internationaux, PARIS 5-7 Mai 2004. *Table ronde préparatoire n°3, PARIS 20-21 Novembre 2003. La bonne gouvernance : objet et condition du financement du développement.*
- Présidence de la République. Plan TIC. 2006. BÉNIN *Feuille de route pour l'assainissement, le redressement et la dynamisation du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Bénin,*
- Programme des Nations Unies pour le développement. Clément Edah Ir .Cotonou, Novembre 2002.. *Agro-Socio-Economiste. Rapport de l'étude sur les radios communautaires au Bénin,*
- Programme des Nations Unies pour le Développement Bénin. MARS 2003. *Rapport sur la situation économique et sociale du BENIN en 2002.* Version finale Cotonou.
- Projet d'appui au développement communal et aux initiatives locales dans le Borgou (ADECOI). Etude de référence sur la pauvreté et la sécurité alimentaire dans le département du Borgou, Volume 4 : *Analyse de la pauvreté et de la sécurité alimentaire dans la commune de N'Dali.*
- Projet d'appui au développement communal et aux initiatives locales dans le Borgou (ADECOI).* Rock Pierre AGOLI-AGBO. Décembre 2003. Stratégie de communication du projet ADECOI.
- Projet 8 ACP TPS 110- 096 BENIN. Janvier 2005. *Renforcement des capacités en appui à la préparation d'un accord de partenariat économique (APE) entre le BENIN et l'Union Européenne.*
- Quand les AFRICAINS tournent en rond. Samedi 28 juillet 2007. *Performances agricoles et souveraineté alimentaire :*
- Razaki SANOUSSI (ingénieur en aménagement rural expert national). ADECOI 2005. maîtrise d'ouvrage communal. Tome 2 : Guide d'entretien et de suivi de petits équipements (infrastructures socio collectives).
- Razaki SANOUSSI. ADECOI 2005. Maîtrise d'ouvrage communal. Tome 3 : Appui aux entreprises locales, Techniques de réparation des dossiers de soumission et de gestion des chantiers.

Razaki SANOUSSI. ADECOI 2005. Maîtrise d'ouvrage communal. Guide méthodologique de passation des marchés communaux.

SME Toolkit. Juillet 2007. Ordinateurs et outils de communication de base.

SME Toolkit. 30 juillet 2007. Guide de démarrage pour le commerce électronique.

Syndicat national des paysans du BENIN. Mars 2005. Manifeste du syndicat des paysans du BENIN « *Synergie paysanne* ».

UEMAO, FAO. Mai 2002. Programme régional de sécurité alimentaire, Propositions d'investissement dans le domaine de la sécurité alimentaire au BENIN. (*Appui à la mise en œuvre de la politique agricole de l'union en matière de sécurité alimentaire*).

Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB), Friedrich Ebert Stiftung (FES). 2007. AGENDA 2007- *Médias, communication et élections, 11ème Edition*.